TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 601 — 44 PAGES — JEUDI 1er MARS 1979

A LA TÉLÉVISION

Le conflit de la S.F.P. entre dans une phase de détente

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 39

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les « flottements » de M. Carter

Si les Etats-Unis — c'est le moins qu'on puisse dire — ne traversent pas une période faste, leur président joue, lui aussi, de malchance. Sa dernière initiative pour sauver à tout prix la négociation moribonde entre Israël et l'Egypte vient de le placer dans une situation désagréable.

En invitant M. Begin sans M. Sadate, il s'est heurté à un refus de Jérusalem, et le premier ministre israélien fait de toute évidence le voyage de Washington pour des « entretiens personnels » dont le but principal est d'atténuer le caractère cuisant de ce camouflet. Sur le fond, en effet, il apparaît de plus en plus nettement que les invocations de l'« esprit de Camp David », si désespérées soient-elles, ne peuvent plus ranimer le dialogue, alors qu'Israël dénonce les « nouvelles exigences » égyptiennes et que Le Caire, après le renforcement du « camp du refus » par le nouveau régime iranien, semble commencer à faire son deuil du traité de paix.

Incapable de hâter un règlement au Proche-Orient par la seule vertu de son agenda et du climat apaisant de Camp David, le président Carter a donné en outre, mardi dans sa conférence de presse, l'image d'un homme irrésolu et, à certains égards, désemparé. Après avoir laissé deux de ses ministres évoquer une « présence militaire américaine » dans le Golfe, il n'a su ni les désavouer ni les soutenir.

Irrité par les accusations de « faiblesse » portées contre sa politique étrangère, il a rappelé qu'il fallait éviter « toute décision ou action folle », mais a cru bon, pour illustrer cette lapalissade, d'invoquer la guerre sino-vietnamienne, où « un engagement serait complètement contre-indiqué ». Aucun de ses adversaires n'a jamais formulé un tel conseil. En revanche, il est plus que probable que M. Deng Xiaoping, lors de sa visite, ne s'est pas entendu dissuader de ses desseins belliqueux avec une très grande énergie.

Rêvant de relever les défis d'offrir de lui une image d'énergie, de forcer le destin, le président des États-Unis donne actuellement l'impression de manœuvrer à l'estime et d'accumuler les bévues. Après avoir tant soutenu le chah d'Iran, était-il indiqué de rappeler, la mine contrite, que Washington « n'est pas propriétaire » de ce pays et d'évoquer une éventuelle collaboration avec l'ayatollah Khomeiny « dans le domaine de la sécurité » ?

Avec une nostalgie sensible de l'homme au caractère plus ferme — mais aussi à la moralité plus douteuse — dont il fut le secrétaire d'Etat, M. Kissinger vient d'ouvrir, dans la presse américaine, un intéressant débat sur les « flottements » de la « ligne Carter ». La discussion porte sur l'Iran, où, selon l'ancien chef de la diplomatie américaine, les rares propositions faites au chah par Washington l'an dernier — libéralisation et formation d'un gouvernement de coalition — « ont conduit le souverain dans des directions qui aggravaient ses problèmes ».

Toutefois, c'est à une question plus angoissante que le destin de la monarchie iranienne que M. Carter se trouve aujourd'hui contraint de répondre. Dans une partie d'une incroyable complexité où la paix du monde est en jeu, les hésitations trop visibles, les piteuses marches arrière ou les décisions escamotées ne sont pas de nature à renforcer, face à Pékin et à Moscou, la position des Etats-Unis.

(Lire nos informations page 3.)

LA POLICE FACE AUX MOUVEMENTS SOCIAUX

Lire page 44 le point de vue de M. ROGER COUSIN.

LA GUERRE AU VIETNAM

• Américains, Chinois et Soviétiques auraient engagé des pourparlers
• Moscou exige le « retrait immédiat » des forces de l'« agresseur »

Alors que, selon notre correspondant à Pékin, les pourparlers seraient engagés secrètement entre Chinois, Américains et Soviétiques à propos de la crise indochinoise, la « Pravda » a publié ce mercredi 28 février la mise en garde la plus nette à la Chine depuis le début de son attaque contre le Vietnam. « Si l'agresseur n'est pas contraint de se retirer immédiatement, la flamme de la guerre s'étendra », affirme le quotidien soviétique, assurant que l'U.R.S.S. est « fidèle à son devoir internationaliste », et « défend constamment la paix dans le monde ».

Sur le terrain, la situation demeure confuse. Pékin a toutefois fait état d'incursions vietnamiennes en territoire chinois ces derniers jours, affirmant qu'elles ont été repoussées.

Aux Nations unies, les membres du Conseil de sécurité n'ont pu se mettre d'accord mardi sur une résolution commune et devaient se réunir à nouveau mercredi soir.

De notre correspondant

Pékin. — Le sentiment est de plus en plus répandu à Pékin que des consultations décisives sont en cours entre Américains, Chinois et Soviétiques sur les prochains développements du conflit sino-vietnamien. Ces consultations sont d'autant plus secrètes qu'elles semblent avoir lieu au plus haut niveau et qu'un nombre extrêmement limité de personnes y participent. Ainsi les représentants de l'U.R.S.S. dans la capitale chinoise, qui expliquaient volontiers jusqu'à la fin de la semaine dernière la position de leur pays, sont devenus pratiquement muets depuis trois jours. Par une notable coïncidence, leur silence correspond à celui que respectent depuis dimanche les observateurs américains habituellement les mieux informés. Au point où en sont les choses, c'est-à-dire compte tenu de la pénétration des forces chinoises en territoire vietnamien et de la démonstration qu'elles viennent de faire de leur puissance, les Vietnamiens n'ont plus le choix qu'entre la préparation d'un règlement et une escalade, même contrôlée du conflit. Dans les deux cas, la décision ne peut être prise qu'avec l'accord, la caution ou l'appui de Moscou.

Le secrétaire américain au Trésor, qui s'était explicitement référé dans son allocution de dimanche soir aux efforts déployés par Washington « *pour éviter un élargissement de la guerre* », devait rencontrer ce mercredi 28 février, M. Hua Guofeng. Mais il a déjà joué mardi entre M. Deng Xiaoping et le président Carter un rôle d'intermédiaire sur lequel il est resté fort discret. Sur cet aspect de sa mission, M. Blumenthal a seulement voulu dire qu'il avait fait part des vues du président Carter au vice-premier ministre chinois, que celui-ci l'avait écouté avec soin, avait ensuite exposé le point de vue chinois de manière « *détaillée* » et l'avait prié de transmettre cette réponse au chef de la Maison Blanche. Ce qui fut fait dans l'heure qui suivit la fin de l'entretien.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 5.)

Un entretien avec M. Jacques Chirac

• Nous sommes carrément en désaccord avec la politique européenne du gouvernement
• Il faut prendre le contre-pied des errements récents en matière économique et sociale

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a quitté Paris mercredi 28 février à 13 heures pour le Mexique, devait faire escale à la Guadeloupe à 17 heures (heure de Paris, midi heure locale) et faire une déclaration à cette occasion. M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire R.P.R. qui tient en Guadeloupe ses journées d'études, devait saluer le chef de l'Etat.

Au moment où les députés gaullistes s'en prennent avec une certaine vivacité à la politique de M. Barre, M. Jacques Chirac précise son attitude dans l'entretien qu'il nous a accordé. Le président du R.P.R. souligne qu'il est « carrément en désaccord » avec le gouvernement, non seulement sur l'Europe mais aussi sur la politique économique et sociale. Il estime que les questions qu'il avait posées dans son appel du 6 décembre n'ont pas reçu de réponse et que les partisans de la supranationalité, dont certains se trouveront sur la liste U.D.F., n'ont pas désarmé. Les membres du gouvernement issus du R.P.R. n'engagent pas, rappelle-t-il, ce mouvement. Enfin, M. Chirac propose une relance des investissements qui, selon lui, permettra de lutter contre le chômage, et il dénonce les « errements du gouvernement ».

M. Chirac présidera, le 6 mars, une réunion du comité central du R.P.R. avant de passer quelques jours en Corrèze pour la campagne des élections cantonales, car il préside le conseil général de ce département.

« Au moment où l'équilibre du monde se trouve menacé, où la déstabilisation se propage, pensez-vous que l'Europe pourrait offrir une garantie renforcée à ses membres pour leur sécurité ? Dans ce cadre, la construction de l'Europe n'implique-t-elle pas aussi une organisation de sa défense ?

— L'on aurait pu, en effet, envisager et souhaiter une organisation défensive commune de l'Europe, mais d'une Europe qui aurait été européenne, c'est-à-dire indépendante des superpuissances. Nos partenaires ont souhaité le « bouclier américain », avec ses avantages, ses sujétions et ses aléas. La France s'est alors dotée d'une capacité de dissuasion indépendante.

» Grâce à l'effort décidé par le général de Gaulle et poursuivi par les gouvernements de la Ve République, notre armement nucléaire est tel qu'aucune puissance au monde ne peut porter atteinte à l'intégrité du territoire français sans s'attirer aussitôt une riposte d'une ampleur effrayante. Du moins il en est et sera ainsi pour autant que nous saurons maintenir en le modernisant notre potentiel nucléaire et garder les mains libres pour son éventuel emploi.

» Cette garantie irréductible de notre sécurité a besoin d'une politique étrangère indépendante, en même temps qu'elle autorise la complète maîtrise de notre politique étrangère, second facteur de sécurité. Devant les incertitudes de l'avenir, celles de la politique américaine, celles aussi qui s'attachent au destin d'une Allemagne encore divisée, nous n'avons à regretter, ni d'être en mesure de nous défendre nous-mêmes, ni d'avoir conservé l'indépendance de notre politique étrangère, ou plus exactement d'en avoir conservé jusqu'ici la possibilité. Les secousses qui ébranlent aujourd'hui le monde, en Asie du Sud-Est, en Iran, en Afrique-Orientale, ne peuvent que nous conforter dans ce sentiment.

» J'ajoute que cette liberté d'action correspond à notre rang de grande puissance sur le plan mondial, rang conforme à notre tradition et à notre mission, que nous reconnaît d'ailleurs la charte des Nations unies, et que nous n'avons aucune raison avouable de laisser oublier.

Propos recueillis par ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 19.)

DEUX CONSULTATIONS RÉGIONALES

Jour « J » pour les Écossais et les Gallois

Les électeurs écossais et gallois vont séparément aux urnes le 1er mars pour répondre par référendum à la même question : « Approuvez-vous le projet de loi de 1978 ? »

Les deux textes distincts, que le gouvernement de M. Callaghan a réussi à faire approuver par les Communes et par la Chambre des Lords l'été dernier après quatre ans de bataille parlementaire, sont destinés à déléguer une partie des pouvoirs de Westminster à deux assemblées élues à Edimbourg et à Cardiff. Le référendum — le second dans l'histoire britannique après celui de 1975 sur le maintien du Royaume-Uni dans la Communauté européenne — répond à des revendications régionalistes qui risquaient, surtout depuis la découverte du pétrole de la mer du Nord, de compromettre les positions travaillistes traditionnellement fortes dans les deux provinces.

Malgré leur parallélisme apparent, les deux consultations ont des buts assez différents : l'assemblée d'Edimbourg aura le droit de légiférer, mais pas celui de lever des impôts. Son fonctionnement sera assuré par une subvention votée à Westminster. Celle de Cardiff ne sera qu'un organe consultatif chargé de répartir une subvention globale accordée par Londres pour la gestion des affaires de la province.

(Voir notre enquête « Régionalisation à l'anglaise » dans « le Monde » daté des 26, 27 et 28 juillet 1978.)

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Edimbourg. — Le moins qu'on puisse dire est que le référendum pour la dévolution ne déchaîne pas les passions des Ecossais. S'il avait eu lieu il y a deux ou trois ans, les choses auraient sans doute été différentes : la vague de chauvinisme exprimée par les succès spectaculaires du S.N.P. (parti nationaliste écossais) aux élections générales de 1974 coïncidait alors avec l'arrivée des premiers barils du pétrole de la mer du Nord, un « miracle » inespéré pour la languissante économie britannique.

Mais, depuis deux ans, l'atmosphère a changé : les voix nationalistes se sont tassées aux dernières élections partielles, un certain scepticisme est né devant les formidables problèmes techniques et financiers posés par l'exploitation du « pétrole écossais », et les difficultés sociales et économiques ont montré aux plus lucides que l'« indépendance » était un rêve aussi inaccessible que doré.

Si le S.N.P. ne désarme guère, les électeurs conservateurs, travaillistes et libéraux sont très hésitants, et la division des trois grands partis explique sans doute la mollesse de la campagne. Il y a des conservateurs pour le « oui », alors que Mme Thatcher dénonce les risques d'« *éclatement* » du Royaume-Uni. Il y a des travaillistes pour le « non », bien que M. Callaghan se dépense sans compter dans l'espoir d'obtenir un « oui » massif à son projet, seul espoir pour le Labour de conserver ses fortes positions en Ecosse et d'éviter — peut-être — des élections au printemps, peu souhaitables dans le climat social actuel. Les libéraux, qui se proclament « *fédéralistes* », sont tout autant divisés.

(Lire la suite page 6.)

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING AU MEXIQUE

Nous ne voulons pas être un « pays pétrolier » mais un pays développé qui a du pétrole

déclare au « Monde » le président Lopez Portillo

(Lire pages 9 à 18 notre supplément.)

AU JOUR LE JOUR

CROCO CHÉRI

M. Raymond Barre, ayant eu l'impression qu'on lui reprochait ici et là de n'avoir pas de cœur, s'est demandé « si ces propos ne viennent pas de ceux qui sont capables d'avoir des larmes de crocodile parce qu'ils ont un cœur de crocodile ».

Nul ne sait s'il faut en déduire que notre premier ministre a un cœur d'or, un cœur d'artichaut ou un cœur de lion, mais, en une période de restrictions comme la nôtre, ceux qui sont parfois tentés de demander : « Raymond, as-tu du cœur ? » ont peut-être un cœur de crocodile et des larmes de crocodile, mais sûrement pas de chaussures ou de sacs en crocodile.

BERNARD CHAPUIS.

ARCHITECTURE DE FESTIVALS

Un nouveau palais pour Cannes

Voici donc ce que cachait le « secret » du Palais des festivals : ces deux ou trois années besogneuses pendant lesquelles bien peu de bruit et moins de passion encore, excepté dans la presse locale, se sont fait entendre. En somme, par une curieuse inversion se formule, la souris a accouché d'un éléphant. Un éléphant, le nouveau palais qui devrait coûter quelque 200 millions de francs (selon les devis acctuels) et qui serait l'un des projets architecturaux les plus importants d'Europe.

Ce palais qui, d'ores et déjà, commence à diviser les Cannois, la municipalité l'a dévoilé au cours d'une petite exposition. Pendant huit jours, au mois de février, les habitants de la ville ont pu voir, juger et critiquer, par Livre d'or interposé, un projet, déjà élu et entouré des dépouilles de quatre autres concurrents. Reconnaissons à la municipalité un certain courage, puisque, après avoir évité toute concertation avec ses administrés, elle a pris le risque de les faire juges de son choix. Conçu par l'architecte Hubert Bennet (ancien architecte et urbaniste en chef du Grand-Londres, le Palais des festivals doit être réalisé d'ici à 1982 (*le Monde* du 31 décembre 1978). Il sera construit à l'emplacement du « vieux » casino municipal, dont le sort a été réglé avec autant de désinvolture que de rapidité. Pour expliquer ce soudain trépas, les services publics déclarent, l'âme en paix, que l'architecture du casino n'est pas intéressante. Inauguré en 1907, ce bâtiment, qui a vu défiler tout ce que le monde compte de beau monde, comprend, outre une salle de jeux aux dorures plus que respectables, un petit théâtre à l'italienne « dix-neuviémiste ».

A côté du futur palais, et prenant un hectare à la mer, un parking de neuf cents places doit être construit. Cette opération, comme l'autre, est vivement contestée par l'Association pour la protection du site et de la baie de Cannes, et par le parti socialiste. Les problèmes écologiques, la perspective d'épouvantables encombrements en ce point crucial de la ville, le coût de l'ensemble des travaux, sont les trois premiers griefs invoqués. Reste celui de l'architecture. Ce n'est peut-être pas un hasard si ce projet municipal fête son second anniversaire en même temps que la loi sur l'architecture, et avec autant de brio (*le Monde* du 28 février).

Le palais actuel avait été construit en 1946 et s'était bientôt révélé trop étroit pour l'encolure du show business international. Il fut agrandi en 1969 vers le nord sur des terrains voisins, dans un goût tout à fait insipide et nullement balnéaire. A peine ces travaux étaient-ils terminés, que le problème de place s'était posé à nouveau...

(Lire page 27 les articles de Frédéric Edelmann et d'André Fermigier.)

Le Monde

idées

ISLAM

Redécouverte d'une « sociologie religieuse »

par ANDRÉ ADAM (*)

LES sciences des religions sont inégalement anciennes : la théologie et l'exégèse (là où il y a Révélation) remontent presque aussi loin que la religion elle-même ; l'histoire des religions a des titres de noblesse déjà moins vénérables ; quant à la sociologie religieuse, elle ne pouvait se constituer avant la sociologie tout court, de plus fraiche date encore. Mais les religions établies ont longtemps regardé d'un mauvais œil ces disciplines profanes, dont le siècle des Lumières, puis la critique du dix-neuvième siècle, avaient fait parfois des machines de guerre contre la « superstition ». Il a fallu attendre l'œuvre du très catholique Gabriel Le Bras pour que l'Eglise de France accepte et même facilite les études de sociologie religieuse.

La plus jeune des trois grandes religions monothéistes, l'islam, qui s'étend sur trois continents et qui réunit dans une même foi des centaines de millions d'hommes appartenant aux sociétés les plus variées par la race, la langue et la culture, offre un champ d'investigation d'autant plus riche aux sociologues que sa révélation comme son mode d'expansion initial, ont constitué ses fidèles en une communauté unique, régie par une Loi unique que Dieu lui-même avait dictée. Sans doute l' « empire musulman » a-t-il éclaté depuis longtemps en Etats, puis en nations multiples. Mais, le sens et même la nostalgie de l'antique communauté, le *dâr al-islâm*, sont restés vivants dans la conscience des croyants et une guerre entre pays musulmans est toujours ressentie comme une guerre « civile », c'est-à-dire une guerre à l'intérieur de la cité.

La sociologie d'une religion comprend donc toujours deux grands volets. L'un trace les lignes de force qu'on pourrait dire descendantes, l'autre les ascendantes ; l'un, l'action exercée par cette religion unique sur les diverses sociétés qu'elle imprègne dans le temps et l'espace, l'autre les inflexions, voire les torsions, qu'apportent ces mêmes sociétés à la doctrine et à la pratique de la religion.

Le guerrier et le théologien

Qu'on ne s'attende pas à une revue des diverses sociétés musulmanes, qui ne saurait être que superficielle. On pourrait cependant reprocher à J.-P. Charnay de limiter un peu trop l'aire musulmane à celle de la « *culture* » ou de la « *civilisation arabo-musulmane* », négligeant des masses asiatiques et africaines qui l'emportent aujourd'hui largement par le nombre sur les peuples de langue arabe. L'auteur peut, il est vrai, arguer du rôle capital joué par cette culture dans l'élaboration de l'islam. Mais on ne saurait oublier pour autant la très importante contribution apportée dans les premiers siècles par tant de théologiens, d'exégètes et de philosophes d'origine iranienne, bien que de langue arabe.

J.-P. Charnay signale très pertinemment (p. 93) le « *curieux doublet antithétique* » qui est à l'origine des grandes dynasties musulmanes : le guerrier « *ralliant des milliers de sabres — ou de fusils — et le théologien coagulant une armée de lettrés, incarnation de la double réalité du pouvoir musulman : principe logocratique et matérialité du pouvoir* ». Nous voudrions, pour notre part, pousser l'analyse un peu plus loin.

Le prophète Mohammed a fondé son Etat sur le *jus religionis*. En étaient citoyens de droit tous ceux — quelle que fût leur race et leur langue — qui professaient l'islam. C'était une révolution dans l'Arabie où le groupe social et politique, la tribu, reposait sur le *jus sanguinis* : appartenaient au même Etat tribal ceux qui étaient du même sang, ou qui se considéraient comme tels, ce qui revient au même. La contradiction entre les deux principes s'est maintenue longtemps dans l'histoire de l'islam. Mais c'est le propre des contradictions que de provoquer l'homme à la recherche d'une synthèse. On en trouve des exemples typiques chez les Berbères du Maghreb, dont les vieilles sociétés se fondaient elles aussi sur le *jus sanguinis*, mais dont l'adhésion à l'islam engendra bientôt l'ardeur réformatrice.

Les grandes dynasties berbères du Moyen Age, Almoravides, Almohades, Mérinides, furent créées par de vastes ethnies (ou qui se regardaient comme telles) les Sanhaja, les Masmoudas, les Zénètes, chacune subjuguant à son tour les autres et distribuant à ses fils les premiers rôles militaires et politiques. Mais la conquête était aussi un *jihâd*, et le nouvel empire visait à rassembler les croyants autour d'une foi plus pure et plus authentique : le malékisme des Almoravides, la foi rigoureusement unitaire des Almohades, le retour à l'orthodoxie avec les Mérinides.

Plus tard, l'élan des grandes ethnies étant épuisé, une autre formule de synthèse, apparaît qui donne naissance, par exemple, à deux dynasties marocaines : les Saadiens et les Alaouites. Ce sont des *Chorfa* (plur. de cherif), c'est-à-dire des descendants du prophète. C'est bien le droit du sang qui joue ici, mais en symbiose quasi totale avec le droit de la religion, puisqu'il s'agit du sang même de l'envoyé de Dieu, fondateur de la communauté des croyants. La même synthèse avait été tentée, mais en marge de l'orthodoxie, avec le maraboutisme, où les descendants du saint, héritiers de sa *baraka*, exerçaient une autorité morale et parfois politique, sur les petites communautés tribales.

Si passionnantes que soient ces interrogations sur le passé, on se tournera plus volontiers — le sociologue le premier — vers les aspects que revêt et le rôle que joue l'islam dans les sociétés d'aujourd'hui. Les mutations profondes et brutales que connaît la civilisation humaine depuis deux siècles n'ont pas épargné le monde de l'islam. Comment réagit-il ?

L'ouvrage de J.-P. Charnay fourmille d'observations pertinentes et de remarques aiguës sur l'évolution récente des sociétés musulmanes. On citera, par exemple (p. 165), son analyse du rôle de la femme dans la résistance à l'acculturation au long de la période coloniale ; celle de l'appui décisif fourni par l'islam au nationalisme des peuples musulmans colonisés : les « résistants » s'appelaient eux-mêmes *mujahidin* ; celle de l'évolution de l'islam dans la société moderne ou plutôt de la société moderne à l'égard de l'islam : le *munâfiq*, pratiquant sans foi, cédant la place au croyant sans pratique (p. 180).

Peut-on dire, comme le fait l'auteur (P. 283), que l'islam « *se transforme en religionisme ethno-nationaliste* » ? La formule ne saurait être généralisée, mais elle exprime à coup sûr l'attitude, nuancée d'ailleurs à l'extrême, de bien des musulmans de culture moderne. Il pense aussi (p. 212) que l'absence d'institution ecclésiale dans l'islam a mis l'homme de religion à la merci du pouvoir et qu'elle a été l'une des causes du non-renouvellement de la pensée critique ou mystique.

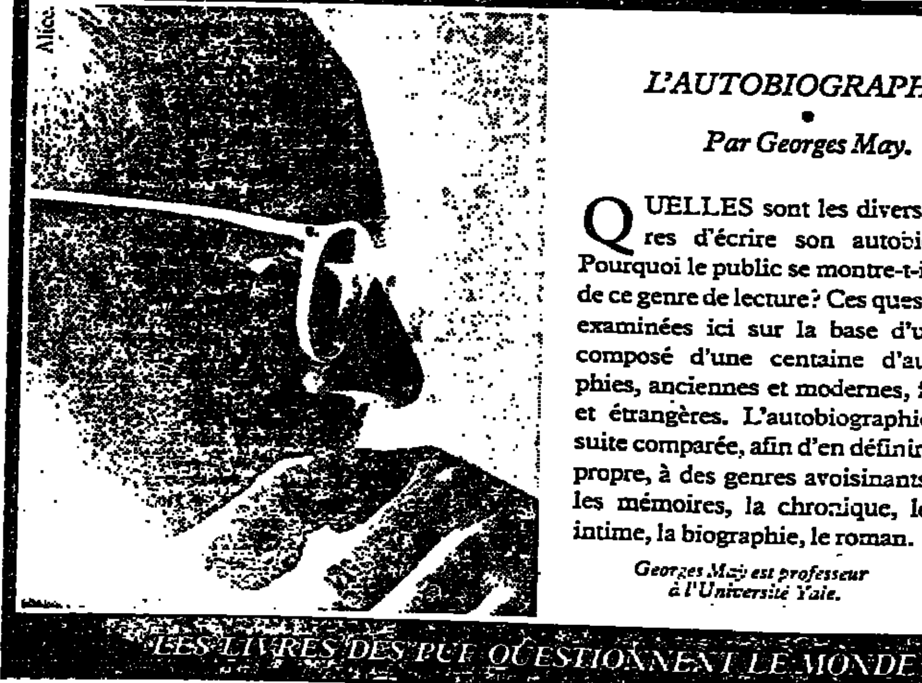
Nous aimerions enfin relever quelques manques ou que nous ressentons comme tels. On sait que les « Gens du Livre », juifs et chrétiens, avaient une place dans la société musulmane et pouvaient y vivre en communauté, y pratiquer leur religion et même être jugés selon leur loi. Cela n'empêchait pas que leur conversion fût souhaitée, et quelquefois avec une ardeur pressante : les Almohades, en particulier, semblent avoir été aussi « unitaires » dans leur politique que dans leur théologie. Quoi qu'il en soit, les dernières communautés chrétiennes du Maghreb disparaissent sous cette dynastie, et les communautés juives, s'il en a subsisté quelques-unes, représentaient bien peu de chose au dix-neuvième siècle par rapport aux grandes tribus juives ou judaïsées dont les historiens attestent l'existence au moment de la conquête musulmane.

Juives ou chrétiennes, ces communautés n'ont pas disparu ou décru par anéantissement, mais par conversion. Qu'elles aient cédé à une pression sociale et politique, on ne saurait en douter. Mais on se pose alors une autre question : comment se fait-il que la même pression, mais inversée, n'ai pas abouti, sous la colonisation, à des conversions de musulmans au christianisme plus nombreuses que les quelques cas, exceptionnels, qui ont été signalés ? Les missionnaires chrétiens ont converti des millions d'hommes en dehors du *Dar al-Islâm*. L'échec de Lavigerie en Afrique du Nord fut à peu près total. Pourquoi ?

J.-P. Charnay évoque à plusieurs reprises (p. 212, p. 310) les querelles « *de la foi et de la science* » qui ont agité le christianisme, la critique rationaliste du contenu de la foi et l'exercice de la critique historique sur les sources mêmes de la révélation chrétienne, notamment sur les Ecritures. Or il ne semble pas que l'islam ait encore eu son Renan. Qu'il ne soit pas apparu dans la période coloniale, on se l'explique aisément, de par le rôle que jouait l'islam dans la prise de conscience de la personnalité arabo-musulmane. Mais depuis ?

(*) Professeur à l'université Descartes, Paris-V.

(1) *Sociologie religieuse de l'Islam*. Paris, Editions Sindbad, 1978, 478 p. 98 F.



Le voile n'est pas seulement une marque d'oppression

par H. DESMET-GRÉGOIRE et S. NADJMABADI (*)

EN 1936, l'émancipation de la femme iranienne marquait un pas décisif avec l'interdiction officielle de porter le voile, synonyme d'entrave et d'oppression : telle était du moins l'interprétation qu'en fit le monde occidental. Or les femmes iraniennes descendent dans la rue et manifestent aux côtés des hommes, enveloppées, pour la grande majorité d'entre elles, dans leur *tchador* (voile). Comment expliquer ce phénomène qui peut sembler paradoxal, signe d'une attitude rétrograde aux yeux des Européens ?

La question du voile est complexe et ne peut être réduite à l'interprétation hâtive trop en vigueur chez nous, consistant à ranger le voile dans les oripeaux de l'oppression féminine. En effet, il faut le replacer dans le contexte culturel de l'Iran.

Y a-t-il une origine religieuse du voile ? Dans la sourate 33, verset 59 du Coran, la notion essentielle de l'*hedjâb* apparaît : plusieurs traductions sont possibles, dont « *décence* », « *séparation* » ou « *fait de cacher du regard* ». Elle ne fait pas directement appel à la notion de vêtement. Le voile est en fait l'instrument matériel de l'*hedjâb*, une frontière entre soi et les autres, le moyen pour les femmes de voir sans être vues et la possibilité de communiquer avec les hommes. D'autre part, le voile, l'un des signes du mode de vie urbain, était perçu comme facteur de valorisation du statut social féminin. Il semble que la sédentarisation soit aujourd'hui une des causes de l'adoption du voile : chez les groupes nomades des zones périphériques de l'Iran, où la participation des femmes à la vie socio-économique est différente, le voile n'est pas porté.

C'est dans la vie religieuse, certes, lors des cérémonies, des pèlerinages, que les femmes sont amenées à porter le voile de façon stricte ; mais il en est de même lorsqu'elles rendent visite à des familles conservatrices ou d'un statut social inférieur (par modestie), ou encore lorsqu'elles sont en voyage, bénéficiant sous leur voile d'un espace privé, réservé. Il s'agit en fait de respecter la tradition pour ne pas choquer les interlocuteurs et pour rendre la communication possible. En suivant la coutume, en se pliant à la norme, les femmes voilées permettent au présent d'être relié au passé et manifestent de cette union aujourd'hui si importante. « *En tant que signe, le voile est aujourd'hui un survivant d'une mode passée, mais, dans sa forme portée actuellement* (vêtement réel), *il a aussi une « existence posthume » normale à toute mode qui se survit à elle-même. Il apparaît tantôt comme une réplique s'approchant le plus possible d'un modèle considéré comme traditionel, tantôt comme une véritable nouveauté* (1). »

Si l'on se penche à présent sur l'histoire de l'émancipation de la femme iranienne (2), on s'aperçoit que les prémices de ce mouvement, à l'aube du vingtième siècle, avaient un caractère nettement politique : des sociétés secrètes féminines (dont les effectifs étaient réduits certes) se formèrent parmi la classe élevée de la société iranienne pour réclamer l'indépendance du pays : lors de meetings féminins, nombreuses furent celles qui prirent la parole pour la défense du régime constitutionnel et pour la justice sociale. Toutes alors étaient voilées, et leurs revendications passaient après ces problèmes politiques brûlants.

Mais, en même temps, ces femmes prirent conscience de leur exclusion des affaires publiques et de leur condition inférieure, et luttèrent pour l'accès des filles à l'éducation, pour la reconnaissance de leurs droits et pour l'abandon du voile. Il faut cependant insister sur le fait que ces femmes appartenaient toutes à des classes dirigeantes, influencées par les idées occidentales, et que leur action de pionnières fut récupérée par le pouvoir de Reza Chah. Après la première guerre mondiale, ce dernier, désireux de « *donner à l'Iran l'appareil civil et juridique d'une nation moderne* », comprit qu'il fallait changer le statut de la femme, et le combat contre le voile fut celui de l'ouverture de la nation au « modernisme ».

L'ambiguïté existait déjà : le monarque exigeait de ses sujets ce changement vestimentaire qui remettait en cause non seulement la situation de la femme, mais toutes les habitudes et traditions de la vie domestique et publique iranienne. Les femmes qui circulaient voilées dans Téhéran étaient exposées à « l'agression légale » de policiers qui pouvaient déchirer leur voile et les empêcher d'emprunter les grandes artères de la ville. Beaucoup d'entre elles préférèrent rester chez elles plutôt que d'encourir de tels traitements.

Le voile aujourd'hui, dans les manifestations de la rue qui rassemblent un nombre immense d'Iraniens, est un signe pour le monde extérieur, mais il permet aussi d'affirmer la spécificité nationale du peuple iranien face à un modernisme imposé de façon autoritaire. C'est un moyen pour la femme d'affirmer son rôle de militante, égal à celui de l'homme. Même si parfois des jeans dépassent sous certains voiles, l'unité des femmes reste un élément fondamental : intellectuelles, employées, ouvrières, femmes au foyer... elles défendent comme les hommes les revendications du peuple.

La lutte des femmes

Sans doute le caractère « religieux » du port du voile n'est pas à oublier ici encore, puisque la plupart des rassemblements se font dans les mosquées, que les fidèles prient et brandissent les portraits des chefs religieux. Mais il convient de saisir que maintenant, dans ce vaste mouvement du peuple iranien, l'affirmation des traditions est en fait le moyen pour le peuple de retrouver son identité et de puiser dans le passé pour la construction de son avenir. Le combat de la femme iranienne est actuellement dans une phase unitaire : il ne peut être mené qu'avec les hommes, les revendications propres des femmes devant en ce moment converger avec celles du peuple dans son ensemble. Mais quoi qu'il arrive, dès maintenant, elles doivent se mobiliser pour définir des objectifs spécifiques à la lutte des femmes qui détermineront, dans la continuité de leur mouvement, les étapes décisives de leur avenir. Cette mobilisation est urgente afin qu'elles puissent choisir le processus de leur propre émancipation et de ne pas assister à la récupération de leur engagement.

(*) Ethnologues.

(1) Anny Tual : variations et usages du voile dans deux villes d'Iran. *Objets et Mondes*, T. XI, fasc. 1, printemps 1971.

(2) Voir à ce sujet : Badr el-Moluk Bâmdâd : *From darkness into light : women's emancipation in Iran*, ed. and transl. by F.R.C. Bagley, New York, 1977.

La soumission à Dieu est la vraie liberté

par MICHEL LELONG (*)

A TRAVERS les récents événements du Proche-Orient et de l'Iran, l'Europe commence à découvrir — ou à redécouvrir — non seulement que l'Islam existe, mais qu'il est présent et vivant, en maintes régions du monde.

Bien entendu la foi musulmane — comme la foi juive ou chrétienne — s'inscrit dans le contexte des réalités sociales, économiques et politiques complexes, où croyants et incroyants utilisent parfois au profit de leurs intérêts ou de leurs passions les traditions spirituelles dont ils se réclament. Mais ce serait s'en tenir à une observation bien superficielle que méconnaître la dimension proprement religieuse de l'immense communauté islamique : du Maroc aux Philippines, de l'U.R.S.S. à l'Afrique noire, pour des centaines de millions de croyants et croyantes appartenant aux milieux culturels et sociaux les plus divers, le Coran demeure une incomparable lumière et, comme le disait Massignon, un appel à chercher la justice autant qu'à se tourner vers Dieu.

Nombreux sont en Europe, et en particulier dans notre pays, les études et recherches faites par des spécialistes dans le domaine de l'islamologie. Mais jusqu'à une date récente ces travaux n'intéressaient guère que des milieux fort restreints, le grand public — même cultivé — n'ayant sur le message du Coran et sur la tradition islamique que des notions sommaires et souvent même caricaturales. C'est ainsi qu'en France, dans les milieux chrétiens mais aussi chez beaucoup d'incroyants, — ou d'agnostiques, — on parle souvent encore de « fatalisme » musulman, la Toute-Puissance divine dont parle le texte coranique apparaissant comme un obstacle à la liberté de l'homme et à sa responsabilité.

Une telle approche témoigne d'une étrange méconnaissance des sources et de leurs interprètes. Dans l'islam, comme dans les églises chrétiennes, le problème de la prédestination fut au cœur d'une intense réflexion théologique. Le Coran, comme la Bible, affirmant à la fois la souveraineté de Dieu Créateur et le libre choix de l'homme sa créature, on comprend que dans l'islam comme dans les églises chrétiennes, les écoles se soient attachées à élucider ce problème, sans parvenir d'ailleurs à « expliquer le mystère ».

∴

Telles sont les importantes questions que M. Cheikh Bouamrane, professeur de philosophie à l'Université d'Alger, étudie dans son livre, *le Problème de la liberté humaine dans la pensée musulmane* (1). Comme le note dans sa préface M. Roger Arnaldez, se trouvant en présence de nombreuses nuances d'idées qui différenciaient les docteurs de l'école Mu'tazilite, M. Bouamrane a réussi à tirer d'une analyse minutieuse des conclusions précises. Ainsi apparaît en pleine lumière l'affirmation musulmane que l'homme est libre et responsable de ses actes, tout en étant appelé à « *s'en remettre à Dieu* », cette soumission n'étant en rien une aliénation, mais au contraire la source de la vraie liberté, au-delà de toutes les idoles.

Beaucoup plus modeste dans ses dimensions, le petit livre que le Père Jacques Jomier vient d'écrire sur *les Grands Thèmes du Coran* (2), rendra, lui aussi, de grands services à ceux qui veulent connaître la religion musulmane. Vivant depuis trente ans en Egypte et ayant consacré d'importants travaux à la culture arabo-islamique, le Père Jomier a eu raison de s'adresser, une fois encore, au grand public de langue française qui, de nos jours, a de plus en plus l'occasion de rencontrer des musulmans. Il a raison aussi de souligner la place qu'occupe le Coran dans le cœur des musulmans et dans la vie quotidienne des sociétés musulmanes.

L'accès au livre saint de l'islam n'est pas facile pour un lecteur occidental qui l'aborde de l'extérieur et à travers des traductions, toujours imparfaites. Et c'est là que le livre du Père Jomier sera utile.

Sans doute pourra-t-on discuter certaines affirmations de l'auteur. Ainsi, on est étonné de lire (page 134), que « *la plupart des musulmans* » considèrent les chrétiens comme polythéistes. On regrettera aussi qu'ici et là l'attitude musulmane semble être décrite et jugée moins en elle-même que par rapport à une vision chrétienne de l'homme et de l'univers. Mais est-il possible de parler d'une religion quand on ne la vit pas soi-même de l'intérieur ? Du moins, l'ouvrage présente-t-il l'islam avec compétence et avec un souci d'objectivité qui, fort heureusement, tend désormais à se substituer un peu partout aux séculaires polémiques confessionnelles.

(*) Père blanc.

(1) Librairie philosophique Vrin, Paris, 1978, 377 pages, 96 francs.

(2) Le Centurion, 1978, 127 pages, 28 francs.

seulement
…pression

la vraie liberté

ISS|07(R4P)

Le Monde

étranger

L'ÉCHEC DE LA TENTATIVE D'ORGANISER UN NOUVEAU SOMMET TRIPARTITE A CAMP DAVID

Le gouvernement israélien devait se réunir à nouveau ce mercredi 28 février en séance extraordinaire pour examiner la ligne à adopter au cours des conversations que le premier ministre, M. Menahem Begin, aura avec le président Carter à Washington, à la fin de cette semaine. Le départ de M. Begin est prévu pour jeudi matin. Un communiqué officiel de la présidence du conseil a annoncé que le premier ministre avait accepté l'invitation du président Carter après une conversation téléphonique avec ce dernier. Interrogé à ce sujet, le chef de cabinet du premier ministre israélien a précisé qu'il n'avait été question, au cours de cette conversation, que d'« entretiens personnels » entre le président Carter et M. Begin. Cette précision vise, semble-t-il, à écarter l'idée d'une rencontre imminente à Washington avec le président Sadate ou le premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil.

M. Carter avait exprimé au cours de sa conférence de presse de mardi le vœu que ces deux personnalités puissent se joindre aux pourparlers.

D'autre part, l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Abba Eban, estime que M. Dayan — qui avec M. Weizman, ministre de la défense, avait été le seul membre du gouvernement à voter mardi contre la décision du cabinet de refuser l'invitation du président Carter à participer à un nouveau sommet à Camp David — devait après le désaveu de ses collègues, quitter la direction de la diplomatie israélienne.

LE CAIRE : l'Égypte semble admettre à contre-cœur que la paix est impossible

De notre correspondant

L'opinion publique égyptienne, toujours bonne fille, s'attendait une fois de plus à un prochain dénouement heureux des négociations avec Israël. Elle en voulait notamment pour preuve, d'une part, les déclarations de M. Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine, sur une « *signature imminente du traité israélo-égyptien* », d'autre part, la brusque annulation pour des « *motifs politiques* » du voyage à Washington de l'émir Fahd, prince héritier saoudien.

L'état d'esprit des dirigeants égyptiens était, dans le même temps, plus difficile à discerner. M. Moustapha Khalil, président du conseil et chef de la délégation égyptienne à Washington, n'avait tenu à Londres, le lundi 26 février, que des propos optimistes, notait-on. M. Khalil était allé jusqu'à avancer : « *Nous sommes parvenus à un projet d'accord après de longues négociations.* »

L'attitude du président Sadate paraissait plus énigmatique. Poursuivant comme si de rien n'était l'une de ses habituelles tournées triomphales en province, il avait, à la fin du week-end dernier, fait part de son intention de ne pas se rendre aux Etats-Unis et d'y envoyer M. Khalil dialoguer avec le chef du gouvernement israélien. Pourquoi cette décision qui ne pouvait manquer de mécontenter à la fois Américains et Israéliens, le président du conseil n'ayant pas, dans le système égyptien, une réelle importance politique ? C'est, disait-on dans la capitale égyptienne, que le raïs se réserve de mettre seulement le point final aux pourparlers.

Le poids de l'Iran

Le refus de M. Begin de répondre à l'invitation de M. Carter, du moins pour participer à des conversations tripartites, a fait ici l'effet d'un révélateur, dissipant une fois de plus les espoirs de paix de l'opinion égyptienne. Un climat tissé d'incertitudes et de craintes s'est aussitôt recréé dans la rue, dans les milieux politiques, dans les chancelleries. Certains cercles diplomatiques arabes, se référant aux récentes accusations israéliennes au sujet d'un « nouveau durcissement » des positions égyptiennes, se demandent dans quelle mesure Le Caire ne cherche pas actuellement un moyen « honorable » pour mettre un terme à d'« impossibles pourparlers » et réintégrer le giron arabe.

Accrochés tout l'automne dernier à leur idée d'obtenir un lien chronologique entre l'évacuation du Sinaï et l'établissement d'une administration autonome dans les territoires palestiniens, les Egyptiens ont, il est vrai, donné la priorité, au cours de l'hiver, à la modification des articles 4 et 6 du projet de traité, relatifs aux mesures de sécurité mutuelles au Sinaï et à la place de l'éventuel accord avec Israël par rapport aux engagements antérieurs du Caire. Mais il est tout aussi vrai que les négociateurs égyptiens n'ont jamais avalisé officiellement les deux fameux articles.

Les raisons des changements de l'attitude du Caire, si ceux-ci sont réels, doivent plutôt être recherchées dans le bouleversement iranien. Certes, le successeur de Nasser a voué sa vie et sa carrière à la réalisation d'une paix définitive avec Israël, mais comment ne serait-il pas amené à réfléchir sur le poids nouveau que l'appui iranien apporte aux Arabes dans le triple domaine politique, économique et militaire. Le chef de la principale branche des Frères musulmans, M. Omar Telemsani, admirateur passionné de la « *révolution islamique* », vient de lancer au Caire un nouvel appel à la guerre sainte contre l'Etat juif, encore plus vibrant que celui qu'il avait rendu public au lendemain des accords de Camp David. L'Egypte officielle, longtemps sarcastique à l'égard de l'ayatollah Khomeiny, lui a découvert, ces jours derniers, toutes sortes de qualités.

Le durcissement bien réel, lui de Ryad ne laisse pas, d'autre part, d'inquiéter Le Caire, qui a longtemps cru qu'il pourrait peu à peu se concilier les émirs saoudiens. Or il n'en est rien, et les responsables égyptiens s'inquiètent de plus en plus des multiples conséquences que pourrait avoir pour leur pays un environnement arabe glissant vers l'hostilité. Les choses ont évolué si vite depuis le début de l'année que l'on en est à se rendre compte au Caire qu'il va devenir impossible au Proche-Orient d'être en même temps le fidèle exécuteur des plans américains de paix et le bénéficiaire du soutien des régimes arabes modérés.

Il est certain également que le gouvernement égyptien n'a pas pu ne pas être sensible aux vives réactions de nombre de ses administrés apprenant, à travers les déclarations du raïs ou l'annonce de l'envoi de missions militaires égyptiennes au Zaïre et en Oman, que leur pays allait peut-être devenir, selon l'expression d'un étudiant cairote, la « *caserne du monde arabe* ».

« *Nous sommes pour la paix avec Israël, mais à condition que, après cette paix, l'Egypte se consacre à ses propres affaires et qu'elle n'aille pas se lancer dans de nouvelles expéditions à l'extérieur* », nous ont dit plusieurs Egyptiens, faisant allusion à la désastreuse participation de leur armée, sous Nasser, à la guerre du Yémen, au cours de laquelle périrent quelque cinquante mille Egyptiens. Incertaine plus que jamais quant à ses lendemains, l'Egypte en est, de plus, à agiter les pires souvenirs de son passé récent.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

JÉRUSALEM : les exigences égyptiennes « annulent le sens » du traité de paix

De notre correspondant

Jérusalem. — D'abord « *non* », puis « *mais* »... « *Nous n'irons pas à Washington à vos conditions — ni à celles de Sadate, mais aux nôtres.* » C'est ainsi que l'on peut traduire la réponse en deux temps faite mardi par Israël à l'invitation pressante lancée deux jours plus tôt par le président Carter. M. Begin et son gouvernement ont mené en une journée une double opération tactique dans la petite guerre diplomatique triangulaire que Washington, Jérusalem et le Caire se livraient depuis dimanche.

Dans cet imbroglio apparemment dérisoire, où l'on semble avoir oublié l'objet même de la discussion (les termes d'un traité entre Israël et l'Egypte), chacun a donné l'impression de vouloir jouer au plus fin en cherchant à mettre les deux autres dans l'embarras. A ce jeu, le président Sadate avait été le premier à définir sa position en déclarant à l'avance qu'il ne voyait pas la nécessité de se rendre à un sommet. Pour sauver son initiative, le chef de la Maison Blanche avait alors placé M. Begin dans la quasi-obligation de se joindre aux conversations de Camp David. Le premier ministre a voulu éviter ce qu'il estimait être un piège : il a rejeté l'invitation et décidé d'aller à Washington de son plein gré en écartant par la même occasion l'Egypte d'un sommet transformé en tête à tête avec le président américain. C'est du moins de cette manière que l'on interprète une situation quelque peu confuse dans les milieux politiques de Jérusalem.

La « position encore plus excessive » du Caire

Pour les membres du gouvernement israélien, qui pour la plupart ont fait connaître leurs réticences dès dimanche, c'était une question de prestige. Le président Sadate absent, M. Begin ne pouvait accepter d'être placé au même rang que M. Mustapha Khalil qui, bien que premier ministre, est considéré, à Jérusalem, comme un simple subalterne du chef de l'Etat égyptien. De nombreux ministres craignaient que M. Begin ne se trouve ainsi exposé aux « *pressions américaines* » car, selon les dirigeants israéliens, il aurait été inévitablement désigné comme le responsable de l'éventuel échec des pourparlers — un échec qui à Jérusalem paraissait prévisible. En allant aux Etats-Unis, jeudi, M. Begin donne le change. Il semble faire preuve de bonne volonté même s'il n'accepte pas de rencontrer le premier ministre égyptien. De cette manière, son refus est atténué. Il ne rejette pas toute possibilité de discussion et il espère que grâce à cette attitude il ne sera pas une nouvelle fois taxé d'intransigeance.

Le ton du communiqué lu par M. Begin à la fin du conseil des ministres de mardi est très ferme, mais il ne vise directement que l'Egypte. Le gouvernement israélien constate qu'« *aucun progrès* » n'a été fait au cours des conversations de Camp David, la semaine dernière. « *Au contraire, une position encore plus excessive a été présentée par la délégation égyptienne* », souligne le communiqué qui précise : « *En plus des précédentes propositions qui étaient déjà inacceptables pour Israël, de nouvelles propositions ont été soumises qui sont incompatibles avec les accords de Camp David du 17 décembre 1978, et qui annulent en fait le sens du traité de paix entre les deux pays.* » De telles affirmations laissent à penser que la discussion ne pourra pas reprendre utilement à brève échéance. « *Dans ces conditions*, conclut le communiqué, *le cabinet a décidé que le premier ministre n'était pas en mesure de participer à la rencontre proposée par M. Carter.* »

Cependant, le texte du gouvernement israélien ne comporte aucune attaque contre les Etats-Unis, comme ce fut le cas en décembre dernier quand la « *partialité* » des Américains fut clairement dénoncée. Mieux, quelques heures avant l'annonce du prochain voyage de M. Begin, le gouvernement israélien protestait déjà de ses bonnes intentions en déclarant que le premier ministre « *était prêt à se rendre aux Etats-Unis pour y rencontrer le président, afin de s'entretenir des questions relatives au processus de paix, des problèmes de la région, dans le contexte des derniers événements, ce qui a trait aux relations bilatérales entre les Etats-Unis et Israël* ».

Le premier ministre israélien veut tirer un certain nombre de questions au clair avant d'aller plus loin dans la négociation d'un traité de paix, au moment où Washington cherche à reprendre le contrôle de la situation au Proche-Orient après la révolution en Iran. Les Israéliens n'ignorent pas que les Américains voient dans ce traité un moyen de « *restabiliser* » la région et d'y réaffirmer autant que possible leur influence. M. Begin estime alors qu'il est en droit de savoir exactement ce qu'il obtiendra s'il accepte de signer un document auquel la Maison Blanche tient tant. N'ayant jamais perdu une occasion, depuis la chute du régime impérial en Iran, de rappeler qu'Israël est « *le plus sûr défenseur du monde libre* », le premier ministre entend aussi faire valoir ses exigences.

FRANCIS CORNU.

WASHINGTON : la visite de M. Begin permet de réparer tant bien que mal la bévue de M. Carter

De notre correspondant

Washington. — Encore un pas de clerc provisoirement « *rattrapé* » à la dernière minute, tel est le commentaire le plus fréquemment entendu ici après la décision du cabinet israélien de refuser la tenue d'un sommet à trois à Camp David et l'annonce, faite le même jour par M. Carter au cours d'une conférence de presse, de l'arrivée, jeudi soir, à Washington de M. Begin. Les apparences sont sauves, puisque le premier ministre israélien répond tout de même, sous une autre forme, à l'invitation du président. Mais cette consolation n'annule pas ce que le sénateur Jackson a appelé l'« *erreur fondamentale* » commise dimanche, lorsque M. Carter a fait savoir qu'un sommet allait être organisé avec M. Begin, mais sans M. Sadate. Si la Maison Blanche s'en était tenue à ce qui a été annoncé mardi, les critiques auraient été beaucoup moins vives, puisqu'une rencontre Carter-Begin serait alors passée pour un effort original en vue de débloquer la situation...

Cela dit, les entretiens américano-israéliens de la fin de la semaine — qui ont conduit M. Carter à annuler un voyage prévu à Los Angeles — s'annoncent plus difficiles que jamais. Le président américain a, en effet, contredit directement le chef du gouvernement israélien en affirmant que « *quelques progrès* » avaient été accomplis entre les ministres des affaires étrangères la semaine dernière : « *Je ne partage pas l'opinion*, a dit M. Carter, *que les propositions que nous avons présentées étaient contraires aux accords de septembre à Camp David ou qu'elles rendraient sans signification un traité de paix égypto-israélien.* »

Ces propositions, croit-on savoir, ont été formulées dimanche, peu avant la suspension des pourparlers, et elles auraient mis en cause, aux yeux des Israéliens, l'accord de principe donné officieusement par Jérusalem, vendredi, à la participation de M. Begin aux discussions ultérieures. C'est un peu pour forcer la main du premier ministre israélien que M. Carter aurait annoncé son plan à l'avance. Mais il l'a fait dans de mauvaises conditions, ajoutant au différend sur le fond la difficulté supplémentaire d'un « *sommet à deux et demi* », sans le principal responsable égyptien.

On espère ici que ce faux pas n'aura causé qu'un contretemps. M. Carter a émis l'avis que sa « *franche discussion* » avec M. Begin « *conduira à une reprise rapide des négociations directes* » et il s'est réservé la possibilité de « *demander à M. Khalil ou au président Sadate de se joindre plus tard aux discussions* ».

Toutefois, il lui faudra d'abord convaincre son hôte israélien que les Etats-Unis ne sont pas alignés sur la position égyptienne, elle-même très ferme sur la question du lien à établir entre le traité de paix et la situation des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza. Or Washington aurait maintenu dans sa dernière proposition l'idée d'un délai d'un an entre la signature du traité et les élections dans les territoires occupés. De même, les Etats-Unis n'ont pas objecté dans le passé — et il semble en être de même aujourd'hui — au désir de l'Egypte de retarder l'échange d'ambassadeurs avec Israël selon les progrès constatés sur la question palestinienne. De toute façon, M. Carter considère ses divergences avec Israël sur ces questions, comme il l'a dit mardi soir devant une conférence des gouverneurs d'Etat, comme « *absolument insignifiantes* ».

Evoquant son projet d'accroître l'aide militaire aux pays arabes et les difficultés que ce plan semble avoir causées dans ses relations avec Ryad, le président a démenti une information publiée le matin même par le *New-York Times*, selon laquelle l'Arabie Saoudite aurait « *refusé* » d'installer sur son territoire une base militaire américaine. M. Carter dit qu'aucune proposition de ce genre n'avait été faite.

MICHEL TATU.



(Dessin de KONK.)

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● UN NOUVEAU CAS D'ESPIONNAGE pour le compte de la R.D.A. a été révélé par le service de presse du parquet. Il s'agit de M. Reinhard Neugebauer, cinquante-huit ans, ancien gérant de la section berlinoise du Club de camping de R.F.A., arrêté le 20 janvier dernier. Placé sous mandat d'arrêt le lendemain, il a avoué avoir travaillé depuis 1964 pour le ministère est-allemand de la sécurité d'Etat. — (A.F.P.)

Chili

● SIX POLICIERS ont été interrogés, le mardi 27 février, par le juge chargé de l'enquête sur découverte, en décembre dernier, de vingt-six cadavres dans une mine abandonnée à 60 kilomètres au sud de Santiago, apprend-on dans la capitale chilienne. Cinq des cadavres découverts dans le four d'une mine abandonnée ont été identifiés le 16 février par une paysanne, Mme Olga Maureira, comme étant ceux de son mari et de ses quatre fils, arrêtés le 7 octobre 1973 par la police militaire, quatre semaines après le coup d'Etat militaire. Le juge qui a interrogé le capitaine des carabiniers Lautaro Castro et ses cinq subordonnés, a révélé au journal *la Segunda* que le capitaine « *avait déjà été interrogé au cours de plusieurs procès pour disparition de personnes* ». Le père et les quatre fils Maureira figurent sur la liste des six cents cinquante disparus que le cardinal chilien Raul Silva Henriquez avait remise, l'an dernier, aux autorités civiles pour qu'elles ouvrent une enquête. — (A.F.P.)

Guatemala

● L'INTERNATIONALE SOCIALISTE a invité le 26 février le gouvernement guatémaltèque à ouvrir une enquête sur l'assassinat, le mois dernier, de M. Alberto Fuentes Mohr. Celui-ci avait été ministre des affaires étrangères du Guatemala de 1966 à 1970 dans le gouvernement du président Julio Mendez. Il fut candidat à la vice-présidence lors de l'élection présidentielle de 1974. M. Fuentes a été tué dans la ville de Guatemala, le 25 janvier, la veille du jour où sa formation, le parti démocrate socialiste, allait être légalisée. La déclaration est signée notamment par MM. François Mitterrand, Mario Soares et Felipe Gonzalez.

Mali

● LE PROCES, A TOMBOUCTOU, devant la Cour de sûreté de l'Etat, des trois anciens membres du Comité de libération nationale, accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat, de détournement de deniers publics et de corruption (*le Monde* du 28 février), a été renvoyé à une date ultérieure. — (Reuter.)

Pays-Bas

PAYS-BAS mbm bmb mb mb m

● LE PARQUET DE MAASTRICHT a ouvert une enquête sur les activités passées de Jan Koldijk, ancien médecin des SS, établi aux Pays-Bas depuis 1951, annonce un communiqué de M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juive à Vienne. M. Wiesenthal a porté plainte contre le docteur Koldijk, qui est soupçonné d'avoir assassiné en 1944 un médecin de Morsbach (Westphalie), le docteur Wilhelm Knipping, connu pour ses opinions antinazies. Un infirmier, témoin du meurtre, qui avait déposé en faveur du docteur Koldijk au cours de deux procès antérieurs, est revenu sur ses déclarations, « *probablement sous l'effet du film « Holocauste »* », estime le communiqué. — (A.F.P.)

Suède

● LES QUATRE PIRATES DE L'AIR qui ont détourné, dans des circonstances étranges, le mardi 27 février, un appareil de l'Aeroflot sur la ligne Oslo-Moscou en l'obligeant à atterrir à Stockholm, lieu d'escale normal, appartiennent, selon leurs dires, à une secte religieuse contemplative indienne, contemplative indienne, Anandamarga. La police interroge le Suédois, l'Indien, l'Allemand de l'Ouest et la Brésilienne pour tenter de connaître le mobile de leur acte. Le Tupolev-154 a gagné Moscou dès mardi soir avec ses vingt passagers et ses dix membres d'équipage. — (A.F.P.)



PROCHE-ORIENT

La crise iranienne rend Israël plus dépendant encore des États-Unis

Les exportations de pétrole reprendront le 5 mars, a annoncé le président de la Compagnie iranienne des pétroles, M. Nazih, le 27 février. Cette date est l'anniversaire de la mort de Mossadegh, l'ancien premier ministre qui nationalisa le pétrole d'Iran en 1952.

D'autre part, l'Irak s'est déclaré opposé aux relèvements des prix effectués par plusieurs pays de l'OPEP. M. Abdul Karim, le ministre du pétrole de ce pays, vient de préciser qu'il ne fallait pas profiter d'une « situation exceptionnelle » pour infliger « un relèvement exceptionnel » qui n'est pas amené à durer. L'Irak a cependant réaffirmé son opposition à tout gel des prix lorque la situation sur le marché est normale.

En Israël, la crise iranienne, en obligeant à renchérir les prix des produits pétroliers, risque d'accélérer l'inflation.

Jérusalem. — La décision prise par le gouvernement israélien d'augmenter très fortement et soudainement les prix des carburants soulève une vague de protestations à la mesure de cette nouvelle hausse : 32 % en moyenne pour l'ensemble des produits pétroliers, et près de 40 % pour le litre de super. La précédente augmentation datait d'il y a moins de quatre mois (entre 18 et 25 %). Pour la première fois depuis longtemps, la centrale syndicale Histadrout et le patronat se joignent dans une même dénonciation de la politique gouvernementale : la décision est trop brutale. Cette dernière hausse va provoquer une réaction en chaîne sur l'ensemble des prix. On prévoit déjà un accroissement de 24 % du prix de l'électricité, de 15 à 20 % de celui de l'eau, et les tarifs des transports en commun subiront une progression comparable. La plupart des économistes estiment que l'inflation, qui atteignait un taux annuel de plus de 48 % à la fin de 1978, va encore s'aggraver cette année, en dépit des prévisions rassurantes du ministre des finances à ce sujet.

Ces augmentations paraissent devoir alourdir considérablement le climat social en Israël, alors que le dialogue entre le gouvernement et les syndicats sur les mesures à prendre pour tenter de réduire l'inflation viennent d'être interrompues. La Histadrout a annoncé, le 26 février, son intention de déclencher bientôt une grève générale de vingt-quatre heures. Le plan anti-inflation présenté récemment par le ministre des finances, M. Simha Erlich, subit les plus vives critiques jusqu'au sein même du gouvernement. D'autant plus que M. Erlich a déclaré son intention d'accorder un moratoire aux fraudeurs du fisc. Cette décision de « *blanchir l'argent noir* » est presque unanimement jugée immorale dans ce pays, où l'impôt — systématiquement prélevé à la source chez les salariés — est l'un des plus forts au monde.

De notre correspondant

Les effets de la très forte augmentation des prix des carburants a souligné la grande fragilité de l'économie d'Israël, et surtout l'état de dépendance dans lequel se trouve ce pays en matière de ressources énergétiques. Ces dernières hausses sont la conséquence directe de l'arrêt — désormais définitif — des fournitures de pétrole iranien. Soixante-dix pour cent environ du pétrole consommé en Israël provenait d'Iran avant la chute du chah. Par ailleurs, si le traité de paix avec l'Egypte est signé, Israël devra restituer les puits de pétrole du Sud-Sinaï, qui lui assurent actuellement environ 20 % de ses besoins. Aujourd'hui, Israël est contraint de s'approvisionner dans les « *pays occidentaux* » — le Mexique et la Norvège seraient au nombre des nouveaux fournisseurs, — beaucoup plus éloignés et à des prix beaucoup plus élevés.

Tension du climat social

Le gouvernement vient de préparer un plan draconien d'économies d'énergie qui prévoit notamment la limitation de la vitesse sur les routes à 80 kilomètres-heure, voire l'arrêt du trafic automobile un jour par semaine, la diminution de l'éclairage public et le rétablissement de l'heure d'été, etc... Ce plan devrait permettre de réduire de 8 à 10 % la consommation de pétrole, mais cela ne suffira pas.

Certes les Israéliens disposent de stocks très importants (prévus pour les cas de conflit). Les Etats-Unis se sont engagés à garantir leur approvisionnement, quoi qu'il arrive. Mais il s'agit là encore de dépendance, et ce mot prend une signification politique très grave pour Jérusalem, qui reçoit déjà chaque année de Washington une aide économique et militaire considérable. Ressentie depuis longtemps dans un pays où le terme « *pression américaine* » fait figure d'épouvantail, cette subordination s'accroît de nouveau à présent et elle risque de peser de plus en plus lourd sur la liberté de manœuvre de M. Begin dans les négociations de paix menées sous l'égide de M. Carter. — F. C.

● *Le gouvernement japonais est prêt à accroître son aide financière au gouvernement iranien* pour achever la construction du complexe pétrochimique de Bandar-Shapour (sud de l'Iran), a déclaré mardi 27 février le ministre des affaires étrangères japonais, M. Sunao Sonoda. Selon M. Sonoda, le gouvernement iranien souhaite que la construction du complexe, commencée en 1976 par la NIOC (Compagnie iranienne des pétroles) et le groupe japonais Mitsui, et actuellement achevée à 80 %, soit terminée le plus vite possible. — *(A.F.P.)*

Selon le journal iranien « Kayhan »

UN OFFICIER DE GENDARMERIE A ÉTÉ EXÉCUTÉ

Le lieutenant de gendarmerie Kholan Ali Elyasi a été passé par les armes mardi 27 février, pour avoir donné récemment l'ordre à ses troupes d'ouvrir le feu sur des manifestants hostiles à l'ancien régime, entraînant la mort de trois personnes, a révélé le journal iranien *Kayhan*. Les six membres du tribunal révolutionnaire islamique de Khonsar, ville située à 320 kilomètres de Téhéran, l'avaient condamné la veille à la peine capitale pour assassinat et collaboration avec la SAVAK. C'est un « *groupe spécial de moudjahidin* » (guérilleros islamiques) qui a procédé à l'exécution, la onzième depuis l'avènement du nouveau régime.

Par ailleurs, l'armée de l'air iranienne a été dotée, mardi, de son quatrième commandant en deux semaines. La radio a annoncé que le général Asghar Imayan a remplacé le général Chapour Azarbarzin, qui avait pris ses fonctions le 16 février. La raison de ce nouveau changement n'a pas été précisée. Les précédents titulaires s'étaient vu reprocher par la troupe leur rôle dans l'armée de l'air impériale.

Par ailleurs, le gouvernement révolutionnaire, qui avait déjà interdit aux hommes adultes de quitter le pays, vient d'étendre cette interdiction aux femmes de plus de dix-huit ans. Cette mesure vise à empêcher la fuite d'anciens collaborateurs du chah ou d'Iraniens qui ont transféré d'importantes sommes à l'étranger. — *(A.P.)*

● *Nomination à l'ONU.* — L'ambassadeur péruvien Javier Perez de Cuellar a été nommé, mardi 27 février, par M. Kurt Waldheim au poste de sous-secrétaire général de l'ONU pour les questions politiques spéciales. Ce poste était occupé jusqu'à l'année dernière par le diplomate argentin Roberto Guyer. M. Perez de Cuellar, cinquante-neuf ans, ambassadeur du Pérou au Venezuela, a représenté son pays à l'ONU de 1971 à 1975. Il avait été désigné en octobre 1975 par le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, comme son représentant spécial pour Chypre et avait exercé ces fonctions jusqu'à décembre 1977. — *(A.F.P.)*

LE CONFLIT ENTRE LES DEUX YÉMENS

L'Arabie Saoudite invite à la réconciliation et rappelle ses permissionnaires

Le ministre saoudien de l'aviation et de la défense a lancé, un appel, mercredi 28 février, à « *tous les officiers, sous-officiers, et soldats permissionnaires, pour qu'ils regagnent leurs unités immédiatment, en raison de la situation actuelle* ». L'appel, rendu public à l'issue d'une session extraordinaire du cabinet saoudien, ne fournit aucun détail supplémentaire sur les motifs de cette mesure, qui, selon les milieux politiques de la capitale saoudienne, cités par l'agence U.P.I., serait liée au conflit frontalier opposant depuis cinq jours les deux Yemens. Mardi, l'Arabie Saoudite, intervenant pour la première fois depuis le début des hostilités entre les forces de Sanaa et d'Aden, avait invité les deux pays à « *arrêter immédiatement les combats, à retirer leurs forces vers leur frontière respective, et à cesser de soutenir les « rebelles » dans dans les deux camps* ».

Le communiqué saoudien, qui paraît renvoyer dos à dos les deux régimes, souligne l'« *extrême inquiétude* » de Ryad à l'égard du conflit. « *Le gouvernement saoudien*, assure ce texte, *considère que les événements dans cette région portent atteinte à sa propre sécurité et à sa stabilité, ainsi qu'à celle des autres pays de la péninsule. Une telle situation fait craindre une extension de ce conflit à tout le monde arabe, ce qui provoquerait une situation incontrôlable.* »

Tel est également le souci de la plupart des pays arabes, qui multiplient les appels à un règlement négocié. Seul le Soudan a pris, jusqu'à présent, nettement partie pour le Yemen du Nord, condamnant violemment les « *marxistes athées d'Aden, opposés à l'islam* ». — *(U.P.I., A.F.P., Reuter.)*

ASIE

LA GUERRE SINO-VIETNAMIENNE

Le Conseil de sécurité des Nations unies n'a pas pu se mettre d'accord, mardi 27 février, sur un projet de résolution sur la situation en Indochine, et s'est ajourné jusqu'à mercredi soir. Au cours de la réunion, le délégué américain, M. Young, est intervenu pour déclarer qu'il était « entièrement faux » de prétendre que M. Deng Xiaoping avait obtenu de Washington lors de sa récente visite officielle, un « consentement sinon un encouragement » à l'attaque chinoise contre le Vietnam. La majorité du Conseil semble pencher pour une condamnation simultanée des actions du Vietnam au Cambodge et de la Chine au Vietnam, et le président en exercice, M. Abdallah Bishara, du Koweït, a fait circuler un document en ce sens, qui ne mentionne pas explicitement les parties. Ce texte propose aussi que M. Waldheim se rende dans la région.

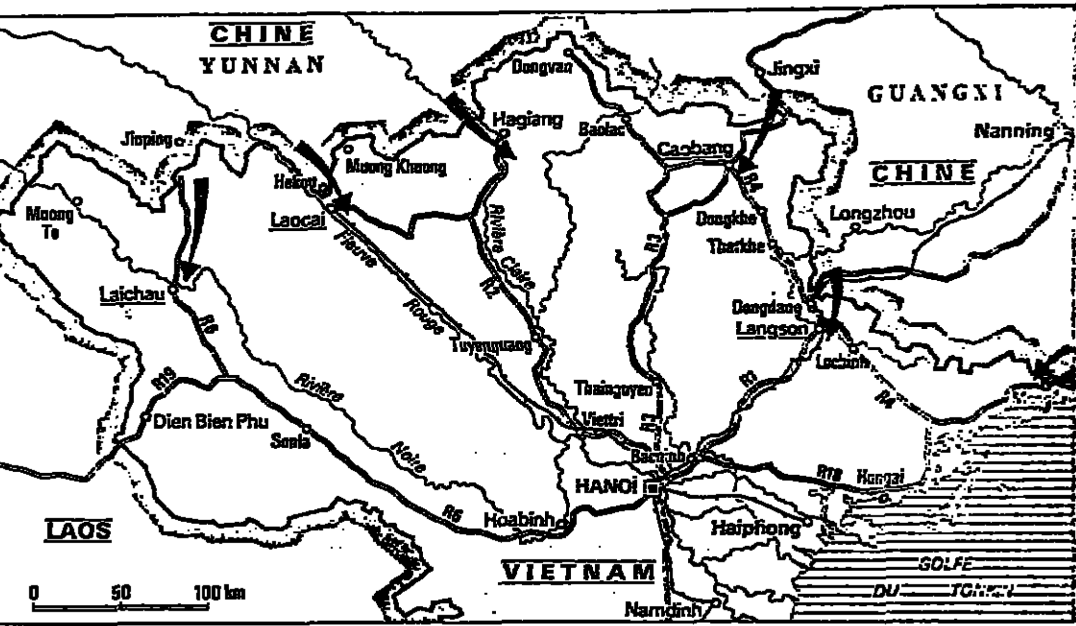
D'autre part, lors de son passage à Bangkok, le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher, s'est déclaré favorable à une

EN MENAÇANT D'ENGAGER LA 308e DIVISION

Hanoï laisse prévoir l'ouverture d'une phase nouvelle dans le conflit

Hongkong. — En dépit des ouvertures faites sur le front diplomatique par les Chinois et de la pression de certains pays pour un retrait simultané des forces vietnamiennes du Cambodge et chinoises du Vietnam, les combats, après douze jours, ne semblent pas diminuer d'intensité. Au contraire, Hanoï menace, depuis mardi 27 février, de faire intervenir dans la bataille sa fameuse 308e division, la force d'élite vietnamienne qui a participé à tous les combats et à toutes ses victoires depuis Dien-Bien-Phu. D'autre part, alors que la région paraît de plus en plus inquiète de l'extension du conflit, on signale à nouveau des mouvements d'unités des marines soviétique et américaine entre la mer du Japon et le golfe du Tonkin.

De nos envoyés spéciaux



Sur le terrain, au cours des dernières vingt-quatre heures, selon des informations en provenance d'Hanoï et des capitales du Sud-Est asiatique, les principaux théâtres d'affrontements restent situés autour des villes de Laocai au nord-ouest et de Langson à l'est, positions stratégiques qui avaient été occupées la semaine dernière par les Chinois (*le Monde* du 24 février). Les troupes vietnamiennes, qui se sont repliées sur les hauteurs au nord-ouest de Langson, défendent cette zone qui verrouille l'une des voies d'accès vers la capitale située à 135 kilomètres.

Radio-Hanoï a indiqué, d'autre part, que « *de violents combats* » se poursuivent autour de la capitale provinciale de Laocai. La radio affirme que huit cents Chinois ont été tués, lundi, à Camdong, à 10 kilomètres au sud de Laocai dans la vallée du fleuve Rouge. Il semble donc que, contrairement aux extrapolations faites à partir d'un reportage du correspondant du quotidien japonais *Asahi*, les forces chinoises ne menacent pas la ville et l'aéroport militaire de Yenbay à 100 kilomètres au sud (*le Monde* du 28 février). Selon *Akahata (le Drapeau rouge)*, organe du P.C. nippon, les Vietnamiens opposeraient une vive résistance aux Chinois qui tentent de s'emparer de la ville frontière de Mongcai, près du golfe du Tonkin.

Les deux adversaires utilisent largement l'artillerie lourde. Mais le choc frontal entre les grandes unités ne semble pas avoir encore commencé. Pas plus les belligérants que les observateurs étrangers sur le terrain ne font état d'affrontements aériens ni d'utilisation de missiles.

Selon l'agence de presse japonaise Kyodo, citant des documents officiels chinois, plus d'un millier de Vietnamiens auraient été faits prisonniers et conduits en Chine et « *sept mille autres soldats ont été mis hors de combat le long de la frontière de la province de Guangxi* ».

Pour leur part, les Soviétiques accroissent chaque jour leurs livraisons d'armes et de matériel de guerre à Hanoï.

On indique de source diplomatique à Hongkong que les avions cargos soviétiques et bulgares, utilisés pour ces opérations, ont été autorisés par le gouvernement indien à se ravitailler à Calcutta. Sans qu'il soit possible d'établir une corrélation, on note que le sous-secrétaire d'Etat américain chargé des questions d'Asie du Sud-Est, M. Warren Christopher, a quitté Hongkong, mardi 27 février, pour New-Delhi. La préoccupation exprimée par M. Carter à Washington et M. Blumenthal à Pékin est perceptible ici chez les diplomates américains, qui observent maintenant un mutisme total à l'égard des journalistes pour tout ce qui concerne les détails des opérations militaires.

Cette inquiétude est apparemment confirmée par le départ, ce mercredi 28 février, de trois unités de la marine américaine qui se trouvaient à Hongkong depuis une semaine et par le mouvement en mer de Chine du Sud des porte-avions *Midway* et *Constallation*, qui ont quitté leur base aux Philippines. On affirme cependant, de source américaine, qu'il ne s'agit que d'opérations de routine, sans relation avec les événements actuels.

Selon l'agence de défense japonaise, trois gros bâtiments soviétiques ont passé, le 26 février, le détroit de Tsugaru au nord du Japon venant du Pacifique. D'autre part, le croiseur-amiral *Segavin*, escorté par un destroyer et un navire de ravitaillement, se trouve en mer de Chine orientale. Le *Segavin*, qui est armé de missiles, a été repéré et photographié, lundi, par un avion du quotidien japonais *Asahi*, le long des côtes Chinoises au sud de Shanghaï. Les unités soviétiques sont surveillées de près, selon ce même journal, par une unité américaine. Il faut ajouter à la flotille soviétique croisant près des côtes chinoises au sud de tés qui se trouvent dans le golfe du Tonkin et deux péniches de débarquement qui, apparemment, ne transportent pas de troupes.

Alors que M. Sonoda, ministre des affaires étrangères japonais, a déclaré, mardi, que le Japon n'avait pas l'intention de jouer un rôle médiateur dans ce conflit, on note à Tokyo de fortes pressions de la part du « lobby prosoviétique » pour que le gouvernement adopte une position encore plus tranchée à l'égard de la Chine.

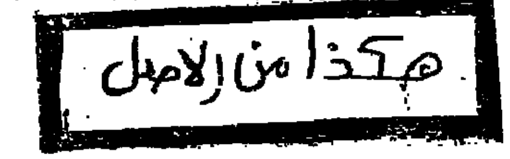
PHILIPPE PONS.
et R.-P. PARINGAUX.

LE RETOUR A LA GUÉRILLA

La guérilla a refait son apparition sur le front sino-vietnamien. Arme de prédilection des révolutionnaires vietnamiens au Sud, elle est aujourd'hui pratiquée par les deux camps. Ainsi, écrit l'envoyé spécial de l'A.F.P., « sur le front de Caobang, certains observateurs ont pu noter pour la première fois l'apparition de commandos vietnamiens du type « Bigeard ». Vêtus de tenues léopard — ce qui contraste avec l'uniforme kaki stéréotypé de tout ce qui représente une force de l'ordre au Vietnam, — un long poignard le long de la jambe, pistolet mitrailleur au côté, roquettes antichars sur la poitrine, ils partent sur des chemins de montagne pour, semble-t-il, des missions d'interception et d'observation ».

Face aux « bodois » de l'armée du général Van Tien Dung, les Chinois ont, eux aussi, recours à la guerre populaire. L'envoyé spécial de « l'Humanité » écrivait mardi 27 février, que « des groupes [chinois] bien armés, de dix à quinze hommes » se sont infiltrés au Vietnam « par les innombrables sentiers de montagne », guidés par des « Hoas », Chinois du Vietnam ayant fui en Chine l'an dernier. Il ajoutait : « C'est sans doute la première fois que les Vietnamiens se trouvent, sur leurs routes, menacés par des groupes de guérilla infiltrés dans les collines. Situation inverse de celle qu'ils ont vécue pendant trente ans de résistance aux envahisseurs. »

Les derniers à avoir organisé des maquis sur les arrières des « Viets » étaient les Français du corps expéditionnaire en Indochine. Les ultimes guérilleros avaient cessé leurs opérations vers 1956.



ASIE

ET SES RÉPERCUSSIONS

conférence internationale sur l'Indochine. Washington, a-t-il dit, « espère que l'ONU trouvera un moyen efficace de mettre fin à l'attaque de la Chine contre le Vietnam et à celle du Vietnam contre le Cambodge ». Un de ces moyens serait que M. Waldheim conduise une mission qui pourrait déboucher sur une conférence internationale consacrée à l'ensemble de la question indochinoise ou plus spécifiquement au Cambodge.

Le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh a diffusé mercredi un commentaire attaquant violemment la Thaïlande, à laquelle il reproche de favoriser un rapprochement entre les Khmers rouges et des groupes nationalistes anticommunistes Khmers serei. Selon l'agence officielle S.P.K., des Khmers serei pénètrent profondément en territoire cambodgien, notamment dans la province septentrionale de Preah-Vihear, et y fomentent des troubles. L'agence accuse aussi Bangkok d'aider les Khmers rouges à se ravitailler. A ce propos, le quotidien malaisien « The Star », citant des sources thaïlandaises, a annoncé mercredi que des navires chinois avaient débarqué d'importantes quantités d'armes dans le golfe du Siam.

Enfin, selon nos correspondants, deux nouveaux pays ont pris position sur le conflit sino-vietnamien. Le ministre finlandais des affaires étrangères, M. Vayrynen, a déclaré lundi qu'il était nécessaire, « vu la gravité de la situation, que la Chine mette fin immédiatement à son agression et qu'elle retire ses troupes sur son propre territoire ». En Australie, le chef de la diplomatie de Canberra, M. Peacock, a affirmé que la chute du Cambodge, due à « une attaque par un client de l'U.R.S.S. d'un client de la Chine », était à l'origine de l'actuelle escalade, l'action chinoise au Vietnam n'étant qu'une « conséquence ».

DURCISSEMENT DES MISES EN GARDE DE MOSCOU A PÉKIN

« Si l'agresseur ne se retire pas immédiatement la flamme de la guerre s'étendra »

écrit la « Pravda »

De notre correspondant

Moscou. — Au lendemain du jour où M. Brejnev a remis l'ordre de Lénine, la plus haute distinction soviétique, à M. Raul Castro, ministre cubain des forces armées, la *Pravda* publie, ce mercredi 28 février, un violent article contre l'« *agression chinoise* », signé I. Alexandrov, pseudonyme collectif qui désigne généralement le comité central du P.C. soviétique. Le rapprochement n'est pas fortuit. M. Brejnev, qui se reposait depuis la fin du mois de janvier sur les bords de la mer Noire, vient de rentrer à Moscou, où il prendra la parole vendredi devant les électeurs de sa circonscription. En décorant lui-même M. Raul Castro, il marque l'importance particulière des relations entre l'U.R.S.S. et Cuba, à un moment où Moscou souhaite resserrer les rangs de la communauté socialiste.

Le retour de M. Brejnev prélude-t-il à un infléchissement de l'attitude soviétique dans le conflit sino-vietnamien ? L'article de I. Alexandrov ne permet pas de répondre à cette question. Si l'avertissement qu'il profère à l'endroit de la Chine est plus net que dans la déclaration du gouvernement soviétique du 18 février, les formules sont suffisamment balancées pour qu'il soit impossible de savoir si l'U.R.S.S. ripostera, et comment, à l'invasion du Vietnam. La *Pravda* rappelle que « *l'U.R.S.S. remplira ses engagements* » et que « *la communauté socialiste soutient fermement et inconditionnellement le Vietnam* », mais elle indique que le peuple vietnamien, qui a déjà lutté pour sa liberté et son indépendance, « *saura les défendre cette fois-ci également* ». « *Il faut qu'une chose soit claire,* poursuit Alexandrov, *si un terme n'est pas mis à l'agression de Pékin contre le Vietnam, si l'agresseur n'est pas obligé de se retirer IMMEDIATEMENT, la flamme de la guerre s'étendra* » ; et l'auteur de comparer la situation actuelle à celle créée par l'agression japonaise contre la Chine dans les années 30, et par l'intervention de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste dans la guerre civile espagnole. A ce moment-là aussi, il y avait des gouvernements qui espéraient attendre la fin de la « *bagarre des autres* », qui prêchaient « *la non-ingérence, la modération, la neutralité* », il y avait aussi, poursuit la *Pravda*, ceux qui « *offraient des capitaux, des matières stratégiques et des armes aux agresseurs pour ne pas les « écarter » de la communauté internationale* ».

Autre avertissement qui rappelle les menaces formulées par les commentateurs de la radio soviétique : « *Il est dans l'intérêt de tous les peuples de faire en sorte que les aventuriers de Pékin perdent pour toujours le goût des terres et des droits d'autrui.* » Il est toutefois normal que les Soviétiques haussent le ton, dans la mesure justement où ils ne semblent pas s'être départis de l'attitude prudente adoptée dès le début du conflit. La *Pravda* écrit d'ailleurs que si l'U.R.S.S. est « *fidèle à son devoir internationaliste* », elle « *défend constamment la paix dans le monde* », autrement dit, avant de riposter à l'agression chinoise, Moscou tiendra compte de ses responsabilités globales dans le maintien de la paix.

Pour le reste, l'article reprend les arguments développés depuis plusieurs jours à longueur de colonnes par la presse soviétique. Mais la polémique est très virulente : les dirigeants chinois sont assimilés à des « *bandits* » ou aux « *hitlériens* », leur politique est dans le « *style des agressions fascistes et des guerres coloniales* ».

M. Alexandrov remarque que si l'agression chinoise gagne en ampleur, c'est parce que les Vietnamiens opposent une résistance « *héroïque et efficace* » qui a empêché les Chinois de réaliser leur plan de « *blitzkrieg à la pékinoise* ». En intensifiant leurs opérations militaires dans plusieurs directions, les Chinois veulent occuper une partie du Vietnam sous prétexte que « *certains territoires appartiennent incontestablement à la Chine* » et que d'autres « *peuvent faire l'objet de négociations* ».

Quant à l'attitude des pays occidentaux, elle relève de l'amalgame entre agresseur et agressé. Passant sous silence le message que le président Carter a fait transmettre à M. Deng Xiaoping pour lui demander de retirer les troupes chinoises du Vietnam, la *Pravda* estime que « *la réaction du gouvernement des Etats-Unis ressemble à un encouragement indirect, voire à une approbation* ».

DANIEL VERNET.

L'attaque chinoise porte un coup au rapprochement entre Pékin et New-Delhi

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — Déclenchée alors que le ministre des affaires étrangères, M. Vajpayee, achevait à Canton la partie non officielle de sa visite en Chine, l'attaque chinoise au Vietnam a porté un coup au rapprochement sino-indien. Le gouvernement Desai s'est rapidement trouvé dans l'embarras au Parlement. Il avait pourtant de bonnes raisons de s'estimer satisfait du climat politique dans lequel s'était déroulée la visite ; mais il a été privé d'une partie des bénéfices qu'il pouvait en attendre sur les plans à la fois intérieur et extérieur.

L'invasion du Vietnam est venue, en effet, rappeler aux Indiens le souvenir traumatisant de l'attaque de leur territoire par les forces chinoises en 1962. Aussi, après avoir écourté son séjour en Chine, le ministre a-t-il dû faire face à son retour au tir de barrage d'une presse scandalisée par l'audace chinoise, et de pratiquement tous les milieux politiques, y compris le parti communiste marxiste (qui, il est vrai, est indépendant de Moscou et de Pékin) au pouvoir dans deux Etats de l'Union. Le ministre a eu beau déclarer devant la Chambre des députés que « *la dignité, l'indépendance et les intérêts nationaux indiens n'avaient pas souffert* », lors de sa visite, une grande partie de l'opinion ne s'explique pas que les dirigeants chinois n'aient pas indiqué à leurs interlocuteurs indiens — au cours d'entretiens jugés par ailleurs « *francs* », — qu'un conflit avec le Vietnam était imminent, comme ils l'auraient dit, selon l'*Indian Express*, quelques heures avant l'attaque, aux ambassadeurs yougoslave, roumain et nord-coréen à Pékin. Le journal conservateur affirme même qua l'Union soviétique en avait informé New-Delhi... deux semaines à l'avance.

Sur la défensive, le ministre n'est pas parvenu à convaincre les parlementaires que sa visite avait été un « *succès* » et avait notamment permis un « *dégel* » du contentieux frontalier ayant donné naissance au conflit de 1962. Le 22 février, au second jour d'un débat houleux, il a dû admettre que la Chine avait commis une « *agression* » contre le Vietnam et que son action rendait plus difficile — du moins dans l'immédiat, — la normalisation entre les deux pays. M. Vajpayee a finalement retrouvé le langage dont il usait lorsque, porte-parole dans l'opposition de la droite nationaliste, il dénonçait en termes lyriques, il y a plus de seize ans, « *l'expansionisme* » chinois. « *Nous ne sommes plus au temps des expéditions punitives et de la diplomatie de la canonnière. Ceux qui utilisent la force doivent être universellement condamnés* », a-t-il dit avant de rendre un hommage appuyé au « *vaillant peuple du Vietnam* ».

Un succès pour Moscou

L'attaque chinoise a évidemment porté de l'eau au moulin des Indiens adversaires du rapprochement avec Pékin. Outre les communistes pro-soviétiques, il s'agit de membres de la majorité gouvernementale, socialistes et modérés agrariens, comme le nouveau vice-premier ministre et ministre des finances, M. Charan Singh. Ils ont beau jeu de rappeler aujourd'hui avoir indiqué que le voyage à Pékin avait eu lieu à une époque inopportune. Pour la première fois depuis longtemps dans un pays replié sur ses affaires intérieures, une décision de politique étrangère — l'amorce d'un dialogue avec Pékin — ayant pour corollaire le manque de confiance dans les rapports avec Moscou — a de notables répercussions internes. Ces deux questions renforcent les clivages qui, au sein de la majorit du Janata, ont entraîné une crise gouvernementale dans le plus important Etat de l'Inde, l'Uttar-Pradesh.

Lundi 26 février, le président de l'Union, M. Reddy, a réclamé le retrait immédiat des troupes chinoises comme première étape vers un rétablissement de la paix. Le lobby pro-soviétique, d'autre part, est reparti de plus belle en guerre contre l'initiative de M. Vajpayee et l'invite maintenant à « *méditer sur l'attitude des Chinois* ».

Depuis que le Janata est au pouvoir, à New-Delhi, l'Inde s'est sensiblement démarquée de l'Union soviétique. C'est ainsi qu'elle n'a toujours pas reconnu le nouveau régime de Phnom-Penh et que M. Desai a demandé au Vietnam de retirer ses troupes du Cambodge. Elle ne voudrait pas apparaître comme partie prenante dans le conflit sino-soviétique. L'action chinoise contre un pays avec lequel New-Delhi entretient traditionnellement de bonnes relations ne peut que contrarier cette évolution. Elle vient singulièrement renforcer la position de Moscou qu'inquiétait le rapprochement sino-indien. Destinée à contrebalancer celui-ci, la prochaine visite de MM. Kossyguine et Gromyko en Inde devrait donner lieu à la signature d'accords économiques entre les deux pays. Elle constituera aussi un test pour le « *véritable non-alignement* » dont se réclame le gouvernement Desai, et qui seul peut permettre à l'Inde de jouer un rôle plus important sur la scène internationale et peut-être dans le règlement des conflits asiatiques.

GÉRARD VIRATELLE.

Américains, Chinois et Soviétiques auraient engagé des pourparlers

(Suite de la première page.)

Pour le reste, M. Blumenthal s'est borné à rappeler l'opposition des Etats-Unis à l'usage de la force pour résoudre les litiges internationaux soulignant une fois de plus que ces méthodes « *comportaient des risques injustifiables* » et exprimant le vœu d'un retrait « *aussi rapide que possible* » des forces chinoises, ainsi que des troupes vietnamiennes du Cambodge.

M. Deng Xiaoping, a indiqué le secrétaire américain, a observé que la date du retrait des forces chinoises ne dépendait pas seulement de la Chine. Il s'est, d'autre part, refusé à établir un lien entre ce retrait et celui des Vietnamiens du Cambodge.

Ce dernier point avait été précisé avec nettete quelques instants plus tôt lors d'un bref entretien que le vice-premier ministre chinois avait eu avec les journalistes américains qui accompagnent M. Blumenthal. « *Il y aurait des raisons,* a-t-il dit *d'établir un lien* (entre les retraits des forces vietnamiennes du Cambodge et chinoises du Vietnam), *mais nous ne désirons pas le faire.* »

Au cours de la même conversation, M. Deng a une fois de plus rappelée le caractère « *limité* » de l'opération chinoise. Il a justifié celle-ci en comparant à nouveau les rôles respectifs de Cuba et du Vietnam. « *On ne peut tolérer,* a-t-il dit, *que les Cubains aillent batailler et fanfaronner sans opposition en Afrique, au Proche-Orient et ailleurs. Nous ne pouvons pas tolérer non plus que le Cuba de l'Orient aille batailler au Laos, au Kampuchéa ou même sur la frontière de Chine et nous pensons que les peuples du monde ne peuvent pas non plus le tolérer. Le Cuba de l'Orient comme le Cuba de l'Occident semblent tous les deux rendus plus audacieux par l'appui d'une force considérable. Certaines personnes à l'Ouest ont peur de les offenser. Même s'ils font des choses épouvantables, elles n'entreprennent aucune action contre eux.* »

Interrogé quant aux risques d'une intervention des Soviétiques, M. Deng a répondu : « *Nous pensons qu'ils n'entreprendront pas une action trop importante. Mais s'ils viennent, nous n'y pouvons rien et nous y sommes préparés.* »

Enfin, le vice-premier ministre chinois a insisté sur un point relativement inédit : « *Nous n'avons pas d'autre objectif,* a-t-il dit, *que de détruire le mythe selon lequel le Vietnam est la troisième puissance militaire dans le monde (...). Le mythe de l'invincibilité du Vietnam a perdu toute crédibilité.* » Pékin veut-il démontrer que le Vietnam n'est réellement puissant militairement que s'il est assuré d'un appui soviétique supérieur à celui dont il bénéficie déjà ? On ne peut manquer de frémir en pensant au défi qui serait ainsi lancé à l'U.R.S.S. Cet aspect des opérations est, en tout cas, illustré par la presse chinoise, qui publie mercredi pour la première fois des photographies des combats proprement dits, en particulier celle d'une pièce d'artillerie chinoise en action et celle d'armements légers pris aux Vietnamiens.

L'agence Chine nouvelle publie, d'autre part, le récit de combats au cours desquels des éléments vietnamiens ont pénétré, dans les journées des 23 et 24 février, en territoire chinois pour en être chassés le 25, laissant soixante-huit morts et un prisonnier derrière eux. Apparemment, l'intention est de justifier l'argument selon lequel les forces chinoises n'agissent contre le Vietnam qu'en « *légitime défense* ».

Selon les informations dont disdisposent, à Pékin, les observateurs spécialisés, les combats continuent à faire rage dans plusieurs secteurs, mais aucune percée significative des forces chinoises n'aurait eu lieu depuis quarante-huit heures. Cette stabilisation relative du front peut résulter de la résistance opposée par les forces vietnamiennes. On n'exclut pas, cependant, que la Chine ait décidé d'observer une pause sur le terrain à l'heure où les véritables décisions dépendent des résultats obtenus par la diplomatie secrète.

ALAIN JACOB.

EUROPE

L'Espagne « désenchantée »

III. — Les socialistes au pouvoir ?

De notre correspondant CHARLES VANHECKE

Les Espagnols sont invités à élire, jeudi 1er mars, trois cent cinquante députés et deux cent huit sénateurs. Notre correspondant à Madrid a, dans un premier article, décrit le climat de la campagne électorale qui n'a pas été marquée par de grands débats idéologiques, puis, dans un second, fait le bilan de l'œuvre accomplie par M. Adolfo Suarez, le président du gouvernement. (« Le Monde » des 27 et 28 février.)

Madrid. — « *Ils disent tous la même chose.* » Cette réflexion de l'électeur moyen tenté par l'antiparlementarisme, bien des Espagnols ont dû la faire en lisant les programmes des candidats aux élections législatives du 1er mars. Les propositions du parti socialiste (P.S.O.E.), ressemblent en effet, à s'y méprendre, à celles des communistes. Elles ne sont pas très éloignées de celles de l'Union du centre démocratique, et l'on imagine assez bien une plate-forme commune de centre gauche dans l'hypothèse d'un gouvernement de coalition. Entre l' « *humanisme chrétien* » de la droite et celui de l'U.C.D., entre la façon dont les uns entendent encourager l'épargne et les autres l'investissement privé, il n'y a, tout compte fait, que des nuances.

Pour rallier les indécis, fort nombreux selon les sondages, attaquer le « ventre mou » de la société espagnole, les candidats centristes ont affirmé, durant la campagne, qu'ils proposaient un modèle de société totalement différent de celui des socialistes. L'économie de marché, les libertés, la prospérité étalent de leur côté, l'étatisme et la discipline économique, de l'autre. En fait, à s'en tenir aux programmes électoraux, la divergence la plus notable concerne la méthode choisie pour relancer l'activité et réduire le chômage. Les centristes privilégient l'investissement privé, les socialistes insistent sur le rôle de l'Etat.

Mais si les socialistes demandent un accroissement des dépenses publiques, ils ne proposent qu'une seule nationalisation — celle du réseau électrique à haute tension — et remettent à plus tard la nationalisation du crédit. Les communistes, eux, n'en réclament aucune. La gauche parle de l'importance du secteur public, de la planification de l'économie, mais elle n'en dit pas plus à ce sujet que la Constitution. Sur le divorce, sur l'avortement, sur l'enseignement privé — dont ils souhaitaient naguère la disparition, — les socialistes se montrent d'une discrétion remarquable. Ce sont là, en effet, des thèmes épineux pour un parti qui a décidé de pêcher au centre les voix qui lui manquent pour être majoritaire.

Apparemment, le terrain semble déblayé pour la seule nouveauté qui puisse surgir du scrutin : la participation des socialistes au pouvoir. Les amis de M. Adolfo Suarez n'envisagent pas de gaieté de cœur une telle éventualité.

Ils ne formeront de coalition, disent-ils, que contraints et forcés, c'est-à-dire s'ils n'obtiennent même pas les 47 % de sièges qu'ils possédaient dans l'ancienne Chambre. En attendant, ils clament bien haut qu'une coalition avec les socialistes serait « désastreuse » pour le pays. « *Elle le serait surtout pour notre parti*, dit un dirigeant centriste, *car elle pourrait provoquer son éclatement. En outre, elle aurait l'inconvénient de laisser les communistes camper seuls dans l'opposition.* »

En annonçant, lors du premier congrès de l'U.C.D. en octobre 1978, la possibilité de coalitions parlementaires ou gouvernementales pour aborder « *avec fermeté* » la période post-constitutionnelle, M. Suarez semble avoir été clair sur ce qu'il comptait faire au cas où il n'obtiendrait pas la majorité absolue le 1er mars. Beaucoup se demandent néanmoins si une entrée des socialistes dans les ministères ne risquerait pas d'effrayer les « *pouvoirs de fait* » d'une démocratie encore bien jeune, c'est-à-dire les milieux d'affaires ou les militaires. Déjà, les évêques ont pratiquement invité leurs fidèles à se détourner des partis de gauche. Le principal syndicat patronal, la C.E.O.E., leur a emboîté le pas et a demandé aux électeurs, dans un récent communiqué, de distinguer le bon grain de l'ivraie, de rejeter les programmes politiques « *qui considèrent le secteur public comme le moteur de l'économie et proposent son extension de façon injustifiée quand la réalité a démontré, dans les pays les plus développés de l'Occident, que la prospérité résulte de la libre entreprise* ».

En fait, les dirigeants du patronat se montrent plus nuancés en privé. Certes, ils trouvent le parti socialiste « *un peu vert* » pour gouverner et lui reprochent de « *n'avoir pas de modèle de société bien défini* ». Ils estiment que sa participation au pouvoir aurait un avantage : « *Elle accélérerait son évolution vers la social-démocratie.* »

Le P.S.O.E. a souvent dit aux industriels qu'ils n'auraient pas à redouter de sa part de grands bouleversements : « *Nous sommes partisans d'un système qui donne un juste bénéfice aux entreprises*, dit M. Alfonso Guerra, numéro deux du parti, *et incite les travailleurs à augmenter la productivité.* » Un tel réalisme a fourni à M. Carrillo le prétexte d'une de ses sorties habituelles contre M. Felipe Gonzalez. « *En somme*, dit le dirigeant du P.C.E., *Felipe veut arriver au pouvoir pour ne rien changer.* »

Quant aux militaires, ils ne paraissent pas affolés à l'idée d'un gouvernement centriste-socialiste. Le P.S.O.E. a d'ailleurs soigneusement cultivé ses relations avec les états-majors en plaçant l'un de ses principaux dirigeants, M. Enrique Mugica, à la tête de la commission de la défense dans l'ancienne Chambre des députés. Quand M. Mugica a prononcé récemment une conférence sur les problèmes militaires dans un club madrilène réputé, on a remarqué la présence au premier rang de plusieurs généraux en civil. « *Ils voulaient prendre des assurances sur l'avenir* », ont dit certains compagnons d'arme qui envisagent sans anxiété un ministre de la défense socialiste. « *Ne serait-ce que pour les avantages qu'il serait tenté, par démagogie, de nous accorder.* »

Les centristes ont avancé force raisons pendant la campagne pour disqualifier leurs principaux concurrents et peut-être futurs collaborateurs. Ils les ont surtout accusés de n'être sociaux-démocrates qu'en apparence et de manifester en somme une modération qui n'est pas partagée par la base, plus proche des postulats marxistes traditionnels

Les dirigeants socialistes ne cachent pas qu'une collaboration avec le centre (qu'ils présentent dans leurs discours comme l'expression du néo-capitalisme triomphant) ne ferait pas l'unanimité dans leurs rangs, sauf dans l'hypothèse — peu probable — où leur parti devancerait l'U.C.D. en nombre de sièges et où ils pourraient choisir leurs partenaires de gouvernement. Si le P.S.O.E. arrivait en deuxième position et était appelé à servir de force d'appoint dans un cabinet dirigé par les centristes, il ne prendrait sans doute sa décision qu'après avoir réuni un congrès extraordinaire et ne s'engagerait qu'après avoir négocié un programme de gouvernement.

Au vu des premiers sondages, le porte-parole du parti, M. Javier Solana, faisait le pronostic suivant : « *L'U.C.D. peut gagner en nombre de sièges, mais être moralement vaincue si nous la devançons à Madrid, dans les régions périphériques et les centres ouvriers.* » Auquel cas le P.S.O.E. pourrait marquer plus nettement ses préférences : « *Nous voulons bien entrer au gouvernement sans M. Felipe Gonzalez, mais pas avec M. Suarez comme président.* »

A l'Union générale des travailleurs, le syndicat socialiste, M. Joaquin Almunia, conseiller de la direction, affirme que la base serait favorable à l'entrée du P.S.O.E. au gouvernement. « *Les travailleurs sont pragmatiques*, dit-il. *Ils pensent qu'il pourrait concrétiser plus facilement les droits qui leur sont reconnus dans la Constitution. Ils n'envisagent pas cette participation selon les schémas théoriques du compromis ou de la trahison de classe.* »

Centristes et socialistes semblent convaincus que le bipartisme révélé par les élections du 15 juin 1977 se confirmera le 1er mars. Le P.C.E. et la coalition démocratique de MM. Fraga Iribarne et de Areilza s'efforcent, bien sûr, de démontrer le contraire. Echaudé par les quelque 9 % de voix obtenus il y a un an et demi, M. Carrillo ne formule pas de pronostic. Mais les efforts déployés pour présenter son parti comme celui du « sérieux » et de l' « ordre » devraient lui permettre de progresser et d'atténuer la psychose anticommuniste entretenue sous le régime antérieur. Si c'est le cas et s'il conquiert, lors des élections locales du 3 avril, de bonnes positions dans les municipalités, M. Carrillo entend bien, fort de l'hégémonie communiste dans le domaine syndical, avoir son mot à dire pendant la prochaine législature. Les socialistes y semblent disposés. « *Un gouvernement de coalition devrait reposer sur une ample majorité. Nous passerions un accord parlementaire avec le P.C.E.* », dit M. Javier Solana.

Mais, si gouvernement de coalition il y a, il peut être aussi de centre droit. Une telle formule paraîtrait logique, face à la crise d'autorité dont souffre la démocratie. Nombreux d'ailleurs sont les centristes qui s'attendent à un durcissement de leur parti afin de créer le climat de confiance nécessaire aux investissements privés, de tranquilliser les forces de l'ordre et de modérer les exigences des nationalités. Mais les hommes qui incarnent la droite ne sont pas populaires : M. Fraga Iribarne est estimé dans l'armée, mais il fait peur aux citoyens ordinaires. MM. de Areilza et Osorio sont moins inquiétant mais moins connus. Il leur faudrait améliorer nettement le score obtenu en juin 1977 par l'Alliance populaire (8 % des voix) pour obliger M. Suarez à s'allier avec eux. Il existe entre lui et M. Fraga une animosité apparemment irréductible. Personne ne voit comment ils pourraient cohabiter dans le même gouvernement.

Le roi aura aussi son mot à dire. Selon la Constitution, c'est à lui de proposer un candidat à la présidence de gouvernement après consultation avec les groupes parlementaires. Si aucun parti n'obtient la majorité absolue des sièges, rien ne l'oblige à choisir le leader de la formation arrivée en tête. Il peut très bien devenir l'arbitre de la situation et chercher la combinaison et la personnalité capables d'obtenir l'investiture à la Chambre des députés.

Les communistes avaient dénoncé cette possibilité au moment de la rédaction du projet constitutionnel. Ils estimaient dangereuse l'intervention du roi dans l'arène politique et rappelaient que le grand-père de Juan Carlos Alphose XIII avait discrédité la monarchie en pesant trop ouvertement sur le choix de ses premiers ministres. Les centristes affirment que c'était la seule façon de tranquilliser les militaires. La gauche semble s'être ralliée à leurs vues. Il sera en tout cas intéressant d'observer après le 1er mars comment Juan Carlos jouera son rôle de souverain.

FIN

Italie

MOURIR DE PEUR

De notre correspondant

Rome. — *Le climat d'insécurité qui règne dans les grandes villes italiennes vient d'être illustré par un nouveau drame : la mort absurde d'un médecin, le docteur Luigi Di Sarro, abattu à Rome par des carabiniers en civil.*

Agé de trente-huit ans, le docteur Di Sarro n'était pas seulement un spécialiste d'acupuncture : peintre assez connu, il enseignait à l'académie des beaux-arts de Rome. L'autre nuit, à bord de sa Porche et en compagnie d'une amie anglaise, il passa près du domicile du président du conseil démissionnaire, M. Giulio Andreotti, Corso Vittorio-Emanuele, en plein centre de la ville. Bien mal lui en prit. Des carabiniers en civil, qui gardent l'habitation vingt-quatre heures sur vingt-quatre, lui ordonnèrent de s'arrêter.

Le médecin préféra continuer sa route. Quelques centaines de mètres plus loin, il était rejoint et contraint de se garer. Deux carabiniers en civil, l'arme au poing, lui demandèrent ses papiers. Le médecin appuya sur l'accélérateur, blessant au passage l'un des deux hommes, mais il fut aussitôt atteint de plusieurs balles à la tête.

« Nous pensions que c'était des voleurs », *devait expliquer la passagère anglaise. Les gardes du corps de M. Andreotti avaient, eux aussi, pris ce couple de noctambules pour des gangsters, des terroristes. Passée une certaine heure, tout le monde a peur de tout le monde à Rome. Si les citoyens ont la hantise de l'enlèvement, les policiers sont persuadés qu'ils risquent leur vie en permanence.*

Les Italiens s'aperçoivent qu'une police inquiète est aussi dangereuse qu'une police arrogante et sûre de son bon droit. En 1975, le législateur avait jugé nécessaire de rendre plus facile l'emploi des armes à feu ; les forces de l'ordre peuvent tirer pour empêcher un délit grave. Mais comment évaluer la gravité d'un délit ? Et comment persuader un policier tremblant de peur qu'en cas de doute il ne doit surtout pas appuyer sur la détente ?

Après la mort du docteur Di Sarro, plusieurs parlementaires réclament que les contrôles d'identité ne soient plus effectués par des policiers en civil. Cela suffirait-il à éviter d'autres drames ? Les citoyens se méfient presque autant des uniformes, sachant que terroristes et gangsters se déguisent volontiers.

Avec leur humour habituel, les parlementaires radicaux (libertaires) réclament l'instauration du couvre-feu à 20 heures pour que la police ne tue plus personne. En fait, Rome le soir est une ville morte : ses habitants préfèrent se barricader chez eux pour regarder des films policiers à la télévision.

ROBERT SOLÉ.

LA FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les nostalgiques du bunker

Dans sa dernière intervention à la télévision avant le scrutin, M. Suarez, chef du gouvernement, a affirmé que le choix était entre la « confiance » *et l'* « aventure ». *M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du parti socialiste (P.S.O.E.), a, de son côté, déclaré qu'il ne répondrait pas aux récentes attaques de M. Santiago Carrillo, leader du P.C.E., pour ne pas donner en spectacle un affrontement entre deux partis de gauche.*

Minoritaire et nostalgique, l'extrême droite, de son côté, n'a guère fait preuve d'imagination politique, comme l'indique notre envoyé spécial.

De notre envoyé spécial

Oropesa. — Un portrait de Franco, celui de la « croisade » de 1936 — boudiné dans son uniforme de campagne, — est à la place d'honneur. A la tribune, l'orateur, candidat de l'Union nationale (extrême droite) pour la province de Tolède, ne cherche pas à convaincre un auditoire déjà conquis — femmes en noir, « vieux » phalangistes, jeunes de Fuerza Nueva, — réuni par la même ferveur dans cette salle austère de la mairie d'Oropesa (à environ 120 kilomètres à l'ouest de Madrid).

La prunelle dure, en tenue de « combat », gabardine cintrée et chandail noir, il affirme, dénonce, condamne. Il n'explique pas, il abole : les communistes, dit-il, « *s'apprêtent à brûler églises et couvents* ». Les socialistes ? « *C'est la porte grande ouverte au totalitarisme.* » De nouveau, l'Espagne, « *son unité et sa pureté* » sont menacées par le « *grand complot du marxisme international* ». A l'extérieur, « *la nation est bafouée* ». A preuve, les navires de pêche « *arraisonnés par les Marocains au large d'Agadir* » ; à l'intérieur « *le terrorisme règne en maître, les citoyens ne se sentent plus en sécurité* ». Et pourtant, un gouvernement « *de traîtres relâche les assassins de l'ETA et emprisonne les meilleurs des Espagnols, officiers des forces armées* ». Tempêtes d'acclamations et saluts fascistes.

Son colistier, porte-parole de Fuerza Nueva, salue le général Pinochet, « *qui a sauvé le Chili* », et rejette le cauchemar d'une Espagne « *rouge et en morceaux* ». Il voue le centre de M. Suarez aux gémonies, vitupère la coalition de MM. Fraga et Areilza. Pour l'homme de Fuerza Nueva, le plus grand « *coquin* » de cette comédie électorale — à laquelle pourtant l'Union nationale accepte de participer sans grand espoir et la rage au cœur — c'est M. Fraga « *ancien ministre du Caudillo qui a troqué sans vergogne la livrée franquiste pour le gilet démocratique* ».

A la tribune, les cavaliers de l'Apocalypse poursuivent leur réquisitoire, annoncent un « *avenir de sueur, de sang et de larmes* », appellent « *au sacrifice et au combat* ». Aux confins de la Castille et de l'Estrémadure, les ultranationalistes, orphelins aigris du Caudillo, se sentent chez eux.

Minoritaires, ces nostalgiques d'une Espagne « *une, grande et libre* » le sont évidemment. Ils parlent plus brutalement encore que lors de la campagne électorale de 1977. Ils menacent, agissent, se regroupent. A Madrid, des bandes de jeunes militants de Fuerza Nueva tiennent le haut du pavé dans les quartiers de Salamanque et de Goya, contraignant les passants à chanter l'hymne de la Phalange.

En juin 1977, l'extrême droite avait réalisé un piètre score : moins de 3 % des voix en moyenne. L'Alliance populaire de M. Fraga avait alors attiré les gros bataillons des nostalgiques du franquisme. Cette fois, M. Fraga, flanqué du « libéral » Areilza et de M. Osorio, ancien conseiller du président Suarez, tente de séduire les centristes. La barre des 3 % (qui rejette impitoyablement les petites formations) est sans doute difficile à franchir : à Madrid, un siège de député « vaut » quatre-vingt-cinq mille suffrages. Mais la voix aigre du bunker, absente du dernier Parlement, pourrait bien retentir dans les prochaines Cortès.

MARCEL NIEDERGANG.

GRANDE-BRETAGNE

(*Suite de la première page.*)

Le clan des « non » compte quelques inconditionnels, comme M. Mcmillan, le directeur du parti conservateur écossais. A l'entrée de ses bureaux, près du centre d'Edimbourg, une affiche sur laquelle trône Mme Thatcher. Le mot d'ordre est : « *Keep Britain united* » (Gardez la Grande-Bretagne unie). Ailleurs, on lit : « *L'Assemblée* (écossaise), *c'est augmentation des impôts, une une nouvelle bureaucratie et un surgouvernement* » ; et encore : « *L'Assemblée nous divisera et nous gouvernera mal.* » En bon Ecossais, M. Macmillan n'est pas opposé au principe de dévolution, mais sans Parlement provincial. Il redoute que l'Assemblée soit dominée par le Labour et il trouve intolérable que les députés écossais à Westminster aient leur mot à dire dans les affaires anglaises, alors que la réciproque ne sera pas vrale. M. Macmillan s'inquiète aussi de la qualité des futurs élus d'Edimbourg : comment une petite province peuplée de cinq millions d'habitants trouvera-t-elle assez d'hommes politiques expérimentés pour occuper les 150 sièges d'Edimbourg, les 71 de Westminster, sans parler des 8 du Parlement européen ?

M. John Crighton, le président travailliste du conseil régional du Lothian (Edimbourg), exprime les mêmes réserves. Il assure d'ailleurs que 16 ou 17 des 26 conseillers travaillistes du Lothian sont prêts, comme lui, à voter « non ». Parce qu'ils trouvent que le secrétariat d'Etat à l'Ecosse, qui siège à Westminster, a plus de pouvoir qu'une Assemblée-croupion, qui ne constituera qu'un intermédiaire de plus entre Londres et Edimbourg.

Travailliste ou pas, M. Crighton exprime tout haut ce que beaucoup de conseillers locaux, quelle que soit leur couleur, pensent tout bas : la crainte de voir l'Assemblée écossaise leur retirer une bone partie de leurs prérogatives. Pour M. Crighton, la mollesse de la campagne référendaire est aussi due au fait qu'aprè savoir, sur les traces du S.N.P., clamé leur revendication d'« indépendance » à tous les échos, les Ecossais commencent à avoir peur. La vague de grèves et de revendications sociales que vient d'essuyer le gouvernement Callaghan leur a donné à penser : malgré l'arrivée du pétrole, la croissance économique de la province reste inférieure de moitié à celle de l'ensemble du Royaume-Uni et le chômage touche près de 8 % de la population active.

M. Saint John Bates, maître de conférence à la faculté de droit de l'université d'Edimbourg, a un point de vue de constitutionnaliste. Il est pour le « non », parce que les pouvoirs de l'assemblée d'Edimbourg entreront inévitablement en conflit avec ceux de Westminster, sans parler de ceux de la Communauté européenne. Il aime citer l'exemple de la pêche au saumon : le poisson qui remontera une rivière écossaise sera de la juridiction d'Edimbourg, mais sa pêche en mer sera du domaine de Westminster, voire de Bruxelles...

Et M. Saint John Bates, pour qui l'Europe des régions ne peut que dégénérer en une immense pagaille, imagine déjà avec inquiétude les délégués du S.N.P. faisant les couloirs de l'Assemblée européenne aux côtés des Catalans, des Bretons et des Corses...

Le clan des « oui » qui, il y a quelques mois, paraissait si sûr de son fait, abrite, lui aussi, certaines alliances contre nature. Les fidèles de M. Callaghan se retrouvent au coude à coude avec des « dissidents » tories, comme M. Meek, conseiller régional du Lothian, qui estime que « *les Ecossais constituent une nation depuis aussi longtemps que les Anglais* ». M. Meek n'approuve pas entièrement le projet de loi de 1978 — il regrette notamment certaines limitations des pouvoirs économiques et fiscaux de la future Assemblée — mais pour lui l'Assemblée d'Edimbourg aura le grand mérite d'exister et d'inciter les jeunes talents calédoniens à faire carrière dans leur province natale au lieu d'aller grossir les rangs des expatriés.

Le camp des « oui » pouvait, jusqu'à la semaine précédant le scrutin, se flatter d'avoir fait une recrue prestigieuse : rien moins que l'Eglise d'Ecosse — un million de fidèles, 1 800 paroisses, 2 000 ministres du culte — l'Eglise la plus établie et la plus riche, dit-on, de la province. Le révérend Arnod Fleming, *convener* (président) de la commission Eglise et Nation, n'est pas, lui non plus, totalement satisfait des attributions de la future Assemblée d'Edimbourg. « *Mais il vaut mieux avoir une petite miche de pain que pas de pain du tout* », dit-il. Il est surtout hostile à la règle des 40 % qui, estime-t-il, « *fausse le jeu démocratique* ». Comme la plupart des autres partisans du « *oui* », il n'envisage toutefois qu'une « *dévolution écossaise* » au sein du Royaume-Uni. La reine Elizabeth restera, quoi qu'il arrive, la reine des Ecossais.

Mais l'Eglise d'Ecosse, elle-même, est divisée : le 22 février, son modérateur a interdit aux ministres de lire en chaire la déclaration favorable à la création de l'assemblée écossaise mise au point par la commission Eglise et Nation.

Des promesses mirobolantes

De tous les partisans du « *oui* », le S.N.P. devrait être le plus enthousiaste, et pourtant une sorte d'inquiétude apparaît çà et là. A Westminster, où ils avaient fait une entrée spectaculaire en 1974, les élus nationalistes écossais ont brillé par leur réserve. « *Manque d'expérience parlementaire* », commente brièvement Mme Margo MacDonald, qui, malgré son échec de mai à l'élection partielle de Hamilton, reste l'un des porte-parole écoutés du parti. Mme MacDonald est très amère à l'égard du patronat et des banquiers écossais dont elle assure qu'ils ont donné « *des dizaines de milliers de livres* » à la campagne du « non ». De même que les conservateurs de Westminster ont fait des promesses mirobolantes aux élus du S.N.P. pour les inciter à mettre M. Callaghan en minorité.

En fait, le S.N.P. manque d'une solide doctrine politique : le mythe du « *pétrole écossais* » commence à faire long feu et, comme beaucoup de mouvements régionalistes, le nationalisme écossais souffre des appuis aussi hétéroclites qu'équivoques qu'il reçoit : ultra-traditionalistes, gauchistes, écologistes. Parmi eux, peu de membres de la classe ouvrière, qui, après un bref engouement pour le S.N.P., paraissent retourner au Labour. Même les jeunes qui avaient, il y a quatre ans, emboîté le pas avec enthousiasme aux nationalistes, semblent aujourd'hui s'en détacher. Les intentions de votes pour le S.N.P., qui étaient de 30,4 % en octobre 1974, et de 37 % en décembre 1975, ne sont plus que de 19 % aujourd'hui. Même en tenant compte de la fragilité des sondages, le glissement est spectaculaire.

La principale préoccupation du S.N.P. est, ces jours-ci, de « faire voter ». « *S'abstenir, c'est voter non* », disent ses propagandistes, qui redoutent les conditions de circulation difficiles créées par

Le Syndicat des mineurs accepte le compromis sur les salaires proposé par le gouvernement

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement a remporté un succès important sur le front social avec l'accord intervenu mardi 27 février entre le Syndicat des mineurs et la direction de l'Office national des charbonnages. L'exécutif du syndicat, par quinze voix contre dix, a accepté un règlement qui aboutit à une augmentation des salaires comprise entre 9 et 13 %.

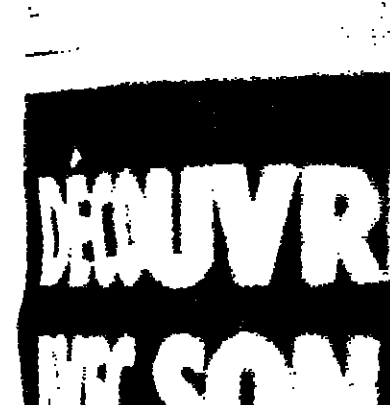
Cet accord, qui est loin des 40 % d'augmentation demandés au début des négociations par le syndicart, porte à la fois sur le salaire de base, les heures supplémentaires — qui concernent 40 % des mineurs, — les heures de nuit et la productivité. Le salaire hebdomadaire de base actuel d'un mineur de fond est de 78,5 livres. Le salaire réel était en octobre dernier de 109 livres (1 livre = 8,50 F).

La grève des mineurs est ainsi évitée, à moins que la base ne refuse la recommandation de l'exécutif. M. Scargill, président des mineurs du Yorkshire et leader de l'aile gauche du syndicat, a manifesté son mécontentement en soulignant que le règlement intervenu n'apportait en fait qu'une hausse des salaires inférieure à 10 %. L'exécutif du syndicat aura à décider s'il convient de soumettre le règlement au vote de ses membres. Mais M. Joe Gormley, le président du syndicat, estime inutile, jusqu'à nouvel ordre, de convoquer un congrès spécial des mineurs. L'accord a été facilité par la décision du gouvernement, prise il y a quelques jours, d'augmenter de 126 millions de livres la subvention annuelle aux charbonnages.

Activement négocié en coulisse entre M. Callaghan et M. Gormley, connu pour être un leader modéré, cet accord permet d'espérer que les conflits qui menacent, avec les travailleurs de l'électricité et les cheminots pourront être évités en s'inspirant de la formule trouvée pour les mineurs.

L'exécutif du syndicat des services publics a, pour sa part, rejeté l'offre d'augmentation de 11 % qui avait été laborieusement acceptée par ses délégués (*Le Monde* du 23 février). M. Peter Shore, le ministre de l'environnement et l'un des leaders de la gauche du Labour, a déclaré que le gouvernement avait « fait le maximum ». Il a laissé entendre qu'il serait contraint de faire appel à la troupe pour assurer les services essentiels si la grève se prolongeait. La City, cependant, continue à réagir favorablement à la fermeté du gouvernement.

HENRI PIERRE.



هكذا من الأصل

Jour « J » pour les Écossais et les Gallois

un hiver particulièrement rigoureux. Bien que certains élus locaux restent fidèles à la ligne extrémiste qui leur avait si bien réussie, le ton des leaders du parti est à une relative modération. Après les excès de langage de ces dernières années, on a aujourd'hui un peu l'impression que la querelle du « séparatisme » est devenue une tempête dans un verre d'eau

A moins que les vrais problèmes de l'heure ne soient ailleurs : à Westminster, où M. Callaghan tente de gagner du temps. Un « oui » en Ecosse lui permettrait, espère-t-il, de conserver quelque temps encore l'appui des petits partis nationalistes — écossais, gallois, irlandais du Nord — devant une imminente offensive des tories. La « règle des 40 % » — qui n'en est pas vraiment une — permet des interprétations subtiles des résultats du référendum (1). Un débat, puis un vote des Communes, seront ensuite nécessaires pour entériner ou rejeter le verdict des urnes, ce qui promet encore quelques belles empoignades au sein des partis. Il doit, d'autre part, y avoir des élections locales en mai et les élections européennes le 7 juin. De quoi occuper les élus et les électeurs en attendant que la crise sociale s'estompe et que le procès de l'ancien leader libéral, M. Jeremy Thorpe, qui doit avoir lieu en mars, se fasse oublier (2). M. Callaghan est constitutionnellement obligé de faire des élections générales avant novembre 1979. Le référendum écossais est une pièce maîtresse de son fragile échiquier actuel. C'est ce que les Ecossais ont fort bien compris, et c'est sans doute aussi ce qui refroidit leur enthousiasme.

Il n'en reste pas moins que l'autonomie de la province est à l'ordre du jour : à part certains milieux ultra-conservateurs — pas toujours de souche écossaise, — il est difficile de rencontrer aujourd'hui des Calédoniens de quelque parti que ce soit qui ne tiennent pas passionnément à cette dévolution qu'on leur a peut-être imprudemment offerte.

Au Pays de Galles, la campagne référendaire est plus confuse encore qu'en Ecosse : les intérêts du nord de la province, rural, sous-peuple, et qui abrite la grande majorité des 20 % de gallophones diffèrent trop de ceux du Sud anglophone, fortement industrialisé, très peuplé, et confronté à la crise mondiale du charbon et de l'acier.

Comme en Ecosse, les campagnes du « oui » et du « non » regroupent des partenaires hétéroclites. Le chef de file du « oui » est théoriquement le parti travailliste, qui doit, vaille que vaille, s'accommoder des options extrémistes du Plaid Cymru, le parti nationaliste gallois. Si le leader du parti, M. Gwynfor Evans, fait figure de modéré, il n'en va pas de même de la « base », dont le chauvinisme linguistique reste l'un des chevaux de bataille (*le Monde* du 28 juillet). Avec 10 % de l'électorat gallois et seulement trois élus à Westminster, le Plaid Cymru n'en incarne pas moins un courant bien réel et une menace pour les positions traditionnelles du Labour.

Que l'assemblée de Cardiff dispose d'encore moins de pouvoirs que celle d'Edimbourg, puisqu'elle n'aura pas même celui de légiférer sur les affaires locales, ne décourage pas certains tenants du « oui » qui y voient un premier pas vers leurs aspirations.

C'est bien ce qui gêne les travaillistes, qui ont toujours promis que la création des deux nouvelles Assemblées ne risquait pas de conduire à un « éclatement » du Royaume-Uni. Mais, pour être travailliste, on n'en est pas moins Gallois, et le secrétaire du parti à Cardiff, M. Emrys Jones, ne cache pas combien il est irrité des obstacles que le Parlement a réussi à dresser sur le chemin tracé par M. Callaghan, en particulier la « règle des 40 % », qui risque plus qu'en Ecosse de sonner le glas des espoirs gallois. M. Jones dément vigoureusement que l'initiative de M. Callaghan ne soit, comme ses adversaires l'en accusent, un simple « *expédient électoral* ». « *Même si nous n'obtenons pas d'assemblée cette fois-ci*, dit-il, *nous aurons posé des jalons pour l'avenir.* »

Les partisans du « oui » ont quelque raison de s'inquiéter : en mars 1977, ils rassemblaient 27 % des intentions de vote (contre 53 % de « non ») ; en mai 1978, ils étaient à égalité avec les « non » (40,8 %), mais le dernier sondage du *Western Mail*, le principal quotidien de Cardiff, donnait, le 22 février, 22 % de « oui » contre 57 % de « non ».

Les menaces qui pèsent sur le « oui » sont certes dues, comme en Ecosse, à la crise économique et sociale, mais aussi à une « dissidence » travailliste qui pèse lourd sur le sud de la province : six des vingt-trois députés du Labour gallois à Westminster se sont prononcés pour le « non ». Leurs raisons sont variées, mais elles trouvent un écho profond dans leur électorat où leur popularité est considérable.

Le représentant le plus en vue de cette tendance est M. Neil Kinnock, un économiste au verbe aussi flamboyant que sa chevelure. M. Kinnock, qui appartient à l'aile gauche du Labour, s'oppose farouchement, au nom de la solidarité de la classe ouvrière, à l'installation d'une assemblée galloise qui ne pourra manquer, estime-t-il, d'être étroitement nationaliste.

M. Léo Abse, un avocat juif de Cardiff, qui appartient à l'aile droite travailliste, considère les revendications galloises comme une forme de racisme et de chauvinisme quasi fascisants. Les autres élus travaillistes, tenants du « non », appartiennent au centre du parti et veulent protéger l'« *unité du Royaume-Uni* ». Ils représentent des circonscriptions anglophones dont l'électorat redoute l'impérialisme linguistique des nationalistes.

Pour tenter de limiter les effets désastreux de cette « dissidence », les responsables du Labour « orthodoxe » ont discrètement prié les dirigeants du Plaid Cymru de faire pression sur les plus virulents de leurs militants pour qu'ils expriment leurs revendications plutôt en gallois qu'en anglais...

Les silences de Mme Thatcher

En privé, ils admettent que leurs chances sont minces, malgré la campagne courageuse que M. Callaghan, élu de Cardiff-Sud, a faite dans la province. Les meilleurs arguments des tenants du « oui » sont exprimés avec talent par M. Barry Jones, professeur d'économie à l'université de Cardiff, qui cite l'exemple des régionalisations à l'allemande, à l'italienne, et, bientôt, à l'espagnole. « *De tous les grands pays d'Europe occidentale*, dit-il, *c'est la France qui reste la plus centralisée. La Grande-Bretagne vient tout de suite après.* » Mais il n'est pas sûr que ces exemples convainquent les Gallois, dont la province est, depuis la fin de la dernière guerre, l'une des plus touchées par la récession économique et le chômage.

La campagne du « non » repose essentiellement sur le parti conservateur, dont la position n'est pas très confortable, car aucun des grands tenors du parti n'est venu l'appuyer. M. Edward Heath, qui fut, il est vrai, l'un des premiers parlementaires à proposer, dès 1968, l'élection d'une Assemblée écossaise, reste muet. Par fidélité au parti, ou parce qu'il se tient « en réserve de la République », comme le disent ses ennemis ? Il est vrai que Mme Thatcher, elle-même, se garde bien d'intervenir maintenant que la date du scrutin approche. « *Parce qu'elle ne veut pas donner au « non » un caractèr trop étroi- au « non » un caractère trop étroitement conservateur et « anglais »*, assure M. Ian Grist, député tory de Cardiff-Nord.

M. Grist est gallois d'origine, mais d'abord britannique de cœur. S'il envisage sans déplaisir un surcroît de dévolution de pouvoirs à Cardiff, c'est sous forme d'une « commission » qui réunirait tous les élus gallois à Westminster. Quelque chose comme l'une de ces commissions permanentes du Congrès des Etats-Unis qui, à ses yeux, permettrait de traiter à fond les problèmes gallois sans perdre pour autant les bénéfices du contact direct avec Westminster et le secrétaire d'Etat au Pays de Galles, membre du conseil des ministres, comme son homologue écossais.

A la fin de l'année financière 1977-1978, fait-on observer chez les tenants du « non », l'aide totale de Londres à l'industrie galloise atteignait presque 65 millions de livres. Qu'arriverait-il si Westminster, irrité par les atermoiements de l'Assemblée de Cardiff, chipotait sur les subventions futures ? Le Pays de Galles n'a pas de pétrole comme l'Ecosse, ses mines de charbon sont presque épuisées et il a besoin d'un grand plan de relance industrielle. Est-ce symboliquement que la future Assemblée devait être installée dans ce qui fut, au siècle dernier, la prestigieuse « bourse au charbon » de Cardiff, alors l'un des plus grands ports charbonniers du monde ? Par comparaison, la future Assemblée d'Edimbourg, installée dans l'ancienne *Royal High School*, un élégant bâtiment néo-classique, à mi-chemin de la vieille ville gothique et des activités très contemporaines de Princess Street, paraît déjà intégrée à la vie écossaise.

Les deux millions huit cent mille Gallois n'aiment guère qu'on évoque devant eux l'exemple écossais, surtout quand on a l'air de croire que l'« identité » calédonienne est peut-être plus réelle que celle de la province jumelle du Sud. Mais le vent de la régionalisation a aussi soufflé entre Llandudno et Swansea, et personne ne croit qu'un « non » le 1er mars — jour de la Saint-Davis, patron des Gallois — mettra fin aux aspirations locales.

Ce qui veut dire que si, comme les sondages le laissent entendre, Mme Thachter succède dans le cours de cette année à M. Callaghan, elle aura à s'accommoder d'une situation que le torysme pur et dur dont elle se réclame n'a jamais voulu envisager.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Aux termes d'un amendement voté au printemps 1978 par le Parlement, le « oui » devra, pour être entériné, rassembler 40 % des voix des électeurs inscrits. Mais il s'agit plus d'une « indication pour le gouvernement » que d'une véritable règle constitutionnelle.

(2) M. Thorpe est inculpé de complicité de tentative de meurtre sur la personne d'un ancien mannequin homosexuel qui l'aurait fait chanter.

AFRIQUE

Le conflit entre l'Ouganda et la Tanzanie

LE MARÉCHAL AMIN TENTE DE MONTER UNE CONTRE-ATTAQUE

(De notre correspondant en Afrique orientale.)

Nairobi. — Radio-Kampala a annoncé, mardi 27 février, la reprise de Masaka, principale agglomération du sud de l'Ouganda, dont le maréchal Idi Amin Dada avait confirmé la perte lundi. La radio ougandaise a également indiqué que des renforts étaient acheminés sur place et que la population ne *« devait pas céder à la panique »*.

L'annonce de cette première contre-attaque ougandaise depuis dix jour a créé une certaine surprise. Mardi matin, soit quelques heures avant l'émission de Kampala, les exilés ougandais affirmaient encore que leurs forces remontaient de Masaka sur Kampala.

Des mouvements de troupe vers le sud-ouest

Des informations en provenance de Kampala indiquent d'autre part que de nombreux citadins ne se sont pas rendus au travail mardi, que des blindés ont pris position aux points stratégiques de la capitale et que des mouvements de troupes vers le sud-ouest pourraient signifier que les forces fidèles au président ougandais vont tenter d'arrêter l'avance de leurs adversaires à la hauteur d'une zone marécageuse en bordure du lac Victoria.

Le maréchal Idi Amin Dada a fait savoir qu'il était en communication avec le chef du « bataillon-suicide » de Masaka ce qui contredit les informations selon lesquelles ce bataillon aurait déserté en même temps que le bataillon « Simba », stationné à Mbarara. (*le Monde* du 28 février). — J.-C. P.

LA GUERRE CIVILE AU TCHAD

La France propose la convocation d'une « table ronde » à N'Djamena

Tandis que la tension monte à N'Djamena, où l'on s'attend à tout moment que les combats reprennent entre les forces du président Félix Malloum et les partisans du premier ministre, M. Hissène Habré, la France a fait savoir, mardi soir 27 février, qu'elle était prête à apporter son concours pour ramener la paix civile au Tchad.

Un communiqué publié par l'Elysée indique notamment : *« ... Directive a été donnée aux forces françaises de s'abstenir strictement de toute intervention, mais d'être prêtes à apporter leur concours à l'application du cessez-le-feu et à la sécurité des délégations étrangères qui ont œuvré à cette fin... La crise mettant en cause l'existence même du Tchad et ne pouvant manifestement pas être résolue par une solution de force, il faut rechercher une solution politique globale, acceptable par tous les Tchadiens, en procédant à un examen au fond de l'ensemble du problème. »*

« Face aux initiatives prises par plusieurs chefs d'Etat africains, poursuit le communiqué de l'Elysée, *la France fait connaître qu'elle est prête à apporter son concours et prêter ses moyens pour que la réunion d'une « table ronde » ouverte à toutes les tendances sans aucune exclusive, que leurs dirigeants résident à l'intérieur ou à l'extérieur du Tchad, puisse se tenir à bref délai. Les Etats africains voisins s'y feraient représenter par des délégations. »*

« C'est à N'Djamena, souligne le communiqué, *capitale de la nation tchadienne, que cette « table ronde », compétente pour débattre d'un problème intérieur, devrait trouver sa conclusion. La France, comme elle l'a déjà fait ces derniers jours, pourrait, si on le lui demande, se porter garante de la sécurité et de la liberté de toutes les délégations ou personnalités qui accepteraient de se rendre à N'Djamena. »*

Selon le correspondant de l'agence Reuter dans la capitale tchadienne, des fusillades sporadiques ont encore éclaté à N'Djamena dans la matinée et dans la soirée de lundi.

La population se terre dans les quartiers africains, où l'on redoute la famine. Certains quartiers, qui seraient les plus touchés si les combats reprenaient, ont été évacués, notamment celui qui est situé derrière la grande caserne de la gendarmerie, dans le centre de la capitale.

Les forces de la gendarmerie, commandées par le colonel Abdelkader Wadal Kamougue, ont tenté lundi une manœuvre d'encerclement des forces de M. Habré dans le but d'interdire leur ravitaillement. On rapporte de bonne source que les forces en présence ne cessent de renforcer à la fois leurs effectifs et leur puissance de feu.

Les Européens ont reçu l'ordre de ne plus sortir en ville à la suite de la dégradation persistante de la situation militaire. L'ambassade de France a conseillé aux familles françaises encore sur place de quitter le Tchad. Les femmes et les enfants de diplomates encore à N'Djamena en sont partis pour la France lundi à bord d'un avion spécial. Au total, plus de deux cents personnes ont ainsi quitté le pays au cours de la journée de lundi, soit pour Paris, soit pour Douala.

Enfin, on apprend qu'une délégation envoyée par M. Goukouni Oueddei, l'un des principaux chefs de la rébellion tchadienne, se trouve depuis près d'une semaine à N'Djamena. Cette délégation, qui comprend une soixantaine de personnes appartenant à la deuxième armée du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT), a eu des entretiens avec le président Félix Malloum, M. Hissène Habré et le général Louis Forest, commandant en chef des troupes françaises au Tchad. Il semble que M. Goukouni Oueddei serait désormais prêt à conclure un accord avec le pouvoir central et, peut-être même, à participer à un gouvernement de *« réconciliation nationale »*.

AMÉRIQUES

Uruguay

Un ancien officier tortionnaire témoigne

De notre correspondante

Genève. — La commission des droits de l'homme de l'ONU ignorant jusqu'à présent le cas de l'Uruguay, Amnesty International a présenté, au cours d'une conférence de presse réunie le 27 février à Genève, un témoignage édifiant. Selon un ancien tortionnaire, M. Julio Cesar Cooper, naguère lieutenant dans l'armée uruguayenne, 90 % des officiers de son pays prennent part, directement ou indirectement, à la torture des détenus politiques. Ayant lui-même participé à des *« séances d'interrogatoire »*, il a fourni à Amnesty International les noms de tortionnaires et de victimes.

Depuis septembre 1971

Il a affirmé que, dans la nuit du 29 novembre 1972, alors qu'il était affecté au 10e régiment de cavalerie à Artegas, il avait informé ses supérieurs, les commandants Ruben Martinez et Menotti Ortiz, de son refus de torturer, avec eux, un détenu, lequel, d'ailleurs, présentait déjà des traces de sévices. Le lieutenant Cooper fut alors arrêté et traduit devant le tribunal militaire. Il a démissionné des forces armées en 1977. L'année suivante, il a obtenu le droit d'asile en Suède.

Selon lui, la torture est systématiquement pratiquée par l'armée depuis septembre 1971.

Le lieutenant Cooper a déclaré avoir vu des officiers pratiquer la question sous prétexte d'obtenir des aveux de la part de leurs victimes, et manifester leur *« plaisir de torturer »* et leur *« satisfaction »* dans les cas où les sévices avaient entraîné la mort. Il a également affirmé avoir constaté, dès 1971, la présence d'instruments de torture si « perfectionnés » que n'importe quelle « révélation » pouvait être obtenue de la part d'innocents. Les sévices les plus cruels auraient été exercés par les 13e et 14e bataillons d'infanterie de Montevideo, dans des centres spécialisés situés dans la banlieue de la capitale. — I. V.

Canada

« AMBASSADE DU QUÉBEC »

La délégation générale du Québec à Paris figure sous le nom d'« ambassade du Québec » *dans le dernier annuaire du téléphone, dont la distribution aux abonnés a commencé il y a quelques jours. Cette mention a été qualifiée de* « regrettable erreur » *par un fonctionnaire du ministère français des postes et télécommunications interrogé par l'A.F.P. Une enquête a été ouverte.*

A l'ambassade du Canada, l'erreur a été relevée mais aucune protestation n'a été formulée. Un porte-parole s'est borné à déclarer que l'affaire ne constituait pas « un incident ».

A la délégation du Québec, on déclare ignorer dans quelles circonstances une telle erreur a pu se produire. On a également ouvert une enquête à ce sujet. De son côté, le ministère québécois des affaires intergouvernementales estime qu'il s'agit d'une « erreur technique ».

Etats-Unis

QUEL MALHEUR D'AVOIR UNE FAMILLE...

(De notre correspondant.)

Washington. — *M. Carter, qui n'était décidément pas dans son meilleur jour, a donné, mardi 27 février, un spectacle touchant mais quelque peu pitoyable en prenant la défense de son frère Billy, revenu au premier plan de l'actualité par ses propos d'abord intempestifs sur les juifs* (« Ils sont moins nombreux que les Arabes »), (le Monde *daté 14-15 janvier), puis franchement grossiers* (« S'ils ne sont pas contents, ils peuvent venir me baiser le cul », *a-t-il dit en réponse aux commentaires de la communauté juive après sa première* « sortie »). *M. Carter a cru pouvoir affirmer malgré tout que son frère* « n'était pas antisémite » *et n'avait* « jamais fait aucune remarque critique sérieuse contre les juifs ou d'autres peuples ». *Le président, qui* « l'aime », *se refuse à le condamner.*

Manque de chance : on apprenait le même jour que la sœur du président, Mme Gloria Carter Spann, avait été récemment détenue par la police avec son mari pour « conduite désordonnée » et tapage dans un restaurant de Georgie. Pour couronner le tout, l'épouse du président, Mme Rosalynn Carter, vient de déclarer dans une interview qu'elle a elle-même « beaucoup plus de sens politique » *que son mari, qui a beaucoup de qualités mais pas celle-là. La preuve est enfin faite que si certains membres de la famille de M. Carter lui causent bien des soucis, d'autres ne sont pas dépourvus de jugement...* — M. T.

● *Le président Carter* a décidé de nommer M. Dick Clark, ancien sénateur de l'Iowa, *« coordonnateur »* pour les affaires concernant les réfugiés, a-t-on appris mardi 27 février à Washington. M. Clark aura le titre d'ambassadeur itinérant. Il appartient à l'aile libérale du parti démocrate, et lorsqu'il était à la tête d'une sous-commission du Sénat chargée de l'Afrique, il avait vigoureusement pris position contre toute intervention américaine directe sur ce continent.

LE MEXIQUE VENT EN POUPE

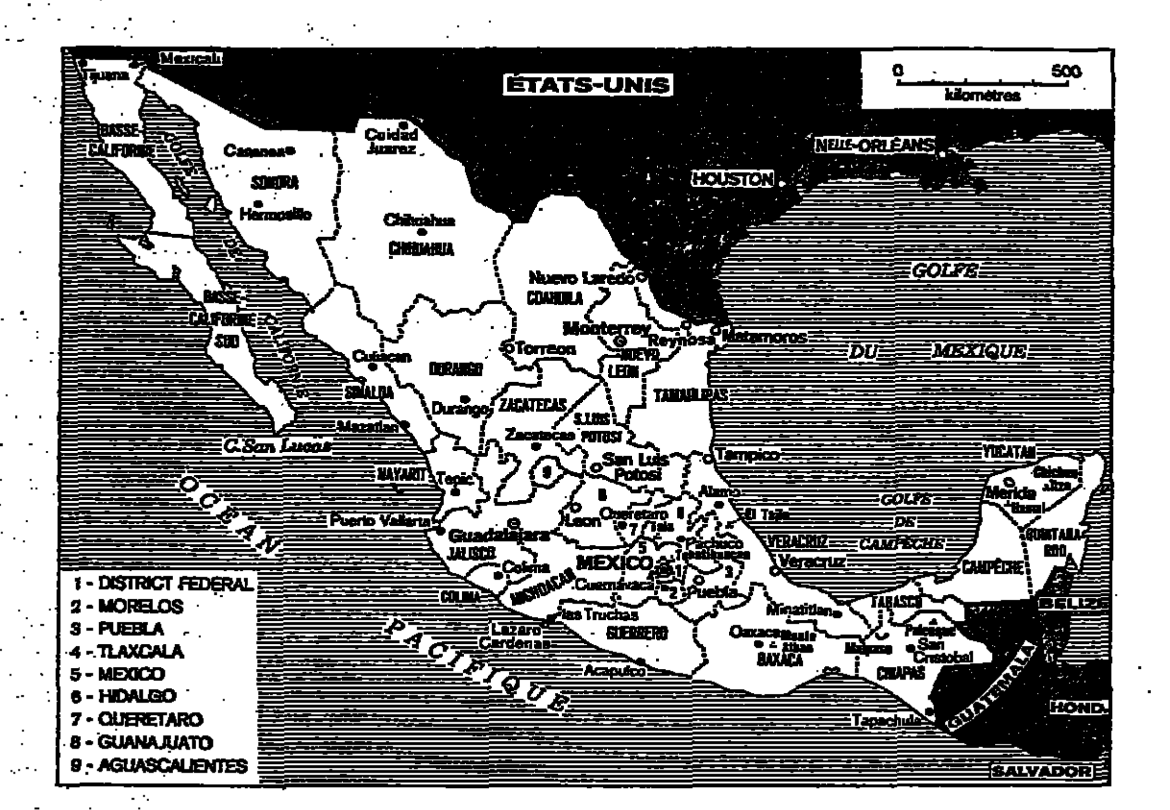
Le Mexique sort lentement d'un isolement séculaire. La prudence dont il a témoigné jusqu'à présent dans le domaine de ses relations internationales est des plus compréhensibles : ses rencontres avec le monde extérieur se sont, dans l'ensemble, apparentées davantage à des cataclysmes qu'à de paisibles échanges diplomatiques. Songeons seulement au choc quasi cosmique que représenta, au début du seizième siècle, l'irruption d'Hernan Cortes dans l'empire aztèque, ou au démantèlement auquel conduisit, quelques lustres après l'indépendance de 1821, le contact avec les jeunes Etats-Unis d'Amérique : du Texas à la Californie, le Mexique y perdit la moitié de son territoire. Longtemps, de surcroît, les épisodes violents d'une histoire intérieure tumultueuse lui ont ôté le loisir de trop regarder hors de ses frontières.

Il y a un peu plus de quarante ans, cependant, le Mexique entrait dans l'histoire mondiale autrement que par révolution ou débarquement étranger interposé : en nationalisant les compagnies américaines et anglaises qui exploitaient son pétrole. En cela, le président Lazaro Cardenas frayait, avec de nombreuses longueurs d'avance, un chemin qui allait en tenter plus d'un...

C'est à nouveau le pétrole qui, ces derniers mois, a mis le Mexique à la mode. Légitimement fiers de leur passé et de la nation inconfondable qu'ils ont su construire sur ses bases, les Mexicains s'insurgent, à l'idée qu'on puisse les découvrir en faisant la « tournée des hydrocarbures ». Et lorsqu'un officiel rentre, ces temps-ci, à Mexico en déclarant : « J'ai été traité comme un prince arabe », ce n'est pas là l'indice d'une profonde satisfaction !

De fait, ce pays avait tenté, ces dernières années, avant même d'être promu à la dignité planétaire de « puissance pétrolière » — fût-ce à titre potentiel — de se lancer dans une grande politique internationale. M. Luis Echeverria, prédécesseur de l'actuel président José Lopez Portillo, s'y était essayé à grand fracas. Par-delà l'environnement latino-américain, c'était à l'ensemble du tiers-monde qu'il tendait les bras. Mais, « si près des Etats-Unis », selon le mot d'un de ses dictateurs, le Mexique avait-il les moyens d'une si vaste ambition ? Washington lui fit bien sentir que non lors de la dramatique crise économique de 1976, dont il commence à se remettre aujourd'hui.

Cette crise contraignit le Mexique à révéler qu'il possédait de fabuleux gisements de pétrole. Ce qui était demeuré le secret du prince — de peur sans doute que la soif ambiante de pétrole (et de pétrodollars) ne pousse à une exploitation irrationnelle d'un aussi prodigieux pactole — devint matière à éditoriaux. Enfin dévoilées, les ressources d'hydrocarbures du pays allaient rendre confiance aux créanciers inquiets de l'ampleur prise par une dette extérieure galopante. Dès lors, le destin était scellé : le Mexique devenait un pays stratégique !



Les premiers à s'en apercevoir furent évidemment les Etats-Unis. Pour être juste, les Américains connaissaient déjà le Mexique. Tout d'abord, c'est un pays où ils prennent volontiers des vacances. Ensuite, si de nombreux Mexicains regrettent que leur pays « s'américanise », nombreux sont aussi les Américains qui trouvent, depuis quelque temps, que leur pays se « mexicanise ». La longue frontière qui sépare les deux pays est, en effet, particulièrement perméable, et nombreux sont les chômeurs du sud attirés par les hauts salaires et les promesses de vie meilleure chez le voisin du nord. Ils sont déjà des millions qui ont fait le « saut ». Et ils sont des millions pour qui l'idée de franchir un jour le rio Bravo est une promesse de promotion sociale, en attendant que le pactole pétrolier ait permis des créations d'emplois en nombre suffisant chez eux. Vers l'an 2000, estiment les autorités.

C'est de tout cela que M. Jimmy Carter est venu, à la mi-février, s'entretenir avec son homologue, M. Lopez Portillo. Les Mexicains ont su, en la circonstance, faire sentir au président américain ce qu'il pouvait y avoir d'indécence à s'apercevoir de l'existence d'un voisin après des décennies de cohabitation !

La visite de M. Valéry Giscard d'Estaing se présente sous de meilleurs auspices. Et d'abord parce qu'elle a été préparée de longue date. Très exactement en 1964, par le général de Gaulle ! Certes, les retombées de cette mémorable tournée avaient été modestes — à peu près nulles, admet-on... Mais, précisément, cet aspect désintéressé paraît d'excellent augure aux Mexicains ! Non pas que le chef de l'Etat français traverse l'Atlantique pour le seul plaisir de congratuler son ami M. Lopez Portillo ou de se faire applaudir par des foules qui ont récemment montré au pape ce qu'elles savaient faire en ce domaine. M. Giscard d'Estaing ne prétend d'ailleurs pas à autant ! On parlera donc pétrole, et métro, et chimie, et peut-être nucléaire... Mais tout cela sans fièvre et dans la compréhension et l'estime réciproques — même si la politique africaine de la France est parfois mal admise d'un pays très sourcilleux sur le chapitre des interventions étrangères.

Le chef de l'Etat français trouvera même le temps d'un original dialogue avec les intellectuels mexicains, et celui d'inaugurer une exposition Victor-Hugo : la voix généreuse du poète ne fut-elle pas celle qui s'éleva le plus vite, et le plus fort, contre la lamentable expédition de Maximilien au Mexique, en 1861 ? J.-P. C.

Nous ne voulons pas être un «pays pétrolier» mais un pays développé qui a du pétrole

déclare au «Monde» le président Lopez Portillo

« NOUS accordons une importance de tout premier ordre à la visite du président Giscard d'Estaing. Ce voyage s'inscrit au terme d'une série de visites d'une hiérarchie équivalente : celle du pape Jean Paul II, tout d'abord ; puis celle du président Carter, d'une signification évidemment différente, tenant aux relations spéciales que nous avons avec notre voisin. Et, enfin, voici le président d'une République avec laquelle nous avons de vieilles relations — émissaires, de surcroît, d'une région organisée sous la forme d'un marché commun, — formule qui suscite chez nous un réel intérêt... »

M. José Lopez Portillo nous reçoit à sa résidence privée de Los Pinos, quelques jours avant la visite du président Valéry Giscard d'Estaing. Les deux chefs d'Etat se connaissent et s'apprécient : ils ont eu l'occasion de se jauger à l'occasion de plusieurs conférences internationales. Bien que le président mexicain ne puisse se targuer de la même longévité gouvernementale que son homologue français, il a suivi une carrière un peu comparable : les finances ont été pour lui aussi le marche-pied vers la magistrature suprême. Plus âgé que M. Giscard d'Estaing — il a cinquante-neuf ans, — M. Lopez Portillo partage avec lui le goût de l'écriture. Juriste de formation devenu économiste, philosophe par inclination, il a, en particulier, écrit un conte, récemment traduit en français, *Quetzalcoatl*. Le personnage principal en est ce roi-prêtre de Tula, déifié dans l'ancien monde méso-américain sous les traits du serpent à plumes : en un sens, son lointain prédécesseur au pouvoir sur ces hautes terres mexicaines !

De taille moyenne, robuste, les traits vigoureux, la calvitie élégante, il n'est pas sans ressemblance avec l'acteur français Michel Piccoli. Son prédécesseur, M. Luis Echeverria inquiétait, épuisait son entourage par sa capacité à faire dix choses à la fois, à passer sans transition d'un sujet, d'un objet à l'autre. M. Lopez Portillo, à l'inverse, dégage une impression de rassurante tranquillité, impose la conviction qu'il suivra jusqu'au bout le sillon qu'il a entrepris de creuser — profondément.

— Qu'attendez-vous de concret de cette visite, demandons-nous à M. Lopez Portillo.

« Au plan multilatéral, nous procéderons évidemment à une analyse des systèmes dont nous sommes, les uns et les autres, parties prenantes — monétaires, financiers, commerciaux. Notre examen de la situation politique internationale s'attardera naturellement sur les événements du Proche et de l'Extrême-Orient. Tout cela, comme il convient, à la lueur des principes de coexistence internationale auxquels nous sommes attachés, et avec la prudence que conseille la recherche d'une bonne information réciproque.

» Au plan bilatéral, nous avons avec la France des échanges commerciaux financiers, technologiques, et, bien entendu, culturels : comment oublier que l'on vit, tout compte fait, pour jouir des cultures qui nous baignent... Réviser nos accords à la lumière des réalités nouvelles ; tenter d'aller, dans nos relations commerciales, au-delà du coup par coup, et de construire quelque chose de plus durable, afin d'éviter qu'il y ait toujours un gagnant et un perdant ; explorer les possibilités de créer des structures d'intérêt commun, en recherchant d'éventuels investissement mixtes. Voilà ce que nous recherchons.

» Concrètement, nous tenterons d'avancer dans certains aspects touchant au financement et à l'assistance technique pour ce qui concerne notre métro, d'autres éventuels investissements en matière de transports, de pétro-chimie, d'électricité, et bien d'autres domaines... »

Le chef de l'Etat mexicain répugne visiblement à entrer trop avant dans les aspects concrets des conversations qu'il doit avoir. Répondant à une question relative à la visite du président Carter (*le Monde* du 15 février), il nous dira même : *« Supposer que les chefs d'Etat se réunissent pour réaliser des actes de commerce serait appauvrir leur fonction. Bien entendu, il y a des réalités que l'on ne peut méconnaître. Mais elles doivent toujours s'inscrire dans un contexte de principes, dans le long terme. Nous sommes des hommes d'Etat, pas des chefs d'entreprise qui cherchent à se prendre mutuellement des avantages. Nous ne devons pas marchander, mais poser des principes. »*

Revenant sur la récente visite du pape Jean Paul II au Mexique, nous demandons au président Lopez Portillo s'il est possible qu'un événement ayant eu un tel retentissement populaire ne soit suivi d'aucune conséquence pratique — allusion évidente à l'actuelle situation de « mineure » où se trouve confinée, du fait de l'histoire ancienne et de la Constitution de 1917, l'Eglise catholique mexicaine.

Le président de la République avait eu, lors de la visite du souverain pontife dans son pays, une attitude exceptionnellement courageuse, pas toujours bien perçue tant est mal connue la profondeur du sentiment anticlérical parmi les élites. M. Lopez Portillo s'était, quelques jours après le départ du pape, cru obligé de donner une explication de son accueil, jugé peu « révolutionnaire », à la personne du chef de l'Eglise catholique.

« J'ai été baptisé dans le sein de l'Eglise catholique, avait-il déclaré. *A quatorze ans, j'ai perdu la foi. J'admets, cependant, la morale chrétienne. Je me suis, dès lors, réfugié dans la modestie et la simplicité socratiques, conscient que mon seul savoir était que je ne savais rien. De là mon respect absolu pour toutes les croyances qui cherchent à répondre au mystère... Face au mystère, je vis ma propre solitude. Mais comme homme politique, je puis vous assurer que j'ai appliqué fidèlement notre Constitution, laquelle n'établit aucun dogme, ne reconnaît aucun rite, n'impose aucune morale. Le seule dogme de notre Constitution est la liberté... »*

Propos recueillis par JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 12.)

Un nouveau grand de l'énergie

AVEC une production quotidienne de 1 328 000 barils de pétrole en 1978 et une production annuelle de 66 millions de tonnes (1), le Mexique figure dans le groupe des quinze premières puissances pétrolières mondiales. Mais cette évaluation dissimule la caractéristique essentiellement dynamique du phénomène pétrolier actuel, *l'évolution accélérée* depuis 1973 des divers indicateurs de ce secteur énergétique fondamental (2).

La production, relativement stable, aux environs de 500 000 barils par jour en 1973, dépasse le million de barils par jour en mai 1977, pour atteindre 1 500 000 barils par jour fin 1978. Elle a donc presque triplé en cinq ans.

C'est une étape vers une production annuelle de 110 millions de tonnes en 1980, et de 200 à 300 millions de tonnes à l'horizon 1985.

De pays importateur en 1973-1974, le Mexique devient exportateur : 100 000 barils par jour en 1976, 200 000 fin 1977, 500 000 en décembre 1978. Les Etats-Unis, Israël, l'Espagne, la France (à partir de 1980, grâce à l'accord de décembre 1978 prévoyant la vente de 5 millions de tonnes), et d'autres, deviennent clients, soulageant par leurs devises le poids d'une dette extérieure considérable, et amorçant le rééquilibrage de la balance commerciale mexicaine.

D'où l'ambition du plan sexennal en cours, qui prévoit pour 1982 le doublement de la production, le doublement de la capacité de raffinage, le triplement de la fourniture pétrochimique.

(1) Brut, condensats, gaz naturel liquide.

(2) Equivalences : 1 baril/ jour = 50 T/an, 1 baril = 0,14 T, 1 pied cube/jour = 10 m3/an.

Enfin, les réserves d'hydrocarbures affichent une progression défiant les pronostics les plus optimistes. On comptabilisait 2 milliards de barils de *réserves prouvées* en 1971, 6,3 milliards en 1975, 11,1 milliards en 1976, 16 milliards en 1977, plus de 40 en 1978 (28,4 de brut et gaz liquide, soit le septième rang mondial, et 11,8 de gaz naturel). A cela s'ajoutent 37 milliards de barils de réserves probables, — six fois le niveau de l'Alaska.

Quant aux *réserves potentielles* de gaz et de pétrole, elles situeraient le Mexique, avec 160, voire 200 milliards de barils (29 milliards de tonnes) au *premier rang mondial*, avant l'Arabie Saoudite... Rêve ? Intoxication ? Exagération ? Face aux potentialités géologiques du pays et compte tenu de la qualité des découvertes actuelles, pourquoi pas *réalité* ?

L'histoire pétrolière du Mexique vient apporter son crédit à ce qui ne représente qu'un rebondissement spectaculaire, mais non imprévisible, quand on rappelle le rôle qu'a joué le Mexique dans le premier quart de ce siècle, quand il était le deuxième ou troisième exportateur mondial de pétrole. Ce premier « âge d'or », tout au bénéfice des compagnies étrangères, fut suivi d'une stagnation, liée au désintérêt des grandes compagnies, désormais tournées vers le Venezuela ; ce déclin fut entretenu ensuite par l'hostilité, voire le boycottage des « majors », après la nationalisation des hydrocarbures en 1938.

ALAIN VANNEPH
assistant à l'U.E.R. de géographie de Paris-X.

et JEAN REVEL-MOUROZ,
chargé de recherche au C.N.R.S.

(Lire la suite page 11.)



ÉCONOMIE

Une agriculture déficiente, une vaillante industrie

« SEMER *le pétrole* » : l'expression a fait fureur au Venezuela lorsque ce pays a compris à la fois l'énormité des revenus qu'allaient lui procurer les hydrocarbures, et leur caractère éphémère. Semer le pétrole, c'est donc convertir les pétrodollars en de solides infrastructures, en une agriculture rentable, en une industrie moderne. Il s'agit, en un mot, d'éviter le « *piège de la monoculture du pétrole* ». Si le slogan lui-même n'a pas pris au Mexique, l'idée est dans l'air.

Sur quel terrain les Mexicains s'apprêtent-ils à « *semer* » leur pétrole ?

● LES INFRASTRUCTURES.

Quiconque parcourt, si brièvement que ce soit, le Mexique, note que le pays dispose d'un réseau routier très dense — environ 100 000 kilomètres généralement bien entretenu. Traverser le Mexique par voie de terre est ainsi chose aisée, sauf en certaines régions montagneuses, encore mal désenclavées, comme le Guerrero. Le nombre des autobus et des camions sillonnant le pays est un objet constant d'étonnement pour le voyageur !

Le réseau ferré, en revanche, est totalement à redessiner, son implantation remontant au début du siècle. Il a, ainsi, joué un rôle capital... dans les combats de la révolution, mais n'est plus à l'heure d'un pays qui s'apprête à franchir une étape capitale de son développement. La modernisation du réseau est l'une des absolues priorités de l'actuel gouvernement.

Le Mexique, de même, ne dispose pas d'un équipement portuaire suffisant, ni même, peut-on dire, d'un seul grand port, capable de recevoir des navires de plus de 50 000 tonnes, tant côté Atlantique que sur le Pacifique. L'une des conséquences de cette situation est qu'une partie des exportations mexicaines transitent par les Etats-Unis avant de gagner leur destination ultime, mettant ainsi à profit le meilleur réseau de transport américain. L'amélioration du système portuaire mexicain est l'un de ces « *goulets d'étranglement* » que l'actuel gouvernement s'est promis de faire sauter en priorité. Des firmes japonaises travaillent actuellement à l'aménagement d'un grand port sur le Pacifique.

● L'AGRICULTURE.

C'est le point le plus noir de l'économie nationale, et les augures les moins pessimistes s'accordent à penser qu'il le restera longtemps, en dépit des bonnes intentions proclamées en ce domaine par M. Lopez Portillo. Occupant 40 % des Mexicains, l'agriculture produit moins de 10 % du P.I.B.

Le Mexique, il est vrai, n'a pas été, de ce point de vue, excessivement gâté par la nature. Grand comme quatre fois la France, il ne compte guère, en raison de son caractère montueux et de l'aridité de vastes régions, que 275 000 kilomètres carrés environ de terres cultivées — soit 14 % de son territoire. Des travaux d'irrigation, notamment dans le nord, et la conquête de nouvelles terres, sur sa frange atlantique en particulier, sont évidemment possibles, et d'ailleurs largement en cours. La modernisation, la mécanisation des méthodes culturales, et l'utilisation massive d'engrais, peuvent également être d'un grand secours pour améliorer les rendements.

Une ligne libérale

Les espaces ainsi gagnés contribuent, sans aucun doute, à équilibrer la balance agricole du pays : les nouvelles cultures (coton, sucre, fruits, légumes) qui y sont pratiquées sont, en effet, principalement destinées à l'exportation, notamment vers les Etats-Unis. Mais ils n'apaisent pas la « faim de terre » d'une masse paysanne chaque jour plus nombreuse.

Les espaces gagnés à la culture ou à l'élevage ne se situent pas, en effet, dans ces zones de hautes pressions démographiques que sont le plateau central et le « Mexique indien » méridional.

La « *fin de la répartition des terres* », annoncée par le président Lopez Portillo va, au début des années 80, laisser une masse de trois à quatre millions de familles sans terres — et, pour la première fois depuis un demi-siècle, sans espoir d'en obtenir. Hormis l'émigration vers les villes mexicaines ou vers les Etats-Unis, leur seule espérance sera de trouver à s'embaucher dans une de ces fermes modernes qui, à l'ombre de la réforme agraire, ont largement prospéré au Mexique. Les autorités comptent beaucoup sur une diversification des activités primaires — abattage du bois, pêche, extraction minière — pour procurer des emplois à cette masse de chômeurs.

La croissance de la production agricole de ces vingt dernières années (+ 2 % l'an en moyenne) a été constamment inférieure au taux de croissance démographique, avec un recul catastrophique en 1976 (— 7 %). L'année 1978, en revanche, aurait été marquée par une croissance de 4 %.

● L'INDUSTRIE.

Sans fracas, le Mexique s'est constitué, au fil des dernières décennies, une vaillante petite industrie. Les revenus normalement espérés du pétrole devraient lui permettre de passer un cap, mais au prix de notables transformations structurelles : les industries de substitution des importations qui prédominent actuellement devront, de plus en plus, être relayées par des industries, de biens en capital notamment, destinées à l'exportation.

Bon rythme de croissance (hormis l'« accident » des années 76-77), mais productivité assez modeste ; prédominance de la petite et moyenne entreprises, mais forte influence d'un secteur public dynamique, notamment dans l'acier et la chimie ; implantation relativement modeste du capital étranger ; grave faiblesse du secteur de production de biens d'équipement : telles sont quelques-unes des caractéristiques notoires de l'industrie mexicaine.

En valeur ajoutée, les principaux secteurs sont l'alimentaire et le textile. Les industries dont le développement est actuellement le plus rapide (et qui le demeurera dans les années à venir, compte tenu des priorités définies au niveau officiel) sont la sidérurgie, les biens d'équipement et la chimie.

Le gouvernement Lopez Portillo semble décidé à favoriser une politique d'inspiration nettement libérale, dans la ligne actuellement dominante en Occident : réduction de la participation envisagée de l'Etat dans l'industrie, et notamment dans les secteurs lourds (sidérurgie, aluminium et biens d'équipement) ; meilleurs encouragements donnés au capital étranger et à la banque privée ; réduction des obstacles douaniers ; accent mis sur les exportations, non seulement des hydrocarbures, mais des ressources naturelles en général.

● LES GRANDS EQUILIBRES.

Depuis son indépendance, peut-on dire, le Mexique souffre d'un déséquilibre de ses comptes extérieurs. Cela lui a valu de constamment s'endetter, au dix-neuvième siècle principalement auprès de l'Angleterre, puis au vingtième siècle surtout auprès des Etats-Unis. Sa dette extérieure publique atteint aujourd'hui 26 milliards de dollars. Pour compenser le déficit chronique de sa balance commerciale, le Mexique compte, traditionnellement, sur les rentrées que lui valent le tourisme et les envois de fonds de ses travailleurs émigrés aux Etats-Unis.

Le boulet démographique

Les exportations de pétrole, et peut-être de gaz, vont, évidemment, bouleverser cette situation. Elles risquent fort, cependant, de ne pas modifier substantiellement l'écrasante prédominance américaine dans le commerce extérieur et les comptes du Mexique : 60 % des exportations et 60 % des importations du pays se font avec son voisin du Nord.

Comme la plupart des pays en voie de développement, le Mexique a un budget constamment déficitaire — tant en raison de l'insuffisance de la collecte fiscale (des progrès ont, cependant, été accomplis en ce sens par l'actuelle administration) que de la nécessité où se trouve l'Etat de faire vivre une armée de fonctionnaires et de palier la faiblesse des investissements privés. Sur les injonctions du Fonds monétaires international, lors de la crise de 1976, le déficit budgétaire, qui était de 9 % environ du PIB, a été ramené à 5 %. Pour ce faire, la plupart des prands projets industriels de l'Etat pour 1978 ont été abandonnés. Seuls ceux relatifs à l'énergie (et notamment au pétrole) et aux chemins de fer ont été maintenus. La persistance d'un déficit budgétaire encore considérable explique, en partie, l'existence d'une inflation voisine de 20 % (elle était de 40 % en 1976). Elle frappe particulièrement les classes populaires, puisque, d'une part, les augmentations de salaires sont, en principe, plafonnées à 15 %, et que, d'autre part, les prix de plusieurs produits de première nécessité, naguère contrôlés, ont été libérés.

● LES GRANDS PROBLEMES

Outre ces boulets, déjà signalés, que constituent le retard agricole et l'insuffisance de la fonction publique, le plus grave problème du pays est d'ordre démographique. Avec un taux de croissance annuelle qui dépassait, jusqu'à une date récente, 3,5 % par an et qui, selon ce que nous a assuré le chef de l'Etat, serait désormais encore un peu supérieur à 3 %, le Mexique, qui compte déjà plus de 65 millions d'habitants, voit sa population augmenter d'au moins deux millions de personnes chaque année.

Richesse ou boulet ? Longtemps, les dirigeants ont paru estimer, sans cependant le formuler clairement, que, pour ne pas risquer de perdre son âme face au colosse américain, le Mexique devait laisser croître sans retenue sa population. Puis, vers le milieu de son sexennat, le président Echeverria a changé de cap. Encouragement a été donné, à certaines formes de planification des naissances.

Quoi qu'il en soit, le Mexique voit, actuellement, arriver chaque année huit cent mille personnes nouvelles sur le marché du travail. La terre ne peut pas les accueillir ; et le pays est bien incapable, en l'état actuel des choses, de créer des emplois industriels pour elles. On constate une symétrie frappante entre ce chiffre de huit cent mille et le nombre de Mexicains qui, selon des statistiques il est vrai approximatives, franchissent chaque année la frontière des Etats-Unis en quête de travail. L'émigration est donc, aujourd'hui, la plus grande soupape de sécurité de la société mexicaine. Sans doute faut-il voir en elle l'une des raisons pour lesquelles les grandes tensions accumulées dans ce pays — en raison, notamment, d'une très inégale répartition de la richesse — ne donnent presque jamais lieu à de graves explosions.

Compte tenu du rythme de développement qu'elles estiment pouvoir imprimer au pays grâce à l'afflux des pétro-dollars (8 à 10 % l'an), les autorités estiment que le chômage et le sous-emploi — qui toucheraient aujourd'hui, respectivement, 10 et 40 % de la population active — devraient être résorbés vers l'an 2000.

JEAN-PIERRE CLERC.



ÉCONOMIE

Un nouveau grand de l'énergie

(Suite de la page 9.)

La précocité de cette décision — si révolutionnaire à l'époque — du président Cardenas, allait en fait demander le sacrifice d'une génération, avant que l'outil national forgé — Pemex (Petroleos Mexicanos) — ne parvint à surpasser les obstacles extérieurs, puis les problèmes internes d'organisation, de technologie et de financement. Mais c'est la nationalisation qui permettra à ce « second âge d'or » entrevu aujourd'hui d'assurer les conditions d'un profit national maximum, pour les Mexicains.

Entre-temps Pemex avait accompli sa mission, équilibrant la production et la consommation, et donnant ainsi au pays une énergie à bon marché, base de la stratégie nationale de développement. Ceci, jusqu'à la crise de 1970-1974, lorsque le Mexique dut subir pour la première fois une diminution de ses réserves, et affronter un déficit des exportations sur les importations pétrolières (3 milliards de pesos en 1973). Cette crise, qui met en valeur l'évolution actuelle, l'explique d'ailleurs partiellement : par les contraintes de la nécessité, impliquant de sortir de la routine, par les moyens dégagés, imposant en décembre 1973 une hausse de 85 % des tarifs pétroliers intérieurs, et redonnant à Pemex, avec le complément d'emprunts, une capacité d'investissements érodée au fil des ans.

Vint alors la « révélation » des richesses de l'isthme mexicain en gaz et en pétrole, grâce au puits de Cactus 1, près de Reforma, aux confins des Etats du Chiapas et du Tabasco. Une structure en dôme entre 2 400 m et 2 800 m de profondeur, sur 5 kilomètres de large et 10 km de long, permettait de piéger pétrole et gaz, imprégnant une couche poreuse de calcaire de 180 m d'épaisseurs. L'horizon crétacé, réputé trop profond, révélait enfin ses riches virtualités, confirmées simultanément sur le site voisin de Sitio Grande, qui donnait dès le départ 2 550 barils de pétrole et 163 000 pieds cubes de gaz par jour, alors que la moyenne des champs pétrolifères anciens se situait à 100 barils par jour. La phase d'exploitation se développait ensuite encore plus favorablement : sur 257 puits d'exploitation forés en 1976, on comptait 200 résultats positifs. Dès la mi-1976, la moitié de la production de brut mexicaine provenant de l'isthme, en attendant que le traitement et le transport du gaz ne permettent bien davantage. En 1978, la seule zone de Reforma produit deux fois l'équivalent de la production totale du Mexique en 1967.

Aussi bien sur le continent que sur la plate-forme continentale du golfe de Campeche, les résultats prometteurs réévaluent en permanence les prévisions initiales : une véritable *mer de pétrole* semble s'étendre sous le Sud-Est mexicain.

Depuis 1976, d'autres régions, à leur tour explorées ou mieux étudiées, apportent d'autres espoirs : dans le Nord-Est, de nouvelles découvertes de gaz viennent relayer les gisements anciens de Reynosa ; dans l'Altiplano septentrional, le golfe mesozoïque de Sabinas, déjà riche en houille, révèle la présence d'hydrocarbures. Même la côte pacifique apporte sa contribution, avec les résultats prometteurs obtenus en Basse-Californie, dans la baie de Guerreronegro.

Et, fin 1978, voilà qu'à son tour la « vieille » province pétrolière de Tampico-Poza Rica se réveille brutalement, avec un colossal gisement *off shore* (cent milliards de barils de réserves !). Lorsqu'on aura ajouté que le Mexique, doté de deux millions de km2 de cuvettes sédimentaires, n'en a intensément exploré qu'environ 10 %, on comprendra mieux l'accueil optimiste que l'on peut faire *aux hypothèses les plus hautes* formulées sur la richesse pétrolière mexicaine.

Il reste, grâce à l'exceptionnel outil national représenté par Pemex, à extraire et à valoriser ces réserves ; il reste à l'Etat à répartir cette richesse, à transformer la croissance en développement : problèmes technologiques, financiers, problèmes d'organisation de Pemex, mais surtout problèmes *stratégiques*. Faut-il vendre tout de suite pour éponger la dette extérieure, ou attendre une valorisation future ? Faut-il adhérer à l'OPEP ou garder sa liberté de manœuvre ? (3) Faut-il vendre du brut, sans trop investir, ou gagner de la valeur ajoutée en exportant des produits raffinés, mais en dépensant davantage ?

A qui vendre ? Israël, Europe (France et Espagne notamment), Japon, Amérique centrale, sont sur les rangs, mais aussi les Etats-Unis... attirés par cet approvisionnement si proche, et stratégiquement providentiel.

Sous-jacent au refus (provisoire ?) d'adhérer à l'OPEP, ce problème des rapports avec la Maison Blanche domine toute l'élaboration de la politique pétrolière mexicaine.

D'un côté jouent les pressions américaines, invisibles ou évidentes : plus ou moins grande tolérance vis-à-vis des Mexicains travaillant illégalement aux Etats-Unis, suppression envisagée de la clause de la nation la plus favorisée, en cas d'adhésion à l'OPEP (or le Mexique exporte à 65 % vers les Etats-Unis). Pressions proportionnelles aux énormes besoins du marché américain et aux aléas de la situation au Proche-Orient, et que favorise une conjoncture politique mexicaine relativement bonne, compte tenu de la traditionnelle politique de bascule d'un sexennat à l'autre, après la phase tiers-mondiste de l'administration Echeverria. Mais avec, pour leur résister, la volonté du Mexique de « faire monter les enchères » et de profiter — chacun à son tour — de cette position de force : et avec, surtout, les réticences d'une opinion publique viscéralement hostile à toute forme d'emprise des Etats-Unis sur le pétrole national.

Les semailles

Rien ne saurait mieux illustrer la complexité de ces problèmes et les hésitations mexicaines que l'exemple du gazoduc Chiapas-Texas. Décidé rapidement, et mis en œuvre grâce à des prêts américains, le gazoduc devait relier, sur 1 350 km, les usines de traitement de Cactus et les Etats-Unis, via Reynosa, et écouler sur un marché très porteur le gaz naturel accompagnant le pétrole de l'isthme (20 milliards de m3 par an). Mais, en dépit de travaux largement entamés et d'accords de principe déjà conclus avec des compagnies américaines comme la Tenneco, les pourparlers avec l'administration Carter échouaient en 1977, le secrétaire à l'énergie, M. Schlesinger, n'offrant qu'un prix de 2,1 dollars pour 1 000 pieds cubes de gaz, contre les 2,6 dollars réclamés par Pemex et acceptés par les compagnies distributrices.

En outre une opposition intérieure mexicaine, derrière l'ingénieur Heberto Castillo et le Parti mexicain des travailleurs (P.M.T.), dénonçait le principe même du gazoduc : économiquement, en lui opposant des alternatives de « gel temporaire », de vente diversifiée de gaz liquéfié, ou d'utilisation sur le marché intérieur, et, politiquement, en faisant valoir le risque encouru pour l'indépendance nationale par une liaison stratégique Mexique-Etats-Unis, tellement importante qu'aucun gouvernement n'accepterait jamais sa remise en cause.

De sorte que le gazoduc devenait le « *Troncal* », artère principale d'interconnexion jusqu'à Monterrey, destinée à la fourniture d'un marché intérieur désormais orienté prioritairement vers l'usage du gaz, de manière à dégager davantage d'excédents d'hydrocarbures liquides, plus facilement exportables tous azimuts, et plus rémunérateurs.

Premier impact à l'échelle nationale, les exportations pétrolières (le tiers des exportations de marchandises pour les sept premiers mois de 1978) contribuent à améliorer la balance des paiements mexicaine et à soutenir la nouvelle valeur du *peso* : le pétrole sert de gage auprès des créanciers, et le Mexique a pu rembourser par anticipation le crédit que lui avait accordé le Fonds monétaire international au moment de la dévaluation de 1976.

Certains, comme le secrétaire général de la Confédération paysanne (C.N.C.), principal appui du P.R.I. dans les campagnes, souhaitent que les nouvelles ressources financières soient concentrées dans le secteur agricole, et servent à augmenter une production alimentaire devenue déficitaire. Mais les premières décisions du gouvernement annoncent plutôt un renforcement de la politique d'industrialisation et de création de grands pôles de développement. Le ministre du patrimoine national et du développement industriel, M. Oteysa, a adopté le principe d'une distribution des produits pétroliers, sur le marché intérieur, à des prix différentiels selon les régions. La politique tarifaire d'aménagement du territoire doit profiter en premier lieu à l'industrialisation côtière, à Tampico et Coatzacoalcos, sur le golfe du Mexique, à Lazaro-Cardenas et Salina-Cruz, sur la côte du Pacifique. Cette *colonisation industrielle* du Tropique humide amorce un rééquilibrage régional, au bénéfice des zones les plus sous-développées du Mexique.

L'intrusion brutale de l'économie pétrolière, de la *toute-puissante* société Pemex, véritable Etat dans l'Etat, et la construction rapide de grandes raffineries (Tula, Cadereyta, Salina-Cruz) et de complexes pétrochimiques (Cactus, La Cangrejera) bouleversent les régions d'implantation, en particulier le sud-est du pays.

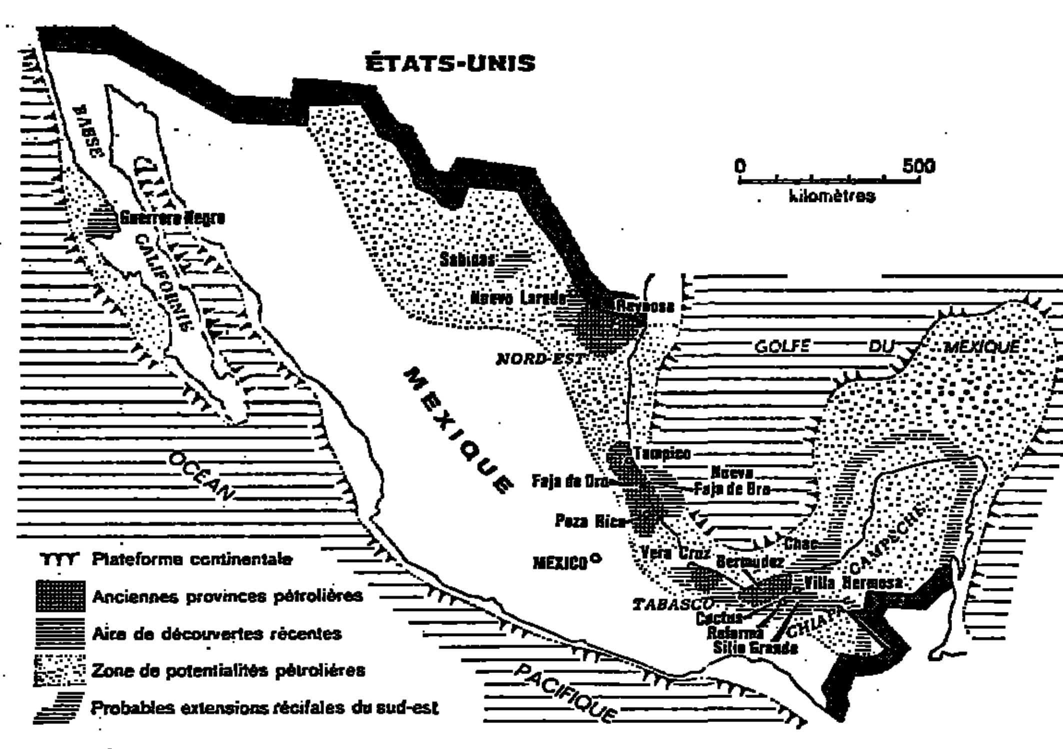
Le traumatisme ressenti par les populations locales explique la remise en cause des choix de développement régional et des modes d'intervention de Pemex. Une grand polémique s'est même exprimée dans la presse, où les champions de Pemex et ses détracteurs se sont affrontés au nom de l'intérêt national, de la défense de l'écologie et des intérêts locaux. « *L'exploitation des riches gisements pétroliers du sud du Mexique est en train de contaminer le sol, l'air, l'eau et la morale des gens* », accuse le gouverneur du Tabasco, M. Rovirosa Wade, qui estime que son Etat ne reçoit pas une part équitable des revenus du pétrole. Pollution et nouvelles infrastructures dérégleraient l'équilibre écologique ; les paysans dénoncent la perte de milliers d'hectares de cultures, ainsi que la lenteur du règlement des indemnisations ; le recours à la force se généralise, les communautés villageoises affectées barrant les chemins et immobilisant les travailleurs et les machines de Pemex.

Le problème des rapports pétroliers-paysans a été si aigu qu'il a été porté au niveau des instances politico-syndicales nationales : le premier acte du nouveau ministre de la réforme agraire a été de présider en juin 1978 la signature d'un accord entre Pemex et la Confédération nationale paysanne, pour régler la question des occupations de terres pour l'exploitation pétrolière.

Mais le problème le plus grave demeure celui de l'urbanisation anarchique, des migrations de travailleurs temporaires, de l'inflation déclenchée par les nouvelles activités pétrolières. Depuis 1970, une ville comme Villa Hermosa, au cœur de la zone productrice, a presque triplé sa population (deux cent cinquante mille habitants) ; à Coatzacoalcos, à Salina-Cruz, à Cadereyta, on retrouve les mêmes phénomènes : crise du logement, spéculation sur les terres et sur les produits de consommation courante, antagonisme entre autochtones et population pétrolière immigrée. Payé une centaine de pesos par jour, le salarié agricole cherche un emploi dans les chantiers de Pemex (où le salaire est le double), mais ne peut guère espérer rentrer dans l'« aristocratie » des travailleurs pétroliers *titulaires*, qui font figure de privilégiés dans leurs enclaves urbaines, avec leurs lotissements, leurs hôpitaux, leurs écoles. Dans l'industrialisation de ces régions sous-développées, le pétrole agit comme révélateur de la pauvreté et comme catalyseur des tensions sociales.

ALAIN VANNEPH et JEAN REVEL-MOUROZ.

(3) La réponse du directeur de Pemex, M. Diaz Serrano semble à ce propos formelle : « Non, nous n'entrerons pas à l'OPEP, je ne vois aucune raison qui, actuellement, justifie la nécessité d'adhérer à cette organisation, ni à court, ni à moyen, ni à long terme. »





POLITIQUE

Une interview du président Lopez Portillo

(Suite de la page 9.)

A notre question, M. Lopez Portillo répond : « *Quel triste pays serait le Mexique s'il ne s'était pas trouvé prêt à recevoir le chef spirituel de la majorité de ses citoyens ! Ceux-ci ont exercé leur liberté de la manière la plus complète, mais aussi la plus disciplinée, la plus ordonnée. Ceci plaide en faveur de la capacité de participation du peuple. Les autorités, quant à elles, n'ont fait que garantir l'exercice d'une liberté. Dès lors, il importe de regarder les réalités en face. Il importe que, dans ce pays, on puisse jouir de la liberté sans que cela suscite mesquineries ou terreurs. Cette affirmation prend tout son sens dans la période de réforme politique que nous vivons — étape où nous en appelons à la participation responsable des minorités...*

— Quel bilan faites-vous de cinquante ans de régime sous direction du parti révolutionnaire institutionnel au Mexique ?

— *Dans un pays latino-américain, dont la situation géographique est, de surcroît, nettement marquée, le PRI a maintenu une évidente stabilité politique et une grande continuité constitutionnelle. C'est cela qui a permis au pays de progresser. Il faut admettre que nous sommes tout autant responsables de ce qui n'a pas été fait que de ce qui a été fait. C'est l'histoire du verre à moitié plein ou à moitié vide, comme on l'entend...*

— L'instrument est-il toujours adapté à la réalité politique du pays ?

— *Je crois que oui, et pour de nombreuses années encore. Le PRI restera le parti majoritaire, celui qui a l'expérience, qui est à même de maintenir les conditions de la stabilité, à la veille d'une étape capitale de notre histoire : celle qui va nous fournir des excédents pétroliers, à partir desquels, pour la première fois de notre histoire, nous allons pouvoir construire une authentique nouvelle société : une société où tous les Mexicains en âge et en condition de travailler trouveront un emploi.*

— A la lumière de ce qui se passe en Iran, ne craignez-vous pas, monsieur le président, qu'un développement à marche forcée ne débouche sur des troubles graves dans votre pays ?

— *C'est que le Mexique ne va pas choisir un développement à marche forcée ! Il ira d'un pas réaliste, celui que lui permettent ses capacités. Pour vous fixer les idées, disons que nous pourrions, d'ici à 1982, parvenir à une augmentation du produit intérieur brut de 8 % à 10 %. A notre avis, ce rythme est accordé à ce que seront nos rentrées dérivées du pétrole. Aller au-delà, ce serait folie pure et simple, car nous n'avons pas les capacités prévisionnelles nécessaires. Nous ne voulons pas courir le risque de devenir un pays exportateur de capitaux, alors même que nous souffririons encore de graves retards. Nous refusons d'être un « pays pétrolier ». Nous voulons devenir un pays développé qui, en plus, a du pétrole, comme la Russie et les Etats-Unis.*

Ni ombre ni lumière

— Le pays a-t-il aujourd'hui, précisément, les capacités administratives et de planification suffisantes pour faire face au flot de devises qui va lui tomber dessus ?

— *Je vous répondrai que oui, et que, de surcroît, ce n'est pas l'effet d'un hasard. En assurant le pouvoir, je me suis fixé deux priorités : l'alimentation et l'énergie. Pour ce qui est du premier point, je ne saurais dire que nos progrès ont été totalement satisfaisants. Ce problème, il est vrai, n'est pas de la responsabilité du secteur public : ce sont les paysans qui font les semailles. Dans le secteur énergétique, en revanche, où existe un monopole d'Etat, nous avons obtenu des succès très encourageants. C'est précisément dans cette perspective que j'ai mis en route une réforme administrative, qui touche en particulier les questions de planification, et qui se heurte, comme il est bien normal, aux difficultés de tout ce qui débute. Nous avons fomenté une réforme fiscale, une réforme politique et nous avons proposé une alliance pour la production. Afin de synthétiser tout cela, nous avons établi des plans nationaux en matière d'établissement humain, d'industrie, d'agriculture et d'élevage, de pêche, de tourisme...*

» *Nous avons divisé notre sexennat en trois périodes de deux ans : une pour restaurer l'économie, ce à quoi nous sommes plus ou moins parvenus ; une autre où il s'agit de remédier aux goulots d'étranglement, et que nous appelons phase de consolidation ; les deux dernières années, enfin, seront celles de la croissance accélérée. Nous sommes à présent dans l'année zéro. Ni ombre ni lumière ! Nous avons les mêmes problèmes. Nous avons des espoirs, mais n'avons pas encore les moyens d'autofinancer notre développement économique.* »

— La réforme agraire est-elle bien la solution la plus adéquate pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire ?

— *La réforme agraire, du moins sous son aspect de répartition des terres, arrive à son terme. Je me suis engagé à l'achever, de ce point de vue avant la fin de mon mandat. Depuis longtemps la petite propriété* (minifundio) *a démontré son inefficacité. La solution, c'est l'intégration d'unités de production en associations, coopératives ou systèmes collectifs, qui augmentent la productivité et éliminent les risques d'abus et d'injustice. La complexité de ce pays y pousse, et c'est à quoi nous travaillons... Nous avons déjà réussi à retourner la baisse tendantielle de production du secteur agriculture et élevage. Compte tenu de l'augmentation de la population, les années 1976 et 1977 avaient été déficitaires. En 1978, nous avons eu des excédents agricoles importants : plus 4,5 % Mais il y a évidemment encore beaucoup à faire, et nous nous y attelons.* »

— Monsieur le président, vous avez évoqué le problème démographique de votre pays. Les efforts faits dans ce domaine pour limiter l'accroissement de la population ne paraissent pas en rapport avec l'ampleur du défi qui vous est posé...

— *Bien au contraire... J'ai eu récemment des chiffres extrêmement encourageants sur ce sujet. En trois ou quatre ans de planification des naissances, le pourcentage de croissance annuelle de la population est passé de 3,6 à 3,1 %. Quelqu'un m'a même parlé de 2,9 %. Nous en saurons davantage avec le recensement de 1980. Ainsi l'objectif de 2,5 % que je me suis fixé pour la fin de mon sexennat paraît-il réalisable. Déjà l'inertie est vaincue, et la tendance s'est renversée.* »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Une nation

SIGNE des temps, il aura fallu le pétrole pour que les yeux se tournent enfin vers l'un des pays les plus curieux et les plus attachants.

Cet intérêt soudain a ceci de choquant que la richesse du Mexique est ailleurs : elle réside dans la vigueur d'un *peuple*, dans son histoire qui, issue d'une suite étonnante d'empires qui culmine avec celui des Aztèques, a *permis* au fil de quatre cent cinquante années, dont un siècle de luttes, de construire une nation.

Car le Mexique est une nation. L'agitation, les déchirements de son *passé* ont engendré un peuple unique, fait de l'abnégation espagnole et de l'idéal et de la dignité des Indiens.

Quelle abnégation ! Quel idéal ! Quelle impétuosité, surtout, était celle du petit curé de Dolores qui, sonnant à toute force la cloche de son église, ralliait une troupe de fortune puis, marchant à travers les campagnes, entraînait derrière lui le premier grand mouvement populaire. Généreux et naïf, Hidalgo est le premier héros. Dénonciateur de l'injustice et de la corruption, adversaire d'un développement économique subordonné aux intérêts et privilèges du clan des « *gachupines* » (1), il creusa la première brèche dans la féodalité venue d'Espagne. Son cri résonne encore, avec les harmoniques ajoutées par ses successeurs : Morelos le républicain, Juarez le démocrate constitutionnel, Carranza le rebelle, Obregon et Calles, les consolidateurs, Cardenas, l'homme des nationalisations, Camacho, Aleman et Mateos, qui lancèrent le pays sur la voie de l'expansion...

Derrière tous ces hommes s'estompe *la* conquête. Peut-on la nier ? Elle fut un apport immense. Une révélation linguistique d'abord, une révélation économique surtout, avec la découverte d'éléments aussi fondamentaux que la culture du blé, l'élevage, les premières industries (filatures et tanneries), le commerce enfin.

Pourtant, Cortès et les soixante-deux vice-rois qui gouvernèrent la Nouvelle-Espagne pendant trois siècles n'ont pas leur place dans l'histoire mexicaine.

Après l'épopée indienne, l'empereur Moctezuma et l'intrépide Cuauhtemoc, la mémoire fait un saut qui mène à Hidalgo, en 1810.

Cette sélection surprenante est *explicable*. Cortès n'est que *le premier « gechupin »*, et les gouvernants qui prirent sa place apparaissent surtout comme les artisans d'un commerce bilatéral ruineux.

Dans ces conditions, les trois cents ans de colonisation, certes constructifs, correspondent davantage à une longue gestation : celle d'un peuple nouveau, un peuple qui a préféré retenir le *Cri de Dolores*, qui annonce sa naissance.

Un peuple qui ne peut toutefois ignorer ce mélange progressif de traditions distinctes, ethniques et culturelles, cette fusion d'un système espagnol et d'un esprit indien demeuré très vivant, cette synthèse qui, au fil d'une vice-royauté parfois honteuse, dessine ce visage intermédiaire — métis, mexicain.

Expérience inédite et fondamentale qui, plus tard, dans *le* sang et par le sang, permettra l'éclosion d'une conscience nationale, deviendra même *la* conscience nationale.

Cette synthèse se révèle, par exemple, dans l'architecture : le génie espagnol y utilisa l'habileté indienne, sans parvenir jamais à l'exploiter totalement au profit d'un genre traditionnel. Le style, là aussi devint unique, nouveau, « colonial », mexicain.

Les Espagnols apportaient avant tout le catholicisme, une tradition qui, phénomène imprévu, favorisa ce processus, et par conséquent l'indépendance.

Le catholicisme espagnol ne fut pas *révolutionnaire*. Il permit au paganisme indien d'assimiler parfaitement des rites et des légendes qui faisaient appel à un mysticisme que les Aztèques connaissaient. Les dieux Huitzilopochtli et Texcalipoca s'effacèrent ainsi sans grande difficulté devant les saints ou la Vierge de Guadalupe. Et, *parce que* l'Indien « converti » parvenait à vivre cette nouvelle foi de façon largement païenne, le catholicisme remporta un succès étonnant.

Le clergé, pour sa part, fut sans doute dépassé par ce flot et, longtemps, n'en fut même pas conscient tant était grande l'ardeur qu'il portait à constituer sa richesse. Au seuil du dix-neuvième siècle, sa propriété s'étendait à plus de la moitié des terres utilisées. Et l'Eglise, riche de plusieurs quartiers de Mexico, et exempte d'impôts, n'hésitait pas à prêter de l'argent ou prendre des hypothèques.

Ainsi, au moment de l'indépendance, la jeune population métisse qui tentait de se rassembler autour des premières idées libérales venues d'Europe pouvait aussi compter sur un sentiment religieux général et un anticléricalisme profond !

Aujourd'hui, avec ce sens particulier qu'il a de la nuance, le Mexicain se définit : croyant dans son cœur, catholique dans ses pensées, et anticlérical dans ses actes. Après avoir chassé l'Eglise du pouvoir, il l'a, dans son mysticisme naturel, réinventée partout : chapelles extravagantes reproduites au fronton de certains autobus, effigies de la Vierge érigées dans des virages dangereux, et l'immense croix dominant l'Océan devant Acapulco.

Mi-matador, mi-pénitent

Ce goût de la nuance, voire du paradoxe, cette démarche historique constante, faite d'acceptations et de refus simultanés, donne à la mentalité mexicaine toute son originalité. Le peuple puise là son identité au point de parvenir à une notion de conscience nationale qui, sous des visages multiples, parfois contradictoires, est intensément vivante.

Vivante parce qu'elle s'appuie sur une histoire qui n'est pas oubliée, qui se construit encore sur un même système de croyances, sur une même foi, inébranlable dans un lendemain qu'on ignore pourtant. Et puis la conscience nationale, fierté parfois mélancolique d'appartenir à un genre unique, s'enrichit du sentiment puissant qu'ont les Mexicains de livrer un combat perpétuel. Combat dont la cause est mal définie. Il faut vivre, malgré (ou grâce à) une idée de la mort très présente, se développer malgré des déséquilibres angoissants. C'est une succession de défis abordés avec une inflexible résolution, mais aussi un esprit clair, dépouillé de calcul.

Poussé dans ses retranchements, le Mexicain avoue ne pas savoir toujours pourquoi il se bat. Il se bat par respect pour lui-même. Il se bat parce qu'il considère qu'aucun état ne doit être permanent. Et puis, au fond, qu'importe ! Il est sensible à la rhétorique et juge que le combat vaut par lui-même. C'est une forme d'éloquence qui permet d'exprimer au grand jour toute une variété de sentiments : la bravoure, la générosité, le souci permanent d'inventer un *futur*.

Ainsi *macho* sensible accouché dans le sang, le Mexicain, mi-matador, mi-pénitent, traverse la vie comme une succession de fêtes superbes, avec un goût profond et parfois déroutant pour le cérémonial.

Sa revendication n'est pas de liberté pure ; il veut la liberté de chercher une voie qui lui permette de vivre sa nationalité. L'organisation politique elle-même permet ce jeu en faisant de la révolution un principe vif auquel, par-delà sa recherche spécifique, de fond ou de forme, se réfère chaque nouveau gouvernement.

Aujourd'hui le combat se poursuit : son enjeu est de taille, qui consiste pour « *les enfants de Sanchez* » à devenir riches sans tarder et sans perdre leur âme. Si la jeunesse de la population et les réserves énergétiques du pays constituent des atouts, il faudra toutefois beaucoup d'efforts, beaucoup de prudence, et d'astuce aussi, pour réussir dans l'indépendance et la stabilité politique. Pour ce pays, dont la capitale sera, en l'an 2000, la plus grande ville du monde, que de déséquilibres, que de contradictions à affronter !

Le pétrole va provoquer une accélération considérable de l'histoire. Mais, en définitive, le meilleur capital du peuple mexicain est dans sa nationalité. Il est de sympathie, de cœur et d'idéal.

BRUNO LERESCHE.

(1) Les créoles du Mexique colonial désignaient ainsi la frange de population née en Espagne et qui tenait le haut du pavé : fonctionnaires, ecclésiastiques, commerçants... Le terme semble venir d'un vocable indien qui signifie : « les porteurs d'éperons ».

BIBLIOGRAPHIE

● LE LABYRINTHE DE LA SOLITUDE

★ OCTAVIO PAZ. Ed. Arthème Fayard, 260 pages, 28,80 francs.

« L'âme mexicaine disséquée par le plus pénétrant des essayistes mexicains. Diplomate, écrivain, ancien combattant dans les rangs républicains de la guerre d'Espagne, poète, Octavio Paz appréhende de l'intérieur la subtile « mexicanité ».

● HISTOIRE DU MEXIQUE

★ HENRY B. PARKES. Ed. Payot, 450 pages, 40,50 francs.

« Une introduction à la naissance d'une nation par un universitaire américain. Du Mexique indien subjugué par les Espagnols aux déchirements tumultueux de la révolution et à l'Etat moderne. »

● LES ENFANTS DE SANCHEZ

★ OSCAR LEWIS. Ed. Gallimard, 640 pages, 56,40 francs.

« A travers l'histoire authentique d'une famille pauvre de Mexico, un éclairage émouvant de la psychologie des plus humbles des Mexicains. Le « machisme » à l'épreuve de la vie quotidienne. »

● LE SYSTÈME MEXICAIN

★ ALBERT MEISTER. Ed. Anropos, 200 pages, 30 francs.

« Une excellente analyse de la complexité d'un système politique et social hérité de la révolution. Ombres et lumières sur l'héritage de Zapata. »

● JOURNAL MEXICAIN

★ CARLO COCCIOLI. Ed. Plon, 254 pages, 22,10 francs.

« Un regard plein d'humour et de tendresse sur un peuple rebelle aux passions tièdes. Un journal de voyage surréaliste par le plus mexicain des écrivains italiens. »

M. N.





POLITIQUE

Défis pour une présidence...

MALGRE la réputation d'*homme de droite*, qu'elle ne pouvait pas manquer de faire à M. Lopez Portillo, la gauche mexicaine, faible et divisée, mais écoutée, respecte l'actuel chef de l'Etat. N'est-il pas l'homme qui lui donne aujourd'hui droit de cité ? En décidant, l'année dernière, une « réforme politique » qui facilite la légalisation de plusieurs partis de gauche (P.C. et parti socialiste des travailleurs) et de droite (parti démocratique mexicain), ainsi que d'une demi-douzaine d'associations politiques, M. Lopez Portillo a acquis des lettres de créance démocratiques.

Ce faisant, le président de la République n'envisageait évidemment pas de mettre fin à un demi-siècle d'hégémonie du parti révolutionnaire institutionnel (PRI) sur le Mexique. Que celle-ci se soit, parfois, consolidée dans des conditions scabreuses, que la fraude électorale ait souvent joué un rôle non négligeable dans ses triomphes : voilà ce dont aucun Mexicain, si haut placé soit-il, ne disconvient. Il n'empêche que PRI et Mexique sont, aujourd'hui, politiquement synonymes et que des élections régulières donneraient, selon toute vraisemblance, une indiscutable victoire au parti officiel.

Les hommes au pouvoir ont, en revanche, pressenti le danger qu'il y a pour un parti nettement hégémonique à « truster » littéralement sièges et places — interdisant toute représentation des minorités, avec le risque de les conduire à cette forme de désespoir politique qu'est l'action violente. « *L'idée centrale de la réforme*, nous explique M. Jesus Reyes Heroles — ministre de l'intérieur et, paradoxalement, l'un des éléments les plus libéraux, au sens politique, de l'actuel cabinet, — *est d'injecter, dans un système qui demeurera majoritaire, une certaine dose de représentation proportionnelle, tant au niveau fédéral que dans les Etats et les communes. Dans la conjoncture économique que traverse le pays — hier et aujourd'hui difficile, et demain peut-être trop facile, — l'alternative était entre la démocratisation et le durcissement. Le Mexique ne pouvait parier que pour la démocratie.* »

Cette ouverture vis-à-vis des autres partis devrait, pour être crédible, se doubler d'une démocratisation au sein même du parti majoritaire où le « caciquisme » est favorisé par certaines rentes de situation. Pour le ministre de l'intérieur, la restauration de la pratique des « primaires », supprimée en 1948, devrait y pourvoir.

La « réforme politique » correspond à l'une des pratiques constantes de la démocratie mexicaine : ramener l'adversaire au sein du système avant qu'il ne devienne un ferment de trouble. La réforme est, en la circonstance, particulièrement habile, puisqu'elle anticipe largement sur les événements. Peu de signes de craquements, en effet, sont encore perceptibles. Les grèves ouvrières sont rares, et l'agitation paysanne, sporadique, est confinée, pour l'essentiel, à quelques Etats du « Mexique indien », comme le Guerrero et le Chiapas.

Imposée d'en haut, comme presque tout au Mexique, la réforme rencontre, en conséquence, les résistances les plus fortes au sein de l'appareil du PRI lui-même. Une haute personnalité de l'Etat nous a rapporté ce mot cynique d'un gouverneur : « *Pourquoi changer les règles du jeu politique alors que je puis, à tout moment, remplir les arènes de ma localité avec les soldats de ma caserne ?* »

Le premier test de la « réforme politique » sera la consultation législative de juillet prochain. La question est évidemment : quel parti prendra la seconde place derrière le PRI ? Le PAN (Parti d'action nationale) conservateur, aujourd'hui divisé, mais bénéficiant de la rente de situation que lui vaut d'avoir été pendant longtemps une sorte « d'opposition de Sa Majesté », et de l'apparente rechristianisation du pays ? Le P.D.M. (Parti démocratique mexicain), beaucoup plus récent, mais héritier de l'ancienne, et profonde, et populaire tradition du « *sinarquisme* » fascisant ? Ou le P.C., qui revendique cent mille militants, et paraît aujourd'hui en pleine ascension ? Ou le Parti socialiste des travailleurs, en réalité très proche de l'aile gauche du PRI ?

Pour donner crédibilité à cette réforme, le chef de l'Etat, a, en quelque sorte, voulu « payer d'avance ». Il a accordé, l'année dernière, une large amnistie politique, dont les bénéficiaires devaient être, pour l'essentiel, des personnes impliquées dans des actions de guérilla. Cette mesure n'a, cependant, pas eu l'impact désiré. En particulier, elle n'a pas clarifié la situation de plus de trois cents personnes considérées comme « *disparues* », et au profit desquelles de larges secteurs de l'opinion publique mexicaine se sont récemment mobilisées. Dans certaines hautes sphères de l'Etat, on ne fait aucun mystère que ces personnes sont « *à peu près certainement toutes mortes* ». Le procureur général de la République a récemment expliqué que la moitié environ avaient été tuées dans des affrontements avec les forces de l'ordre.

Ces explications tardives et, pour plusieurs cas, peu convaincantes, ont d'autant moins apaisé l'opinion que la conviction est assez répandue que des disparitions d'opposants continuent de se produire occasionnellement. Des personnalités normalement bien informées affirment même l'existence d'un groupe paramilitaire spécialisé dans cette besogne. Sur ce point, les officiels opposent, évidemment, le démenti le plus formel : tout au plus admettent-ils que l'explosion de mouvements de guérilla vers les années 70 et leur résurgence sporadique depuis lors ont pu conduire à des « *excès regrettables, mais nullement unilatéraux* ». Le ministre de l'intérieur aurait promis à certaines formations politiques de leur fournir rapidement une liste exhaustive des pertes subies par les forces de l'ordre du fait d'actions de guérilla.

Alors, des bavures, dans la tradition d'un pays où « *le lait de la tendresse humaine* » a rarement coulé au profit des adversaires politiques, et où la mort a longtemps été le prix payé — et en général hautement assumé — de la défaite ? Les Latino-Américains du « cône sud » du continent, aujourd'hui réfugiés par milliers au Mexique, font, quant à eux, la différence entre un pays où des violences peuvent se produire et d'autres — les leurs — où la terreur est un mode de gouvernement...

Pour que son sexennat soit compté parmi les « riches heures » du Mexique contemporain, le président Lopez Portillo devrait encore réussir quelques gageures.

Il devra tout d'abord mener à bien l'impossible « réforme administrative » du pays. C'est là un de ses thèmes de prédilection et, de fait, il s'y est attelé dès son arrivée au pouvoir. Mais quelle tâche gigantesque ! Il n'existe pas, à proprement parler, de fonction publique au Mexique, bien que le secteur des employés de l'Etat y soit pléthorique — comme dans la plupart des pays en voie de développement. La règle est « le système des dépouilles », qui veut dire que, à l'arrivée d'un nouveau gouvernement, l'on décapite toutes les administrations. Compte tenu de l'exiguïté du « vivier » des gens bien formés et compétents, les « victimes » n'ont, certes, aucune difficulté à se recaser. Mais, à ce « jeu des quatre coins », beaucoup de temps est à chaque fois perdu.

Former les hommes

Cette excessive mobilité n'est, apparemment, pas le point sur lequel le président Lopez Portillo a voulu appliquer son zèle réformateur. En revanche, il accorde une grande importance à un meilleur contrôle de la fonction publique. Celle-ci est, en effet, fractionnée entre un grand nombre d'entités largement autonomes qui, jusqu'alors, n'avaient que peu de comptes à rendre. Le nouveau chef de l'Etat veut tenter de resserrer les boulons.

Grâce aux rentrées procurées par le pétrole, il est également concevable qu'une revalorisation générale des traitements soit poursuivie. Sera-ce le remède à une corruption très largement répandue et dont la pratique, parfaitement publique, de la « *mordida* » (littéralement : la « croque ») de la part de la police est l'aspect le plus pittoresque, mais sans doute pas le plus coûteux pour l'Etat ? Les difficultés rencontrées par les autorités pour faire rentrer dans les caisses une notable partie des impôts dus par les plus gros contribuables, individus et sociétés, est une autre illustration, plus tragique, de la faiblesse — des faiblesses... — de la fonction publique mexicaine.

Autre gageure pour le président : comment — dans ce pays où, soixante ans après la mort d'Emiliano Zapata toute référence « *socialiste* » n'a pas disparu du vocabulaire, sinon du jeu économique — mettre en œuvre un commencement de planification ? Il existe, certes, comme nous l'a indiqué le président lui-même, une planification par secteur. Elle est facilitée par le fait que les équipes des grosses entreprises étatisées (pétrole, électricité, etc.) sont plus stables que celles des administrations proprement dites. Mais une question demeure posée : celle de la coordination entre les secteurs. Jusqu'à présent, seul le budget annuel y pourvoit. L'actuel président a mis en place, directement auprès de lui, une petite cellule chargée de penser le problème à plus long terme.

La nécessité d'une telle réflexion devient d'autant plus urgente que les rentrées massives de pétrodollars vont poser la question en termes cruciaux : planifier ou gaspiller. Il existe, néanmoins, un obstacle de taille pour parvenir à pousser les choses très avant en ce domaine : le système politique lui-même, qui veut que, six années durant, le président soit à peu près tout-puissant puis, d'un jour à l'autre, retourne au néant politique. Inhérente au bon fonctionnement d'un système qui a, fondamentalement, voulu se prémunir contre les risques du « candillisme », cette règle d'airain a sa contrepartie : la quasi-impossibilité de prévoir au-delà du moyen terme, de ces six années fatidiques qui hachent inexorablement la vie du pays.

Défi majeur, encore, pour le chef de l'Etat en exercice : pourvoir à la formation des citoyens. A leur formation initiale, tout d'abord. Sur les 65 millions d'habitants que compte le Mexique, une vingtaine sont, à un niveau ou l'autre, dans le système scolaire.



LE MEXIQUE

présidence...

VENT EN POUPE

et pour les suivantes

laire. Rien d'étonnant à cela puisque ce pays où la population progresse à un rythme supérieur à 3 % l'an est composé, pour plus de la moitié, de moins de vingt ans. Bien que le Mexique s'urbanise à grande vitesse (60 % de sa population vit aujourd'hui dans les villes), il compte encore près de 80 000 localités de moins de 500 habitants. C'est dire l'ampleur du problème de la scolarisation au niveau primaire. Un haut fonctionnaire du ministère de l'éducation nous a cependant assuré que, grâce à un programme accéléré de construction d'écoles, tous les enfants du pays devraient être scolarisés à la fin de 1980. Reste la question de la formation des maîtres dont le niveau actuel est souvent médiocre — au point que beaucoup d'entre eux sont davantage des moniteurs que des instituteurs.

Le Mexique va, d'autre part, aborder une nouvelle étape de son développement économique accéléré avec un déficit de cadres moyens et supérieurs. Le pays a, ces dernières années, consenti un énorme effort de formation supérieure, tant au sein de l'université nationale que dans des organismes de haut niveau créés pour la circonstance. Le Mexique compte aujourd'hui à peu près autant d'étudiants que la France (800 000). Déjà grave, le manque de techniciens va devenir cruel dans la conjoncture des années 80. Les régimes despotiques du « cône sud » du continent rendent, certes, un service indirect au Mexique en lui envoyant un personnel déjà formé, en la personne des exilés. Ce ne peut être là, cependant, qu'un palliatif.

Enfin, au fur et à mesure qu'augmentera le nombre des emplois urbains, l'analphabétisme, qui touche 6 à 7 millions d'adultes, cessera de n'être qu'un drame humain et social pour se convertir en un obstacle au développement économique. Autre défi !

Le président Lopez Portillo s'était fixé deux priorités sectorielles en assumant le pouvoir à la fin de 1976 : l'énergie et l'agriculture. C'était placer la barre très haut, puisqu'il s'agit là des deux grandes affaires du pays. La difficulté de les mener de front réside en ceci que le succès d'une politique énergétique réclame une grande prudence et celui d'une politique agricole une grande audace !

La tentation serait grande, en effet, pour qui dirige les destinées du pays, de vouloir résoudre les problèmes à marche forcée, en mettant à profit l'afflux prévisible des pétrodollars. Les démons sont là — Américains, Japonais, Européens — soufflant que l'on pourrait, aisément et rapidement, déplacer les montagnes, changer les cailloux en pain. Face à cette tentation, il y a le bon sens mexicain, qui pressent l'inflation inévitable, l'enrichissement scandaleux de quelques-uns, les miettes laissées aux autres, la désertion des campagnes au profit des villes-appeaux, le paysan devenant mendiant, ou du moins assisté, le risque pour tout un peuple de perdre sa sève dans cette brutale confusion de toutes les valeurs dérivée de l'argent facile.

Cette crainte que l'on entend formuler par le premier chauffeur de taxi ou serveur de restaurant venu, et qu'une partie de la gauche a déjà théorisée, les dirigeants, instruits par les leçons inégalement dramatiques du Venezuela et de l'Iran, l'ont en partie faite leur : le Mexique n'extraira son pétrole et son gaz qu'à un rythme compatible avec sa propre capacité d'absorption de devises : de quoi assurer une croissance de 8 % à 10 % l'an de son produit intérieur brut.

En matière agricole, en revanche, le chef de l'Etat devra, s'il veut « remplir son contrat », démontrer une grande audace. M. Lopez Portillo nous a confirmé son intention d'en terminer avec la réforme agraire durant son sexennat. Contrairement aux apparences, il ne s'agit pas seulement de clore un dossier que l'on aurait mené à bonne fin. C'est là matraquer un mythe...

Une rente aléatoire

La réforme agraire, distillée au fil des sexennats depuis plus d'un demi-siècle, c'est en effet, au plan politique, la preuve tangible que la « révolution » n'est pas morte, et au plan économique et social, un espoir, pour des centaines de milliers de paysans sans terre, que leur condition est susceptible de s'améliorer : au total, une considérable soupape de sécurité pour les gouvernements.

Or M. Lopez Portillo entend en priver ses successeurs, alors même qu'une portion considérable des terres cultivables mexicaines — le chiffre de 40 % est fréquemment avancé — demeure, ou est revenue, entre les mains de moyens et de gros propriétaires.

C'est que l'actuel chef de l'Etat a décidé de dire tout haut ce que beaucoup de ses concitoyens pensent tout bas : le morcellement des terres, en quoi consiste, pour l'essentiel, la réforme agraire, est une aberration économique à laquelle il convient de mettre fin. De fait, le Mexique a déjà pris un retard considérable dans la course-poursuite entre croissance démographique et production agricole où il est aujourd'hui engagé. Ce pays où, il y a quatre mille ans, l'homme a, pour la première fois, domestiqué le maïs, permettant la naissance d'une suite de glorieux empires, a dû, récemment, importer de cette céréale vitale pour la survie des habitants.

Or il est reconnu que le déficit agricole du pays s'accumule dans les petites unités (ejidos), concédées en métayage aux paysans. Quasiment privées d'accès au crédit et à la vulgarisation agricole, elles sont à peine capables de faire vivre des familles pléthoriques. Lorsqu'elles parviennent à dégager des surplus pour le marché, ceux-ci — selon une pratique que le Mexique partage avec l'essentiel des pays du tiers-monde — leur sont payés à des prix de famine, afin de « tenir » les prix à la consommation dans les villes réputées plus rétives que les campagnes. Hormis le cas du café, seuls de grands domaines travaillant pour l'exportation (bétail, sisal, coton, fruits, légumes) — propriétés privées pour la plupart, collectives pour un petit nombre — peuvent être considérés comme rentables.

Agent économique plus rationnel qu'on le croit souvent, le paysan observe la rente maigre et aléatoire qu'il tire du difficile travail de sa terre. Il sait d'instinct, ou par ouï-dire, que la manne étatique retombe d'autant plus drue que l'on est près du pouvoir, c'est-à-dire de la ville. Le Mexique saura-t-il, par une politique favorable à la campagne et à l'agriculture, ôter à ses paysans l'envie de faire trop vite « le saut » vers les bidonvilles de Mexico, de Guadalajara ou de Monterrey ? Saura-t-il les faire patienter jusqu'aux alentours de l'an 2000, — date à laquelle l'actuel gouvernement estime que le déficit d'emplois, qui frappe aujourd'hui, partiellement ou totalement, la moitié environ de la population active, sera comblé, grâce au développement industriel induit du « boom » pétrolier ? Tel est bien le grand défi de ce sexennat et de ceux qui restent à venir d'ici à la fin du siècle.

JEAN-PIERRE CLERC.



CULTURE

Une littérature entrouverte

ON connaît l'espèce de fascination émerveillée que le Mexique a exercée sur les surréalistes français. « *Le Mexique, mal réveillé de son passé mythologique* — écrit en 1938 André Breton, — *continue à évoluer sous la protection de Xochipilli, déesse des fleurs et de la poésie lyrique, et de Coatlicue, déesse de la terre et de la mort violente, dont les effigies, dominant en pathétique et en intensité toutes les autres, échangent d'un bout à l'autre du Musée national, par-dessus les têtes des paysans indiens qui en sont les visiteurs les plus nombreux et les plus recueillis, des paroles ailées et des cris rauques. Ce pouvoir de conciliation de la vie et de la mort est sans doute le principal appât dont dispose le Mexique.* » Antonin Artaud y a vécu un intermède de dignité et de sérénité, auprès des Indiens tarahumaras fumeurs de peyotl. Benjamin Perret y est parti à la recherche des légendes précolombiennes et il nous a donné en 1955 la première traduction française des *Livres de Chilam Balam*, recueil de textes historiques et prophétiques où flamboie le couchant de la civilisation maya et dont Jean-Marie Le Clézio nous a proposé une nouvelle version en 1976.

Aujourd'hui, on redécouvre lentement cette littérature maya et nahuatl, à laquelle des chercheurs mexicains (Angel Maria Garibay, Miguel Leon Portilla) et étrangers (Georges Baudot, en France) ont consacré de longs et fructueux efforts pour tenter de sauver de l'oubli ces textes à la fois simples et ésotériques, palpitants et hiératiques, sous-tendus par cette dialectique de la vie et de la mort dont parlait Breton et qu'Octavio Paz reprendra à son compte.

Du onzième au seizième siècle fleurit sur le haut plateau central mexicain la culture nahuatl, dont l'expression privilégiée, en dehors des annales, des chroniques et des traités de morale que sont les « *discours des anciens* » (huehuetlatolli), est la poésie indissolublement associée à la musique et à la danse. Cette poésie, qui est participation et don de soi, est d'abord acte cérémoniel avant d'être création littéraire. Elle était régie par des règles strictes, dispersées dans des institutions spécialisées, les « cuicacalli » ou « maisons de chant », où se transmettait également le langage savant et précieux réservé aux seigneurs et aux créateurs. Les poèmes conservés véhiculent souvent des interrogations métaphysiques sur la présence de l'homme au monde, la précarité de toutes choses, la fuite du temps, la « vérité » de la connaissance et du discours. Du même coup, la poésie devient conquête d'une parcelle de divinité ; elle entrouvre un pan du voile qui cache l'éternité. L'artiste, le poète est d'abord, selon une expression rapportée par Georges Baudot, « *un cœur qui a Dieu* », avant de devenir « *celui qui introduit la divinité dans les choses avec son cœur* ».

Parmi ces textes figure la geste de Ce Acatl Topiltzin Quetzalcóatl, le roi mythique de Tula, homme, oiseau et serpent, humaniste et savant, qui, chassé par Tezcatlipoca, « dieu de la Grande Ourse et du vent nocturne », doit revenir aux rives de l'Atlantique sous la forme de l'étoile du matin pour annoncer la rédemption des peuples américains. Dans une langue simple et poétique, l'actuel président du Mexique, José López Portillo, a redonné vie au mythe de Quetzalcóatl, dans un ouvrage paru en traduction française il y a quelques semaines.

Certains noms de poètes nahuatl ont franchi l'abîme de l'oubli comme Nezahualcóyotl (1402-1472), roi de Texcoco, qui fut à la fois législateur, architecte, philosophe et poète. Dans son œuvre convergent deux courants traditionnels, celui des anciens groupes chichimèques venus du nord et celui qui dérivait de la culture toltèque à travers les enseignements et les doctrines attribués à Quetzalcóatl. L'essentiel des poèmes que l'on a conservés de lui sont consacrés au mystère de la création et de la présence divine, incarnée par le « Donneur-de-Vie », et au sentiment d'immortalité que confère, de façon fugace, la création poétique.

La période qui correspond à la colonisation espagnole est loin d'avoir la richesse et la diversité de la production précolombienne, elle-même partiellement préservée et conservée de la destruction grâce au labeur acharné de moines comme Andrés de Olmos, Motolinia, Bernardino de Sahagún, etc. Dans les villes, parmi les petits cénacles de lettrés, la métropole impose ses modèles, ses normes, ses modes. Alors que les conquistadores avaient abordé aux rives du Nouveau Monde avec la tête pleine d'épisodes extraits des romans de chevalerie et que leurs chroniques mêlent fréquemment les merveilles de la découverte et les chimériques exploits des paladins, la couronne espagnole interdit l'importation de romans aux Indes occidentales. Aussi les écrivains mexicains qui émergent de cette longue période sont-ils surtout des poètes lyriques et métaphysiques, comme Sor Juana Inés de la Cruz, la « Dixième Muse », qui composa également des drames sacrés et profanes, ou des dramaturges, comme Juan Ruiz de Alarcón, qui passa l'essentiel de sa vie à Madrid, où une polémique célèbre l'opposa au grand Lope de Vega. Mais les mailles du filet tressé par l'Inquisition aux portes du continent latino-américain seront impuissantes à empêcher l'entrée d'œuvres de fiction.

Alors que le Mexique est plongé dans la lutte pour son indépendance, paraît en 1816 à Mexico le *Periquillo Sarniento*, de José Joaquin Fernandez de Lizardi, que l'on présente comme le premier roman latino-américain. Ce livre polémique, incisif, parfois alourdi par de longues digressions moralisatrices, conserve la structure des romans picaresques espagnols. Derrière son personnage, l'auteur entraîne le lecteur de prison en hôpital, de hameau en monastère, tout en revenant sans cesse sur la thèse qui le hante : le système colonial espagnol est générateur de parasitisme social, d'obscurantisme et d'abus en tous genres. Représentant d'une classe moyenne en phase ascensionnelle, Lizardi prêche l'ardeur au travail, la sobriété, l'esprit d'initiative. Journaliste et pamphlétaire de talent, défenseur des Noirs et adversaire de l'esclavage, il se heurta violemment à la société coloniale et finit par choisir le roman comme véhicule idéologique privilégié.

Dans un contexte historique particulièrement agité (guerres civiles, conflit avec les Etats-Unis, occupation française), la vie littéraire mexicaine a, au dix-neuvième siècle, quelque difficulté à se développer. L'orientation nationaliste donnée par Lizardi persiste et elle trouve son principal défenseur dans le romancier d'origine indienne Ignacio Manuel Altamirano, qui pense lui aussi que le roman doit être « *l'initiateur du peuple aux mystères de la civilisation moderne* ». Sous la double influence du romantisme et du naturalisme, le roman mexicain s'attache à décrire, avec plus ou moins de profondeur, les différents groupes sociaux, en s'attardant sur les bas-fonds de Mexico, sur le caciquisme qui met la campagne en coupe réglée, sur le banditisme, sur le militarisme, sur la corruption des fonctionnaires et la violence quotidienne. On voit proliférer les feuilletons. Zola et Pérez Galdos sont lus avec passion, assimilés, et c'est à partir de ces référents prestigieux que se développe l'œuvre puissante et variée du romancier-diplomate Federico Gamboa, dont les romans les plus célèbres se sont vendus — fait exceptionnel à l'époque pour un écrivain mexicain — à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires.

La fin du siècle voit fleurir au Mexique, comme dans la plupart des autres pays d'Amérique latine, le mouvement « moderniste », qui bouleverse le langage poétique, refuse l'art « à message », propose de libérer la poésie de ses entraves et exalte la beauté sous toutes ses formes. Deux noms s'imposent ici : celui de Salvador Diaz Miron et celui de Manuel Gutiérrez Najera, auxquels il faut joindre ceux d'Amado Nervo et d'Enrique Gonzalez Martinez. Chez Ramon Lopez Velarde, mort à trente-trois ans en 1921, la pureté et la richesse expressives vont de pair avec l'évocation de la simplicité de la vie provinciale, dont l'harmonie et le calme sont brutalement interrompus par l'irruption de la tourmente révolutionnaire de 1910.

Littérairement, la Révolution n'entraîne pas de véritables bouleversements. Le « roman de la Révolution », qui fait en 1916 une première apparition magistrale avec *Ceux d'en-bas*, de Mariano Azuela, adopte les structures du réalisme traditionnel. Le romancier est, pour reprendre l'expression d'Azuela, un « *photographe de la réalité* » ; il reproduit la langue parlée par le peuple et la beauté indifférente des paysages naturels. Dans ces livres à construction circulaire, les personnages sont pris dans un vaste tourbillon qui les dépasse et dont ils ne saisissent pas l'issue. L'ensemble laisse une impression négative et pessimiste. L'intérêt de cette littérature n'est pas dans son message idéologique, comme l'a souligné Carlos Fuentes : « *Dans la littérature de la révolution mexicaine, on trouve une semence romanesque : la certitude héroïque se transforme en ambiguïté critique, la fatalité naturelle en action contradictoire, l'idéalisme romantique en dialectique ironique.* »

Jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, la culture mexicaine — roman, peinture, cinéma, théâtre — vivra en grande partie de l'imagerie révolutionnaire, jusqu'à la figer en une série de stéréotypes. C'est de l'essai que viendra le renouveau. Dramaturge, poète, essayiste, Alfonso Reyes a milité toute sa vie en faveur d'un humanisme ouvert sur l'universel : « *La seule façon d'être profitablement national consiste à être généreusement universel* », écrit-il en 1932. Deux ans plus tard, à son tour, Samuel Ramos tirera la sonnette

VENT EN POUPE



sur l'éternité

d'alarme : « *A ses débuts, le nationalisme fut un mouvement vide, sans autre contenu que la négation de ce qui venait d'Europe. Le résultat fut que le Mexique s'est isolé du monde civilisé, en se privant volontairement d'influences spirituelles fécondes sans lesquelles le développement de cette âme qu'il souhaite ardemment posséder sera impossible.* » Mais c'est à Octavio Paz qu'il reviendra, avec *le Labyrinthe de la solitude*, publié en 1950, de transposer la problématique nationale sur un plan mythique, donc universel : « *La révolution mexicaine* — écrivait Paz — *nous a fait sortir de nous-mêmes et nous a placés face à l'Histoire, en nous confrontant à la nécessité d'inventer notre futur et nos institutions. La révolution mexicaine est morte sans résoudre nos contradictions.*

» *Après la seconde guerre mondiale, nous avons constaté que cette création de nous-mêmes que la réalité nous impose n'est pas différente de celle qu'une réalité semblable exige des autres. Nous vivons, comme le reste de la planète, une conjoncture décisive et mortelle, orphelins de passé et avec un futur à inventer. L'histoire universelle est aujourd'hui notre tâche commune. Et notre labyrinthe, celui de tous les hommes.* »

Peu à peu la littérature prend donc ses distances vis-à-vis de la révolution. Déjà, dans *Demain la tempête*, un roman d'Agustin Yanez paru en 1947, elle n'était plus présente qu'à travers des échos feutrés et lointains. Le livre, marqué par Joyce et par le surréalisme, recréait la vie « intérieure » d'un village du Jalisco et en offrait une image contradictoire, celle d'un monde figé, à la dérive, et celle d'un fourmillement de fantasmes, de superstitions, de fanatismes fébriles, de frustrations religieuses et sexuelles. La vie n'est ici que la « représentation » de la mort. Celle-ci — « *La mort nous attire, elle nous venge de la vie* », écrit Paz — constitue la substance même d'un roman qui aura un immense succès dans toute l'Amérique latine, *Pedro Paramo* (1955), de Juan Rulfo, dont on ne connaît que ce livre et un recueil de nouvelles, *le Llano en flammes*. Là encore, nous sommes dans le Jalisco, mais le cadre disparaît derrière une fresque macabre et lyrique qui mobilise les grands mythes du monde rural mexicain. *Pedro Paramo*, c'est le temps arrêté, l'avènement du silence, la cohabitation des vivants et des morts, le dernier acte du Jugement dernier.

Le regard critique de Carlos Fuentes

Ce même refus du localisme étroit et du réalisme tatillon se retrouve chez José Revueltas, qui mêle la dénonciation de l'exploitation ouvrière à l'énoncé poétique des angoisses fondamentales de l'homme ; chez Rosario Castellanos, qui se livre à une méditation douloureuse sur les affrontements raciaux en pays tzotzil ; chez Juan José Arreola, qui, sous des dehors picaresques et souriants, tente de débusquer le drame profond que véhicule le discours humain ; chez Fernando del Paso, auteur d'un unique roman, *José Trigo*, où l'anecdote sociale sert de substrat à une inventivité verbale étonnante ; chez Sergio Fernandez, romancier du désarroi psychique et de la déroute morale.

De ce foisonnement émerge l'œuvre de Carlos Fuentes, ancien ambassadeur du Mexique à Paris et lauréat en 1977, après Garcia Marquez et Vargas Llosa, du prix Romulo Gallegos décerné par le Venezuela, une sorte de prix Nobel de littérature latino-américain. Dès ses premiers livres, Fuentes avait posé la question qui reviendra tout au long de son œuvre : « *La révolution a-t-elle été trahie ?* » Roman-collage, puzzle gigantesque savamment dispersé selon un ordre a-logique et a-chronologique, *La plus limpide région* (1958) était l'ontologie d'un être collectif dévoré par le doute. Avec *la Mort d'Artemio Cruz* (1962), Fuentes revenait sur ce thème de l'éclatement du temps et de la personnalité, en combinant dans un contrepoint très faulknérien plusieurs niveaux narratifs. Dans *Peau neuve* (1967), le Mexique, « *pays de l'instant morose et de la violence vaine* », sert encore de toile de fond et de « masque ». Livre de la déroute, *Peau neuve* est lui aussi un roman-bilan, où l'histoire déroule ses anneaux, comme le serpent à plumes, et à chacune de ses révolutions correspond un acte sacrificiel : la création est interdite, la « fête » est « impossible ». *La Tête de l'hydre* (1977) est un « remake » parodique des grands « thrillers » nord-américains, sur fond de pétrole et d'espionnage international, où Fuentes porte un regard critique sur les tabous de la vie politique mexicaine et où il développe à nouveau la dialectique du bourreau et de la victime, de la faute et du rachat, du désir et de son objet. En 1975, il a publié un énorme roman, *Terra Nostra*, en cours de traduction, où se mêlent histoire, mythes, espaces, personnages, symboles, citations, prédictions établissant un parallèle entre l'engloutissement du monde aztèque et de la destruction qui guette notre société. Quand le processus aura atteint son terme surgira de nouveau le Monstre, l'Androgyne originel, porteur de vie et de mort, qui s'autofécondera et relancera le cycle ambigu et fatal.

Paz et le « train Verbe »

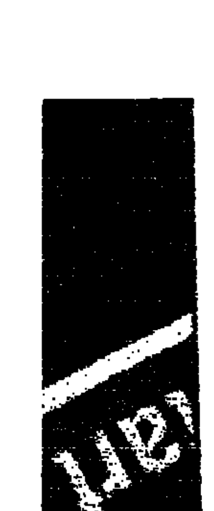
Pour Carlos Fuentes, le langage romanesque doit permettre de « démasquer » le réel. C'est aussi dans cette perspective que s'inscrit l'œuvre de Salvador Enzondo. *Farabeuf* (1965), roman qui se réclame de Bataille, montre l'apparition d'une sérénité fondée sur la souffrance et la mort. A travers un jeu de miroirs, de souvenirs et de symboles, les personnages s'acheminent vers la conscience d'eux-mêmes. Le parcours passe par l'enquête policière, le script cinématographique, la description clinique, la photographie, l'idéogramme, l'hallucination, l'extase où se mêlent délices et terreur. Gustavo Sainz (*Gazopo*, 1965) y ajoute l'enregistrement sur magnétophone, les jeux de mots, l'agression verbale, la multiplicité de mots étrangers ; José Agustin, l'emploi de la marijuana, point de départ d'un « voyage » à l'intérieur du « moi ».

Autour de ces auteurs s'est développé un mouvement baptisé « la onda », qui connaît actuellement un mouvement de reflux : « *La onda* » *est cyclique* — précisait José Agustin en 1971, — *et ses cercles s'élèvent pour former une spirale : c'est ainsi que les jeunes « onderos » ont revitalisé les thèses chrétiennes fondamentales et les formes de libération intérieure (ésotérisme) pour les conjuguer avec le rock, qui est un art joyeux et dionysiaque, et avec la nécessité d'en finir avec les formes répressives de tous les systèmes.* »

La poésie mexicaine porte l'empreinte de la personnalité et de l'œuvre d'Octavio Paz, prodigieux dispensateur d'images, créateur infatigable, dont l'œuvre critique vient prolonger la production poétique : « *Cette quête* — écrivait ici-même Julio Cortazar, — *il la poursuit depuis longtemps, se penchant à chacune des multiples portières du train Verbe, consultant les sources les plus cachées de l'érotisme, les signes ésotériques ou exotiques, cherchant les réponses qui s'éveillent dans un « haïku », dans un recueil de Kajurcho ou de Monarak, dans une méthode structuraliste, dans le parler de son peuple, dans un « ready-made », dans les mythologies latino-américaines, dans le poème d'un Fernando Pessoa ou d'un Luis Cernuda.* »

Aux côtés d'Octavio Paz, un chœur polyphonique se fait entendre, animé par les voix d'Isabel Fraire, Tomas Segovia, Jaime Sabines, Marco Antonio, Montes de Oca, Gabriel Zaid, Juan Bañuelos. Celle, pure et profonde, de José Carlos Becerra s'est prématurément éteinte en 1970. Parmi toutes ces œuvres, il convient de détacher, pour son amplitude, sa cohérence, son adhésion aux déchirures du siècle, celle de José Emilio Pacheco. Auteur de trois recueils de contes, d'un roman et de cinq livres de poèmes, Pacheco considère la *poésie comme un brasier où se* consume, se transforme, se régénère le présent de la conscience et, dans ce feu qui est à la fois désintégration et lumière, s'effectue la transmutation d'un désastre — celui de notre « ère fugitive » — où le poète est lui aussi impliqué.

CLAUDE FELL.





CULTURE

Un défi : l'intégration des marginaux

EN trente ans, la population du Mexique a plus que triplé, celle de l'agglomération de Mexico, qui déborde largement des limites du district fédéral, a presque décuplé. Cela place le gouvernement mexicain devant un triple phénomène d'accélération, d'hyperdimension et de déséquilibre.

S'appuyant sur les énormes richesses potentielles du sol et du sous-sol, le régime en place depuis plus de soixante ans et dirigé par l'appareil du parti révolutionnaire institutionnel a tenté de faire face au plus pressé et il faut lui reconnaître ce mérite. Il n'a éliminé ni la misère, ni les énormes inégalités sociales, mais, même si les objectifs de la révolution mexicaine paraissent à certains trahis, à d'autres dépassés, il a réussi à éviter à ce pays la famine, l'instabilité politique, l'asservissement économique et même à créer les conditions d'une certaine élévation du niveau de vie. Le Mexique est un des rares pays au monde qui puisse se dire vraiment, au sens plein du mot, « *en voie* » de développement. Le prix a parfois été cruel: l'écho des mitraillades de la place des Trois-Cultures en 1968 n'est pas encore éteint, et l'on n'a pu étouffer celui des troubles paysans dans l'Etat de Guerrero et celui de Oaxaca.

Le président Luis Echeverria entre 1970 et 1976 a tenté d'aller plus loin : « *Arriba y adelante* ' », disait-il. La fin de son mandat n'a pas été à la hauteur de son début et, pour un temps tout au moins, l'« echeverrisme » n'a plus que l'audience de quelques fidèles. Mais ce serait mal connaître le Mexique de croire que son esprit a entièrement disparu sous le règne du président Portillo. Une des forces du régime est précisément sa continuité dans l'initiative : rien n'est jamais complètement abandonné. Le défi des cent millions de Mexicains avant la fin du siècle sur le territoire national, des vingt millions d'émigrants et de *chicanos* qui opèrent dans le sud des Etats-Unis une reconquête silencieuse, est relevé sans la moindre tentation de repli (sauf peut-être une certaine politique de la natalité encore tâtonnante) et conformément à la vieille formule de Jaime Torres Bodet : « *Le Mexique est un pays comme celui d'*Alice dans le miroir, *où il faut courir très vite simplement pour ne pas reculer.* »

A la ville et à la campagne

Dans un pays dont la moitié de la population a moins de vingt ans, il faut que la scolarisation coure vraiment très vite simplement pour ne pas se laisser dépasser par la natalité. Il n'est pas question d'éliminer l'analphabétisme. C'est déjà un tour de force que de le stabiliser et de le faire reculer lentement.

Pour donner un exemple, la population mexicaine de six à quatorze ans est passée, entre 1959 et 1970, de 7,8 millions à 12,5 millions, soit une augmentation de 6,5 millions d'enfants supérieure à la totalité de la même tranche d'âge en Espagne à la même époque !

Or, de tous ces enfants, compte tenu de l' « évaporation » et des échecs, 3,3 millions seulement faisaient des études primaires régulières en 1959 et 7,9 millions en 1970. Certes, le pourcentage de scolarisation réelle était passé de 42,3 % à 63,2 %, ce qui est un progrès certain, mais, en chiffres absolus, le nombre des enfants non scolarisés ou incomplètement scolarisés avait augmenté de 4,5 millions à 4,6 millions.

La situation a quelque peu évolué depuis 1970, date du dernier recensement, mais on peut estimer que le nombre des enfants non touchés par l'école est supérieur à 5 millions.

Il est compréhensible que la Secretaria de Educacion Publica, la S.E.P., concentre ses moyens pédagogiques sur les villes et singulièrement sur la « zone métropolitaine » de Mexico où l'accroissement de population dépasse 5 % par an. Cela signifie qu'il faudrait déverser sur la seule zone métropolitaine chaque année un effectif supplémentaire de maîtres équivalent à l'effectif total d'instituteurs d'un département comme par exemple les Pyrénées-Atlantiques !

Le résultat de ce double déséquilibre est ce qu'on appelle la « marginalisation » d'énormes masses de population soit dans les campagnes, soit dans les villes, c'est-à-dire leur isolement des grands circuits de communication de la vie nationale. Cette marginalisation culturelle a certes des composantes économiques, mais elle n'est pas forcément liée à un degré de développement matériel ou à un niveau de vie.

Le recours à la lecture

Devant une pareille situation, il n'existe pas de panacée « audiovisuelle », comme on a pu s'en rendre compte en Inde où, à une autre échelle, des phénomènes comparables peuvent être observés. Bon gré mal gré, il faut passer par la communication écrite, par la lecture.

Le Mexique, en ce domaine, a des atouts. L'estimation la plus pessimiste de sa « population lisante », c'est-à-dire des personnes capables de lire couramment et d'utiliser fonctionnellement un document écrit, livre ou journal, est de l'ordre de vingt millions, ce qui est plus que suffisant pour développer un marché de la chose imprimée.

Les talents ne manquent pas au Mexique. Il y a d'excellents écrivains, des savants prestigieux, des journalistes de qualité, des artistes, des techniciens de la communication, des éditeurs. Malheureusement, ils sont enfermés dans le cercle étroit des intelligentsias urbaines et en particulier celle de la capitale. C'est moins de l'élitisme qu'une insuffisance de l'appareil de diffusion dont ils disposent. Il est certain par exemple que l'édition mexicaine ne correspond ni de près, ni de loin, par le volume de sa production, à l'importance économique et culturelle du pays. L'expansion foudroyante du livre espagnol, en particulier, a été un frein redoutable à son développement. Les livres sont excellents, mais trop rares, les tirages sont faibles et la distribution tout à fait insuffisante. Et surtout, il s'agit de livres destinés à une élite. La publication populaire diffusée dans les kiosques, les étals ou vendue par les *voceadores*, est au mieux laissée aux traditions du colportage, au pire récupérée par des intérêts financiers souvent internationaux.

La prodigieuse créativité populaire mexicaine s'exprime par l'artisanat, la musique et la danse. La génération des grands muralistes comme Diego Rivera, Siqueiros, Orozco, a réussi à jeter un pont entre l'art *culto* et l'art populaire dans le domaine de la peinture : partout, la fresque est dans la rue. A un moindre degré, un phénomène analogue s'est produit pour la sculpture, l'architecture, la musique et la danse, mais la littérature reste désastreusement à l'écart.

Comment amorcer le circuit de communication écrite ? C'est le problème classique de la poule avant l'œuf et de l'œuf avant la poule. Faut-il alphabétiser d'abord et créer la demande ou mettre d'abord en place l'appareil de production et de distribution et créer l'offre ? L'expérience des experts en la matière est qu'il faut faire les deux.

Il est certain que le modèle cubain avait de quoi tenter des hommes comme ceux de l'équipe de Luis Echeverria. La grande réussite de l'alphabétisation à Cuba et le travail extraordinaire accompli par l'Instituto del Libro de La Havane ont de quoi faire rêver.

Mais le Mexique n'est pas Cuba. Les dimensions ne sont pas les mêmes : une : litique culturelle est inséparable d'une politique tout court.

Sous Echeverria, une initiative audacieuse a été prise : celle de l'édition massive de livres de poche bon marché — trop bon marché, — bien présentés et surtout d'une excellente qualité. Ces livres, publiés par la SEP, constituaient la col'ection « SEP-Setenta ». Le problème était de les diffuser, ce qui était d'autant plus difficile que le catalogue était disparate, allant de l'étude scientifique au roman, en passant par le livre de vulgarisation ou de science pratique.

L'idée de créer un appareil de production et de diffusion d'Etat a été abandonnée à l'arrivée du président Portillo, mais non l'idée d'une action gouvernementale d'envergure. Sous l'impulsion du secrétaire de l'éducation Muñoz Ledo, ancien membre de l'équipe d'Echeverria, puis, à partir du début de 1978, de son successeur Solana, l'opération a été confiée à Roger Diaz de Cosio, directeur des bibliothèques et des publications, récemment promu au rang ministériel.

L'opération « maestros »

Ainsi a été conçue l'opération « *maestros* », comme on l'appelait dans l'entourage de Roger Diaz de Cosio. Cette opération est la première phase d'un vaste plan qui met en jeu les ressources des universités, de la célèbre maison d'éditions universitaires le Fondo de Cultura Economica, la communauté des libraires et des éditeurs, et, bien entendu, les principaux organismes gouvernementaux, à commencer par la SEP elle-même, et éventuellement le réseau du CONACYT (Conseil national des sciences et techniques).

L'idée de base est d'utiliser l'instituteur comme « agent de la lecture ». Depuis juin 1978, chaque instituteur du Mexique reçoit un bulletin, *El Correo del Libro*, qui, chaque mois, offre à la vente cent vingt livres de diverses origines, choisis pour leur prix et pour leur thème. Bien illustré, comportant des résumés documentaires, ce bulletin inclut trois éléments originaux :

1) Un bon de commande qui permet à l'instituteur de grouper les commandes dans sa communauté urbaine et rurale ;

2) Une liste documentée de livres sur laquelle les lecteurs sont invités à cocher les dix qui les intéressent le plus et à dire pourquoi ;

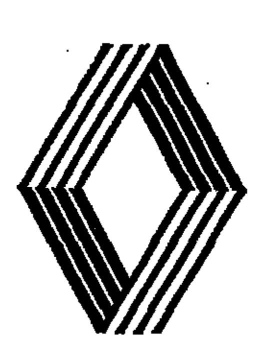
3) Une liste de livres dans lesquels l'instituteur est invité à en choisir un qui lui est envoyé en cadeau pour le remercier de sa coopération.

Ce n'est qu'un commencement. La démarche qui consiste à utiliser l'instituteur comme agent de désenclavement culturel est logique, efficace, mais insuffisante.

Au-delà, on prévoit déjà tout un réseau de « bases avancées », bibliothèques mobiles, centres d'animation socio-culturelle, formation d'animateurs sur le terrain. Alors commenceront à se poser les vrais problèmes, qui sont des problèmes politiques. L'essentiel est que la machine soit en marche, et l'on peut compter sur les Mexicains pour en accélérer le mouvement.

ROBERT ESCARPIT.

(*PUBLICITÉ*)



RENAULT

Une coopération exemplaire entre le Mexique et la France

RENAULT, première marque française dans le monde, mène depuis une vingtaine d'années une politique active de coopération industrielle et commerciale avec le Mexique.

Le développement continu de son activité et le souci de s'implanter en profondeur ont conduit progressivement la marque à être au premier rang des implantations françaises dans ce pays.

En 1978, plus de 20 000 voitures (Renault 5 et Renault 12) ont été produites dans l'usine de Sahagun et vendues grâce à un réseau fort d'une centaine de points de vente et service répartis dans 87 villes. Des résultats d'autant plus satisfaisants que le marché est caractérisé par une très forte concurrence.

Mais cette réussite de la première entreprise française n'est pas le fait du hasard. C'est avant tout le résultat d'un long travail et d'une fructueuse coopération avec ses partenaires mexicains.

Dès 1960, RENAULT concluait avec la Compagnie d'État mexicaine DIESEL NACIONAL (D.I.N.A.) un accord portant sur l'assemblage de la Dauphine.

En 1962, était entrepris le montage de la Renault 4, puis en mai 1963, trois nouveaux modèles étaient produits : Renault 8, Renault 4 fourgonnette et Estafette. Enfin, en 1966, était lancée la Renault 10, tandis qu'en 1968 la chaîne ALPINE RENAULT voyait le jour.

La distribution de tous ces modèles, primitivement assurée par la D.I.N.A., passait en 1967 sous la responsabilité de la filiale commerciale de la Régie RENAULT MEXICANA.

En 1978, une nouvelle étape était franchie. La Société RENAULT DE MEXICO était créée le 14 juin et rassemblait les deux activités : production et commercialisation.

Elle aura un capital de 1 milliard de pesos, dont 40 % seront souscrits par RENAULT et 60 % par la partie mexicaine (40 % DIESEL NACIONAL et 20 % par un groupe bancaire dirigé par NACIONAL FINANCIERA, principal organisme financier dépendant du gouvernement mexicain).

Compte tenu du développement prévisible du marché mexicain en fonction de la croissance démographique de ce pays, de son potentiel économique et de sa richesse en ressources énergétiques (récentes découvertes de réserves pétrolières), RENAULT s'est ainsi résolument engagé à faire un important effort de développement, conjointement avec son partenaire mexicain.

Ainsi, dès sa création, RENAULT DE MEXICO a présenté un important programme d'investissements s'élevant à 1 600 millions de pesos pour les cinq ans à venir.

Celui-ci a pour but :

1) d'augmenter les capacités de production de l'usine de Sahagun où d'autres modèles viendront s'ajouter aux Renault 5 et Renault 12 déjà assemblées;

2) de développer le réseau commercial tout en le dotant de nouveaux moyens pour améliorer la qualité de son service lui permettant de ce fait d'accroître le volume de ses ventes et sa part du marché;

3) de répondre aux obligations d'augmenter la part d'intégration de pièces d'origine mexicaine résultant de l'application du nouveau décret pris par le gouvernement mexicain pour le développement de l'industrie automobile. Ce faisant, RENAULT DE MEXICO aidera ainsi l'industrie nationale des pièces détachées.

Ce nouvel accord témoigne du dynamisme de RENAULT dans l'application d'une politique industrielle menée au plan international et qui situe la Régie RENAULT au premier rang des constructeurs français pour la production dans le monde.

C'est une évidence, RENAULT est aujourd'hui connu par tous les Mexicains. Il est vrai que quelque 120 000 voitures de la marque circulent sur toutes les routes du pays.

Des usines dans vingt-six pays

Première marque française dans le monde, RENAULT dispose d'usines de montage dans 26 pays et exerce une activité commerciale dans près de 150 pays, grâce à un réseau de 14.000 points de vente et après-vente.

En 1978, 1.718.398 voitures particulières et véhicules utilitaires ont été produits dans le monde, ce qui place RENAULT au neuvième rang mondial des constructeurs automobiles. Les fabrications et les ventes hors de France se sont élevées à 980.241 véhicules, soit 58 % de la production.

Mais RENAULT ne limite pas son activité à la fabrication et à la vente des voitures.

Ce qu'on appelle aujourd'hui le « Groupe RENAULT » comprend, en effet, des établissements industriels et commerciaux qui produisent et vendent sur les cinq continents, non seulement des voitures, mais aussi des poids lourds, des deux-roues, des moteurs, des tracteurs et machines agricoles, des machines-outils, des roulements, des services d'ingénierie, auxquels sont dues des réalisations industrielles qui comptent parmi les plus modernes du monde.





Le Monde

politique

M. Barre invite à un « combat incessant » contre les « idées fausses »

Bien que le flot des mécontentements suscités par la politique gouvernementale aille grossissant, M. Raymond Barre continue de ramer à contre-courant avec une placidité apparemment inébranlable. Invité d'honneur du déjeuner célébrant le cent cinquantenaire de *la Revue des Deux Mondes*, mardi 27 février, le premier ministre a dénoncé les « *idées fausses* » sur lesquelles reposent, selon lui, les critiques émises à l'encontre de ses conceptions économiques et sociales.

Dans un exposé très académique prononcé d'un ton assez désabusé, il a méthodiquement argumenté contre ceux qui lui reprochent de « *sacrifier l'économie à la solidité de la monnaie* », qui affirment que « *la libération des prix entraîne l'inflation* », qui assurent que le souci de la croissance doit l'emporter sur celui de l'équilibre extérieur, ou que le protectionnisme peut garantir l'emploi. En réponse aux objurgations du R.P.R., M. Barre a fait référence aux écrits du général de Gaulle.

Le premier ministre range également au nombre des « *idées fausses* » les propositions visant à réduire la durée du temps de travail pour faire diminuer le chômage : « *Rien ne serait plus dangereux que de compromettre le progrès social à long terme par des mesures à court terme qui se traduiraient par une réduction des capacités de concurrence de notre économie. (...) Ce n'est pas en pleine crise économique que l'on peut réaliser ce qui peut être considéré comme un progrès social...* »

M. Barre a critiqué aussi l'idée — retenue notamment par M. Robert Fabre — selon laquelle l'un des meilleurs moyens de réduire le chômage serait d'augmenter le nombre des emplois dans les établissements publics. Au passage, le chef du gouvernement a reproché au R.P.R. et au P.C., sans les citer, d'affirmer que la construction européenne menace l'indépendance de la France : « *A quoi sert de proclamer l'indépendance si les moyens de l'indépendance ne sont pas réunis ? A quoi sert de refuser ce qui peut, au contraire, être un facteur de renforcement de notre indépendance ?* »

Enfin, M. Barre s'est élevé contre l'opinion selon laquelle « *les Français seraient incapables d'un effort continu* ». « *C'est à partir de là*, dit-il, *que toutes les virevoltes sont proposées et que toutes les politiques de l'escarpolette sont recommandées.* »

En conclusion, le premier ministre a ironisé sur ceux qui le classent parmi « *les technocrates qui n'ont pas de cœur* ». « *Lorsque j'entends parler de ceux qui n'ont pas de cœur, je me demande si ces propos ne viennent pas de ceux qui sont capables d'avoir des larmes de crocodile parce qu'ils ont un cœur de crocodile.* »

Contre toutes ces « *idées fausses* », M. Barre invite à mener un « *combat incessant* ».

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Me Tixier-Vignancour conduira la liste de l'Eurodroite

MM. Alain Robert et Pascal Gauchon, membres du bureau politique, ainsi que Me Jean-Louis Tixier-Vignancour, porte-parole du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), est présenté, mardi soir 27 février, salle de la Mutualité à Paris, la liste des candidats de l'Eurodroite aux élections européennes. Le P.F.N. est, en effet, allié au Mouvement social italien (M.S.I.), au parti espagnol Fuerza Nueva, aux Forces nouvelles belges et au Rassemblement national grec, au sein de l'Eurodroite.

La liste de la composante française de ce regroupement sera conduite par Me Tixier-Vignancour. Aucun ordre de présentation n'a encore été adopté pour les autres candidats parmi lesquels figurent, notamment, Mme Odette Moreau, ancienne déportée, et MM. Pierre Jonquières d'Oriola, médaillé d'or aux jeux olympiques, Joseph Ortiz, ancien membre de l'O.A.S., Joël Dupuy, président du comité de soutien à l'armée, José Bruneau de La Salle, officier municipal de la Ville de Paris, Pascal Gauchon et Alain Robert.

Au cours de la réunion publique qui a suivi, M. Alain Robert a estimé que l'Eurodroite a désormais gagné « *la bataille du droit à l'expression* ». Il a annoncé que plusieurs autres meetings auront lieu à Paris et en province au cours de la campagne pour le scrutin européen, sans que le P.F.N. puisse craindre une interdiction. Il a affirmé que les candidats de l'Eurodroite peuvent obtenir plus de 5 % des suffrages le 10 juin prochain.

M. Pascal Gauchon a développé les grands axes du programme de l'Eurodroite, qui prévoit notamment la création d'une force militaire européenne intégrée et le vote d'une loi-cadre européenne contre le terrorisme.

De son côté, Me Tixier-Vignancour a demandé que l'Europe soit dotée d'un exécutif qui la rende « *crédible* ». Il a dénoncé l'attitude de Mme Simone Veil, ministre de la santé, concernant l'avortement, ajoutant que sa désignation comme chef de file de la liste U.D.F. élargie « *constitue le plus gros cadeau que l'U.D.F. puisse nous faire* ».

Les responsables du P.F.N. considèrent que l'adhésion de M. Michel Debré à la liste de défense des intérêts de la France en Europe conduite par M. Chirac constitue également « *un cadeau* » de nature à améliorer les résultats de l'Eurodroite.

Le P.F.N. a également présenté les soixante-quinze candidats du P.F.N. aux élections cantonales.

M. François-Poncet : l'élargissement de la C.E.E. est « un défi et une chance » pour la France

L'élargissement de la C.E.E. constitue « *un défi, mais aussi une chance pour la France et pour l'Europe* », a déclaré mardi 27 février le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, devant le Conseil économique et social, à l'issue d'un débat consacré aux conséquences économiques et sociales de l'élargissement de la Communauté européenne. Le ministre a déclaré faire sien l'essentiel des recommandations contenues dans le rapport présenté par M. Souplet (*le Monde* des 25-26 février), à savoir « *préserver avec fermeté les acquis de la Communauté* » et ne pas « *globaliser* » les négociations.

Après avoir mis en relief l'« *enjeu politique* » que représente une Europe forte — compte tenu « *des temps difficiles qu'elle connaîtra d'ici à l'an 2000* », — le ministre a fait valoir que la crise économique mondiale, l'hétérogénéité des situations des trois pays candidats à l'entrée dans la C.E.E. (Grèce, Espagne, Portugal), ne constituaient pas des difficultés aussi importantes que certains le disent pour la réalisation de l'élargissement de l'Europe. Le bilan devrait être largement positif pour le secteur industriel, a-t-il estimé, les secteurs sensibles, comme la sidérurgie ou le textile devant faire l'objet de clauses de sauvegarde dont le respect serait obligation par les nouveaux États membres.

Dans le domaine agricole « *le solde est aussi positif dans l'ensemble* », a déclaré M. François-Poncet, l'élargissement apportant à terme des marchés très importants pour les « *produits tempérés* ». Pour les producteurs de fruits et légumes, le ministre a reconnu que l'élargissement poserait des problèmes graves. On y fera face, a-t-il ajouté en organisant les marchés, en faisant « *un effort national important de productivité et de recherche de la qualité* ». Tout cela prendra du temps, d'où la nécessité de « *périodes transitoires* » et de mesures « *de sauvegarde et de protection* ».

● *La revue gaulliste « l'Appel »* de février écrit dans son éditorial : « *Nous pouvons regretter que le R.P.R., la plus puissante formation de l'Assemblée nationale — la majorité de la majorité — ne se soit pas opposé à ce projet d'élection ; nous le regrettons vivement. Nous avons tout fait dans ces colonnes, et ailleurs, pour que ce mouvement se ressaisisse à temps, malheureusement nos appels sont restés sans écho. Nous regrettons, nous déplorons... mais l'échéance arrive et nous devons y faire face.* »

● *M. Bertrand Motte*, président du C.N.I.P., a déclaré mardi 27 février au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine) que « *l'Europe de demain doit être une Europe placée sous le signe du libéralisme* ». Il a ajouté : « *Tous les efforts doivent être tentés pour marquer la future Communauté de l'option libérale selon les voies et moyens qui apparaîtront possibles à nos élus de la future Assemblée.* »

● RECTIFICATIF. — M. Yvonig Gicquel (et non Mme, comme indiqué par erreur dans *le Monde* du 24 février), qui doit être candidat sur la liste bretonne lors des élections européennes, est président de la fédération Kendalc'h, dont l'organe est le magazine de culture bretonne *Breiz*.

Un entretien avec M. Jacques Chirac

(Suite de la première page.)

» La double indépendance de notre défense et de notre politique étrangère n'engendre pas le sentiment de fausse sécurité que les moutons obtiennent en se serrant en troupeau ; mais elle nous confère le maximum de sécurité réelle dans l'instabilité et l'insécurité du monde. Le rang traditionnel de grande puissance n'offre peut-être pas, à certains dirigeants politiques, autant de confort intellectuel et moral qu'un renoncement fait d'illusions ; mais il leur fait beaucoup plus d'honneur et leur propose une ambition personnelle beaucoup plus haute.

» J'ajoute que si la France voulait reprendre l'initiative d'organiser une défense européenne indépendante, elle n'aurait guère de chances d'être entendue. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux déclarations faites à votre journal par le ministre britannique de la défense. Celui-ci ne conçoit pas de défense européenne hors du cadre de l'OTAN : « *Il ne serait certainement pas réaliste* — a-t-il dit — *de penser » que sans la contribution des » États-Unis, l'Europe — selon des critères « euro-stratégiques » — » serait en mesure de fournir la » quantité et la qualité d'arme- » ment nucléaire et classique » capable de rendre crédible la » dissuasion* » (1). Voilà qui, me semble-t-il, tranche la question, si on pouvait encore se la poser.

Les partisans non repentis de la supranationalité

— *Le président de la République affirme qu'il se situe, en matière européenne, dans la filiation du général de Gaulle et de Georges Pompidou. Vous-même affirmez la continuité du gaullisme. Où est la différence ?*

— Les principes du gaullisme bénéficient aujourd'hui d'une adhésion assez large. Tant mieux, mais l'on voit aussi les principes démocratiques pieusement entretenus lors même que leurs exigences logiques sont éludées. Aux pires moments de la IIIe ou de la IVe République, la tribune parlementaire gardait pour modèle le langage de la Révolution française, encore qu'elle en pût rarement retrouver, faute d'une véritable conviction, la fermeté et l'éclat.

» Nous nous félicitons assurément d'une certaine consécration de nos thèses dans les déclarations officielles. Toutefois la défense de l'indépendance nationale et des intérêts français tient moins aux affirmations qu'à la force, à la continuité, à l'intransigeance d'une volonté, qui doit se traduire par des conséquences précises. Or sur les quatre points essentiels que mentionnait mon appel du 6 décembre relatif aux déviations de la politique européenne, nous n'avons obtenu ni garantie ni réponse. Dans ces conditions, quelques généralités indiscutables ne créent pas une identité de vues.

» Incidemment, les partisans non repentis du vieux projet de fédération supranationale, destiné à mettre fin à la France comme nation indépendante, font confiance à la politique européenne du gouvernement. Quelques-uns de leurs représentants prendront place dans la liste de l'U.D.F. Ils trouvent certes le chemin un peu long et un peu détourné, mais pensent que, par bordements et pressions d'un côté, concessions et glissements de l'autre, on parviendra finalement à leur but. Ils s'en sont expliqués dans je ne sais plus quel congrès, dont *le Monde* a rendu compte. Cette confiance à elle seule justifierait de notre part une défiance corrélative.

» Débordements et pressions, concessions et glissements, nous ont déjà conduits à une décadence évidente de la Communauté économique européenne, avec des résultats souvent très dommageables pour les intérêts français qui en dépendaient. Ni la situation internationale ni la situation économique et sociale intérieure n'autorisent plus les faciles accommodements d'une phraséologie officielle. Notre désaccord met en cause des réalités malheureusement concrètes et dures.

— *Le président de la République a pourtant évoqué la « sensibilité » gaulliste qu'il perçoit à travers les députés et les membres du gouvernement appartenant au R.P.R., mais il n'a pas parlé du mouvement que vous présidez. Que pensez-vous de cette analyse juridique et institutionnelle du gaullisme ?*

— Il est vrai que certains membres du Rassemblement pour la République font partie du gouvernement. Ils ne nous y représentent pas et ne nous engagent pas. La « sensibilité » gaulliste n'est pas toujours exaltée par les postes ministériels et il arrive que ce soit le contraire.

— *Le président de la République et l'U.D.F. semblent avoir choisi comme cibles préférentielles le R.P.R. et le P.C., alors que dans le même moment ils souhaitent une ouverture et un rapprochement avec le parti socialiste. Que pensez-vous de cette stratégie présidentielle ?*

— Je ne sais pas quelle stratégie, au juste, inspirerait le président de la République. Je n'avais même pas eu le sentiment qu'il prenait le R.P.R. pour cible préférée. Quant à l'U.D.F., on ne peut pas tenir pour très significatifs les propos de gens qui rivalisent d'un zèle souvent maladroit dans l'espoir d'être bien vus en haut lieu.

» Mais, si vraiment nous sommes la cible principale des contre-attaques, je ne puis m'en indigner par principe, puisque nous sommes carrément en désaccord avec la politique européenne du gouvernement, sans parler des questions économiques et sociales. Les communistes ont d'autres raisons de conflit. Le parti socialiste, au contraire, a adopté une attitude très ambiguë. A l'égard des problèmes européens, sa position officielle est assez fluctuante. Dans le fond, nul n'ignore qu'il met au moins autant de confiance que le président de la République dans les mécanismes internationaux pour arranger nos propres affaires. Au sein de la vieille conjuration pour la supranationalité se trouvaient déjà beaucoup de socialistes, et parmi les plus ardents à souhaiter que la France cessât d'être un État indépendant.

» Il est vrai que, en matière économique et sociale, le fossé semble immense, à première vue, entre le libéralisme conservateur et grand-bourgeois d'une part, les proclamations de rupture avec la société libérale et l'inspiration marxiste adoptées d'autre part. En fait, les accommodements n'ont rien d'impossible. Le libéralisme prend en charge une bonne dose supplémentaire de démagogie socialiste en tant que prix à payer pour sa tranquillité, et les facilités des deux systèmes s'associent en tolérant mutuellement leurs inadaptations, leurs abus, leurs routines, leurs féodalités, leurs privilèges, outre leur inertie commune. La IVe République n'a que trop connu de semblables combinaisons. Elle nous a montré que c'était là la voie de la décadence, où les divergences théoriques s'effacent dans la complicité profonde unissant des dirigeants incapables de diriger, qui laissent ensemble aller les choses, et qui s'efforcent solidairement de sauver les apparences pour conserver les douceurs du pouvoir. L'Europe, ainsi conçue, interviendrait alors comme un moyen pour encadrer l'affaissement national, le dissimuler, le compenser par les verbosités flatteuses d'une construction illusoire.

» Je ne nie pas qu'une telle stratégie pourrait être imaginée, bien que je n'y croie guère. Le gaullisme s'y est toujours opposé et la combattra encore. Elle n'a jamais abouti qu'au désastre devant le premier problème sérieux qu'elle rencontrait sur sa route. Il n'est pas certain qu'elle pourrait seulement affronter les difficultés prochaines. Il est certain, en tout cas, qu'elle n'aurait aucune chance de les surmonter.

L'infatuation du pouvoir

— *Alors que le gaullisme est à l'origine du renforcement du pouvoir présidentiel, vous demandez davantage de considération pour les parlementaires, un rôle accru pour le parlement et un jeu démocratique plus vivant. N'y a-t-il pas là une certaine contradiction ?*

— On ne saurait nous accuser de vouloir accentuer le caractère parlementaire du régime, au détriment des prérogatives du président de la République et du gouvernement, alors que l'on nous accuse aussi d'inconséquence pour n'avoir pas voté la censure contre un gouvernement dont nous désapprouvons à maints égards la politique. Mais votre question exige des réponses sur plusieurs points.

» D'abord, renverser le gouvernement, provoquer une dissolution de l'Assemblée et de nouvelles élections législatives sitôt après les précédentes, serait de notre part une attitude d'irresponsabilité. Le pays vient de repousser le collectivisme et l'aventure. Ce résultat ne doit sûrement pas être remis en question dans une consultation-surprise et dans des conditions qui ne permettraient pas au suffrage universel de se prononcer clairement. Notre devoir est, néanmoins, de mettre en garde le président de la République, le gouvernement et l'opinion publique contre les insuffisances certaines de la politique suivie. Dieu sait que je n'y manque pas. Cela me vaut surtout des critiques. Il aurait fallu une conviction beaucoup plus générale, dans le pays, pour imposer aussitôt une autre orientation. Beaucoup de Français croyaient au succès, toujours annoncé comme prochain, des mesures gouvernementales. Les événements sont malheureusement en train de les détromper mieux que je n'ai réussi à le faire.

— *En faisant alterner les critiques à l'égard de l'action gouvernementale et la notion de trêve, le R.P.R. semble maintenir une incertitude quant à son soutien. Comment et quand cette situation pourra-t-elle prendre fin ? Ne marque-t-elle pas un changement profond dans la pratique de la Ve République où le chef de l'État, le gouvernement et le parti dominant étaient toujours solidaires ?*

— La France doit savoir qu'elle n'est pas enfermée dans la désastreuse alternative, soit du simple libéralisme conservateur (du « laisser-fairisme », comme dit Michel Debré), soit de la démagogie socialiste et des remèdes collectivistes toujours pires que le mal. Elle ne doit pas davantage mettre son espérance dans quelque médiocre amalgame des deux. La seule voix qui réponde aux nécessités du moment comme aux aspirations profondes du pays est celle d'une volonté démocratique, consciente des transformations à accomplir et mobilisant l'ensemble des ressources nationales pour un indispensables élan vers l'avenir. Notre grande tâceh, pour le moment, est surtout d'explication. Il ne suffit pas d'avoir eu et d'avoir raison. Les plus simples vérités ne l'emportent pas toutes seules.

» Dans cet esprit, nous aurions, en tout cas, volontiers collaboré avec le gouvernement sur le plan parlementaire si le gouvernement s'y était prêté. La Constitution écarte le régime d'Assemblée, mais ne voue pas le Parlement à un rôle négligeable. En face de la technocratie gouvernementale, les députés peuvent apporter le correctif d'une expérience plus proche des citoyens et des réalités. C'est vrai particulièrement dans le domaine économique et social, où ce correctif n'aurait, certes, pas été superflu. Une sorte d'infatuation du pouvoir a fait, au contraire, repousser systématiquement tout concours d'une telle nature. Les dispositifs, destinés à brider le Parlement dans les cas extrêmes, ont été utilisés comme une contrainte quasi permanente pour le réduire à un enregistrement rapide et maussade des textes venus d'en haut. Déplorer cette pratique, ainsi que ses conséquences, n'implique, en aucune manière, l'intention de porter atteinte aux principes du régime.

» De même, je reste extrêmement éloigné de méconnaître les très larges pouvoirs qui sont impartis au président de la République. Cependant la Constitution de 1958 n'instaure point une monarchie élective, dont l'hypothèse serait saugrenue au terme d'une histoire constitutionnelle qui commence par la Déclaration de 1789. Ces pouvoirs sont naturellement destinés à la mise en œuvre de la démocratie. Ils s'exercent selon les indications et sous le contrôle du suffrage universel. Lorsque le peuple est consulté, c'est toujours une grande affaire, et de grande conséquence.

(1) *Le Monde* du 27 février 1979.

Nos critiques ont été salutaires

— *Au moment où le gouvernement connaît de graves difficultés en matière économique et sociale, ainsi qu'avec sa politique européenne, l'offensive que vous lancez dans ces deux domaines ne risque-t-elle pas d'affaiblir encore son action et de nuire à la majorité ?*

— « Je viens de rappeler que nous n'avions pas voulu renverser le gouvernement, alors que nous critiquions sa politique, parce qu'il n'était pas souhaitable de provoquer une crise gouvernementale dans un moment où celle-ci ne pouvait pas se résoudre d'une manière claire et positive, assurant le bon fonctionnement des institutions selon les règles de la démocratie. Durant cette période, je me suis efforcé constamment, et jusqu'à me rendre importun, par interventions publiques et même par communications privées, d'orienter dans un sens différent les vues du président de la République et de son premier ministre. Je n'ai guère été entendu par eux, mais je n'ai nullement gêné leur action. Dans le domaine économique et social, en particulier, ils ont fait ce qu'ils ont voulu. Les Français jugeront leur politique sur ses résultats.

» Si nos critiques n'ont pas réussi à éviter au pouvoir ses plus grandes erreurs, elles n'ont d'ailleurs pas été entièrement inutiles. Mêmes importunes — ou justement parce qu'elles l'étaient — elles ont souvent provoqué des initiatives salutaires. Ainsi le gouvernement n'aurait pas entrepris de desserrer, d'une manière encore insuffisante, le carcan bureaucratique qui paralyse l'économie française, si nous n'avions, durant la campagne électorale, et après celle-ci, dénoncé cette situation absurde en des termes jugés quelque peu malsonnants. Sur le plan européen et international, plusieurs réactions d'une relative fermeté sont manifestement dues au souci de se prémunir contre nos reproches.

» A cet égard, les positions françaises ne seront nullement affaiblies, mais au contraire renforcées, si les dirigeants, quels qu'ils soient, peuvent s'appuyer sur une opinion publique exigeante et vigilante. Par suite, dans la mesure où nous parviendrons à réveiller une volonté de survie dans la nation, nous aurons contribué de la manière la plus décisive — de la seule manière décisive — à l'autorité de ceux qui parleront au nom de la France.

La crise ne sera pas surmontée par le libéralisme conservateur

— *Pouvez-vous préciser les critiques que vous adressez à la politique économique et sociale du gouvernement ?*

» Dans le cadre de cet entretien, je ne puis que les résumer. Cependant les circonstances actuelles rendent plus visible ce qui était depuis assez longtemps discernable, et que j'ai exposé déjà en de nombreux écrits ou discours. Une crise profonde affecte la France, dans un monde lui-même troublé et incertain. Elle se manifeste aussi bien par la dénatalité et la criminalité que par le marasme économique et le chômage. Il est certain que nous ne la surmonterons pas avec les seules recettes du libéralisme conservateur. Assurément, les recettes du collectivisme sont bien pires encore, mais leur effet de repoussoir ne saurait justifier l'abandon de notre destin au fil de l'eau.

» Bien qu'à mes yeux tout soit lié, je n'évoquerai que le couple du marasme et du chômage pour répondre à votre question. En y réfléchissant cet été, pour le livre que je viens de publier, j'écrivais à peu près ceci, que je cite de mémoire : « *Ce libéralisme pur n'a aucune chance de réussir en France, entre autres raisons parce qu'il n'a, pour commencer, aucune chance d'y être appliqué avec la logiques qui conditionneront ses vertus, réelles ou supposées. Il impliquerait que nous regardions froidement s'effondrer des pans entiers de notre économie, afin qu'un jour, peut-être, une reprise spontanée ne commençât à susciter de nouvelles offres d'emploi, en d'autres professions, en d'autres lieux, voire en d'autres pays ou en d'autres continents. L'État resterait-il passif devant les usines qui s'arrêteraient et devant cette réaction, qui serre le cœur, des ouvriers vainement accrochés à leur lieu de travail, désormais inutile ?*

— La sidérurgie apporte à ce propos une illustration si cruelle que je souhaiterais profondément m'être trompé. Après la sidérurgie, qui sait combien d'industries exigeront à leur tour des mesures que l'État ne pourra pas refuser et qui contrediront, d'une manière ou d'une autre, les principes dont il attend un lointain salut...

» Je prévoyais également qu'en décrétant la liberté pour les entreprises, le gouvernement risquait fort de ne pas surmonter les pesanteurs administratives et de laisser surtout en liberté de périr des entreprises toujours ligotées par la bureaucratie. Je crains que cette deuxième prédiction ne se révèle exacte elle aussi, dans une large mesure.

L'abdication de l'État

» Toutefois, ma principale critique concerne l'abdication de l'État — donc de la raison, de la volonté, de la démocratie — devant le mouvement spontané de l'économie, devant les ajustements et assainissements qui doivent se produire tout seuls. Même si l'État n'était pas contraint d'intervenir pour éviter des troubles sociaux, interviendrait encore par la force des choses et parce que trop de facteurs des troubles sociaux, il interviendrait, mais par à-coups, sans plan, sans méthode, sans une volonté nationale pour conduire les opérations, ni par conséquent sans la possibilité de faire admettre aux Français les disciplines qu'ils doivent subir. En fait, l'interventionnisme n'est donc pas éliminé. Il demeure, mais perpétuellement improvisé, inévitablement technocratique ou soumis à des pressions occultes, le plus souvent mal conçu et presque toujours mal compris des citoyens.

(Lire la suite page 20.)

Un entretien avec M. Jacques Chirac

(Suite de la page 19.)

» L'illusion de ce libéralisme se nourrit de la fascination qu'exerce l'exemple de l'Allemagne. Or, les deux pays ont affronté la crise alors que leurs situations étaient très différentes. L'industrie allemande avait beaucoup investi et s'était puissamment équipée ; elle était financièrement solide ; elle s'était de longue date adaptée à l'exportation. Elle n'avait pas été soumise à la dictature de notre ministère des Finances. Au même moment et malgré l'extraordinaire impulsion donnée à notre croissance industrielle par le président Georges Pompidou, l'industrie française était endettée. A la fois paralysée par l'administration et subventionnée ou protégée par l'Etat, elle avait différé trop d'investissements, n'avait guère pris l'habitude de se battre sur les marchés extérieurs. Un marxisme diffus avait créé autour d'elle une atmosphère malsaine, de répugnance générale envers les impératifs de l'efficacité économique.

» Il était donc tout a fait vain d'imaginer que nous ferions aussi bien que l'Allemagne en adoptant la politique économique qui lui convenait. L'imitation n'est d'ailleurs pas allée jusqu'aux mesures de relance de l'activité et des investissements adoptées par la République fédérale. De sorte que nous n'avons pas réduit l'inflation pendant que le chômage augmentait et que les investissements s'amenuisaient. Je me demande comment nous pourrions jamais rattraper l'Allemagne, fût-ce dans le prochain millénaire, en investissant moins qu'elle.

» L'aggravation du chômage a certes, dans l'immédiat, un caractère plus dramatique, mais peut-être faudrait-il déplorer plus encore la faiblesse de nos investissements si, à mes yeux, les deux phénomènes n'étaient deux aspects indissociables de la même politique. La stagnation économique qui provoque le chômage résulte du défaut d'investissements et, loin de préparer l'avenir aux prix des difficultés présentes, nous marchons d'un même pas vers l'aggravation immédiate du chômage aussi bien qu'à terme vers une décadence économique fatale.

Investissements et plein emploi

— Depuis deux ans, vous demandez une « nouvelle politique de l'économie ». Pouvez-vous préciser vos propositions en cette matière ?

— On a écarté beaucoup trop légèrement les principes du plein emploi et de la planification, que tous les partis et tous les Français tenaient pour incontestables au lendemain de la libération. Le monde a changé depuis lors, mais l'économie n'a pas cessé d'être un combat. Elle l'est encore davantage, et un combat plus dur que jamais. Il demeure donc intrinsèquement absurde de se battre, comme nous le faisons aujourd'hui, en démobilisant chaque jour plus d'effectifs par le chômage, en stérilisant une grande partie des moyens matériels dont nous disposons par l'orientation de l'épargne vers les emplois improductifs, en renonçant à toute stratégie générale, en assujettissant les unités (c'est-à-dire les entreprises) à des règlements qui leur interdisent de s'adapter aux circonstances et au terrain, jusqu'à les empêcher d'être opérationnelles. J'admets que la science économique est fort capable de démontrer tout et le contraire, selon les modes intellectuelles ou les écoles, d'une façon toujours terriblement impressionnante ; mais l'évidence profane mérite encore plus de considération.

» Il suffit presque de prendre le contre-pied des errements récents pour s'orienter dans la bonne voie. Les modalités techniques, dans le détail desquelles je ne puis entrer ici, sont relativement faciles à concevoir. Ce qui importe avant tout, c'est qu'elles soient guidées par une volonté directrice, selon quelques principes qui ne peuvent guère faire de doute sérieux, spécialement à la lumière des résultats négatifs obtenus en les méconnaissant.

» Principes conjoints et complémentaires, en premier lieu, de la liberté économique et de la planification démocratique. Que ces principes ne soient pas contradictoires ressort de l'ultra-dirigisme pratiqué ces dernières années, alors que la planification instaurée par le général de Gaulle était mise au rencart. A l'inverse, les vertus irremplaçables de la liberté économique se concilient parfaitement avec la détermination démocratique des grandes orientations nationales. Le Plan doit être l'instrument de la volonté politique fixant ses buts à l'économie. L'Etat ne manque pas de moyens pour en assurer la mise en œuvre, par le poids du secteur nationalisé qu'il contrôle, par ses propres investissements, par le vaste arsenal de ses procédures d'incitation et d'appui. Il n'a aucun besoin d'une réglementation minutieuse, ni même contraignante dans la plupart des cas, pour le faire respecter de tous les agents économiques, d'ailleurs associés à son élaboration et à son application. Mais il doit prévoir, préparer, aider, les transformations économiques indispensables. Telle est la première condition pour réduire le chômage dans l'immédiat et, à terme, pour renforcer les structures de notre avenir.

» En second lieu — mais je ne suis pas sûr que ces idées puissent se scinder comme les termes d'une énumération — la lutte contre le chômage et la préparation de l'avenir passent ensemble par une relance massive des investissements. Nous disposons d'une certaine marge d'accroissement dans les investissements publics et, surtout, l'on s'est appliqué à décourager les investissements privés, dont l'intervention serait décisive si l'on rendait à l'économie française la confiance et l'élan. On objectera la menace de l'inflation. Mais l'inflation, nous l'avons déjà, et à un taux assez élevé, avec augmentation constante du chômage, et sans investissements. Maintes entreprises, dont l'équipement se démode, sont même en état de désinvestissement. Je n'exclus pas, d'ailleurs, le recours à des mesures anti-inflationnistes, même sévères au besoin, mais dont les disciplines s'inscriraient dans un effort collectif pour l'innovation et l'expansion.

Pour reprendre les mêmes idées sous un angle un peu différent, nous devons écarter cette erreur, que je n'ai cessé de dénoncer, qui consiste à ne vouloir que « refroidir », assainir, en d'autres termes ralentir, une économie qui a besoin surtout d'une vitalité accrue. C'est un peu le *Primum purgare* des médecins qui soignaient toute défaillance ou anémie par la diète, les purges ou les saignées, jusqu'à risquer le refroidissement final du patient avec celui de la maladie. Certes, on ne saurait envisager non plus une relance générale, indifférenciée, déclenchée par la consommation et par le développement des activités improductives, comme le prônait le programme commun socialo-communiste d'infortunée mémoire. Avec ce genre de politique, nous serions à très bref délai hors d'état de régler nos importations, fût-ce la seule facture pétrolière. Le collectivisme s'en donnerait alors à cœur-joie de nationaliser les entreprises moribondes et de répartir le dénuement. Mais la démagogie des uns ne justifie pas l'erreur des autres.

» Le retour à la croissance suppose une autre orientation de la croissance, déterminée par le plan que la nation aura délibéré et voulu. Cette croissance ne sera pas fondamentalement un facteur de déséquilibre dans nos échanges extérieurs, ni fondamentalement un facteur d'inflation, bien au contraire, dans la mesure où les investissements qui la déclencheront accroîtront notre capacité de produire et de vendre à l'étranger ; dans la mesure aussi où la résorption du chômage réduira une consommation qui ne s'accompagne pas de production.

» Si l'on ne peut dessiner d'avance un schéma directeur qui exige examens et concertation, certaines des priorités qu'il devra retenir s'imposent presque nécessairement : économies d'énergie et développement des sources d'énergie non pétrolières, développement des industries exportatrices et à forte qualification technique, organisation d'une industrie agro-alimentaire, reconquête du marché intérieur en des domaines où la carence de notre production demeure inexplicable, etc. Cette liste a été souvent dressée mais il faut voir que pour les secteurs en difficulté chronique, tels que la sidérurgie, les solutions ne peuvent être envisagées que dans le cadre d'une stratégie d'ensemble.

» Une stratégie d'ensemble n'aura pas trop du plein-emploi de nos ressources humaines et matérielles pour réussir. De même la réduction du chômage ne peut venir que d'elle. Cependant, je crains de me répéter, puisque ces idées sont logiquement et pratiquement soudées les unes aux autres.

— Une commission de « sages » a proposé une nouvelle taxation des successions ; l'U.D.F. demande un impôt sur les fortunes pour venir en aide aux régions en crise et pour lutter contre le chômage. Ces remèdes vous semblent-ils adaptés ?

— La charge fiscale, en France, a déjà atteint ses limites — lorsqu'elle ne les a pas dépassées.

» Les fiscalistes acharnés prétendent qu'aucune imposition, si lourde soit-elle, n'a jamais découragé l'activité économique. Ils se trompent. Avec le renfort de diverses autres tracasseries administratives, on l'a découragée bel et bien, ou, ce qui ne vaut guère mieux, on l'a orientée vers les fraudes et les petites combines illégales, seules tenues pour réellement avantageuses aujourd'hui. Les mêmes fiscalistes parlent toujours d'éliminer la fraude alors qu'ils la provoquent inexorablement.

» Les prétendus grands desseins d'inspiration sociale qui imaginent, sous prétexte de réduire les inégalités, d'assujettir les Français à une fiscalité encore plus écrasante, répondent à d'obscures pulsions sado-masochistes, entièrement opposées à l'esprit d'une économie active et moderne. Leur influence diffuse a déjà conduit à détourner l'épargne des investissements productifs, lourdement frappés, au profit des placements égoïstes et stériles, jusqu'ici toujours récompensés. C'est exactement le contraire de ce qu'il faut faire pour provoquer l'apport massif d'investissement dont nous avons besoin, tant dans l'immédiat pour réduire le chômage que pour préparer les structures de notre avenir.

» Cela dit, j'ai reconnu moi-même que les très grandes fortunes étaient traitées par le fisc avec une mansuétude qui fait un contraste bizarre avec l'acharnement déployé contre les Français moyens. Peut-être parce qu'elles sont fortement représentées dans les hautes sphères de l'Etat ? Je suis donc loin d'être opposé à un réexamen de notre fiscalité qui n'aggraverait pas celle-ci mais qui mettrait fin à certaines situations privilégiées. Il s'agit toutefois d'un problème distinct. La lutte contre le chômage ne passe pas par des impôts nouveaux. Plutôt passerait-elle par certaines détaxations hardies, mais rentables à terme.

— La réduction du temps de travail à trente-cinq heures en Europe vous semble-t-elle une initiative susceptible de régler le problème de l'emploi ?

— C'est une question dans laquelle s'opposent, le plus souvent, la démagogie d'un côté et, de l'autre, une vision économique trop étroite.

» La réduction de la durée du travail répond à une tendance naturelle, surtout pour les professions pénibles. Elle constitue un progrès important pour la qualité de la vie. Elle s'accentuera dans toute la mesure où notre appareil productif saura se renouveler et s'adapter au monde de demain par l'innovation et l'investissement.

» Dans l'immédiat, comme remède au chômage, il faut se garder de l'illusion malthusienne dénoncée par Alfred Sauvy et beaucoup d'autres. La masse de travail disponible n'est pas comme un gâteau d'un volume donné que l'on peut répartir entre un plus grand nombre de bénéficiaires en faisant des parts plus petites. Une économie anémiée par défaut de productivité, une économie qui cesserait d'être compétitive, verrait inévitablement le gâteau se réduire : le gâteau de l'emploi, ou celui du niveau de vie, ou les deux.

» Dans le cas particulier de la sidérurgie, celle-ci ne peut être sauvée qu'en redevenant compétitive. Par tonne d'acier produite, les prix de revient sont plus élevés en France qu'en d'autres pays concurrents. Par suite, ce serait condamner la sidérurgie française à une ruine totale que d'augmenter ses coûts de production sans tenir compte de la concurrence qu'elle doit affronter. Mais il est certain qu'une protection commune des pays européens contre les concurrences sauvages de l'extérieur et une meilleure discipline entre les pays membres, en d'autres termes un Marché commun mieux organisé et mieux défendu, permettraient à nos pays d'aborder ensemble les nouvelles étapes du progrès social. Pour l'instant, nous payons en France, et durement, les conséquences d'une organisation européenne déficiente.

» En tous domaines, le progrès social se fait avec le progrès économique, en l'accompagnant et même en le favorisant, jamais contre celui-ci. La politique contractuelle que nous préconisons est destinée à assurer cette liaison. C'est pourquoi la démagogie du type socialiste est aussi néfaste en ces problèmes que la vision étroitement économique de la droite. »

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

ANCIEN MINISTRE DE LA IVe ET DE LA Ve RÉPUBLIQUE

M. Jean Berthoin est mort

Nous apprenons le décès survenu à Paris de M. Jean Berthoin, ancien ministre, ancien sénateur. Ses obsèques seront célébrées à Grenoble dans l'intimité.

Né le 12 janvier 1895 à Enghien-les-Bains, Jean Berthoin, licencié ès lettres et en droit, diplômé d'études supérieures des sciences physiques, chimiques et naturelles, avait commencé en 1919 sa carrière administrative comme chef de cabinet du résident général en Tunisie. Après avoir occupé successivement les postes de sous-préfet de Nérac (1921), Marmande (1925), Narbonne (1928) et de préfet du Tarn-et-Garonne (1932), il avait été appelé, en 1933, par Albert Sarraut pour diriger son cabinet à la présidence du conseil. Préfet de la Haute-Garonne, il avait été nommé, en 1936, directeur de la sûreté nationale, puis la même année — après l'assassinat à Marseille du roi Alexandre de Yougoslavie et de Louis Barthou — inspecteur général des services administratifs en Algérie. Préfet de la Marne puis de la Seine-Inférieure, Jean Berthoin avait donné, en juillet 1940, sa démission de secrétaire général du ministère de l'intérieur et était entré dans l'administration des finances, où lui ont été confiées successivement les postes de trésorier payeur général de l'Isère et de la Seine.

Elu sénateur radical de l'Isère en 1948 — mandat qu'il avait conservé jusqu'en 1974, date à laquelle il avait renoncé à en solliciter le renouvellement, — Jean Berthoin avait été désigné rapporteur général de la commission des finances de la Haute Assemblée. En juillet 1950, le président du conseil, Henri Queuille, lui avait confié le portefeuille de secrétaire d'Etat à l'intérieur. C'est ensuite M. Pierre Mendès France qui l'appela, en 1954, à diriger le ministère de l'éducation nationale, puis M. Edgar Faure, en 1955, qui le maintint à ce poste.

Le général de Gaulle lui confia la même responsabilité dans le gouvernement qu'il avait avait formé en juin 1958. Nommé le 8 janvier 1959 ministre de l'intérieur, Jean Berthoin avait donné sa démission le 27 mai suivant.

Il avait, d'autre part, siégé à l'Assemblée européenne entre 1952 et 1958, puis au Parlement européen de 1958 à 1959 et de nouveau dans ce même Parlement à partir de 1961, date à laquelle il était entré au bureau national du parti radical-socialiste.

Titulaire de la croix de guerre 1914-1918 avec huit citations, de celle de 1939-1945 et de la médaille de la Résistance, Jean Berthoin avait été élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur en janvier 1975.

LE PREMIER « RÉFORMATEUR » DE L'ENSEIGNEMENT

Premier ministre de l'éducation nationale de la Ve République, M. Berthoin a été aussi le premier ministre « réformateur » de l'enseignement, après la longue suite d'échecs rencontrés en ce domaine par le régime précédent.

La réforme dont il est l'auteur prolongeait la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans (mesure qui n'entrera effectivement en vigueur qu'en 1967), et créait un « cycle d'observation » de deux ans en sixième et cinquième. Tous les enfants devaient théoriquement accéder à ce cycle (soit dans un lycée, soit dans un collège d'enseignement général), après cinq ans d'école élémentaire. Cette décision amorçait la réorganisation plus fondamentale du premier cycle, réalisée par M. Christian Fouchet en 1963, avec la création des collèges d'enseignement secondaire.

AUX NOUVELLES-HÉBRIDES

La marche vers l'indépendance s'accélère

Port-Vila. — M. Paul Dijoud devait rendre compte mercredi 28 février au conseil des ministres, du bref séjour qu'il vient d'effectuer du 17 au 19 février dand l'archipel des Nouvelles-Hébrides, au cours duquel il a précisé quelles doivent être, selon lui, les garanties qu'il faut obtenir afin que le condominium franco-britannique accède dans les meilleurs conditions à l'indépendance. Il s'agit de mettre sur pied un Etat démocratique, de tenir compte de la spécificité des îles par une gestion décentralisée, de garantir le bilinguisme, la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la représentation des autorités coutumières, enfin, de choisir un système électoral proportionnel pour que les minorités ne soient pas exclues de la vie politique.

Le processus de décolonisation s'est considérablement accéléré depuis que le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, en accord avec son homologue britannique, a proposé et obtenu, à Port-Vila, la formation d'un gouvernement d'union nationale (« le Monde » des 30 août, 11 octobre et 24-25 décembre). M. Dijoud prévoit de présenter au mois de mai un projet de Constitution préparé par l'Assemblée représentative aidée d'experts français et britanniques.

Par la suite, la population, dont le recensement est en cours, sera appelée à se prononcer à la fois sur ce texte et sur l'indépendance. Des élections suivront pour désigner une nouvelle Assemblée qui choisira à son tour un premier ministre chargé de former le gouvernement. C'est ce gouvernement qui aura la charge des Nouvelles-Hébrides après une indépendance qui, selon M. Dijoud, devrait être proclamée à la fin de cette année ou au début de 1980.

De notre correspondant

Le 22 décembre dernier, un gouvernement d'union nationale présidé par M. Gérard Leymang, regroupant à la fois des membres du Vanuaaku Paty (VAP) et des formations dites modérées, a été mis en place. La décision du Vanuaaku Paty, mouvement anglophone et francophobe, principale force politique de l'archipel, de collaborer à la gestion de la période d'autonomie interne est d'autant plus importante qu'il s'était jusque-là toujours tenu dans une attitude d'opposition systématique et de boycottage des institutions. L'entrée du VAP au gouvernement, aux côtés des modérés, a été rendue possible par le sacrifice du gouvernement de M. Georges Kalsakau, composé de représentants des seuls partis modérés. Pressée par les représentants des puissances tutélaires, l'Assemblée représentative, composée elle aussi d'élus modérés, du fait du boycottage des élections par le VAP, s'est finalement résolue à ce sacrifice en votant une motion de censure (*le Monde* du 16 décembre), puis en investissant M. Leymang. Pouvait-on mieux choisir que ce prêtre catholique, principal animateur du Tanh-Union (parti modéré qui regroupe l'U.C.N.H. (Union des communautés des Nouvelles-Hébrides), à dominante européenne, ainsi que les mouvements coutumiers John Frum et Kapiel de l'île de Tanna, et Tabwemassana de l'île de Santo) ? M. Leymang avait en effet l'avantage d'entretenir de bonnes relations avec le Vanuaaka Paty, dont il fut l'un des membres fondateurs. Elu premier ministre, sa première décision fut de prendre comme vice-premier ministre le pasteur Walter Lini, président du VAP, les autres portefeuilles étant répartis à égalité entre les deux grandes tendances de l'archipel.

Un contexte difficile

Toutefois le gouvernement d'union nationale se heurte à la méfiance des élus modérés et des Mélanésiens francophones. Ils reprochent notamment à M. Gérard Leymang d'avoir choisi les ministres VAP parmi les personnalités les plus « dures », en particulier MM. Thomas Ruben (ressources naturelles) et John Marpa (santé) et d'être devenu aujourd'hui leur otage. A cela, le premier ministre répond qu'« il n'est venu à personne », et que, pour créer l'unité, il faut que « chacun accepte de faire un *effort et cesse de raisonner en termes d'opposition* ».

C'est dans un contexte difficile qu'est intervenue la visite de M. Dijoud. La préoccupation majeure du secrétaire d'Etat durant ce séjour a été de réconcilier toutes les tendances et de conforter le gouvernement d'union nationale. La tâche s'est révélé facile avec le VAP, désormais acquis aux étapes prévues par M. Dijoud pour accélérer l'accession à l'indépendance. En revanche, les partis dits « modérés » se sont montrés plus réticents. Leurs représentants, en majorité francophones, craignent d'être sacrifiés par la France sur l'autel de l'unité. Pour M. Georges Cronsteadt, élu de l'île de Santo, le secrétaire d'Etat *« n'a pas de souci à se faire, car le VAP ne quittera plus le gouvernement même s'il est attaqué et cela parce qu'il en a besoin »*. De son côté, l'actuel ministre des finances, M. Guy Prévost, estime avoir été « trompé ». De même M. Philippe Delacroix, secrétaire de la Fédération des indépendants, affirme : *« Nous savons que l'indépendance est inéluctable, mais nous nous disons que Paul Dijoud n'a pas le droit de sacrifier les Mélanésiens français. C'est une constance de la France d'abandonner ses amis au profit de ses anciens ennemis. »* Enfin M. Rémi Delaveuve, maire de Port-Vila, homme pondéré s'il en est estime que *« Paul Dijoud est allé un peu vite »*.

Si la minorité européenne (4 000 personnes sur près de 100 000 habitants) ne peut escompter jouer un rôle dominant du fait de sa faiblesse numérique, elle n'en a pas moins une influence indéniable sur nombre de Mélanésiens. Aussi MM. Maxime Carlo, ministre des affaires intérieures, et Vincent Boulékone, membre de l'Assemblée représentative, tous deux francophones, ont-ils abandonné les partis modérés pour créer une « troisième force ». M. Boulékone explique : *« Les Mélanésiens disposent d'un passé commun qui est celui de la colonisation. Ils doivent donc parvenir à s'unir sans tomber sous l'influence d'Européens qui cherchent à les manipuler pour défendre leurs propres intérêts. »*

Le propos résume assez bien les divisions des modérés face au bloc monolithique que constitue le Vanuaaku Paty. Ce dernier poursuit un objectif précis, qui est d'être au pouvoir après l'indépendance. Pour l'atteindre, il se sert des divers appuis qu'il peut rencontrer. L'attitude française est actuellement pour lui une aide indéniable. Cela n'empêche pourtant pas le président du Vanuaaku Paty de dénoncer la « politique coloniale » menée par cette même France, en Nouvelle-Calédonie.

Le Vanuaaku Paty souhaite promouvoir un développement susceptible d'être « contrôlé ».

« Une politique dont le but est de maintenir les Mélanésiens dans le sous-développement », rétorque le ministre des finances, M. Guy Prévost, qui estime que l'arrivée du VAP implique la disparition des Européens francophones de tous les rouages du pays. Et l'arrivée des Australiens...

Le rôle de l'Australie

De par leur situation géographique dans le prolongement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des îles Salomon, les Nouvelles-Hébrides ne peuvent laisser l'Australie indifférente. Elles constituent, avec les Fidji, une barrière d'îles qui font directement partie de sa zone d'influence. Les Britanniques souhaitent d'ailleurs que les Australiens prennent le relais. Mais cette politique est prudemment appliquée et n'est que rarement exprimée.

Les représentants australiens donnent pour preuve de la non-ingérence de leur pays dans les affaires néo-hébridaises le montant de l'aide accordée à l'archipel, qui se situe autour de 30 millions de francs français pour les trois dernières années. Ce chiffre est faible, mais on ne voit pas pourquoi le gouvernement australien aurait aidé les partis modérés, à majorité francophone, en place ces dernières années, alors que le Vanuaaku Paty, anglophone, attendait son heure. Tout se passe comme si France d'un côté et la Grande-Bretagne et l'Australie de l'autre se disputaient les faveurs des futurs dirigeants néo-hébridais. Tout le monde joue donc la carte du VAP. Ses leaders, en attendant et sans présager de ce que pourra réserver l'avenir, s'en réjouissent. Les modérés quant à eux hésitent et cherchent à s'unir pour faire barrage au VAP.

L'union nationale, prônée et confortée par M. Paul Dijoud, survivra-t-elle à l'indépendance ? « Il n'y a pas de raison », répond le vice-premier ministre, M. Walter Lini.

JEAN-NOEL FERAUD.

M. GAUDIN (P.R.) PLAIDE POUR LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DANS LES GRANDES VILLES

(De notre correspond. régional.)

Marseille. — M. Jean-Claude Gaudin, député (P.R.) des Bouches-du-Rhône, a soumis mardi 27 février à M. Giscard d'Estaing, à l'Elysée, un rapport tendant au rétablissement du scrutin de liste à la proportionnelle pour les élections municipales dans les grandes villes. Pour étayer sa démarche, M. Gaudin a analysé la situation électorale de Marseille et a procédé à plusieurs simulations.

M. Gaudin souligne que le rétablissement du scrutin à la proportionnelle permettrait non seulement à la majorité présidentielle de participer à la gestion de la deuxième ville de France, mais également, si M. Defferre ne se représente plus, *« d'éviter, à terme, un éventuel maire communiste à Marseille »*. Les socialistes seraient alors, en effet, selon lui, dans l'obligation de conclure une nouvelle alliance municipale de type centriste.

M. Gaudin a admis que son initiative ne rencontrait pas l'approbation d'un certain nombre d'élus giscardiens. Il a néanmoins l'intention de déposer « ultérieurement » une proposition de loi sur le bureau de l'Assemblée nationale que pourraient signer avec lui deux autres députés du P.R. partageant ses vues, MM. Eugène Berest, ancien maire de Brest, et François d'Aubert (Mayenne). M. Gaudin a indiqué que le président de la République souhaitait également que *« tous les citoyens soient associés à la gestion de leur ville »*. — G. P.

● *M. Mitterrand a déclaré,* mardi 27 février à Millau : *« Je commence à me demander si des élections législatives n'auront pas lieu juste avant les présidentielles. Cela, c'est évidemment une décision qui ne dépend pas de moi, mais qui dépend de Jacques Chirac. Giscard réélu, Chirac, homme de quarante-sept ans, est éliminé pour dix ans. Son parti disparaîtra plus légèrement encore que ne l'avait fait le R.P.F. du général de Gaulle en 1952. Des élections dans la foulée des présidentielles avec Giscard réélu, c'est une majorité absolue pour lui, et c'est la fin du R.P.R. et, disons, du gaullisme. »*

● *M. Alain Vivien,* député de Seine-et-Marne, a donné sa démission de délégué national du P.S. aux départements et territoires d'outre-mer. M. Vivien a signé la motion déposée par M. Michel Rocard en vue du congrès de Metz.

هكذا من الامل

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

MEURTHE-ET-MOSELLE : gare au communiste !

De notre envoyé spécial

Nancy. — On n'a peut-être pas tout vu en Meurthe-et-Moselle. La sidérurgie déménage, « Jean-Jacques » est rentré à Paris, le mobilier de l'Union patronale passe par les fenêtres à Longwy, mais le pire pourrait être à venir : un communiste président du conseil général ! A l'U.D.F. on se voile la face. « *Eh quoi*, dit M. Roland Favaro, secrétaire de la fédération communiste de Meurthe-et-Moselle-Sud, *tous les partis ont présidé ce conseil général, sauf le parti communiste. Les électeurs devraient y songer. Ils savent qu'avec nous il n'y a pas de compromission possible.* »

Un peu d'arithmétique. Sur 37 conseillers généraux, 19 appartiennent à la majorité, 9 au P.C.F., 7 au P.S., 2 au M.R.G. Dix-huit cantons voteront le mois prochain. Les socialistes peuvent en gagner un, deux, peut-être trois, mais ils peuvent aussi en perdre un. S'ils passent de 7 conseillers à 8, la gauche, majoritaire, devra choisir son candidat à la présidence dans le groupe le plus important, celui des communistes. Mais si les socialistes sont aussi nombreux que les communistes, ou s'ils les dépassent d'un siège, ce choix se négociera : au sein du P.S., d'abord, entre les partisans de M. Michel Rocard, ceux de M. Christian Pierret et ceux du CERES ; puis entre le P.S. et le P.C.F.

Les cinq sortants communistes, tous dans l'arrondissement de Briey-Longwy, devraient retrouver leurs sièges sans difficulté. Les socialistes ne sont pas aussi assurés de conserver leurs trois cantons soumis à renouvellement. Ils n'ont pas lieu de s'inquiéter à Neuves-Maisons, où ils l'avaient emporté facilement dans une élection partielle, en novembre dernier; mais, dans l'arrondissement de Toul, ils pourraient avoir de la peine à conserver le siège de Thiaucourt, enlevé de justesse en 1973 et dont le titulaire ne se représente pas ; en outre, la majorité ne désespère pas de reprendre Colombey-les-Belles, qu'elle avait perdu, dans une « partielle », en avril 1978. Le P.S. pourrait, en revanche, confirmer, dans les cantons de Nancy-Nord et de Nomeny, la victoire de M. Yvon Tondon contre M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, lors de l'élection législative partielle de septembre dernier, et enlever à M. Roger Boileau, sénateur, président du conseil général et maire de Dombasle, le canton de Saint-Nicolas-de-Port, où la gauche était majoritaire en mars 1978.

M. Roger Boileau ne perd pas confiance. « *Les voix qui ont manqué à la majorité*, dit-il, *sont celles d'électeurs de Dombasle, qui votent à gauche dans les élections nationales, mais qui me sont fidèles dans les scrutins locaux.* » Se situant au centre gauche, inscrit au groupe Union centriste du Sénat, M. Boileau regrette que les partis politiques se mêlent des élections cantonales. « *Le conseil général*, dit-il, *est une assemblée de gestion, pas une assemblée politique* » La crise de la sidérurgie ? « *Qu'y pouvons-nous, nous autres conseillers généraux ? En ce qui me concerne, je me suis battu pour qu'on maintienne les aciéries de Longwy et de Neuves-Maisons.* »

Peur du communisme, refus de la « politisation » : les arguments de la majorité ne brillent pas par la nouveauté. Mais elle est moins sur la défensive qu'il n'y paraît. Pour l'U.D.F., la page Servan-Schreiber est tournée. Le président du parti radical a peut-être envisagé de se présenter aux élections cantonales, mais le moins qu'on puisse dire est que personne ne l'y a encouragé. « *Je lui ai toujours dit : ni mairie ni canton* », dit M. Richard Pouille, sénateur (rép. ind.), président du conseil départemental de l'U.D.F. « *Il n'est pas fait pour cela* », ajoute-t-il. Le temps des surprises est donc terminé : l'U.D.F. est avant tout le parti de M. Giscard d'Estaing, et elle doit se tenir dans le rang.

Le R.P.R. part à la reconquête

Cela n'interdit pas les critiques, et M. André Rossinot, député radical, adjoint au maire de Nancy, ne s'est pas privé d'en faire dans les premières conclusions de la mission sur la sidérurgie que la commission de la production de l'Assemblée nationale l'a chargé de présider. Partisan de M. Servan-Schreiber depuis la première heure, M. Rossinot a gardé quelque chose de la liberté d'esprit de l'ancien député. Il en a aussi le goût d'occuper le terrain — et il y parvient peut-être mieux. « *Rossinot ? Il est toujours là où il faut être, quand il faut y être* », dit M. Pouille. « *Toujours prêt à serrer des mains* », ricanent les socialistes. Bref, M. Rossinot prend du poids. Dans les deux cantons renouvelables de Nancy, les candidats de l'U.D.F. sont des hommes à lui : un radical contre M. Claude Huriet, ancien responsable départemental du P.R., qui s'était présenté contre M. Servan-Schreiber ; un C.D.S. contre M. André Eigner (R.P.R.) dans la circonscription où M. Rossinot avait battu le député sortant, soutenu par le R.P.R.

M. Claude Coulais, maire de Nancy, ancien secrétaire d'Etat, commence à s'inquiéter de l'activité déployée par son adjoint, pendant qu'il se démène, lui, avec les difficultés de la gestion municipale et les problèmes du district. Les deux autres « ténors » du département, M. René Haby et le général Marcel Bigeard, anciens membres du gouvernement, observent le conflit qui s'annonce à Nancy. Ils cherchent avant tout, l'un et l'autre, à consolider leur implantation locale. M. Haby est candidat dans le canton de Lunéville-Nord, où le conseiller sortant ne se représente pas, mais où le R.P.R., qui a désigné un candidat, crie à la trahison. Le général Bigeard fait campagne, à Toul-Sud, contre le conseiller sortant, pourtant membre du P.R., mais coupable de s'être présenté comme suppléant du candidat R.P.R. en mars 1978. Pour le reste, « Bigeard » tient surtout à sa popularité et n'aime pas qu'on lui fasse ombrage. Son avenir immédiat est sur la liste européenne de l'U.D.F. M. Haby, quant à lui, pourrait se laisser tenter par la présidence du conseil régional.

Face à la domination de l'U.D.F., le R.P.R., « chiraquisé » depuis deux ans sous la houlette de M. Roland Moine, secrétaire fédéral, « *part à la reconquête du département* ». Il n'y aura candidature unique de la majorité que dans les cantons très menacés par le P.C.F., ce qui fait dire à celui-ci que « *la droite s'efface devant le P.S.* ». Les socialistes, encouragées par le succès de M. Tondon, mais toujours moroses depuis la défaite de mars, partent en campagne armés d'un solide programme départemental. Ils savent que la victoire est à leur portée, mais qu'il y aura, aussitôt après, une bataille d'un autre genre : celle des courants qui s'affrontent pour le congrès de Metz.

PATRICK JARREAU.

MEUSE : incertitudes à Montfaucon et à Verdun-Ouest

De notre correspondant

Bar-le-Duc. — Onze des quinze conseillers généraux dont le mandat expire en mars, dans la Meuse, se représentent. L'un des sièges les plus convoités est celui que détenait dans le canton de Charny, Gérard Biévelot (R.P.R.), récemment décédé, qui présidait la commission des finances du conseil général. M. Maulpoix, élu à la mairie de Thierville sur une liste apolitique avec l'appui bienveillant de la gauche et qui s'est rallié cette fois à l'U.D.F., est candidat, de même que M. Peltier, maire de Belleville, candidat du P.S., récemment élu au comité économique et social de Lorraine. Face à ces deux candidats, maires des deux communes les plus importantes du canton, le P.C. a investi M. Malcurat, adjoint au maire de Belleville. Maire de Marre, Mme Personnet pourrait également tenter sa chance dans ce canton.

Dans le canton de Vaucouleurs, dont l'élu, M. Floriot (R.P.R.) ne se représente pas, le maire du chef-lieu, M. Vincent, a reçu le soutien de l'U.D.F. Le P.C. et le P.S. lui opposent respectivement MM. Chaudront et Geoffroy.

Elu député en mars 1978, M. Gérard Longuet (U.D.F.-P.R.) espère, face à Mme Gillet (P.C.), enlever le siège de Seuil-d'Argonne au P.S. dont le représentant, M. Bassuel, conseiller général sortant, se retire.

La compétition sera serrée dans le canton de Vaubécourt, dont le conseiller général sortant, favorable à la majorité, M. Courot, ne se représente pas. Sa succession se jouera entre Mme Lang, maire de Villsie, soutenue par l'U.D.F., MM. Farinet, sans étiquette, et Gilbert Chaumette (P.S.). Le P.C. a investi Mme Armand.

Parmi les conseillers généraux sortants, celui de Montfaucon, M. André Beauguitte (P.R.), apparaît comme particulièrement menacé. Ses échecs, aux élections municipales de Verdun en mars 1977 et aux élections législatives un an plus tard, attestent une volonté de changement. M. Beauguitte compte sur son image personnelle pour conserver un mandat que lui disputent MM. Florentin, maire de Gercourt-Drillancourt, soutenu par l'U.D.F., Drouet (P.S.), conseiller municipal de Verdun et Michel (P.C.), adjoint au maire de Vilosnes. Le titulaire du siège du canton de Verdun-Ouest, M. Mechin (P.S.), pourrait être mis en difficulté par M. Mamin, soutenu par l'U.D.F. et plus encore par M. Delamarche, conseiller municipal de Verdun, favorable à la majorité. Dans ce secteur, M. Mechin pourra cependant compter, ainsi que le candidat du P.C., sur les voix des ouvriers des fours à chaux de Dugny, dont les emplois sont menacés par la crise de la sidérurgie lorraine qui entraînera la suppression de 1 500 emplois dans le département et certains dans ce canton.

A. M.

HAUTE-MARNE : un siège pour le P.S. ?

De notre correspondant

Chaumont. — Les conseillers de seize des trente et un cantons de Haute-Marne sont renouvelables le 18 mars. Le maire de Chaumont, M. Georges Berchet, sénateur (Gauche démocratique), tentera de reprendre le canton de Chaumont-Nord, occupé jusqu'ici par M. Marcel Baron, radical, qui a décidé de se retirer en raison de son âge (soixante-dix-sept ans). M. Berchet se présente sans étiquette. Il devra sans doute affronter un candidat du parti socialiste, lequel n'est pas actuellement représenté au conseil général.

A Arc-en-Barrois, M. Charles Fèvre, député (U.D.F.-P.R.), est candidat à sa propre succession, de même que M. Jacques Delong, député (R.P.R.), à Blaiserives (ex-Doulevant-le-Château). M. Jean Rouot, président départemental du Mouvement des radicaux de gauche, se représente à Châteauvilain. A Langres, M. Jean Favre (R.P.R.), ancien député et ancien maire, devra défendre son siège contre son successeur à l'hôtel de ville, M. Guy Baillet (P.S.).

Les élus des trois cantons de Saint-Dizier, seule ville du département de plus de 30 000 habitants, sont renouvelables. A l'est, M. Marius Cartier, le maire communiste, au centre, M. Gigoux (R.P.R.), suppléant de M. Delong, et à l'ouest, un modéré, M. Charles Advenier, se représentent. On observera la façon dont les populations de la zone industrielle du département ont ressenti la crise.

Le président du conseil général, M. Raymond Hanin (indépend.), ancien député, ancien maire de Joinville, et dont le siège n'est pas soumis à renouvellement, devrait conserver ses fonctions.

Y.-M. D.

● *Le mouvement RECOURS* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés) indique qu'il ne donnera « *aucun mot d'ordre précis* » à l'occasion des élections cantonales. Il demande aux rapatriés d'Afrique du Nord de « *patienter encore et de laisser à la concertation engagée avec M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, toutes ses chances d'aboutir aux améliorations des dispositions de la loi d'indemnisation* ». Le RECOURS réunira un congrès au printemps afin de « *dresser un bilan* » et de « *réfléchir sur l'attitude à adopter* » pendant la campagne pour les élections européennes.

● *Le Comité de liaison pour l'action locale et régionale (CLAR)* se propose de « *favoriser l'élection des candidats investis par les instances représentatives du canton (municipalités, associations locales...)* ».

Il invite les associations locales « *à s'engager dans une bataille qui peut permettre en de nombreux endroits de bousculer l'infanterie des partis au profit de représentants cantonaux authentiques* », et indique qu'il soutiendra essentiellement « *les candidats qui ne détiennent pas de mandats nationaux, qui demanderont l'élection des conseils régionaux au suffrage universel direct, seront investis par des associations indépendantes des partis et reconnaissent le caractère centralisateur de l'institution départementale* ».

● *Le Groupement de recherches coordonnées sur l'administration locale (GRAL)* et la ville d'Orléans, en association avec l'université d'Orléans, ont décidé d'attribuer chaque année, à partir de 1979, un prix national, d'un montant de 10 000 francs, destiné à récompenser une thèse d'Etat réalisée dans le domaine des collectivités locales (géographie, gestion, histoire, sciences économiques, sciences juridiques et politiques, sociologie, urbanisme). Les candidats devront déposer leur thèse auprès du secrétariat installé à cet effet à la faculté de droit et des sciences économiques d'Orléans (domaine universitaire de la Source, B.P. 61-04, 45018 Orléans Cedex), en trois exemplaires, accompagnée d'un résumé établi en dix pages maximum et d'un curriculum vitae, avant le 15 octobre pour le prix 1979.

MOSELLE : rivalité P.C.-P.S., compétition U.D.F.-R.P.R. pour la présidence

De notre correspondant

Metz. — Les difficultés économiques et sociales que traverse une partie du département de la Moselle n'ont pas atténué les rivalités politiques. Elles les ont mêmes ravivées dans certains secteurs. Les cantonales dans ce département, où vingt-deux des quarante-trois sièges sont renouvelables, se présentent sous un double aspect : une gauche profondément désunie qui souhaite exploiter ses précédents succès, une majorité au sein de laquelle la lutte d'influence entre les gaullistes et les centristes est toujours aussi vive.

La gauche dont les cinq élus (2 P.C., 3 P.S.), soumis à renouvellement, se représentent, n'est guère susceptible de devenir majoritaire au conseil général où elle dispose actuellement de neuf sièges (3 P.C. et 6 P.S.).

Elle espère toutefois ravir quelques sièges à la majorité dans le secteur du bassin sidérurgique où elle a enregistré, lors des précédentes consultations, des gains appréciables. Y parviendra-t-elle ? L'état de conflit permanent entre P.C. et P.S. risque d'être un élément propre à freiner cette progression. Les communistes ne cessent de critiquer les socialistes auxquels ils reprochent notamment de cautionner le plan européen de restructuration de la sidérurgie. La compétition s'annonce particulièrement vive dans le canton d'Hayange où M. Victor Madeleine (P.S.) affrontera M. Raymond Gatti, l'un des responsables de la fédération de Moselle du P.C., premier adjoint au maire d'Hayange, municipalité gagnée par la gauche lors des dernières élections municipales, ainsi que dans celui de Fontoy, où le duel P.C.-P.S. risque d'être encore plus dur face au conseiller général sortant favorable à la majorité, M. Denis Schitz, maire de Tressange, qui, il y a six ans, ne l'avait emporté que de très peu.

Les socialistes, de leur côté, comptent bénéficier de la forte poussée de la gauche qui leur a permis, aux élections législatives de mars 1978, d'enlever un siège à Metz. Le député de cette circonscription, M. Jean Laurain, renouvelable dans le canton de Metz-2, devrait conserver son siège. Mais il sera intéressant de voir quels sont les effets à Metz-Ville de la crise de la sidérurgie sur la poussée socialiste. Canton-test également, celui de Rombas, où tentera de conserver son siège M. Jean Kiffer (ex-C.N.I.), aujourd'hui sans étiquette, qui avait perdu son mandat de député il y a un an au profit de M. Laurain. Il aura en face de lui le suppléant de ce dernier, M. Nicolas Schiffler, responsable C.F.D.T. Egalement dans la banlieue de Metz, les socialistes souhaitent compléter leur succès de mars 1978 en gagnant le canton de Woippy grâce à M. Cansel, maire de Woippy, municipalité gagnée par la gauche en 1977.

Les ambitions des deux partis font apparaître très clairement une sorte de partage des zones d'influence : les communistes dans le bassin sidérurgique, les socialistes à Metz et dans sa banlieue.

Une vieille querelle

Du côté de la majorité, persiste la vieille querelle entre centristes et gaullistes. Depuis quelques mois, ces derniers ne manquent pas une occasion d'attaquer indirectement leurs partenaires en critiquant très vivement la politique du président de la République et de son gouvernement dans le domaine économique et social. Bien implantés dans le bassin houiller et dans la région de Sarrebourg, les gaullistes n'ont pas renoncé à investir le fief messin.

Cette querelle ne présente toutefois guère de risques dans la mesure où la majorité tient trente-quatre des quarante-trois sièges du conseil général. La rivalité actuelle au sein de la majorité préfigurera la tactique que les uns et les autres adopteront pour la conquête de la présidence du conseil général, actuellement détenue par M. Paul Driant (C.N.I.P.), réélu sans difficulté dans son canton d'Ars-sur-Moselle depuis vingt-cinq ans. Ce dernier a décidé d'abandonner la vie politique et ne demandera pas le renouvellement de son mandat.

L'objectif des gaullistes, qui détiennent dix sièges au sein du conseil général et dont cinq conseillers se représentent le 18 mars, est donc, si ce n'est d'obtenir la majorité, tout au moins d'arracher le maximum de voix dans les cantons où des centristes se présentent, voix qu'il serait alors possible de négocier entre les deux tours contre d'éventuels soutiens lors de l'élection à la présidence du conseil général. Bien que ni l'un ni l'autre n'aient rendu publique leur décision, il est vraisemblable que brigueront cette fonction M. Julien Schvartz, député R.P.R., renouvelable le 18 mars, déjà candidat à la présidence en 1973 et en 1976, et M. Jean-Marie Rausch (C.D.S.), sénateur, maire de Metz, qui préside depuis peu le groupe U.D.F. du conseil régional. On ne peut exclure cependant une candidature de M. Pierre Messmer, député R.P.R., maire de Sarrebourg. Comme il l'a annoncé en janvier dernier, l'ancien premier ministre ne redemandera pas le renouvellement de son mandat de président du conseil régional de Lorraine en janvier 1980. La présidence de l'assemblée départementale serait-elle pour lui le moyen de continuer à jouer un rôle politique important en Moselle ?

JEAN-CHARLES BOURDIER.

MARNE : les suites du conflit municipal de Reims

De notre correspondant

Châlons-sur-Marne. — Les prochaines élections ne devraient pas modifier profondément le conseil général de la Marne, largement dominé par la majorité. Actuellement, l'assemblée que préside M. Maurice Prevoteau, sénateur (union centriste), ne compte, parmi ses quarante et un membres, que cinq socialistes et cinq communistes. La plupart des vingts conseillers sortant devraient retrouver leur siège sans grand mal. C'est, notamment, le cas de M. Jean Bernard, député (R.P.R., maire de Vitry-le-François, et de M. Jean Amelin, sénateur (R.P.R.) maire de Fère-Champenoise.

A Reims, le socialiste sortant, M. Jean-Claude Fontalirand, aura fort à faire pour ne pas être devancé au premier tour par M. Michel Delaitre (P.C.), premier adjoint au maire communiste de la ville, dans le huitième canton. L'un et l'autre étaient candidats aux élections législatives et M. Delaitre avait précédé M. Fontalirand de plus de trois cents voix dans ce canton. Le désaccord qui règne au conseil municipal rémois entre socialistes et communistes trouvera ici une résonance. La majorité, qui n'avait été battue que de vingt-six voix, en mars 1978, dans le canton, pourrait bénéficier de cette situation.

A Sainte-Ménehould, le conseiller sortant est également un socialiste, M. Robert Gautier. Il est maire de la ville, pourtant traditionnellement modérée. Cette assise lui permettra, pensent certains, de faire mentir les chiffres qui lui sont défavorables, et de battre le candidat unique de la majorité, apparenté R.P.R. Elu en février 1977 au conseil général, à la faveur d'une partielle, pour succéder à un modéré, M. Gautier avait obtenu 51,4 % des voix, mais, l'année suivante, la candidate socialiste aux législatives n'avait réuni que 20,7 % des suffrages dans le canton, largement acquis au député R.P.R., M. Bernard (62 % des voix au second tour).

M. Bruno Bourg-Broc (R.P.R.), qui défendra son siège à Châlons (deuxième canton) devait distancer, au premier tour, son concurrent U.D.F., tandis que ses deux adversaires de gauche, Mmes Annie Crouzet, secrétaire fédérale du P.C.F., et Annette Cheby, membre du comité directeur du P.S. et première secrétaire fédérale, se livreront un combat qui pourrait tourner à l'avantage de la première, ce qui faciliterait, au second tour, la tâche de M. Bourg-Broc. Un succès de ce dernier est indispensable à la majorité, qui a dû, lors des dernières municipales, abandonner Châlons à l'union de la gauche et sa mairie à un communiste. Suppléant de M. Bernard, M. Bourg-Broc contribue, comme conseiller général, à « arrimer » le député à Châlons, principale ville de la circonscription. — M.M.

DÉFENSE

APRÈS LES CRITIQUES DU R.P.R.

Le général Bigeard dénonce un « procès d'intention »

Le général Marcel Bigeard, président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a déclaré mardi 27 février au micro de R.T.L. que les critiques dont il a fait l'objet aux journées parlementaires du R.P.R. relèvent du « *procès d'intention* » (le *Monde* du 27 février). « *Tout cela*, a-t-il dit, *c'est de la magouille politique. Je souris de cette affaire-là* » Le député apparenté U.D.F. de la Meurthe-et-Moselle estime qu'il n'y a pas de « *crise de la majorité* » dans le domaine de la défense.

MM. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., et Claude Labbé, président du groupe R.P.R de l'Assemblée nationale, avaient critiqué une lettre du général Bigeard aux membres de la commission de la défense dans laquelle il écrivait notamment : « *Pour sa défense, la France compte essentiellement sur les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne.* » M. Guéna avait déclaré : « *La présidence de la commission de la défense doit être remise en question.* » « *Je suis exactement la politique du président de la République*, a souligné le général Bigeard. *En mentionnant les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la R.F.A., je ne citais que les principaux amis de la France.* »

Dans *l'Humanité* du mercredi 28 février, Michel Naudy écrit : « *Bigeard s'est borné, en l'occurrence, au simple constat des faits. La tentative, par exemple, sous couvert d'harmonisation des armements, de mettre l'armée sous la dépendance directe de fournisseurs étrangers. Le projet non dissimulé de réintégrer sans éclat mais sûrement l'alliance militaire du traité de l'Atlantique nord. Une stratégie, enfin, qui a rejeté depuis belle lurette la défense « tous azimuts » pour jouer les supplétives des visées allemandes.* »

ANCIENS COMBATTANTS

● *Le comité national de la fédération nationale des anciens combattants en Algérie*, Maroc et Tunisie (FNACA), va entreprendre de nouvelles démarches auprès des groupes R.P.R. et U.D.F. de l'Assemblée nationale pour qu'ils déposent une proposition de loi élargissant les conditions d'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord.

Enfin, elle a entamé la préparation du dix-septième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie qu'il entend commémorer le 19 mars 1979. (FNACA, 37-39, rue des Gâtines 75980 Paris).

● *Les dirigeants de l'Union française des associations de combattants* (UFAC) et ceux de l'Union nationale des combattants (U.N.C.) et de l'U.N.C.-A.F.N. — associations qui ont quitté l'UFAC en octobre 1977 — se sont rencontrés récemment autour d'une « table ronde » pour une réconciliation qui a échoué. Dans un communiqué, l'UFAC assure « *que sous forme de trois préalables totalement inacceptables, les dirigeants nationaux de l'U.N.C. et de l'U.N.C.-A.F.N. ont entendu mettre en péril grave l'unité du monde combattant,* [et] *leur en laisse la responsabilité devant l'opinion* ».

Le Monde

société

TRENTE MILLIONS DE MUTILÉES

II. — La phobie du plaisir féminin

De notre envoyée spéciale CLAIRE BRISSET

Une conférence sur les mutilations sexuelles féminines vient d'être organisée à Khartoum, sur l'initiative du bureau régional d'Alexandrie de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.).

Dans un premier article (« le Monde » du 28 février) nous avons exposé les méthodes utilisées et les dommages qu'elles entraînent. Ce qui soulève plusieurs questions : quelles sont les origines de telles pratiques ? Et surtout, que faire pour les abolir ?

Khartoum. — Une sage-femme de l'hôpital de Bamako (Mali) raconte : « *On m'a amené une femme. Dans la chambre nuptiale, il y a une vieille, qui reste avec les époux. La vieille ne l'a pas trouvée « propre » : il restait du clitoris. La vieille a coupé, puis le mari l'a déflorée aussitôt. Elle est arrivée à l'hôpital en saignant abondamment* » (1).

L'interrogation qui s'est posée à tous les délégués réunis à Khartoum — avant d'en venir à la question-clé : que faire ? — a été : « *comment est-ce possible ? Pourquoi un ensemble de rites mutilants aussi ancré s'est-il organisé dans un aussi grand nombre de cultures, que séparent la distance comme l'appartenance ethnique et la religion ?* »

Une fausse réponse : l'Islam

Une fausse réponse a trop longtemps circulé : l'islam. Or, l'excision a été — et est — pratiquée par quantité de non musulmans, à commencer par des chrétiens. C'est ainsi qu'une secte russe, les Skoptzis, dont seul le stalinisme est venu à bout, aurait obtenu de ses fidèles mâles qu'ils se châtrent eux-mêmes, les femmes étant contraintes à s'exciser et à se couper les seins. Le tout reposant sur une citation du Christ (Matthieu, XIX, 12) selon laquelle « *il y a des eunuques qui se sont eux-mêmes rendus tels en vue du Royaume des Cieux* ». Plus près de nous, des excisions ont été pratiquées dans des hôpitaux psychiatriques, en Grande-Bretagne, en France, ce dont on trouve une trace dans un rapport de 1864 « *Conscient de la nécessité de lutter contre le vice hideux de la masturbation des jeunes filles, Broca, dans un but humanitaire, avait proposé de remplacer l'ablation du clitoris par sa « mise à l'abri » derrière les grandes lèvres suturées. On aurait pu rendre à la jeune fille la libre disposition de son clitoris par une deuxième intervention libératrice, à la veille de ses noces.* »

L'histoire ne dit pas si cette proposition « humanitaire » a été fréquemment suivie d'effet (2). Tout prouve cependant que l'idée n'est pas « typiquement » africaine, proche-orientale ou musulmane. Certaines tribus d'Amérique latine — rares cependant — (au Brésil, au Pérou, au Mexique) pratiquent également une forme d'excision, de même que quelques groupes de Malaisie et du Pakistan et des arborigènes d'Australie. E nfait, dans leur majorité les musulmans de la planète ne pratiquent pas et n'ont jamais pratiqué de mutilations sexuelles féminines.

« *Il est impossible de dire*, a déclaré à Khartoum Mme Marie Assaad, assistante à l'Université américaine du Caire, *si c'est un vieux rite de puberté africain qui s'est diffusé en Egypte, ou si c'est une survivance des temps pharaoniques.* » On a souvent soutenu que les momies retrouvées dans les tombeaux étaient excisées et infibulées. En réalité, leur état de conservation ne permet pas de l'affirmer. Il n'en est pas moins sûr que ces pratiques étaient fortement implantées dans la haute vallée du Nil dès les temps pharaoniques. Un papyrus grec daté de 163 avant J.-C. les mentionne clairement, de même que Strabon. Ni la christianisation, ni l'islamisation, n'ont pu modifier cette habitude, qu'elles ont ensuite soit ignorée (pour ce qui concerne les coptes égyptiens et éthiopiens), soit renforcée par des conceptions religieuses non conformes aux textes, pour ce qui concerne l'Islam.

Pas une seule mention n'est faite, en effet, dans le Coran, de l'excision, ni de l'infibulation. Seule la tradition (un « hadith ») veut que le prophète ait dit un jour à l'exciseuse Oum Attiya qui était en train d' « opérer » une jeune fille : « *Réduis, mais ne détruis pas.* » Ce qui permet aux influentes autorités islamiques du Caire d'encourager aujourd'hui la circoncision féminine dite « sunna » (*le Monde* du 28 février) qui ne lèse guère la femme et est demeurée légale en Egypte et au Soudan.

Enfin, bien des populations animistes pratiquent excision et infibulation en dehors de la « contamination » par l'Islam.

En l'absence de toute prescription religieuse, la persistance d'habitudes si mutilantes paraît donc encore plus mystérieuse. Quelles explications les intéressés fournissent-ils ?

Le viol et le désir

La première semble être à rechercher du côté d'une fixation obsédante sur la virginité et la chasteté féminines. Quoique l'excision ne soit pas mentionnée dans le Coran, a dit Mme Assaad, la chasteté préconjugale et la virginité, elles, le sont clairement. « *Un hymen rompu avant le mariage est une affaire si grave — aussi bien chez les Egyptiens modernes que chez les autres — qu'elle peut amener certaines familles rurales à tuer leurs propres filles.* » Dans les tribus de Somalie et de la péninsule arabique, l'infibulation était censée, à l'origine, protéger les jeunes bergères, isolées dans le désert, contre des tentatives de viol.

Pourtant, une recherche plus poussée permet de mettre en évidence une autre finalité : il ne s'agit pas seulement de « protéger » les jeunes filles contre d'éventuels assauts masculins, mais bien contre leurs propres désirs, « *car la femme est dotée,* entend-on de la bouche même d'anciennes victimes, *d'une nature hypersexuelle* ». C'est ce qui nous a été dit littéralement dans un camp de réfugiés érythréens, proche de la frontière éthiopienne, au Soudan. Au fil de la conversation, nous avons en effet constaté que nos interlocutrices avaient la ferme conviction que nous étions, nous aussi (deux journalistes françaises et une allemande) excisées et infibulées. La révélation qu'il n'en était rien a provoqué une réaction de stupeur de leur part, et cette réflexion : « *Alors, vous devez être « over-sexed...* »

Il semble, en outre que, dans bon nombre d'ethnies, une notion soit profondément ancrée, selon laquelle chaque être humain contient des caractéristiques de l'autre sexe, qu'il convient de lui enlever : ce qui serait obtenu par la circoncision masculine, d'une part, par l'excision de l'autre. Cette mise à jour de la cosmogonie africaine a provoqué, chez certains ethnologues, une assimilation abusive entre les deux types d'interventions, dont les résultats à l'âge adulte sont pourtant radicalement différents.

Cette conception d'une nature humaine initialement hermaphrodite est si forte que, chez les Mossi de Haute-Volta, comme chez les Dogon et les Bambaras du Mali, le clitoris est considéré comme un organe dangereux : son contact avec le pénis pourrait être mortel pour l'homme, de même qu'il tuerait l'enfant s'il venait à toucher sa tête lors de l'accouchement. Dans une autre ethnie, les clitoris excisés sont jetés dans un marigot où ils sont censés se transformer en sangsues.

C'est que le clitoris, comme on l'a dit à Khartoum, n'est que l'organe du plaisir stérile, et même du plaisir honteux : les femmes non excisées, chez les Bororos, sont appelées « *chiennes de brousse* », et il n'est pas de plus grave insulte, au Soudan, à Djibouti, en Somalie, que de se faire traiter de « *non excisée* ». Baignées dans un tel milieu, les petites filles, on le conçoit, en viennent à... demander elles-mêmes l'intervention, convaincues qu'elles seront, si elles restent intactes, « inépousables ». Car les hommes sont censés trouver plus de plaisir dans leurs relations avec les femmes excisées ou infibulées. Ce dernier point est absolument démenti par les recherches menées par le professeur Shandall, à Khartoum, auprès de maris, tous polygames, de femmes diversement « traitées ». Presque tous ont répondu qu'ils préféraient les femmes non excisées, certains ont même déclaré avoir pris une seconde épouse en raison de l'attitude sexuelle passive de la première.

Mépris et autodéfense culturelle

Qu'aucune tentative d'explication ne tienne semble évident. Et pourtant... Tous les gouvernements des pays intéressés n'ont certes pas fait, comme le défunt président Jomo Kenyatta, de solennelles déclarations favorables à l'excision. « *Pas un Kikouyou* (sa tribu, majoritaire au Kenya) *digne de ce nom ne souhaite épouser une fille non excisée car cette opération est la condition* sine qua non *pour recevoir un enseignement moral et religieux complet* » (3). Mais ils sont loin d'avoir tous agi, ou tenté d'agir, contre ces pratiques avec la vigueur que réclament, aujourd'hui, beaucoup d'Africains.

Les plus déterminés, jusqu'à ce jour, ont été les pouvoirs publics du Soudan, de l'Egypte et de la Somalie, où des textes interdisent ces mutilations. Pourtant, ce type de mesures s'est révélé largement inutile : excisions et infibulations continuent d'être très largement pratiquées dans ces trois pays, à l'exception de petites minorités urbaines.

Cette dernière constatation a poussé bon nombre des délégués de Khartoum à recommander non pas des mesures légales, mais l'organisation de campagnes éducatives, utilisant le relais des matrones traditionnelles par exemple, des enseignants, de la radio. D'autres ont estimé qu'en tout état de cause, une ferme condamnation de principe s'imposait.

Les résolutions adoptées à l'issue de la conférence représentent un compromis entre les deux tendances puisqu'elles demandent notamment :

« — *L'adoption de politiques nationales clairement définies pour l'abolition de l'excision et de l'infibulation.*

» — *L'établissement de comités nationaux et internationaux destinés à coordonner ces activités.*

» — *L'éducation générale du public sur ce point, et en particulier celle des sages-femmes traditionnelles.* »

On mesure le chemin parcouru par l'O.M.S. depuis qu'en 1959, répondant à l'invitation du conseil économique et social des Nations unies d'entreprendre une étude sur ce sujet, la douzième assemblée mondiale de la santé avait estimé « *que les opérations rituelles en question résultent de conceptions sociales et culturelles dont l'étude n'est pas de la compétence de l'O.M.S.* ».

C'est au nom de ces mêmes « *conceptions sociales et culturelles* » (dénoncées notamment par l'association Terre des hommes qui lutte depuis des années contre l'excision et l'infibulation) que le débat sur les mutilations sexuelles a longtemps été figé : en Occident, par une culpabilité mal comprise ou par un mépris manifeste ; dans les pays intéressés par un réflexe d'autodéfense culturelle que nombre d'Africains condamnent aujourd'hui (4).

L'action entreprise à partir de la conférence de Khartoum devrait avoir pour but de faire mentir, un jour, cette sage-femme, combattante érythréenne, qui nous disait sous le soleil brûlant du camp : « *Etre née femme dans le tiers-monde, c'est une malchance supplémentaire...* »

FIN

(1) Cité dans *Peuples* (vol. 6, n° 1, 1979), revue éditée à Londres par la Fédération internationale pour la planification familiale, qui consacre un dossier à l'excision rituelle.

(2) Lire sur ce sujet *Onanisme et troubles nerveux*, de Demetrius Zambaco. Ed. Solin.

(3) *Facing Mount Kenya.*

(4) « *L'appartenance à une communauté ne peut-elle se traduire autrement que par une mutilation, et pis, par une mutilation sexuelle?* », écrit Awa Thiam. « *Il appartient aux excisées et infibulées de dire publiquement qu'elles ne veulent plus de ces pratiques ancestrales.* »

● *La déléguée à la condition féminine* du conseil régional de Provence - Alpes - Côte d'Azur, Mme Jeanne Masel, conseiller municipal (P.S.) de Marseille, a été reçue mardi 27 février par Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, à la tête d'une délégation d'associations féminines de la région. En novembre 1978, lors d'un passage à Marseille, Mme Pelletier avait regretté la confusion que peut entraîner, dans la région, l'existence de deux « déléguées à la condition féminine », l'une nommée par le gouvernement, l'autre désignée par le conseil régional.

● *La revue juridique et politique « Indépendance et coopération »* vient de publier un volume de près de mille pages sur « *l'enfant dans la société contemporaine* ». Il s'agit des textes des interventions faites au congrès de l'Institut international de droit d'expression française (IDEF) qui avait eu lieu à Paris du 6 au 11 décembre 1976. Une soixantaine d'articles sont publiés, concernant la situation juridique des enfants dans un grand nombre de pays des cinq continents.

★ EDIAFRIC - La documentation française, 57, aven. d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16. Tél. 704-34-87.

MÉDECINE

Les campagnes se multiplient pour prévenir les cancers féminins

Les campagnes ponctuelles et locales de prévention des cancers gynécologiques et mammaires se multiplient en France. Lors de la séance de l'académie de médecine du 20 février, le docteur Adenis (Lille) devait dresser un bilan du dépistage systématique de ces maladies mené sur près de mille cinq cents femmes de la société de secours minière d'Auchel (Pas-de-Calais).

Dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, dix-sept mille quatre cent quinze femmes ont répondu à un questionnaire détaillé sur les facteurs de risque du cancer du sein. Les docteurs Gest, médecin directeur du centre René Huguenin, à Saint-Cloud, et le docteur Guerit, qui ont mené cette enquête, ont dressé un premier bilan de ce travail, le mardi 27 février, lors de l'assemblée générale du comité des Hauts-de-Seine de la Ligue nationale française contre le cancer.

Toute campagne nationale de prévention de ces maladies devra, semble-t-il, sous peine d'être, dans une large mesure, inefficace, et donc onéreuse, être centrée sur une population à risque. Encore sera-t-il difficile dans un deuxième temps, d'amener toutes ces femmes, bien portantes, à accepter des examens préventifs pour une maladie qui reste largement taboue.

Dans le Pas-de-Calais, les résultats obtenus sur 1 435 femmes de trente-cinq à quarante-cinq ans qui ont subi un examen systématique de dépistage des cancers gynécologiques et mammaires peuvent apparaître modests : ils ont décelé en effet au total deux cancers du col et sept cancers du sein, qui ont pu être traités de façon conservatrice dans les meilleures conditions.

Cette campagne présente en outre d'autres avantages moins immédiats mais importants : la majorité des femmes attachent plus d'attention à l'état de leurs seins pratiquant souvent, après ce dépistage, l'autopalpation. Nombre de lésions méconnues ou négligées révélant une pathologie cervico-vaginale ont pu être détectées chez 46,4 % des femmes. En effet, 35 % d'entre elles présentaient des infections génitales basses, 5,5 % des polypes cervicaux de 5,5 % des dysplasie du col utérin.

Mais de tels examens médicaux sont lourds : ils comportent, outre un examen clinique approfondi, une colposcopie (inspection du vagin et du col de l'utérus) et la réalisation d'une mammographie bilatérale. Or le seul coût moyen de dépistage par mammographie revient à 200 francs par personne. Il apparaît difficile, dans ces conditions, de généraliser des examens aussi lourds financièrement à une population féminine non sélectionnée de façon préalable.

A cet égard, l'enquête menée dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, à partir de 17 415 réponses, permet de mieux cerner pour le cancer du sein l'importance de la population à risque. Mille cent vingt personnes (soit 6,4 % des réponses) présentent un haut risque familial, c'est-à-dire des antécédents du cancer du sein chez la mère ou une sœur.

Si ce critère du haut risque familial, associé ou non à d'autres comme le faible nombre d'enfants ou la prise de pilule, était retenu, près de 1,7 million de femmes françaises devraient faire l'objet d'un dépistage systématique.

L'établissement d'un tel fichier se heurterait à plusieurs types de difficultés que le travail des docteurs Gest et Guerit, à l'échelon local, a le mérite de souligner Dans cette enquête, près de 250 000 personnes ont été contactées : 17 415 personnes seulement ont répondu, et encore, presque la moitié de façon anonyme.

A cet égard, le département des Yvelines réalise un meilleur pourcentage de réponses non anonymes (60 %) que le département des Hauts-de-Seine (51 %), où la précaution n'avait pas été prise d'indiquer que le questionnaire serait ouvert par un médecin.

Enfin, pour l'instant, seulement près de 70 femmes des 700 considérées comme à haut risque ont répondu favorablement à la proposition d'un examen systématique qui leur était faite. Il n'est pas facile nécessairement pour des médecins d'un centre anticancéreux de devenir messagers d'éducation sanitaire et de prévention.

Dans le Pas-de-Calais, seulement près de 74 % des femmes contactées personnellement et à plusieurs reprises ont répondu favorablement à la proposition d'examen de dépistage. — N. B.

LE RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES

La France compte trop de lits dans les établissements sanitaires et sociaux

Lorsqu'un corps de contrôle de l'administration dépose un rapport, il est d'usage de s'interroger sur les suites qui seront données à ses propositions. Le rapport annuel de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur les établissements sanitaires et sociaux, présente mardi 27 février en présence de Mme Simone Veil, M. Daniel Ceccaldi, chef de service de l'IGAS, ne saurait susciter un tel scepticisme. Les réflexions des auteurs de ce texte ont d'ores et déjà, semble-t-il, inspiré l'action du ministre de la santé et de la famille. La réforme de la tarification hospitalière par l'instauration d'un « budget global », la nécessité de procéder à la fermeture de lits hospitaliers, l'élaboration de tarifs plus homogènes pour les cliniques privées ou la mise en place d'un statut pour les nourrices et les gardiennes d'enfants sont autant de textes ou de projets d'ores et déjà préparés par les pouvoirs publics.

Sur quelques points, pourtant, les propositions de l'IGAS vont plus loin que les objectifs actuels du ministère. Le rapport propose notamment la suppression du secteur privé à l'hôpital, sous réserve du maintien des droits acquis, et dans les cliniques une dissociation entre la rémunération de l'acte intellectuel du médecin et celle de l'utilisation des moyens techniques, qui serait intégrée au prix de journée.

S'il est dans ce rapport une critique faite à l'action des pouvoirs publics, c'est de ne pas avoir appliqué avec suffisamment de rigueur leur propre doctrine sur la limitation des dépenses hospitalières. La recherche de formules alternatives à l'hébergement hospitalier aurait pu, d'après l'IGAS, être plus intensive, l'hospitalisation à domicile ne comporte en effet que deux mille cinq cents places ; la limitation du nombre de lits hospitaliers aurait pu être plus rigoureuse.

D'autre part, ce rapport, de façon assez nouvelle, montre que le suréquipement en lits ne concerne pas le seul secteur hospitalier mais l'ensemble aussi du domaine social. Ainsi la place des établissements pour l'enfance en danger devrait être redéfinie d'après l'IGAS afin de donner un caractère prioritaire au mantien à domicile. De même ce rapport apprécie avec prudence les besoins en crèches, pourtant traditionnellement affirmés. Il rappelle à cet égard que le fonctionnement annuel d'un tel établissement coûte chaque année la moitié du prix de sa construction.

Le nouveau système sanitaire et social qui transparaît à travers la lecture de ce texte suppose en outre l'organisation extra-hospitalière des moyens dont on dispose pour les malades mentaux, les enfants « à problèmes » ou les convalescents. Cette nécessité est souvent exprimée par l'idée de sectorisation. Mais faut-il développer celle-ci parallèlement à la médecine libérale, concevoir des structures souples permettant d'y intégrer les médecins ou les praticiens de ville ? Les auteurs de ce rapport, prudemment, n'ont pas ouvert ce débat.

Le rapport de l'IGAS recense tout au long de ses 570 pages de nombreuses anomalies de gestion de ces quelque six mille établissements sanitaires et sociaux. On y apprend ainsi que les praticiens astreints à verser pour leur secteur privé des redevances à l'hôpital minimisent, « *dans la grande majorité des cas* », le nombre d'actes pratiqués. On peut lire également : « *Il n'y a pratiquement pas d'exemple où le contrôle approfondi d'un établissement privé n'ait abouti à la constatation d'une mais plus souvent de plusieurs anomalies* » — qu'il s'agisse par exemple des effectifs de l'organisation des gardes de nuit ou de l'affectation des lits. Ce rapport évoque aussi ces établissements pour enfants à caractère social hébergeant en réalité de nombreux inadaptés sociaux ainsi que des handicapés.

Plus généralement, il dénonce la place croissante des dépenses engendrées par le fonctionnement des établissements sanitaires et sociaux, qui représente chaque année 60 milliards de francs pour cinq cents millions de journées d'hébergement. « *Il a été fait une utilisation excessive du placement en établissement* », estiment les auteurs du rapport, qui ajoutent : « *On ne peut que citer les inconvénients de séjours prolongés en établissement pour les malades mentaux, de la rupture de liens familiaux pour les enfants placés ou de la perte précoce d'autonomie pour les vieillards en hospices.* » Nombreuses sont les mesures proposées par l'IGAS pour remédier à cet état de choses.

● LE SECTEUR HOSPITALIER :

L'IGAS propose notamment une planification plus fine, prenant en compte les longs et moyens séjours, le regroupement de services complémentaires en département et le développement des consultations externes et de l'hospitalisation à domicile.

● L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE :

La réduction de 10 % entre 1970 et 1975 du nombre de malades hospitalisés est fortement nuancée par l'IGAS, qui souligne que, parallèlement, la durée de séjour a diminué et les réhospitalisations ont augmenté. Ce rapport propose donc de renforcer les moyens des équipes de secteur, et pour cela d'inciter la Sécurité sociale à particper au financement des traitements extra-hospitaliers à la seule charge des départements. Ces dépenses varient aujourd'hui de un à vingt-trois selon les régions.

● LES ETABLISSEMENTS POUR L'ENFANCE :

L'IGAS propose la reconversion et en tout cas le contrôle des placements de certains établissements sanitaires qui tendent à pallier leurs difficultés de recrutement « *par un recours à l'élargissement des indications médicales ou des prolongations abusives de séjour* ». En matière d'enfance inadaptée, ce rapport souligne la nécessité de surveiller de plus près les décisions des commissions départementales d'éducation spéciale (C.D.E.S.) créées par la loi de 1975, et qui font l'objet de plusieurs critiques : un fonctionnement administratif, un éloignement des familles, un recours trop systématique au placement.

● LES ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES :

Les maisons de cure médicale sont utilisées, d'après la rapport, non seulement pour les vieillards sans autonomie mais aussi pour les valides auxquels ne convient pas cet univers médicalisé.

La limitation des lits, la rigueur de la gestion, la planification plus fine, le refus des séjours non justifiés : toutes ces perspectives supposent un contrôle renforcé. Ce rapport insiste sur la nécessité d'accroître les moyens des directions régionales d'action sanitaire et sociale, de développer l'analyse de gestion et d'intégrer l'ensemble des équipements à la carte sanitaire. Ce rapport n'évoque pourtant pas les conditions d'assistance technique, pluridisciplinaires et nationales, qui ont été annoncées par le gouvernement et qui doubleront quelque peu les contrôles traditionnels et, notamment, celui de l'IGAS.

NICOLAS BEAU.

هكذا من الاصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Du Festival de Bondy au cinéma d'aujourd'hui

L'ordre établi des mélodrames

UN honnête ouvrier parisien est témoin, dans un wagon du métro aérien, d'un crime commis à la fenêtre d'un hôtel. C'était, en réalité, la répétition d'un numéro entre un illusionniste en chômage et sa partenaire. L'ouvrier, qui s'est précipité au secours de la femme, se trouve entraîné par elle dans une brève et sordide aventure. Il croit avoir tué l'illusionniste jaloux, mais, heureusement, celui-ci n'est pas mort. L'ouvrier retrouve donc sa gentille épouse délaissée, et la femme « fatale » est assassinée par le jaloux — pour de bon cette fois — dans la chambre devant laquelle passe le métro aérien.

Métropolitain est un film tourné en 1938 par Maurice Cam, réalisateur qui n'est pas entré dans les histoires du cinéma. Vedette de *Métropolitain*, Ginette Leclerc y incarnait, comme souvent à cette époque, une fille à l'air canaille, à la bouche sensuelle, coiffée en frange sur le front, provoquant des ravages par son pouvoir érotique et punie pour cela, son assassin n'étant, d'ailleurs, qu'un déclassé voué au crime passionnel. On devait la retrouver dans *la Loupiote*, de Jean Kemm, tiré, en 1936, d'un roman d'Arthur Bernède et Aristide Bruant. Là, elle était la fille d'un ménage de pauvres forains. Victime d'hommes peu recommandables, elle se prostituait mais se rachetait à la fin. Dans le mélo, les filles du peuple dévoyées avaient droit à la rédemption, comme les femmes adultères et les filles-mères, pour peu qu'elles aient gardé en elles de bons sentiments.

Le IVe Festival de Bondy, organisé par l'Association Bondy culture, était consacré cette année au « Ciné-mélo 1930-1940 ». Inauguré le 16 février par Metropolitain, *de Maurice Cam, le Festival a proposé jusqu'au 22 février des œuvres représentatives de ce cinéma populaire qui a supplanté la littérature des feuilletons. On revient actuellement avec une certaine nostalgie à ces vestiges des soirées en famille, où les acteurs étaient rois, tandis que les cinéastes français d'aujourd'hui empruntent d'autres directions. Ce mercredi, sur les écrans parisiens, l'ambition poétique d'*Utopia, *d'Iradj Azimi, côtoie l'évocation divertissante de* l'Esprit de famille, *de Jean-Pierre Blanc, et l'efficacité de la fiction policière dans* Un si joli village..., *d'Etienne Périer.*

Une médaille pour Marcel Dalio

Ginette Leclerc, venue à Bondy pour la présentation de *Métropolitain*, reçut une ovation du public, moins évidemment pour ce seul film que pour sa célébrité d'actrice toujours en exercice et dont les qualités professionnelles ont surpassé les rôles de convention. Le même accueil chaleureux fut fait à Marcel Dalio au cours de la brillante soirée de clôture, où lui fut remise, pour son interprétation dans *la Maison du Maltais*, de Pierre Chenal (1938), la médaille du Festival créée par Georges Kerfyser. Une grande partie de l'intérêt actuellement manifesté à ce cinéma français des années 30, dit « du samedi soir », tant à travers le Festival de Bondy qu'à travers la rétrospective proposée, depuis le mois de janvier, par une salle parisienne, l'Action-République, tient, en effet, au métier phénoménal des acteurs et des actrices sur lesquels les metteurs en scène faisaient reposer le succès des films même les plus bâclés à la réalisation.

Marguerite Pierry fait crouler de rire par son étonnante mécanique burlesque dans *la Sonnette d'alarme* de Christian-Jaque (1935). Constamment à côté de l'action dramatique dans *la Loupiote*, Jeanne Fusier-Gir, fausse voyante de foire portée sur les prunes à l'eau-de-vie, apparaît presque surréaliste dans sa cocasserie flegmatique. Dans *les Hommes nouveaux*, film artistiquement très soigné de Marcel L'Herbier (1936), réalisé à la gloire de Lyautey et des colonisateurs français pacifiques, le jeu d'Harry Baur et de la merveilleuse Nathalie Paley dans les affrontements psychologiques d'un couple mal assorti provoque l'émotion, l'admiration. Comme les interprétations de Fernand Gravey et de Micheline Presle dans *Paradis perdu* (Abel Gance, 1939), de Charles Boyer et Michèle Morgan dans *Orage* (Marc Allégret, 1937), de Danielle Darrieux dans *Abus de confiance* (Henri Decoin, 1937), films qu'on revoit très rarement et qui sont, eux, des mélodrames transcendés par le style des réalisateurs.

Un tel festival peut certes ranimer la nostalgie d'un cinéma populaire qu'on ne sait plus ou qu'on ne veut plus faire aujourd'hui. Il permet aussi une étude sociologique que n'ont pas faite les historiens, attachés surtout aux grands cinéastes et aux courants esthétiques qui ont dominé l'époque. Le mélo, hérité du dix-neuvième siècle, ne reflétait pas la réalité sociale des années trente, cette réalité qu'on a vu passer, tout de même, à Bondy, dans *Toni* et *la Bête humaine*, de Jean Renoir, dans *la Belle Equipe*, de Julien Duvivier, œuvre d'un autre rayon comme l'admirable *Le jour se lève*, de Marcel Carné, aboutissement du « réalisme poétique » sonnant le glas de la fatalité métaphysique pour un prolétaire sans racines et des artistes de faubourg en marge de la société.

Par ses histoires romanesques reposant sur des schémas manichéens, par l'attrait qu'exerçaient ses acteurs, le mélo cinématographique transmettait plus ou moins consciemment une idéologie bourgeoise appelant au respect de l'ordre social établi et des valeurs morales accordées à cet ordre. Il pouvait prendre parfois un aspect politique. Dans *le Père Lampion* (Christian-Jaque, 1934), un égoutier, sosie du président du conseil d'une République imaginaire, est substitué à celui-ci par le parti d'opposition, lassé de ses faiblesses. L'égoutier se révèle tout ce que l'autre n'était pas : bon époux, bon père, homme politique avisé. Mais il rend sa fonction au président, qui gouvernera désormais avec bon sens. Ici, le mélodrame tourne à la farce dirigée, à l'époque de l'affaire Stavisky, contre les parlementaires honnis de l'électorat de droite.

Mais la « leçon » se ramène à une tendance générale du mélo où chacun doit rester à la place que lui a donnée sa classe sociale, et se bien conduire.

Dans les films du « samedi soir », les domestiques si pittoresques ont leur franc-parler mais ne trahissent pas leurs maîtres, les bourgeois, comme les gens du peuple, reviennent à leurs épouses légitimes après des crises sentimentales plus ou moins violentes, et génératrices de catastrophes, les amours entre un homme mûr et une fille plus jeune tournent (les générations devant, elles aussi, rester « à leur place » selon l'âge), l'enfant naturel sanctionne la « faute » de la femme célibataire ou mariée, les personnages louches et les déclassés sont toujours punis dans l'incessant combat que se livrent le bien et le mal, le vice et la vertu, étant entendu qu'il y a de bons et de mauvais riches, de bons et de mauvais pauvres sans que les clivages établis par la possession de l'argent soient remis en question.

On pouvait pleurer sur les malheurs des *Deux Gamines*, le pur mélo aux attendrissants clichés, de Maurice Champreux et René Hervil (1930), nouvelle version d'un film tourné par Feuillade en 1920, ne soulevait aucune revendication. A l'occasion, la religion volait au secours de l'ordre bourgeois. Dans *Thérèse Martin*, de Maurice de Canonge, mélodrame catholique, tourné en 1938, la vie édifiante de Thérèse de Lisieux, la prédestinée, est mise en parallèle avec celle d'une amie de pension dont le mariage se brise sur un malentendu. Comme si elle n'avait dû servir qu'à cela, la mort, en odeur de sainteté, de la carmélite, amène la réunion des époux séparés.

Des années de crise masquées

Chargé de situations dramatiques mettant en jeu des conflits affectifs individuels, d'émotions et d'archétypes sociaux, le mélo cinématographique masquait, évidemment, les vrais problèmes des années de crise. Dire que tout cela fut concerté serait excessif. Ce cinéma éminemment populaire, fabriqué dans les studios français, avec de rares ouvertures sur les paysages du « monde réel », avait tout bonnement pris le relais de la littérature populaire, débitée en feuilletons pendant les années 1880-1914, âge d'or de la bourgeoisie dominante. On y retrouve la même mythologie, remise au goût du jour avec des personnages en costumes contemporains.

Pourtant, *le Coupable* de Raymond Bernard (1936) — ce fut une des surprises de Bondy — ne respectait pas l'idéologie. Il s'agit bien d'un mélodrame avec midinette séduite par un étudiant, enfant naturel privé de sa mère, élevé en « redressement » et sombrant dans la délinquance pour se retrouver, en cour d'assises, face à son père, devenu avocat général et qui doit requérir contre lui. Mais la mise en scène, soutenue par des dialogues virulents de Bernard Zimmer a fait de cette histoire, une violente attaque contre la bourgeoisie et ses sordides intrigues d'argent, contre l'oppression de la femme, les maisons de correction et la justice de classe. Sans doute, la scène du tribunal où l'avocat général s'accuse, lui-même et tout ce qu'il représente, du destin de son fils fut-elle un beau morceau de bravoure pour Pierre Blanchar. L'illusion n'en était pas moins brisée, et le masque arraché pour une critique sociale de plein fouet.

JACQUES SICLIER.

« L'ESPRIT DE FAMILLE »

Les quatre filles du Dr Moreau

JEAN-PIERRE BLANC est l'auteur complet de trois films, *la Vieille Fille* (1971) qui, seul, eut du succès, *Un ange au paradis* (1973) et *D'amour et d'eau fraîche* (1975), c'est un cinéaste dérangeant par son humour cruel, ses essais, partagés entre la tendresse et le désespoir, le réalisme et la poésie, sur les paradoxes de la condition humaine.

L'Esprit de famille ne devrait pas déconcerter. Lassé de ne pas plaire, sans doute, Jean-Pierre Blanc a réalisé, avec l'adaptation du roman de Janine Boissard, une comédie familiale où les générations sont gentiment confrontées et dont une adolescente « romantique » est la figure centrale.

Un médecin de Corbeil et sa femme ont quatre filles, âgées de onze à vingt et un ans. L'une d'elles, Pauline (dix-sept ans), rêve de devenir une romancière couronnée de tous les prix littéraires. Elle écrit un livre où elle raconte ce qui se passe dans son environnement.

« Notre famille ressemble à celle des quatre filles du docteur March », constate, à un moment donné, Cécile, la plus jeune des quatre filles du docteur Moreau, la gamine turbulente qu'on a surnommée « la Poison ». C'est évident pendant tout le film ; recueil de scènes impressionnistes sur un petit monde bourgeois qui, pour être contemporain, n'en reste pas moins fidèle à une tradition romanesque du XIXe siècle. Les Moreau, toutefois, ne connaissent pas les épreuves dramatiques qui faisaient s'attendrir sur les personnages de Louisa May Alcott. *L'Esprit de famille* est un film « rose ». En dépit d'incidents, de chamailleries et de conceptions de la vie différentes dans les deux générations, tout se maintient sagement dans le cercle familial.

A part Pauline, qui vit avec quelques complications son premier amour (tout ce qui se rapporte à cette intrigue sentimentale est très réussi dans les demi-teintes psychologiques ; Pascale Rocard et Sylvain Joubert jouent cela très bien), parents et filles sont typés selon certaines conventions rassurantes. Les Moreau représentent donc un échantillonnage de gens sympathiques et charmants que le public doit aimer fréquenter pendant la durée du film. Le père est autoritaire pour le bien de tous, et il a bon cœur. Bernadette, la deuxième fille, tonne contre les phallocrates, pour rappeler que le féminisme est entré dans les murs, mais on retient surtout qu'elle veut sauver son vieux cheval, Germain, promis à l'abattoir.

Le film est agréable, divertissant, avec des dialogues bien frappés de Janine Boissard. On y voit de bons acteurs, et Jean-Pierre Blanc a donné à ce spectacle familial un style de qualité. Ceux qui ont aimé ses œuvres précédentes retrouveront pourtant dans sa mise en scène des traits satiriques qui, pour être enveloppés de velours, n'en apportent pas moins une certaine dérision permettant de ne pas trop prendre au pied de la lettre l'ordre feutré de la famille Moreau : par exemple, le chantage aux bons sentiments du docteur (avec l'argent qui aurait préservé la vie de Germain, un animal, on pourra aider la future veuve du plombier leucémique). Et pour l'auteur de *D'amour et d'eau fraîche*, le renoncement raisonnable de Pauline à son amour pour le peintre n'est-il pas un échec au bonheur, un triste retour au conformisme de la bonne éducation ? — *J. S.*

« UTOPIA »

Des milliers d'enfants sur la plage

UNE porte s'ouvre à deux battants, comme un rideau qu'on tire, et, tandis que nous accompagne une musique chorale, nous pénétrons dans un salon gris et blanc, meublé d'un seul canapé sur lequel un homme et une femme sont assis. Pour eux (dit l'homme), c'est l'heure de la séparation. Ils se sont aimés, puis oubliés l'un près de l'autre. Une nouvelle saison commence. L'homme s'éloigne. La femme tend les bras. Les portes se referment.

Dès cette introduction, Iradj Azimi nous impose la vision d'un monde ouaté, baigné d'une lumière froide, parfaitement reconnaissable et cependant différent, « décalé », où le temps nous échappe, et dont les personnages semblent venir d'ailleurs. Monde qui sera celui de tout le film et qui s'accorde à la personnalité du héros aux fantasmes et aux chimères de cet étrange pèlerin, de ce voyageur sans bagages, de ce missionnaire en quête d'une révolte et d'un bonheur qu'il refuse de nommer utopie.

« Refaire la vie pour pouvoir la chanter », tel est le rêve de Julien. Ce rêve, il l'a jadis partagé avec des amis aujourd'hui disparus ou dont les ambitions sont mortes. Seul, fuyant un passé d'aventures et d'amours, il rentre dans son village natal et y retrouve un vieux maître d'école, poète à sa manière, lui aussi bâtisseur d'idéal, qui l'invite à s'adresser aux enfants. Brefs moments de joie : les enfants écoutent Julien, comprennent ses paroles, comme semble les comprendre la jeune femme silencieuse, attentive, qu'il rencontre parfois. Mais cet enseignement singulier provoque la colère des parents. Chassé du village, Julien marche vers la mer, se laisse submerger par les vagues. A-t-il perdu la partie ? Non, car en apportant le rêve il a fait naître l'espoir. Tandis qu'il disparaît, de la campagne, des boqueteaux et des dunes surgissent des milliers d'enfants qui envahissent la plage. L'aube va naître. Demain sera un autre jour.

Cette dernière image est très belle. La beauté est d'ailleurs constamment présente dans ce film insolite, souvent énigmatique, flou et précis à la fois, comme ces songes qui précèdent immédiatement le réveil. Les romantiques allemands, et plus encore Gérard de Nerval (l'héroïne ne s'appelle-t-elle pas Sylvie ?), ont sans doute profondément marqué Iradj Azimi. Resnais et Bresson pourraient être ses « patrons » cinématographiques, tant est rigoureuse sa mise en scène, savamment élaborée l'organisation des rapports entre la matière sonore (musique, chant, bruits divers) et l'image, précisément définie (avec le bleu pour dominante), la coloration de chaque plan, maîtrisée la direction d'acteurs. Laurent Terzieff a le visage tourmenté des chevaliers de l'impossible ; Dominique Sanda, la grâce tranquille d'une apparition éphémère.

Ce n'est pas sur les chemins de la facilité que s'engage Iradj Azimi. Mais, après *les Jours gris*, son premier film, *Utopia* confirme l'originalité de son regard et de sa voix.

JEAN DE BARONCELLI.

« Un si joli village... »

ENQUÊTE SUR UN CITOYEN INTOUCHABLE



(Dessin de BONNAFFÉ.)

UNE bonne histoire, deux acteurs remarquables, une mise en scène efficace, tout au service du récit : le film d'Etienne Périer, *Un si joli village...*, devrait connaître un franc succès public.

L'histoire d'abord. Adaptée par André G. Brunelin d'un roman de Jean Laborde (*le Moindre Mal*), ce serait celle d'un simple fait divers si le contexte sociologique dans lequel elle se déroula ne la détournait de la banalité.

Au cours d'une discussion, un homme a tué sa femme, puis il a fait disparaître le cadavre. Dans le bourg où le crime a eu lieu, nul ne soupçonne le meurtrier, nul surtout n'a envie de le soupçonner. Quarante ans, fort en gueule et bon vivant, respecté d'ailleurs de tous, Stéphane Bertin est en effet le patron d'une tannerie dont l'activité assure la prospérité générale. Position sociale qui fait de lui le « seigneur » de l'endroit et le rend pratiquement intouchable.

Intouchable, Bertin croit l'être encore quand débarque de la préfecture un juge d'instruction dont les soupçons peu à peu se précisent. Sa défense est toute prête. *« Si l'on me fait des ennuis*, annonce-t-il, *je ferme la tannerie. »* Menace qui bouleverse le pays, provoque des remous en haut lieu et vaut au juge trop curieux de sérieux ennuis.

Tout en posant en filigrane le problème de la justice, Etienne Périer joue habilement la carte du romanesque. Magnifiquement aidé par un Victor Lanoux éclatant de force et de vitalité, il met bien en lumière la complexité du caractère de Bertin : sa rudesse, son cynisme, son formidable orgueil, mais aussi l'amour passionné qu'il porte à l'institutrice du village (Valérie Mairesse), une fille indépendante et fière qui attend un enfant de lui et qu'il ne saura pas garder.

Excellentes également sont les scènes au cours desquelles le juge mène son enquête tatillonne, interroge Bertin et ses concitoyens. On commence par rire de ce petit bonhomme morne, effacé, souffreteux, qui pose des questions ridicules. Puis on le hait quand il devient dangereux. Ce qui ne l'empêche pas de s'incruster, de s'obstiner, de rôder inlassablement autour de la vérité. Personnage qui aurait pu être caricatural et que la sensibilité, la finesse, l'humour de Jean Carmet rendent presque émouvant.

Des réserves ? Oui, quelques-unes. Une poursuite en forêt (avec caméra subjective) dont on se serait bien passé. Et la fin plutôt faiblarde. Mais l'ensemble est carré, solide, convaincant. Du cinéma « commercial » parfaitement honorable.

J. B.



SUITE ALLEMANDE - MUNICH

Trente-cinq ans après la fin de la seconde guerre mondiale et la chute du nazisme, un courant passe entre Français et Allemands, au-delà des polémiques sur le Parlement européen ou des fascinations malsaines pour le rétro à croix gammée. Un courant discontinu qu'entraînent les mouvements de la culture et qui tente de déblayer les résidus des conflits accumulés. Les Juifs qui rejettent la fatalité du malheur et le rôle imposé de victime refusent par là d'imposer à un peuple le rôle de bourreau héréditaire.

Des deux côtés du Rhin, on veut comprendre pour ne pas oublier et on interroge le passé par l'intermédiaire de l'art. Le prodigieux succès de l'exposition Paris-Berlin au Centre Georges-Pompidou prouve que l'intérêt déborde largement les cercles de spécialistes, qu'il est la réponse à une demande, au besoin (peut-être informulé) de reprendre l'histoire à un moment de richesse où tous les possibles étaient à portée de main, les meilleurs et les pires.

Brecht est devenu un « classique » en France et les hommes de théâtre explorent la littérature, la dramaturgie allemandes. Ingrid Caven nous a offert la voix rauque des angoisses de là-bas, le cinéma, la musique, les arts plastiques, nous enrichissent de fantasmes, de questions auxquelles nous cherchons des réponses.

Dans ce supplément des « Arts et spectacles » commence une « Suite allemande » liée à l'actualité, avec des événements, des individus portés par ce courant qui passe entre la France et l'Allemagne. — C. G.

Max Ernst et la difficile traversée

SPECTACLE insolite sur la Prinzregentstrasse à Munich : au pied de la roide et monumentale colonnade de la Haus der Kunst, une grande pancarte annonce sobrement : Max Ernst. L'œuvre du peintre avait déjà figuré dans ces lieux en 1937, lors d'une exposition consacrée à *l'art dégénéré*, au moment où ce monument grandiloquent s'appelait « Haus der deutsche Kunst », la maison de l'art allemand, qu'un ancien peintre nommé Hitler avait fait construire pour illustrer ses conceptions artistiques.

Une photographie du catalogue montre Hitler visitant cette exposition accompagné de Goebbels, devant un tableau de Max Ernst, *la Belle jardinière*, une colombe blanche sur son ventre. Cette peinture, réalisée dans le Paris dadaïste de 1923, a disparu, après l'exposition nazie. Mais le peintre en avait fait une nouvelle version en 1967. Elle figure à l'entrée de cette première grande manifestation à Munich d'un peintre peu fait pour plaire à la tradition de cette ville pour un art sans problème ni agitation.

Quelque chose aurait-il changé à Munich, où on n'a pas lésiné sur les moyens pour faire venir plus de deux cent cinquante peintures et un nombre à peu près équivalent de dessins et collages, les premiers à la maison de l'art, les seconds au *musée Lenbach* ? Venant après les rétrospectives de New-York, de Paris et de diverses villes d'Allemagne, la manifestation munichoise est plus complète, et, surtout, elle montre un certain nombre d'œuvres prêtées par des collectionneurs qui n'avaient été ni exposées ni reproduites. Werner Spiess, l'organisateur, s'est attaché à illustrer avec plus de clarté que jamais les moments-clefs où s'est nouée et dénouée l'œuvre de Max Ernst, ce qu'il a pris chez certains et ce qu'il a donné à d'autres.

Dès ses débuts s'imposent deux tableaux qui témoignent de la fascination qu'avait éprouvée Max Ernst durant ses années de formation, devant la peinture de Chagall, lors de l'exposition berlinoise, galerie Der Sturm, en 1914. La peinture métaphysique du pensionnaire de la Ruche à Montparnasse avait éveillé la veine de l'expressionnisme et de l'irrationalisme surréaliste en Allemagne. Les tableaux d'Ernst du moment reprennent des éléments du langage chagallien : l'âne au regard féroce, la vache étrange, les personnages éparpillés dans un espace sans assise, déboîté à la manière cubiste. Ailleurs apparaît, dans l'organisation des couleurs, l'influence de Delaunay, de Klee et, dans le dessin, un certain mimétisme de la mécanique dada de Picabia.

L'indispensable épreuve de l'histoire

L'œuvre de Max Ernst devait changer radicalement lorsqu'il fit la rencontre, à Munich même, en 1919, d'un autre mystique, italien celui-là, Chirico. Comme à son habitude, Ernst commence par faire, la même année, des tableaux à la manière de... Il imite Chirico, avant de prendre son envol solitaire et d'inventer son propre langage, dont d'autres allaient faire leur profit. *La Piéta ou la révolution la nuit*, tableau de Max Ernst, est un Magritte avant la lettre, en date de 1923, trois ou quatre ans avant que le magicien belge, qui avait à son tour trouvé sur son chemin l'œuvre d'Ernst et de Chirico, découvre le mystère de la dérive des images.

Les pétrifications de forêts qui transforment les efflorescences végétales en concrétions minérales dans un romantisme tumultueux de nuit rhénane sont restées le domaine sans partage de Max Ernst. De même, ses œuvres sur papier du musée Lenbach, images collées inattendues et acides de *la Semaine de bonté*, et dessins lentement frottés qui, de l'informe, font apparaître un monde de rêves subtils et fragiles. L'invention surréaliste est souvent superbe, la qualité picturale pas toujours à la hauteur. Mais c'est Max Ernst, avec son génie et ses particularités.

Il ne faut pas s'étonner si cette peinture déroutante n'a été acceptée que tardivement par les musées locaux. Il y a eu un mouvement dada à Cologne. Il n'y en a pas eu à Munich. Pendant l'entre-deux-guerres, le peintre a vécu en France parmi les anarchistes dadaïstes, et, en 1949, il s'était réfugié à New-York, soldat perdu, artiste perdu, rebelle libertaire. A part sa ville natale de Brühl, qui, en 1951, avait célébré son fils prodigue, l'Allemagne meurtrie de l'après-guerre avait mis longtemps avant de recevoir son humour subversif. Au Nord, Cologne, Düsseldorf et Hambourg ont été les premières à se déclarer villes ouvertes au langage artistique de l'avant-garde. Après un moment de résistance, les institutions de musée des différentes galeries municipales d'exposition (Künsthalle) ont donné carte blanche aux artistes d'avant-garde et ont consenti à payer le tribut de la subversion artistique, du moment qu'elle reste confinée dans l'espace clos du musée. En liberté, mais en quelque sorte en liberté surveillée. Nécessaire soupape de sécurité qui permet aux artistes d'exister avec le sentiment d'agir, et au pouvoir de dormir tranquillement. Tant il est vrai que l'expansion industrielle moderne va avec l'expansion culturelle démocratique.

Mais cette libéralisation en faveur des artistes de l'avant-garde n'avait jamais encore passé la ligne imaginaire qui sépare le Nord du Sud allemand. Munich, fief de la Pinacothèque avec ses formidables chefs-d'œuvre du passé, est une ville sans avant-garde artistique. Traditionnellement, l'art moderne n'y est reconnu qu'après avoir passé l'épreuve de l'histoire. Dans ce domaine piégé, on n'avance qu'à pas de loup. Et, après tout, le patrimoine de la Pinacothèque et des legs d'artistes et de collectionneurs sont suffisamment dignes pour occuper les énergies et les crédits. Cela permet d'éviter de s'aventurer dans le maquis d'incertitudes de l'art contemporain. Les musées de Munich sont largement pourvus de moyens budgétaires, et certains d'entre eux sont en cours d'agrandissement et de rénovation. L'ancienne pinacothèque est actuellement fermée au public en attendant la fin d'importants travaux et l'achèvement de la construction d'une aile nouvelle (toute en béton contemporain,

Cartes postales

Au premier abord, dans l'itinéraire centré du touriste, Munich est une ville large, carrée, de banques et d'églises, de galeries marchandes et de passages souterrains, de schnell-imbiss où l'on coupe des plaques de pizzas au couteau électrique.

Dès qu'on se décentre, les visions deviennent plus âpres, grises et ocres perdent leur douceur pastel. L'impression d'une ville seulement bourgeoise, et blindée, se dessille. Des tours de brique rouge laissent échapper l'odeur fermentée, presque salée, du houblon. Dans le Haidhauser, devenu le quartier turc, se trouve une des plus anciennes brasseries munichoises, le Bürgerbraükeller, où Karl Valentin a joué, et où Hitler a fait ses premiers discours. Une plaque gravée retrace l'histoire de la brasserie depuis le quinzième siècle, mais il y a une coupure entre 1922, « rachat de la brasserie par Löwenbrau », *et 1945,* « occupation des Américains ». *L'immense salle de fête où des bombes ont explosé est maintenant sombre et vide, décorée par quelques lampions en papier. Des micros, une sono attendent les prochains danseurs. La brasserie va bientôt être démolie par la ville, qui va bâtir à la place un grand centre de culture, de musique et de théâtre.*

C'est là que les prolétaires et les petits-bourgeois se sont rencontrés et ont formé le climat politique dans lequel Hitler a pu élever sa voix, de plus en plus fort. Chacun avait sa place réservée, et sa chope à son nom. Aujourd'hui encore, des Allemands de tous les âges, surtout vieux, se retrouvent dans l'ambiance chaude, liquide, du Hofbraühaus, seule brasserie signalée sur la carte de Münich par une petite chope mousseuse. On ne peut pas boire moins d'un litre de bière à la fois (ein Mass), et ils en boivent peut-être dix au cours de la

L'odeur du houblon les bals, le prince et la princesse

soirée, s'écroulant dans leur ivresse, autour de ces grandes tables de bois, où tout le monde parle à tout le monde, et où la vie est ramenée à l'ivresse collective, à l'oubli, à ce débit organique. Un orchestre paresseux entame quelques notes de musique bavaroise, guitare à deux manches et xylophone, euphorique, glissante, anesthésiante comme l'alcool du houblon fermenté dans la tête. Un flot d'eau incessant nettoie les grands bacs de cuivre où l'on rince les chopes, où l'on vomit aussi. Un homme se lève pour marcher dans l'allée en tapant des pieds, en scandant la musique, et en poussant des cris aigus et en se donnant des claques sur les cuisses, entre ses genouillères et sa culotte de peau retournée, agitant le blaireau qui rehausse son chapeau de feutre vert. Les hommes se succèdent en ligne devant les urinoirs dont l'émail est rongé en grandes traînées ocres.

Ces hommes-là, qui gonflent de bière leur estomac, sont aussi mangeurs de saucisses, de peau de porc grillée dont on ne retire pas les poils, de radis noirs, de bretzels et de knöedel, boulettes de pain macérées dans du lait. Comme on dit que la viande rouge agit sur les caractères, on peut imaginer la thèse d'un généticien éclairé, débile, ou dément, qui démontrerait l'influence de telles nutritions dans le sang, et dans l'histoire.

Chaque année à Munich, entre septembre et octobre, pendant seize jours, a lieu la fête de la bière. Vingt chapiteaux de trois à quatre mille places sont dressés en longueur, chaque brasserie a son chapiteau. Les gens s'y installent l'après-midi et en repartent tard le soir. Fin janvier début février a lieu une autre fête, le Fasching — mot pré-chrétien qui vient de fest-nacht, — fête de nuit, carnaval. Chaque année, le peuple élit le prince et la princesse du carnaval, qui disposent aussitôt d'une suite dans un des plus grands hôtels de la ville, d'une cour de demoiselles d'honneur, de vêtements somptueux et de bijoux de location. Tous les soirs, ils doivent se rendre d'un bal à l'autre à travers la ville. Les projecteurs se pointent vers eux, ils font un discours et délivrent quelques décorations. Cette année, le prince de Munich, Wolfgang III, était employé dans une agence de voyages, et la princesse, secrétaire.

Durant le Fasching, une dizaine de bals se déroulent chaque soir dans les salles de fêtes des brasseries et des grands hôtels. Chaque corporation a son bal : les pompiers, les employés de B.M.W. dont l'immeuble central a la forme d'un moteur, les conducteurs d'omnibus, les employés de la caisse d'épargne, les joueurs de football. Un des bals les plus appréciés est celui des Chevaliers fous, une confrérie de chanteurs d'opéra dont la vedette, le duc Casimir, entre en scène sur son cheval de bois qui lance de la vapeur. Les enfants aussi ont leur bal, l'après-midi, et bientôt le sol n'est plus qu'une couche épaisse de confetti et de serpentins où les pieds trébuchent. La décoration, généralement, a sacrifié au folklore un côté moderne-international, unité de ton d'encore plus mauvais goût. Le travesti est une des traditions de ce carnaval : les pompiers enfilent les robes de leurs femmes mais ne rasent pas leurs « pattes ». *Il y a cinq ans, on a décidé de créer le bal des Herren-Damen, un bal d'homosexuels qui a d'abord causé quelques remous. La tête de Marilyn sur le corps de Tarzan est affichée sur tous les murs de la ville, l'entrée coûte 50 DM (plus de 100 francs). Pour protester contre cette* « récupération », *un groupe d'homosexuels* « radicaux » *sont venus avec des cages remplies de rats blancs*

Marilyn, Tarzan et l'empreinte du diable

cachées sous leurs robes à cerceau. Ils les ont lâchés au cours d'une valse et, après l'effet de panique, sont repartis tristes et découragés quand ils ont vu les rats blancs, piétinés, troués par les talons-aiguille.

A l'entrée du Dom, la grande cathédrale de Munich, on peut voir l'empreinte du pied du diable dans une dalle de marbre blanc. Au neuvième siècle, en effet, quand on a construit cette église, le diable est venu taper du pied pour protester contre de si grands bâtiments à la gloire de Dieu. Aujourd'hui, les visiteurs glissent leurs pieds dans cette empreinte, qui est bien celle d'une patte de bouc terminée au sabot par une touffe de poils, et qu'on a soigneusement préservée entre les gisants d'évêques. Certains visiteurs, en comparaison de leurs propres pieds, remarquent que le diable chaussait du 43.

Comme en Italie, sur les places, les gens s'attroupent le soir pour se parler, à Munich, sur les voies piétonnes, malgré le froid, des gens qui ne se connaissent pas s'arrêtent et discutent en rond. Ils disent que la fin du monde est pour bientôt, c'est dans les Ecritures, que le nouveau pape, Jean Paul II, est possédé du Démon. Ils disent que, lorsque l'un d'entre eux meurt, ils vont ensemble chanter dans la rue, mais ils ne s'habillent pas en noir, parce qu'ils refusent d'honorer la mort. Une brave femme s'approche, avec son cabas, pour prendre quelques informations, elle dit qu'elle connaît les Mormons, et que ça marcherait bien chez eux, s'ils ne s'obstinaient pas à avoir plusieurs femmes. Les clochards regardent les vitrines des magasins de luxe et, avec le dédain de grands aristocrates, s'écrient devant les tapis brodés, les bijoux et les fourrures : « Mais qu'est-ce que vous voulez faire de ça ! »

Karl Valentin est un caba-



SUITE ALLEMANDE - MUNICH

de la peinture contemporaine

mais avec un petit air antique) destinée à recevoir les collections d'art moderne installées, en attendant, dans cette Haus der Künst qui déroule sur le boulevard sa monumentale façade aux cent colonnes colossales dont la hauteur évoque un temple pour les « dieux de l'art ».

L'architecte en était Trost, le vieux maître aux beaux arts de Speer, constructeur préféré de Hitler. Trost est également l'auteur de deux bâtiments massifs, carrés aux arêtes coupantes et d'une brutalité sans appel, qui bordent l'avenue près de la glyptothèque néo-grecque et des propylées néo-égyptiennes. L'un abrite l'administration des musées de Bavière, l'autre l'Institut d'histoires de l'art. On peut trouver étrange que cette architecture nazie soit restée debout. Comme si, alentour, les promoteurs immobiliers avaient achevé de raser, pour reconstruire à neuf, ce qui fut épargné par les bombardements. L'ancien Munich des logements et des bureaux semble s'être volatilisé. Mais celui des monuments, y compris celui de l'architecture hitlérienne, est miraculeusement debout, restauré ou reconstruit, et apparemment intact.

Il n'y a pas nécessairement de lien de cause à effet, mais on doit bien constater que cette quête du passé, qui a fait merveille, a un envers : le blocage de l'art contemporain dans les musées. La collection de la nouvelle pinacothèque en donne une illustration. Elle compte notamment un ensemble de chefs-d'œuvre impressionnistes français et expressionnistes allemands, peu nombreux mais souvent éblouissants en qualité. L'art contemporain s'y arrête très tôt, à l'heure américaine de l'après-guerre.

Le meilleur Kandinsky est ici

En fait Munich n'a pas de centre d'exposition d'art moderne. On y trouve surtout des legs d'hier : les symbolistes de la collection Schack avec ses Boeklin (dont le bâtiment est fermé pour rénovation), la villa du peintre Stuck, avec son décor Jugendstill de mosaïque or et bleue, comme on en voit dans les tableaux de Klimt et la maison d'un autre peintre du siècle dernier : Lenbach, qui a un air de villa italienne en ocre et en arcades. Ses symbolistes ravissent les amateurs, mais le joyau de ses collections est l'ensemble des peintures du Blaue Reiter avec le mythique *Cavalier bleu* de Franz Marc et surtout les stupéfiants Kandinsky des années munichoises d'avant 1914 : quatre-vingt-douze tableaux exposés et quelque trois cents aquarelles et dessins dans les réserves. Le peintre les avait laissés dans son atelier au moment de son départ à Moscou, où il avait été appelé pour participer à la révolution culturelle. La gardienne en était Gabrielle Münter, peintre et compagne de Kandinsky à Munich. Durant les années du nazisme et jusqu'à sa mort, en 1962, elle avait conservé ces tableaux dans le grenier d'une maison des environs de la ville d'où ils ne sortirent que près d'un demi-siècle plus tard, pour aller à la maison Lenbach. Le meilleur Kandinsky est ici, dans ce musée munichois, le Kandinsky le plus vital, le plus créatif. Après qu'il eut rationalisé son expérience munichoise dans ses écrits *(Du spirituel dans l'art)* et après son passage au Bauhaus, la peinture de Kandinsky avait perdu son innocence triomphante et gagné en stratagème et en théories. Les tableaux en provenance des musées soviétiques, que montre actuellement le Centre Georges-Pompidou à Paris, ne sont rien à côté du flot montant de peinture et de bonheur d'expression qui ne fut jamais dépassé par le Kandinsky d'après Munich.

La collection du musée Lenbach est donc importante : au lendemain de la guerre, il ne possédait aucun tableau de Klee, autre Munichois d'adoption. Ses cimaises en comptent aujourd'hui une cinquantaine, dont le dernier a été acquis tout récemment. Mais l'art contemporain y est pour ainsi dire ignoré. Depuis quelques années, le conservateur du musée Lenbach tente d'organiser des expositions de jeunes artistes et de consacrer une part de son budget annuel d'acquisition (1 million de marks) à l'art d'aujourd'hui, mais il se heurte au mur d'incompréhension des dirigeants de la ville et de l'administration des musées. Les jeunes artistes quittent Munich pour des villes plus favorables à l'art contemporain. Ils vont à Cologne, à Dusseldorf, à Hambourg, ou bien ailleurs. Le cas de Beaubourg à Paris fait rêver les nouvelles générations de conservateurs et de créateurs qui tentent de faire dériver les moyens des musées vers leur secteur. Depuis quelques mois une lutte s'installe à Munich entre les anciens et les modernes. Les musées sont assez riches pour favoriser l'éclosion d'un art contemporain par une politique d'expositions et d'acquisitions. Mais l'« establishment » préfère restaurer, rénover, accroître les dimensions des musées et des œuvres du passé dont la gestion est sans problème. Alors que l'art contemporain...

L'art contemporain, écrivait en substance le directeur des musées de Bavière dont dépend directement la pinacothèque, dans une lettre ouverte en réponse à une campagne de presse de la *Suddeutsche Zeitung* en faveur d'une politique d'encouragement des jeunes artistes, n'intéresse qu'une petite clique qui se réclame de l'héritage de Marcel Duchamp, anarchiste et séraphin de l'anti-peinture. L'avant-garde artistique est une source d'agitation intellectuelle qui débouche sur l'agitation tout court, quand elle ne la couvre pas. En clair, il existerait un lien de nature entre l'anti-art des artistes d'aujourd'hui et le terrorisme, terrorisme dont le voyageur est averti par voie d'affiches dans l'aéroport, photographies à l'appui.

L'ironie veut que l'exemple de Max Ernst, au pinacle aujourd'hui après un demi-siècle de retard, est là pour témoigner que les libertés prises par l'expression artistique ne sont que la marque de la liberté tout court. L'aventure de *la Belle Jardinière* ne semble pas avoir été comprise à Munich, ville qui fut social-démocrate et qui est depuis l'an dernier sous l'administration des chrétiens-démocrates. Mais les étiquettes politiques changent-elles quelque chose à l'attitude des dirigeants de la ville de Munich devant les mentalités nouvelles que révèle l'art contemporain ?

JACQUES MICHEL.

★ Peintures de Max Ernst, à la Haus der kunst, Munich ; collages et dessins au Lenbachhaus. Expositions organisées par Werner Spies, qui vient de publier le catalogue complet des « Collages » de Max Ernstp, chez Dumont édit. En allemand.

Cartes postales

Karl Valentin les reliques et les hivers de Dachau

...rettiste munichois des années 20, très populaire ; une statue lui rend hommage sur la place du marché, au-dessus d'une fontaine, entre des étalages, où pendent des volailles dont on cache le crâne au regard, emmailloté dans des mouchoirs blancs. Karl Valentin pratiquait un humour absurde, plus radical que celui d'Ionesco. Il vivait seul dans une petite chambre avec une guillotine trouvée chez un brocanteur. Il apparaissait avec ses longues jambes maigres moulées dans des collants noirs, ses doigts osseux, ses trop longs pieds de clown, un chapeau de croque-mort, parfois un costume d'aviateur ou de Loreleï. Brecht le connut, et fit venir à lui les intellectuels, qu'il dédaignait plutôt. Un musée lui est consacré dans une tour de l'Isartor Platz, avec toutes ses affaires, ses costumes, ses photos et une foule de plaisanteries qu'il avait lui-même mises au point. Une étiquette sous un trou creusé dans le mur : « Regarder dans ce trou n'a pas de sens, parce qu'il n'y a rien à voir. » *Ses jambes et ses grandes chaussures noires prises dans le béton :* « Le maçon a été trop rapide. » *Un vieux carton :* « A été un carton neuf. » *Un bac rempli d'eau :* « Un bloc de glace fondue. » *On met 10 pf dans l'appareil pour entendre la voix de Karl Valentin : on peut toujours attendre. Mais on voit ses images préférées, les collages qu'il faisait de chromos pieux, de vignettes de missels et d'angelots de cimetières. Louis II est évoqué, avec ses carrosses et ses grottes ; sur les cartes postales kitsch, les femmes trop pâles se pâment sous des étreintes de gorilles, de molosses aux visages recouverts de cagoules rouges.*

Au dix-septième siècle, des marchands de reliques parcouraient les cours d'Europe pour vendre aux souverains des fragments de corps qu'ils disaient divins, mais qu'ils bricolaient souvent de toutes pièces. Maximilien Ier en raffolait, et on peut voir sa collection de reliques dans une des salles du Residenz Museum, l'après-midi seulement, derrière les portes d'un coffre-fort, sous la surveillance de quatre gardiens. Sous des globes de verre surchargés de dorures et de perle, sur des coussins reposent des crânes de saints, dont la calotte de velours, trop souvent caressée, met l'os à nu ; des rubis étincellent dans le globe des yeux. Et là ce sont les bras d'un saint et de sa mère, côte à côte, dont les ongles ont poussé longtemps après la mort, et dont la peau jaunie, écaillée, conservée dans nul alcool, laisse par endroits de petits cônes de poussière.

Au bord de la route, des pancartes indiquent « KZ. Gedenkstätte Dachau Gedenkstätte » *ce sont les lieux où l'on va pour se souvenir, pour « repenser ». Dachau a bien existé, avec ses miradors et ses fils de fer barbelés dans lesquels se jetaient les désespérés, avec ses baraquements sinistres, son crématorium, ses fossés où l'on faisait courir des chiens policiers. Le parking est plein de voitures de familles allemandes qui, sans doute après la projection* d'Holocauste, *viennent voir ce qui s'est vraiment passé, et le dire à leurs enfants. L'armée américaine, qui occupe toujours officiellement l'Allemagne de l'Ouest, a transformé Dachau en musée, en rassemblant les photos du camp et des prisonniers, en montrant les expériences qu'on faisait sur eux, leurs uniformes, les règlements, les comptes rendus des journaux de l'époque qui légitimaient l'action d'Hitler. L'entrée est gratuite,* « déconseillée aux enfants de moine de treize ans ». *On demande* « de se tenir correctement et de respecter les documents ». *Mais la plupart des visages nazis sont rayés à coups de clefs. Le silence étreint, la neige et le froid accroissent encore la dureté : il y a eu là treize hivers...*

HERVÉ GUIBERT.

Le Théâtre Skarabaüs à Paris

LA DIALECTIQUE DES SENTIMENTS

Le 6 mars a lieu aux Bouffes du Nord la première représentation de « Die Dreigroschen Oper » — l'Opéra de quat'sous *— par le Skarabaüs, un groupe qui vient de Munich à Paris pour y créer l'œuvre de Brecht et Kurt Weil avant de la jouer en Allemagne. Le Skarabaüs a été fondé par Hans Peter Cloos et Katja Rupe, qui viennent du Collectif Rote Rübe. En R.F.A., chaque ville possède un théâtre ; les subventions de ces entreprises dramatiques et lyriques atteignent environ 1 milliard de D.M... Le Skarabaüs, comme la Rote Rübe, travaille hors des institutions. Hans Peter Cloos expose ses raisons et ses recherches.*

CREER *l'Opéra de quat'sous* à Paris avec des acteurs allemands n'est pas affaire d'opportunisme — la mode, un éventuel attrait exotique me gêneraient plutôt. C'est affaire de hasard et de nécessité. La nécessité de prendre Brecht et de voir en quoi il demeure nécessaire. De chercher le sens actuel d'une pièce écrite en un temps de chômage, de tension et d'angoisse, en un temps où beaucoup d'intellectuels commençaient à s'exiler. Il y a seulement dix ans, monter cet opéra de la misère dans un pays crevant d'indigestion aurait été ridicule. Car j'aurais essayé de le monter à Munich il y a dix ans, alors qu'aujourd'hui j'ai besoin de sortir pour respirer et prendre la mesure de ce qui se passe chez nous, dans ce pays auquel je ne parviens plus à m'identifier. Le hasard a fait que ce soit à Paris. Le hasard n'existe pas. La vérité est que la manière dont se pratique le théâtre en R.F.A. nous exclut.

Se situer en marge des institutions signifie ne compter que sur soi et sur les recettes. Au début des années 70, se sont formés des groupes autofinancés, affranchis de toute censure politique, mais vivant à la limite du minimum vital. La Rote Rübe appartient à ce modèle et — en gros — obéit à trois principes : le travail collectif, la mobilité (nous ne jouons pas à l'intérieur des salles mais sur des tréteaux qui peuvent être dressés partout, y compris dans les salles et dans les rues), la volonté de déséquilibrer les spectateurs dans la conscience de leur existence quotidienne.

Le principe du travail collectif ne convient plus. Des comédiens s'en vont, d'autres les remplacent. Les anciens ont en main une information plus vaste. Il se produit un décalage, la hiérarchie se reconstitue. Il aurait fallu être capable d'oublier son expérience, de changer les structures à chaque mouvement du groupe. La mise en déséquilibre est refusée, même par la gauche, trop divisée, instable. Le terrorisme la met en danger. Le contrôle politique s'étend, s'appesantit. Et la peur. Une peur diffuse. On n'ose plus demander les spectacles marginaux à étiquette « extrême gauche ». Les Parlements sont saisis de plaintes à chaque représentation. La mobilité se réduit à des déplacements dans les festivals étudiants. Je quitte la Rote Rübe et fonde avec Katja Rupe le Skarabaus qui n'est pas une troupe, mais une « factory », un organisme de productions autonomes.

Les spectateurs sont gavés d'informations tronquées, de slogans sur le Troisième Reich et la civilisation du Coca-Cola. On tourne dans un cercle vicieux, course machinale qui aveugle et empêche de penser, suicidaire. Maintenant, c'est assez. Je ne veux plus m'enliser dans le présent, je veux relier le passé à l'avenir. J'ai d'autres questions à poser sur le fascisme et l'impérialisme américain.

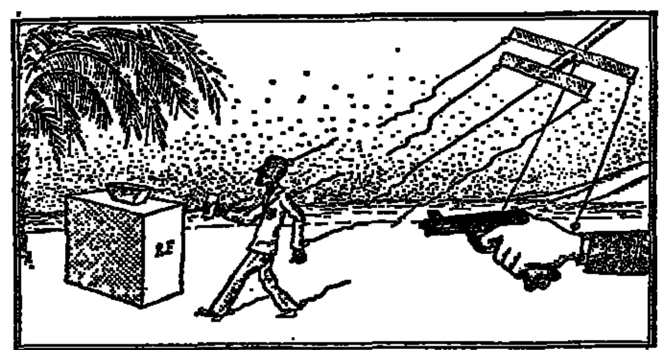
Je veux savoir pourquoi et comment à ce moment-là et non à un autre, ici et non ailleurs, l'histoire s'est faite de cette manière. Ici et ailleurs je veux comprendre les effets du nazisme, le phénomène de collaboration en France, les génocides, le problème juif. Si je ne comprends pas, j'ai peur, et en réaction, j'impose mon ego. Les analyses politiques ne me suffisent pas. Je veux comprendre la marche de ceux qui ont fait le fascisme ou qui l'ont accepté. Si je montais un spectacle sur les années 20, j'interviewerais Lotte Lenya et aussi Leni Rifenstahl. Je veux comprendre.

La grande exposition de l'été 1977 à Berlin et à Francfort, sur l'art des années 20, a mis en évidence les trésors immenses d'une époque disparue de nos consciences. On a soudain l'impression que nos questions sur l'émancipation sexuelle, l'irrationalisme critique, le cynisme, l'exaltation, le chaos, la misère, l'attirance vers la mort, toutes ces questions contre lesquelles nous butons ont été posées dans ces années-là, ont fait naître en réponse des projets. Nous ne pouvons pas les ignorer. Nous devons y revenir, nous en nourrir, les relier à l'avenir.

C'est ainsi que l'on revient à Brecht, pour l'interroger, nous rattacher à nos racines communes. Pour utiliser sa force poétique, sa force émotionnelle. *L'Opéra de quat'sous* est une histoire d'amour et de gangsters, dans laquelle joue la dialectique des sentiments. Il ne s'agit pas d'en faire quelque chose de trivial, mais de montrer les mensonges de la trivialité, la vérité des sentiments, des comportements. Chaque geste est inscrit dans un moment historique très précis et rien ne peut être oublié de sa cruauté. Macky ne connaissait pas Auschwitz. Nous nous savons.

HANS PETER CLOOS.

une sélection



« Le candidat Coco la fleur », vu par Bonnaffé.

cinéma

UTOPIA
d'Iradj Azimi
Lire notre article page 23.

UN SI JOLI VILLAGE
d'Étienne Périer
Lire notre article page 23.

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR
de Christian Lara
Par touches délicates, des images rapides, des phrases brèves, la vie exacte de la Guadeloupe est indiquée, avec ce qu'elle contient de souffrance et d'humour.

LES CHAINES DU SANG
de Robert Mulligan
La vie quotidienne d'une famille d'ouvriers américains d'origine italienne à New-York. Réalisme du comportement et des mœurs, analyse des rapports psychologiques, conflit de générations où entrent en jeu l'attachement profond aux traditions, les liens du sang et des sentiments.

MARIE POUR MÉMOIRE et LE BLEU DES ORIGINES
de Philippe Garrel
La démarche fascinante d'un cinéaste prolixe qui remet chaque fois en question le principe même du film, sans qu'il semble y avoir accumulation de progrès d'une œuvre à l'autre.

ET AUSSI : *Perceval le Gallois*, d'Eric Rohmer (le Moyen Age ressuscité dans son étrangeté) ; *Quand Joseph revient*, de Zsolt Kezdi-Kovacs (l'absence d'un marin hongrois, et la solitude partagée de sa mère et de sa femme) ; *Word is out (Parlons-en)*, du Collectif Mariposa (un étonnant montage documentaire sur l'*american dream* homosexuel).

théâtre

HAMLET-MACHINE
au Théâtre de Saint-Denis
Le fantôme de Staline apparaît au prince du Danemark et à son ami Horatius. Revêtant leurs combinaisons de scaphandriers ils partiront à la recherche d'Ophélie qui chante au fond de l'Océan. Une pièce-manifeste de l'Allemand de l'Est Heiner Muller, mise en scène par Jean Jourdheuil.

LA CANTATE A TROIS VOIX
au Théâtre du Ranelagh
Une veuve égyptienne, toute béatitude, une épouse polonaise, de dur caractère, et une fiancée française, gaie mais circonspecte, se rencontrent. L'un des plus grands textes de Claudel (jusqu'au 7 mars).

TÊTES MORTES
à la Cartoucherie de Vincennes
Il marchait du matin au soir, sans dire un mot, penché en avant, la tête à hauteur des coquelicots, il fallait l'accompagner, jour après jour, il ne donnait même pas la main : pas une vie, nous raconte sa femme. Un chef-d'œuvre de Samuel Beckett, auquel la mise en scène de Jean-Claude Fall garde son imperceptible sourire.

DISPARITIONS
au Centre Pompidou
Un boulanger africain, un avocat des causes perdues et un castor grand comme deux hommes, font du catch dans la mer bleue, bricolent le moteur d'une Peugeot amphibie pour projeter des feux d'artifice, inventent une nouvelle grammaire : un spectacle super-délirant de Richard Demarcy d'après un poème de Lewis Carroll.

L'ÉTOILE DU NORD
au Montparnasse
Les quais déserts des gares, les gens bizarres des trains et l'eventure qui traîne, les rencontres : amours, crimes, fuites. Le Groupe T.S.E. porte sur scène la mythologie du mystère et son charme ensorceleur, un éblouissement et mieux encore.

DOMINIQUE LAVANANT
à la Cour des Miracles
Dominique Lavanant change d'uniforme. En imperméable, borsalino et whisky dans la poche, elle est le commissaire Nicole Bouton qui ne fait pas de cadeaux. Mauvaise tête, mal embouchée, elle est très drôle, parfois dure. Intelligente toujours.

musique

L'OPERA DE QUAT'SOUS
Après trente-cinq représentations qui ont réuni plus de trente mille spectateurs à travers la France, le Grenier de Toulouse vient présenter l'Opéra de Quat'sous *de Bertolt Brecht et Kurt Weill à Paris, joué en français, mais chanté en allemand. Aux Bouffes du Nord, une jeune troupe, venue de Munich, présente la même pièce, jouée en allemand, avec des interventions en français.*

WEEK-END AUTOUR DE LULU
Royaumont parachève son cycle Lulu *par un week-end au programme varié et chargé : projection du film de Pabst (vendredi 2, à 20 h. 30), conférence-concert sur H. Eisler, présenté par Max Deutsch (samedi 3, à 11 heures), rencontre sur le thème « Voix et opéras », animée par M. Fleuret, avec Ch. Ravier, P. Beaussant, J. Bourgeois et G. Aperghis (15 heures); analyse du prologue de* Lulu *par D. Jameux et M. Fano (18 heures) ; soirée berlinoise au temps de Franck Wedekind (20 heures). Le dimanche, on retrouvera à nouveau P. Boulez, P. Chéreau à une table ronde, mais cette fois avec Ch. von Dohnanyi et L. Bondy, qui ont monté à Hambourg une mémorable* Lulu *en deux actes (le 4, à 15 heures) ; enfin, rétrospective sur le lied autrichien par un concert de R. Hansmann, accompagné par N. Shetler (18 heures).* Lulu *gardera-t-elle encore quelque mystère ? (Renseignements : Fondation de Royaumont, 95270 Asnières-sur-Oise, tél. : 769-21-38.)*

MUSIQUE CONTEMPORAINE
Trois manifestations de musique contemporaine à signaler particulièrement : un petit festival Xenakis de trois jours en Lorraine, organisé par le Centre européen pour la recherche musicale, avec la participation du compositeur et de Claude Helffer (Nancy, le 1er mars ; Metz, le 2, à 17 h. 30 ; Sarreguemines, le 3, à 14 heures) ; un concert de l'Ensemble intercontemporain, dirigé par Michael Gielen, qui comprendra, outre deux œuvres de Schoenberg, la création de Fragments du Narcisse, *d'un jeune compositeur français, Jean-Bernard Dartigolles, et une œuvre étrange de Gielen,* Les cloches sont sur une fausse piste, *« mélodrames et interludes pour six musiciens sur des poèmes de Jean Arp » (Théâtre de la Ville, le 4 mars) ; enfin le début du cycle « Un mois pour la percussion », à Colmar, avec un « ciné-concert »,* Percussions d'ici et d'ailleurs, *qui réunira D. Kieffer au cymbalum, B. Lubat à la percussion et des films ethnologiques de J. Rouch, P. Sallée et B. Surugue pendant six heures pour un voyage à travers le monde (Centre socioculturel Europe, le 3 mars, à 18 heures) ; Xenakis, Maxwell-Davies, Birt Wistle et Stravinski par le London Sinfonietta (Th. de la Ville, le 5 mars).*

ET AUSSI : Abdel Rahman El Bacha, premier prix Reine-Elisabeth (Gaveau, le 28) ; J. Bream, luth et guitare (Champs-Elysées, le 28) ; Dalayrac, Lalo, Jolas, Dutilleux, par le Quatuor Parrenin (Radio-France, le 28) ; Ensemble instrumental de Grenoble, dir. E. Krivine, avec A. Ciccolini (Courchevel, le 1er mars) ; Quatuor Via Nova et C. Collard (Ranelagh, le 1er) ; Orchestre de Lille, dir. J.-Cl. Casadesus : Rameau, Vivaldi, Varèse, Schubert (Courrières, le 2 ; Cambrai, le 3 ; Lille, les 5 et 6 ; Maubeuge, le 8 ; Auchel, le 9) ; *Lulu*, d'A. Berg (Opéra de Paris, les 2 et 7, à 19 h. 30) ; *Fidelio* (Lyon, les 2, 3 et 6) ; *Simon Boccanegra* (Nice, les 2 et 4) ; *Lohengrin* (Bordeaux, les 2, 4, 7 et 11) ; *la Traviata*, mise en scène Lavelli, avec V. Masterson, D. Randall et L. Miller (Rouen, les 2 et 4) ; M. Tagliaferro (Gaveau, le 2) ; V. Yankoff (Pleyel, le 2) ; J. Suk et J. Demus (Gaveau, le 3, à 17 heures) ; J. Micault (Gaveau, le 3) ; Orchestre de Provence - Côte d'Azur, dir. P. Bender, avec S. Vegh (Nice, le 3) ; Orchestre régional des conservatoires Rhône-Alpins, direction S. Cambreling (auditorium de Lyon, le 4, à 17 h.) ; O.P.P.L., dir. M. Soustrot, avec M. Rostropovitch (Angers, le 4) ; Passion selon saint Matthieu, par les Bach Solisten de Berlin (Champs-Elysées, le 5) ; Messes de Tournai et de Machaut, par l'Ensemble G. Dufay (Saint-Thomas-d'Aquin, le 6) ; Cosaques du Don (Pleyel, le 6) ; Suites de Bach, par H. Honegger (Saint-Séverin, les 6 et 13) ; Schoenberg, Beethoven, Berg, par le NOP, dir. G. Amy, avec Ch. Rosen (Radio-France, le 6) ; Orchestre national, dir. L. Vis, avec J. Frantz : Gade, Grieg, Bruckner (Champs-Elysées, le 7) ; *le Jongleur de Notre-Dame*, mise en scène René Terrasson (Nantes, les 2, 4, 6, 8 et 10 mars).

expositions

CHARDIN
au Grand Palais
Après les Le Nain, Chardin le peintre de la Raie *et du* Bénédicité, *la perfection du métier et le ton grave d'un maître du dix-huitième siècle, qui n'a pas cédé au libertinage de cour. Deux cents ans après sa mort, c'est la première présentation dans son développement complet de l'œuvre qu'on avait oublié d'interroger à fond.*

L'ARCHITECTURE DE BRUNELLESCHI
à la Sorbonne
Une exposition de photographies et de maquettes, réalisées avec précision, pour célébrer l'anniversaire de la naissance, il y a six cents ans, de Brunelleschi, le grand architecte florentin du Quattro Cento.

GRAVURES DE ZAO-WOU-KI
à la Bibliothèque nationale
Deux cents estampes et dix livres illustrés, depuis 1949, d'un des tout premiers maîtres de l'abstraction lyrique. Figurative d'abord, abstraite ensuite, la gravure de Zao-Wou-Ki est marquée par la maîtrise toute en subtilités d'un calligraphe et par le souffle d'un peintre d'aujourd'hui.

danse

LE CERCLE
à l'Espace Cardin
Animée par la malicieuse Jane Honor et par Jean-Claude Ramsayer (premier prix de chorégraphie et prix de l'humour au concours de Bagnolet 1977), cette jeune compagnie de danse moderne a su évoluer de la recherche formelle à une vision poétique de la vie.

variétés

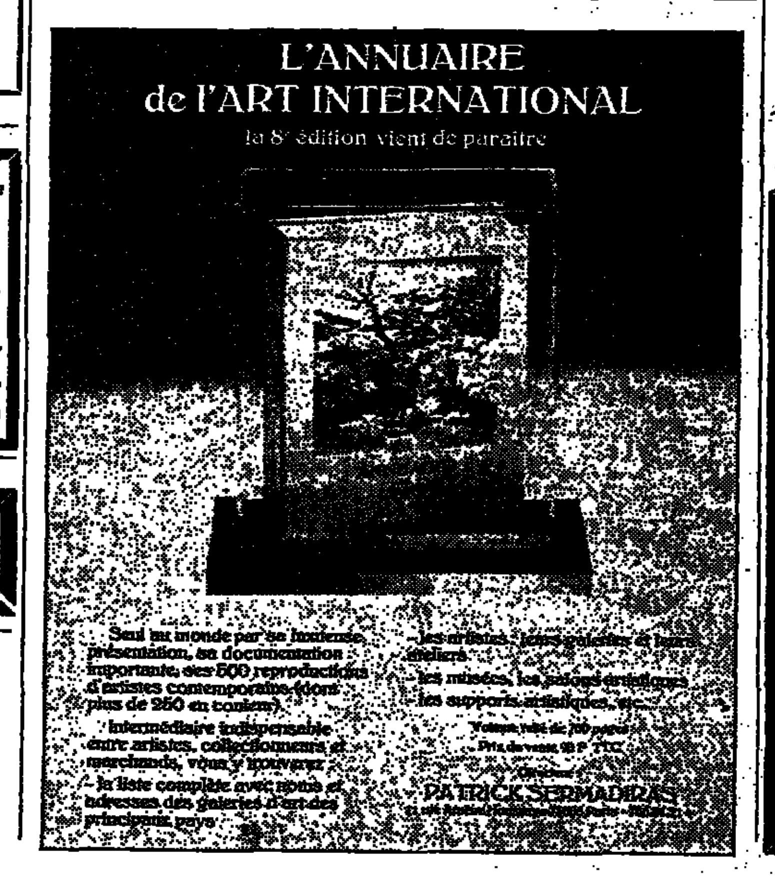
DANIEL VIGLIETTI
au Petit Forum des Halles
Les blessures mais aussi les espoirs du peuple latino-américain par un de ses meilleurs poètes populaires aujourd'hui exilé (20 h. 30).

CLAUDE NOUGARO
à l'Olympia
Claude Nougaro en compagnie d'un nouveau répertoire, de mots et de sons en forme de coups de poing et de jazz.

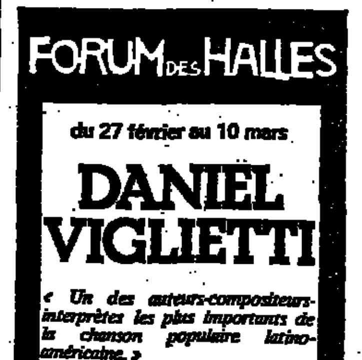
PIERRE PERRET
à Bobino
Le succès des Colonies de vacances *et de chansons du même genre cache un peu l'auteur-compositeur tendre, sensible et fin (20 h. 30).*

JULOS BEAUCARNE
à la Gaîté-Montparnasse
Invitation à un voyage dans les galaxies (21 h. 30).

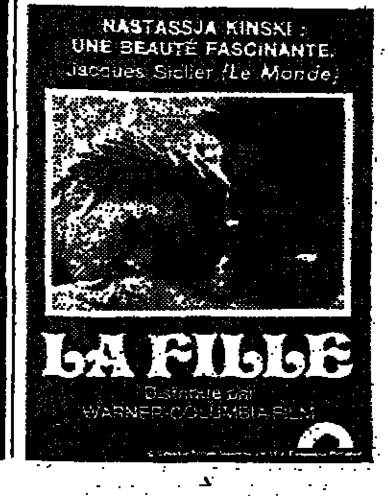
GOSPEL CARAVAN
au Théâtre de Paris
Reprise d'un spectacle qui comprend quatre générations de chanteurs et chanteuses de Gospel, avec Marion Williams, Sallie Martin et les Melletones (20 h. 30).











UN NOUVEAU PALAIS DES FESTIVALS A CANNES

Coins, coins et recoins

QUAND germa l'idée d'un nouveau complexe pour le Palais des Festivals de Cannes ? Et quand vint celle de le situer à l'emplacement du casino municipal ? Le POS (plan d'occupation des sols), qui remonte à quatre ans, faisait une allusion à sa nécessité future. Interrogé en 1975 à propos de ce projet, M. Bernard Comut-Gentille, alors maire de la ville, avait affirmé que le palais en service était intangible et continuerait de fonctionner ; le casino municipal, selon lui, devait être remodelé, mais non détruit, et une grande salle des congrès devait lui être adjointe.

Le 30 mars 1976, le maire demande à la SERETE d'étudier le programme optimum d'un tel complexe festivalier, et celle-ci s'en va aussitôt recueillir les vœux des principaux partenaires de la ville : le casino municipal, le festival international du film, le MIDEM, le MIP - TV. Sur ces entrefaites, M. Comut-Gentille démissionne, et son adjoint, M. Ladevèze, le remplace. Léger changement de décor, peut-être sans effet sur le problème de fond du palais, bien que, selon des sources généralement bien informées, l'ancien maire soit toujours peu favorable à la disparition du vieux casino. A peine s'est-il démis de ses fonctions (le 21 mars 1978), que les événements se précipitent. Au début du mois de mai, un appel public est ainsi lancé aux concepteurs pour un concours d'ingénieurs (un encart publicitaire paraît notamment dans *le Monde* du 12 mai), soit un mois avant que le conseil municipal n'adopte définitivement l'étude de la SERETE (le 23 juin 1978).

C'est que l'on craint en particulier le projet de Nice, la puissante voisine, qui a décidé de son côté de lancer son propre « bateau-mouche », un palais des congrès face à la place Massena, imaginé par MM. Buzy et collaborateurs, vers où pourraient ou menacent d'émigrer les deux principaux pactoles annuels de Cannes (le Festival du film et le MIDEM). Canne croit, ou feint de croire, que son charme doré ne joue qu'un rôle mineur dans le succès de ses manifestations saisonnières et que les grosses têtes du show business traient de gaieté de cœur entremiser le sérieux de leurs affaires sous des soleils concurrents. On pense donc que la tradition cannoise est un élément annexe, mais, du même coup, on se dit que la déportation du festival et du MIDEM au bout de la Croisette, soit à deux ou trois cents mètres du sacro-saint Carlton, ne doit avoir que des inconvénients mineurs.

M. Robert Favre-Lebret, président du festival, qui se déclare aujourd'hui très favorable au projet choisi, était pourtant très partisan du maintient de l'ancien palais et de son agrandissement (deux projets en ce sens ont été étudiés, dont l'un par l'architecte Gillet). M. Bernard Chevry, commissaire général du MIDEM, quant à lui, continuait alors de menacer. Il se déclare donc logiquement très satisfait, et serait prêt à inventer de nouveaux congrès.

Sur les cent douze candidatures reçues, la ville a finalement retenu cinq équipes, deux de plus que le nombre habituel pour les concours d'ingénierie. Les critères de choix étaient en revanche d'une extrême banalité : réputation de l'architecte, importance de son agence, références dans le type de construction projeté, liste des collaborateurs et des bureaux d'étude qui interviendraient dans l'élaboration du projet. Aucune idée, aucune suggestion préalable n'était demandée.

La gymnastique intellectuelle des conseillers de la ville a permis d'éliminer, outre les inévitables candidatures fantaisistes, celles plus ou moins heureuses d'architectes connus ou moins connus, comme Vasconi (architecte du forum des Halles), Taillibert (l'homme des stades et des aéroports), Piano (Beaubourg), Gillet (le palais des congrès, à Paris), Wogensky (préfecture des Hauts-de-Seine), Fabre (de l'A.U.A.), Marot, le duo Sarfati-Hamburger, etc. Selon M. Lemonnier, directeur des services techniques de la ville, la municipalité a voulu mettre en lice deux architectes étrangers de stature internationale (ce furent Kenzo Tange et Hubert Bennet, l'un Japonais et l'autre Anglais), deux architectes français renommés, l'un « turbulent » (Henri Pottier) et l'autre « sage » (Henri Bernard), et un représentant de la jeunesse (en l'occurrence le duo Andrault et Parat). Ce qui revient à dire que les architectes sont des hommes à tout faire, sans particularité ni style, adaptables à toutes circonstances : il est vrai qu'eux-mêmes le croient souvent.

Les cinq architectes et leurs équipes ont alors eu, montre en main, cinq mois et demi pour concevoir leur projet, ce travail leur étant payé par la ville près d'un million de francs chacun. Au programme initial : environ 35 000 mètres carrés de surface totale, une salle de spectacle de 2 400 places, un théâtre d'un millier de places, plusieurs autres petites salles de 40 à 300 places, 9 000 mètres carrés de surface d'exposition, une grande salle de réception, les salles de jeu du casino, etc. Le tout devant s'inscrire dans un site légèrement déporté vers la mer par rapport à l'actuel casino, d'une surface à peine plus grande dans un volume équivalent, et avec une hauteur maximale de 22,5 mètres (la plus grande hauteur du casino actuel serait de 21 mètres, mais il est dans son ensemble sensiblement plus bas). Ce programme (si un pareil assemblage de contraintes peut s'appeler programme) a été modifié à plusieurs reprises pendant que les projets étaient étudiés.

Un team d'ingénieurs passa les projets rendus au peigne fin afin de conseiller un jury qui, outre le maire et quatre adjoints, comprenait M. Silberzahn, sous-préfet de Grasse, M. Figeac, représentant du ministère de la culture, et, malgré tout, deux architectes, MM. Willerwall et Autheman, représentants du ministère de l'environnement. La présence de représentants du gouvernement a d'ailleurs suscité quelques mouvements d'humeur chez les Cannois qui auront à supporter seuls la totalité de cet investissement.

Deux jours de délibérations minutées ont été accordés à ce jury pour un projet dont le budget s'élève, rappelons-le, à 200 millions de francs, dont l'impact sur le site de Cannes sera malgré tout considérable, qui engage donc très sérieusement la ville dans tous les domaines. Au terme de ces deux jours, le jury a choisi, à l'unanimité, le projet de Bennet.

S'agissant d'un concours d'ingénierie, tout s'est passé dans la légalité la plus stricte, suivant les normes les plus rigoureuses. Tout ce qui aurait pu influencer le jury, hormis les judicieux conseils des techniciens et ingénieurs, a été scrupuleusement banni : ainsi Kenzo Tange, qui était assisté par l'architecte cannois Pierre Bergeret, s'est-il vu refuser la présentation d'une pièce d'appoint qui aurait eu un effet psychologique certain (une gigantesque maquette représentant toute la ville de Cannes, dont le but était d'éclairer l'intégration au site du projet japonais).

Les cinq projets étaient, selon nous, mauvais. Pour s'en tenir à l'extérieur, celui d'Henri Pottier oscillait entre la baraque de fête foraine et la grotte sous-marine, celui d'Henri Bernard avait quelque chose de la maison de la radio (dont il est l'architecte) flirtant avec les choux de Créteil (dont il n'est, en revanche, pas responsable). Deux étaient passables : celui d'Andrault et Parat, dont les nobles rotondités collaient assez bien au caractère luxueux des manifestations cannoises, et celui de Kenzo Tange, qui avait le mérite d'avoir une allure méditerranéenne, bien que celle-ci fût empruntée à Khartoum plus qu'au sud de la France. Ce dernier projet était le concurrent le plus sérieux pour Bennet et son collaborateur local, l'architecte Druet : il avait l'avantage du coût, s'il n'avait pris quelques libertés par rapport au dernier état du programme.

Passons au vainqueur, qui semble faire la joie des ingénieurs. Compliqué à souhait, lourd, déséquilibré, ne retenant du luxe que son aspect de nouveau riche, il est un parfait exemple de cette architecture internationale dont les petits monarques aiment à merquer leur règne. Sa seule idée véritable — superposer une trame rayonnante sur une trame carrée — n'a pas été maîtrisée, mais masquée par une série de complications souvent gratuites qui se révéleront sans doute mal pratiques, sinon inélégantes. « Coins, coins et recoins, c'est normal pour Cannes », a écrit un visiteur de l'exposition des maquettes, qui avait lieu après la décision du jury. De fait, on se demande à maintes reprises, en regardant ces plans, ce que signifie l'expression « surface utile » : faut-il ou non soustraire les angles morts ou moribonds ?

Les immenses surfaces vitrées qui font face au vieux quartier du Suquet laissent présager de séduisantes touffeurs estivales dans le soleil de l'après-midi. On vous dira pourtant ici (les services techniques de la ville) que ces verres seront très filtrants et que, de toute manière, on arrivera à bien canaliser et à récupérer la chaleur : problème enfantin et peu coûteux, comme chacun le sait ; là (le cabinet de M. Druet), on vous assurera que cet endroit, de toute façon, fonctionnera surtout la nuit...

La plus grande surprise pourrait enfin venir du coût de construction, quelle que soit la bonne volonté du maître d'œuvre : plus un projet est compliqué, plus les impondérables sont nombreux, et les dépassements probables. Souhaitons aux ingénieurs de la ville d'avoir bien tout prévu, tout vérifié, tout mesuré, et que les avatars financiers du projet Bennet ne seront pas proportionnels à sa complexité. Si l'architecture du futur palais se révélait finalement tolérable (on finit par tout accepter en ce domaine), le service rendu à Cannes par sa municipalité risquerait, en effet, de n'être pas évalué à sa juste valeur.

FREDERIC EDELMANN.

(Dessin de BONNAFFÉ.)

Le charme discret de l'oblique

L'AFFAIRE de Cannes, dont Frédéric Edelmann évoque ici les péripéties, est exemplaire à bien des égards, et d'abord par la manière dont a été posé le problème du nouveau palais des Festivals. Il y a à Cannes un casino qui n'est sans doute pas un chef-d'œuvre mais un édifice aimable, familier, amusant qui évoque fort bien les grandes heures de la Côte d'Azur et résume de façon très sympathique le génie du lieu. Ce casino étant « vieux » et n'offrant ni les surfaces désirées ni les garanties convenables en matière d'image de marque, on décida de l'abattre et de réaliser à sa place une opération de prestige, avec la recommandation expressément formulée d'une bonne intégration au site.

Exigences contradictoires, démarche fort dangereuse, à Cannes comme ailleurs. Le bon sens aurait sans doute été d'agrandir le casino, de le moderniser (c'est ce que l'on a fait entre les deux guerres) ou de construire ailleurs le nouveau palais. Le bon sens aurait été sûrement de se persuader qu'en certains lieux, très sensibles, très typés, l'intégration d'un équipement aussi massif est pratiquement impossible.

Ne pas voir une telle évidence, c'est aujourd'hui l'erreur de Cannes, ce fut hier l'erreur d'Orléans. On se rappelle toutes les discussions qu'ont fait naître les projets mis au concours pour la construction d'une préfecture et d'un musée (l'un destiné à faire passer l'autre) sur la place de la cathédrale d'Orléans : architecture résolument moderne, architecture d'accompagnement, pastiche, etc. ? Ces discussions sont parfaitement académiques. La place de la cathédrale à Orléans est très bien comme elle est. Préfecture et musée devaient être construits ailleurs et tout ce que l'on construira au débouché de la rue Jeanne-d'Arc, quel qu'en soit l'habit, détruira un des ensembles urbains les plus charmants et vigoureux du Val de Loire.

Il y a eu un concours à Orléans. Il y a eu un concours à Cannes. C'est bien et c'est mieux qu'à Nice, où à l'emplacement du casino lui aussi détruit, on va construire sans concours, tambour ni trompette, un « palais des congrès et de la musique ». Ce « palais de glace et de béton poli, aux teintes douces, beige rosé » offrira un « volume aux formes pures » dont « la façade résolument monumentale » (et allez donc !) sera sans nul doute du plus gracieux effet sur la place Masséna et il n'y a même rien à espérer d'un bon petit tremblement de terre puisque « la structure lourde » de ce futur chef-d'œuvre a été « calculée pour résister aux séismes ».

Donc il y a eu un concours à Cannes, et c'est bien. C'est bien, mais ce n'est pas très bien puisqu'il s'est agi d'un concours d'ingénierie. Ce type de concours, qui est de plus en plus répandu, amène à juger les projets selon des critères techniques, et par là même à ne considérer qu'en seconde ligne leurs qualités proprement architecturales : avec un tel style, Le Corbusier aurait toujours été classé bon dernier.

Certes, la notion de qualité est éminemment subjective, et, si les Cannois en sont d'accord, lesquels semblent d'ailleurs avoir été fort peu consultés, la municipalité de Cannes a parfaitement le droit de construire le projet qui répond à ses vœux. Mais nous avons aussi le droit de penser (nous, c'est-à-dire vous, moi, tout le monde, une ville n'est pas la propriété du maire) que Cannes méritait mieux que le projet Bennet-Druet, projet informe, inutilement compliqué, à la fois brutal et mou, massif et écroulé, projet surtout dont on ne voit pas à partir de quels arguments on a pu estimer qu'il assurait une intégration même minimale et symbolique au site, Croisette, port ou Suquet.

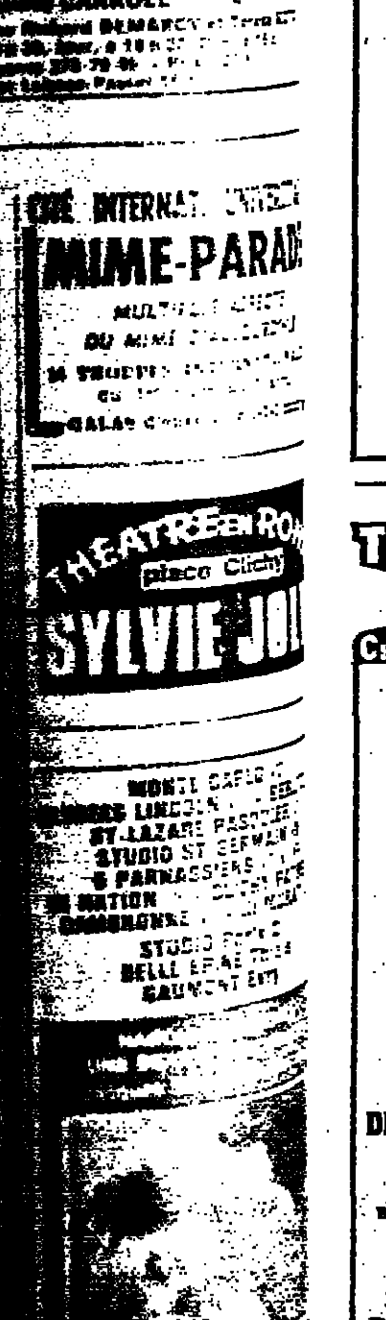
A dire vrai, aucun des cinq projets commandés ne soulève l'enthousiasme, et, pour les raisons évoquées plus haut, ces cinq projets auraient été cent cinquante que le résultat aurait été, sauf miracle, identique. L'un d'entre eux cependant donnait l'impression d'un parti cohérent, d'une vraie pensée d'architecture, à la fois imaginative et contrôlée : celui de Kenzo Tange. Relativement discret (quoi qu'un peu exotique), d'une grande élégance et clarté de lecture, il frappait surtout par sa volonté à peu près aboutie de rassembler tous les éléments du programme dans une structure très disciplinée qui aurait fait paraître ceux-ci moins disparates et pesants.

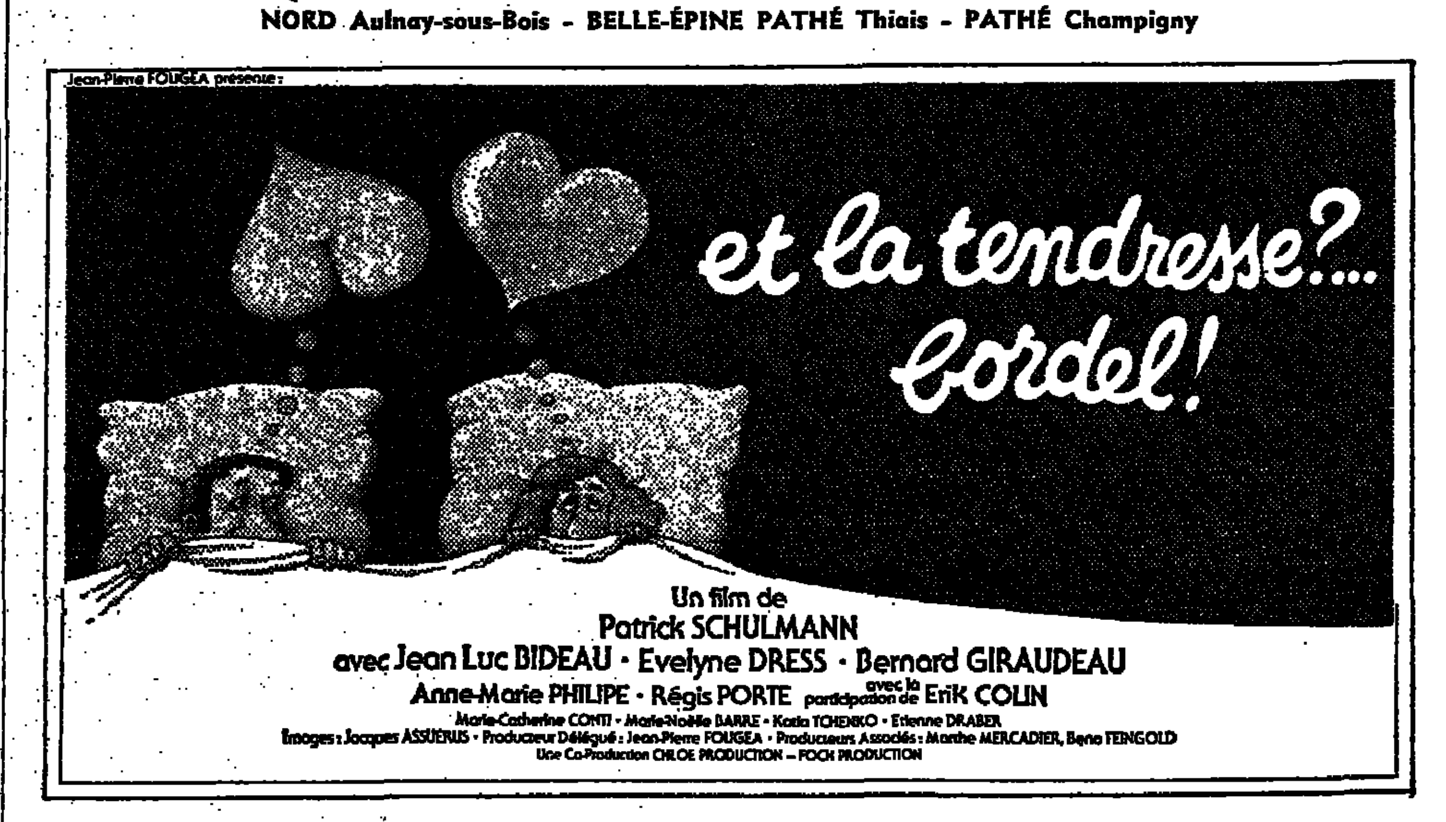
En dehors des considérations touristiques, « hollywoodiennes », qui ont pu militer en faveur du projet Bennet-Druet, voilà ce qui a sans doute déplu dans le projet Tange : l'économie formelle du parti, le goût des solutions strictes, grecques, à la limite austères, l'orthogonie. « Casser la boîte », disions-nous récemment, tel est aujourd'hui le mot d'ordre, et, de même qu'après Brunelleschi vient Michel-Ange et le vestibule de la Laurentienne, on comprend très bien que, après tant d'années de disette, de cubes, de barres et de tours, certains éprouvent le besoin de jeter leur bonnet par-dessus les moulins, de proposer des solutions plus souples et même un peu déhanchées. Ce n'est malheureusement pas à la portée de tout le monde et n'est pas Aalto qui veut.

Un autre exemple : les Halles. Le premier projet, que le site d'ailleurs suggérait, était un projet monumental, versaillais, avec jardin à la française, bâtiments symétriques et composition de type triomphal pour clore la perspective : il n'y manquait que le quadrige et les colonnes rostrales. Le projet actuel est tout en obliques : cela ne serait pas un mal s'il ne paraissait à ce point rechigné et souffreteux (et dépourvu d'imagination), s'il ne gauchissait la plupart des vues de Saint-Eustache (en particulier à partir de la rue Berger), s'il n'était organisé autour d'une place bizarrement décalée au nord et inspirée du Campo de Sienne.

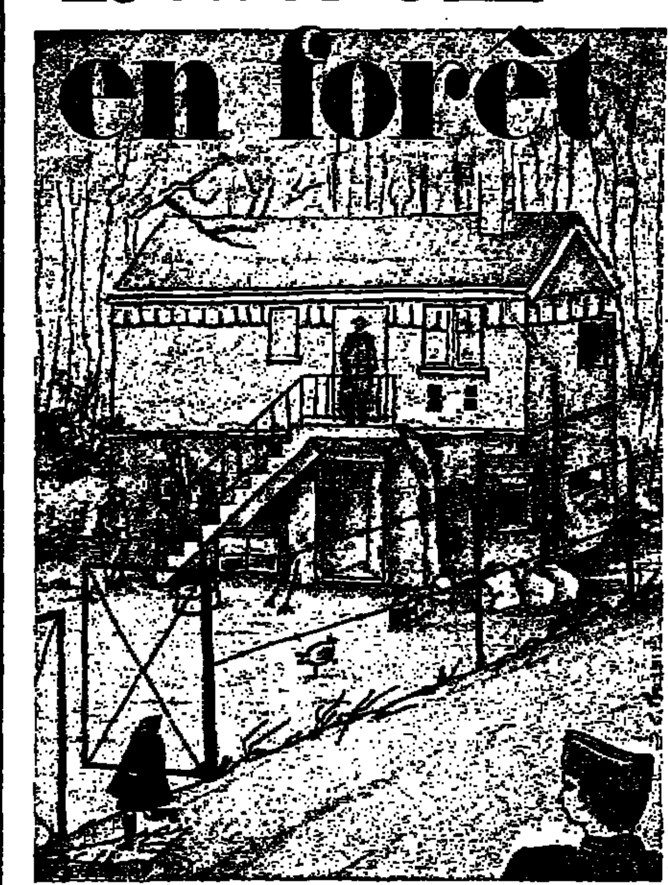
Une telle référence est en effet bien peu convaincante. La place de Sienne est entourée de maisons et surtout sa forme, celle d'un hémicycle, d'un théâtre antique, n'a été conçue que pour conduire en vue pleine et frontale à la façade et à la tour du palais communal, qui en est comme le mur de scène. Alors que la future place des Halles est dessinée en biais par rapport à Saint-Eustache et a pour point de fuite la peu exaltante rue de Turbigo. Quant à l'architecture (les logements, l'hôtel), elle se pelotonne, se rapetisse, rase les murs, semble vouloir se faire oublier. Après certaines mésaventures récentes, on comprend cette discrétion, cette prudence résignée qui a l'avantage de bien dégager l'espace central et les circulations. Pourtant, que l'on ne s'y trompe pas : c'est de la qualité, de la présence de l'architecture, que dépendra la réussite de l'opération.

ANDRÉ FERMIGIER.









Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

KANDINSKY. Trente peintures des musées soviétiques (4e étage). Entrée : 10 F. Jusqu'au 26 mars.

RENE MAGRITTE. Retrospective. — Entrée : 10 F Jusqu'au 9 avril.

JOHANNES ITTEN ET SON ENSEIGNEMENT. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 2 avril.

ŒUVRES CONTEMPORAINES DES COLLECTIONS NATIONALES. Accrochage II. — Jusqu'au 2 avril.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. — Jusqu'au 9 avril.

WILFREDO LAM. La jungle. — Jusqu'au 2 avril.

SARKIS. — Jusqu'au 2 avril.

OSCAR NIEMEYER. — Jusqu'au 16 avril.

ATELIER AUJOURD'HUI 13 : A. GOVERNATORI ET J. ECHEVARRIA. — Jusqu'au 26 mars.

Centre de création industrielle

LE TEMPS DES GARES (5e étage). — Jusqu'au 9 avril.

QUATRE DIMENSIONS POUR L'ARCHITECTURE. — Jusqu'au 5 mars.

MUSÉES

CHARDIN (1699-1779). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F, le samedi : 6 F (gratuite le 23 mars). Jusqu'au 30 avril.

AVANT LES SCYTHES, préhistoire de l'art en U.R.S.S. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 6 avril. Jusqu'au 30 avril.

RICHESSES ARTISTIQUES DU CANTON DE BELLE-ILE-EN-MER. — Grand Palais, porte D. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

SALON DES INDEPENDANTS. L'or des années folles. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (225-86-39). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 5 mars.

DESSINS FRANÇAIS DU XIXe SIECLE, DU MUSEE BONNAT A BAYONNE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 8 F; dimanche : 4 F (gratuite le 4 mars). Jusqu'au 30 avril.

LES ATLANTES ET CARIATIDES DE PARIS (1850-1930). — L'ATTRIBUTION : Problèmes et méthodes AUTOUR DE QUELQUES ŒUVRES DU SECOND EMPIRE. — LA RELIGION A CHYPRE DANS L'ANTIQUITE. — Musée d'art et d'essai, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

HISAO DOMOTO. 1957-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 mars.

UN CERTAIN ART ANGLAIS. — Sélection d'artistes britanniques 1970-1979. — ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mars.

JOSE-CLEMENTE OROZCO (1883-1949). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 mai.

MAURICE SAVIN (1894-1973). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 mars.

CHARLES LOUPOT, affichiste. — Musée de l'Affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F Jusqu'au 5 mars.

L'AFFICHE ET LE FUMEUR. — Musée du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'à fin mars.

LA RUCHE ET MONTPARNASSE. 1902-1930. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-49). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

ZAO WOU-KI. Œuvre gravé. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 22 mars.

VOLTAIRE. Un homme, un siècle. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 avril.

PIERRE CORDIER. Chimigrammes. — Bibliothèque nationale. Galerie de photographie, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

EPSTEIN. Sept années d'art graphique à Francfort/Main (1926-1933). — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 mars.

SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 20 avril.

LA CARTE POSTALE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F; dim. : 4 F. Jusqu'au 5 mars.

HENRY MAURICE CAHOURS. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30; dim. de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 mars.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE. le C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

SPLENDEUR ET COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h.; sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 mars.

A LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN. Photographies. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

TANGATA. LA VISION MAORIE DE L'HOMME. — Musée de l'homme, hall d'entrée (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 16 avril.

CENTRES CULTURELS

BRUNELLESCHI. Œuvres et hypothèses. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. Jusqu'au 28 mars.

FLORENCE AU TEMPS DE BRUNELLESCHI. — Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 15, quai Malaquais. Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

SIXTEEN HAAGE. Gravures. Une société ouverte à tous : les handicapés en Suède. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-72-20). De 12 h. à 18 h.; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

TENDANCES ACTUELLES : Ancel, Cadiou, Gelzer, Gorse, Poumeyrol, etc. — Hôtel de Ville de Paris (salle Saint-Jean), entrée rue Lobeau. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 25 mars.

TAPISSERIES CONTEMPORAINES. — Mairie annexe du dix-neuvième arrondissement, 3, rue André-Dubois. De 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 15 mars.

CHRISTIAN HUYGENS (1629-1695). — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99) Tous les jours (sauf le 24 mars), de 13 h. à 19 h. Du 2 au 27 mars.

LA PEINTURE SOUS VERRE. — Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Du 2 mars au 12 avril.

TAPISSERIES. Structure, matière, couleur. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (359-02-02). De 12 h. à 19 h.; dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 1er avril.

L'AUTRE REALITE. Le legs du surréalisme à l'art canadien. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 19 avril.

PICASSO (1970-1972). Cent cinquante-six gravures et leurs soixante-seize états préparatoires. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-63-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 18 mars.

SCIENCE-FICTION AUX ETATS-UNIS. Quatre artistes contemporains. Hommage à H.-P. Lovecraft. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 17 mars.

L'ART DE LA PATE DE VERRE. — Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 mars.

GALERIES

BELLMER DOMINGUEZ, MAN RAY. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'à la mi-mars.

AILES ET LIBERTE : Bruetschy, peintures sur papier; Seguineau, sculptures-envergures. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 31 mars.

VILLE MATRICE/VILLE MATRICULE : Dessins de Bigo, Birga, Giai-Miniet, Pages, Picart, etc. — Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 20 mars.

UN SUPPORT A L'IMAGINAIRE : Chevet, Diemer, Gomez de Souza, Truel, Valentiner. — Galerie Noire, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (272-63-52). Jusqu'au 10 mars.

BABOU ET LIMERAT. — Galerie K. Pissarro (C. Duvernois, dir.), 59, rue de Rivoli (233-45-17). Jusqu'au 6 mars.

ATTERSEE, GIRONCOLI, PICHLER, PIERRE WEISS. Dessins. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 31 mars.

L'ŒIL, LA VITESSE, LA VILLE Etude d'O. Descamps, recherche photographique d'A. Dumage. — Atelier d'art public, 36, rue Serpente (325-37-51). Jusqu'au 10 mars.

PORTES ET FENETRES EN TROIS DIMENSIONS. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 10 mars.

L'IMAGERIE POPULAIRE CHINOISE. — Photogalerie, 2, rue Christine. Sauf dim. de 12 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 3 mars.

IMAGERIE POPULAIRE VIETNAMIENNE. Estampes populaires vietnamiennes. — La Route du thé, 157, rue Saint-Martin. Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 19 mars.

MARGUERITE PASCO et STEPHANE HAZERA. — Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 17 mars.

LES VILLES : Solitudes, lumières. Œuvres d'Erny, Lesieur, Nobi, Sergent, Pigeon. — Galerie l'Arc-en-Ciel, 17, rue de Picardie (271-93-08). Jusqu'au 10 mars.

BILAN. CHEVALIER, DELATOUR, GRATIOULET : aquarelles et gravures. — Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 14 mars.

YAEL AMBASH. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 24 mars.

AVATI. Manières noires en couleur (1969-1979). — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 31 mars.

BASAGOITI. Sculptures. — Centre culturel espagnol, 11, avenue Marceau (720-70-79).

WIL BLOMMERDE. fusains. Galerie, 48, rue Beaubourg (278-53-50). — Jusqu'au 22 mars.

BERNARD BUFFET. Les fleurs. — Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 22 avril.

ANDRE CHABOT, Espace cryptique. — Galerie J.-P. Lavigne, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 31 mars.

CHAPO, Meubles en bois. — Galerie, 14, boulevard de l'Hôpital (331-23-18). Jusqu'au 7 avril. — Maison des Métiers d'art français, 28, rue du Bac (222-63-50). Du 9 mars au 7 avril.

COUTURIER. Sculptures et dessins. — Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 15 mars.

CREMONINI. Peintures récentes. — Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 25 mars.

OLIVIER DEBRE. Œuvres récentes. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 15 mars.

CECILE DEUX. L'Atelier du graveur. — Galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'en mai.

DUBRUNEAUT, tapisseries et dessins. — Galerie R. Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 24 mars.

DUFOUR. Peintures. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 21 mars.

FOLON. Aquarelles. — Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-52-22). Mars-avril.

GARGALLO. — Galerie C Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile (278-30-11). Jusqu'au 30 mars.

GIROD DE L'AIN. — Galerie C. Dubois, 352, rue Saint-Honoré (260-54-83). Jusqu'au 21 mars.

JACQUES HARTMANN, peintures et dessins (1972-1979). — Galerie J. Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 31 mars.

KEY SATO. Œuvres sur papier. — Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon (359-73-46). — Œuvre peinte. — Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie. Jusqu'au 10 mars.

PAUL KLEE. Trente marionnettes. — Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 31 mars.

JIRI KOLAR. — Galerie C., 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 31 mars.

ANNE LAURE. Tapisseries de basse lisse. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-81-82). Jusqu'au 30 mars.

LOUIS MAZOT. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 24 mars.

MERKLEN. Pièges à humain, sculptures. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 18 avril.

NEIMAN. — Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 18 mars.

PANA-FIEU. Peintures et encres. — Galerie de l'hôtel Astra, 29, rue Caumartin (260-15-15). Jusqu'au 23 mars.

PIER PAOLO PICCINATO. — Galerie Arenthon, 1, rue Boucicaut (554-14-86). Jusqu'au 3 mars.

FRANCISCO PEINADO : Jeux cruels, vingt peintures récentes. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-68). Jusqu'au 18 mars.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Fenêtre. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 15 mars.

PIERRE RESTANY. Un critique, une collection. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 5 avril.

RIOPELLE. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 10 mars.

SAURA. Peintures récentes. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 31 mars.

ANTONIO SEGUI. « Personnes ». Peintures, pastels, dessins. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 21 mars.

YVON TAILLANDIER. Indian news, peintures sur papier journal 1976-1979. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne (705-55-04). Jusqu'au 31 mars.

TELEMAQUE. Haut lieu sale (collages 1977-1978). — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 22 mars.

NICOLAS VALABREGUE. L'Œil, sculptures. — Galerie C Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-61). Jusqu'au 30 mars.

JEAN-PIERRE WATCHI. — Galerie Greer, 33, rue Saint-Honoré (261-78-50). De 14 h. à 20 h.

GOTTFRIED WIEGAND. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 17 mars.

LAURENT WOLF. Peintures et dessins. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 7 avril.

ZUKA. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue J.-Calot (033-78-41). Jusqu'au 10 mars.

REGION PARISIENNE

ARCUEIL. Erik Satie. — Galerie de l'Hôtel-de-Ville (657-11-24, poste 296). Jusqu'à 18 h. 30; sam. et dim., de 15 h. à 18 h. Entrée libre.

ARGENTEUIL. André Maurice : Terre et ailleurs, peintures. — Galerie du centre culturel municipal, 3, rue des Gobelins (961-25-29). Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 17 mars.

BOULOGNE-BILLANCOURT. L'enfant et son costume. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-81-80). De 10 h. à 23 h.; dim., de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 12 mars.

BRETIGNY. Buffoli, Cussinet, Martinez, Peclard, Vanarsky, Wiame. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

CACHAN. Le travail des enfants au XIXe siècle. — Centre culturel communal, Hôtel de ville (664-12-15, poste 318). De 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 30. Jusqu'au 15 mars.

COLOMBES. Sculptures de Michaël Grossert. — M.J.C., 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70). De 12 h. à 14 h. et de 18 h. à 20 h. Jusqu'au 10 mars.

GENNEVILLIERS-VILLAGE. Images de plein air aujourd'hui : Cueco, Latil, Le Boul'ch, Parre, Schlosser. — Galerie municipale E.-Manet, place Jean-Grandel. Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 17 mars.

NEUILLY-SUR-SEINE. Peintures de Juarez. — M.J.C., place Parmentier (624-63-83). Sauf dim., de 10 h. à 23 h. Jusqu'au 3 mars.

ORLY. Andreïs, Rye, Bertholon, Lecesne, Melois, Matesanz, Savin, Yamada. — Galerie d'art d'Orly-Sud, de 9 h. à 22 h. Jusqu'au 12 mars.

PONTOISE. Eloge du petit format (collection P. Bourut). — Jusqu'au 15 avril. — Robert Maxas. Peintures. — Jusqu'au 17 mars. Musée, place de l'Hôtel-de-Ville (031-93-00). — Gino Frascone. M.J.C., Jardin de la ville (464-12-04). De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 10 mars.

VILLEPARISIS. Gaftis. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 22 avril.

VITRY-SUR-SEINE. Novembre à Vitry 1969-1979. — Galerie municipale (680-85-20). Sauf mercredi, de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 25 mars.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Pierre Perret.
FORUM DES HALLES (236-26-56), jusqu'au 3 : 18 h. 30 : Daniel Salinas 20 h. 30 : Daniel Viglietti; à partir du 6 : Karumanta.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 21 h. 30 : Julos Beaucarne.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : Claude Nougaro.
PALAIS DES CONGRES (758-22-56) (D. soir, les 6, 7), 21 h., mat. dim. 17 h. : Serge Lama.
PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. 14 h. 15 et 17 h. 30, mat. mer. 15 h. : Holiday on Ice.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h.; mat. dim. 15 h. : Sylvie Joly.
CENTRE CULTUREL DU Xe (208-84-12), le 2, 20 h. 30 : Jak Le Puil.
COLLECTIF, 28, rue Dunois-13e (584-72-00), le 28, 21 h. : Cuarteto Cedron.

Les comédies musicales

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. : la Fugue.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Gospel Caravan.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Attention, fragile.
RENAISSANCE (208-18-50) (Mer., D. soir), 20 h. 45, mat. sam., 15 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30 : la Paris des Antilles.

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Et voilà l'travail.

La danse

THEATRE D'ORSAY (548-38-53) (D., L.), 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
LA FORGE (371-71-89), les 3, 4, 18 h. 30 : Ma.
ESPACE PIERRE-CARDIN (266-17-30), 20 h. 30 : le Cercle, Jane Horror et J.-C. Ramseyer.

Jazz, pop', rock, folk

PALAIS DES ARTS (272-62-98), jusqu'au 3, 20 h. 45 : Albert Marcœur; le 6, 20 h. : Minuit Boulevard.
PAVILLON DE PARIS, les 28, 1er, 20 h. : Queens.
STADIUM, Bar Totem (583-11-00), 21 h., le 28 : Jouck Minor, Armonicord; les 1er, 2 : Joseph Bowie, Luthier Thomas; le 3 : Edja Kungali, African Roots in Music.
PALACE, le 28, 20 h. et 23 h. : The Jacksons.
RIVERBOP, le 5, 22 h. 30 : Frank Wright Trio; les 1er, 2, 23 h. : Zusaan Fasteau, Joëlle Léandre.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Voltage; 22 h. 30 : MM. Ali, Noah Howard, Boulou Ferré, Sylvain Marc, Takashi Kako.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30, le 28 : G. Colliers London Allstars; à partir du 1er : Benny Waters, saxo.
COLLECTIF, 28, rue Dunois-13e, le 5, 21 h. : S. Fasteau, Rafael Garrett.
EGLISE AMERICAINE, le 3, 20 h. 30 : Jeff Gardner Quartet, Ron Berman.
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), jusqu'au 4 : Alcev Valetita; à partir du 5 : Roger Siffer.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 1er, 20 h. 30 : Octette Joseph Traindl.
GOLF DROUOT, le 3, 21 h. 30 : Connection.
PETIT JOURNAL, 21 h. 30, le 2 : Metropolitan Jazz Band.
TROGLODYTE, les 1er, 2, 3, 6, 22 h. : Gérard Dole, Bayou Sauvage.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 28, 1er et 3, à 19 h. 30 : Giselle ; le 7, à 20 h. : Lulu ; le 6, à 19 h. 30 : G.R.T.O.P.
SALLE FAVART (742-59-69)), les 2, 3 et 7, à 19 h. 30 : Tom Jones.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 28, 3, 4 et 7, à 14 h. 30 ; les 1er, 2, 3, 5 et 6, à 20 h. 30 : Ruy Blas ; les 28 et 7, à 20 h. 30 : la Puce à l'oreille ; le 4, à 20 h. 30 : le Misanthrope.
CHAILLOT (725-81-15), *Grand-Théâtre*, les 2 et 3, à 20 h. 30, le 4, à 15 h. (dernières) : Bernard Haller (Salmigondivers) ; Gémier, (D. soir, L.) : 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Boesman et Lena.
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Trois Sœurs.
PETIT ODEON (325-70-32), (L.), 18 h. 30 : le Jour et la Nuit ; les 28, 1er, 2, 3 et 4, à 21 h. 30 : les Incertains.
T.E.P. (797-96-06), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Maître Puntila et son valet Matti ; le 1er, à 20 h. ; le 3, à 14 h. 30 : Films.
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 6 et 7, à 20 h. 30 : Inculpation pour violation de la loi sur l'immoralité.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12) (Mardi) : Débats : le 1er, à 20 h. : L'édition scientifique et technique en Israël ; à 21 h. : La littérature israélienne contemporaine : les 28 et 7, à 19 h. 30 ; les 1er, 2 et 3, à 20 h. 30 ; le 4 à 16 h. : Disparitions.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Rose de Noël ; le 4, à 18 h. 30 : Hommage à la danse (Bach, Tchaïkovsky, Gershwin, Delibes, Saint-Saëns, Ravel).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 28, 1er, 2 et 3, à 18 h. 30 : Alan Stivell ; les 6 et 7, à 18 h. 30 : Tania Maria ; les 28 et 3, à 20 h. 30 : les Chemins de fer ; les 1er, 2, 6 et 7, à 20 h. 30 : les Trois Sœurs ; le 4, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain ; le 5, à 20 h. 30 : London Sinfonietta.
CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation, les 28, 3, 4 et 7, à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne. — Théâtre du Jardin, les 28, 1er et 2, à 14 h. 30 : Ballet-théâtre Kodia ; le 3, à 14 h. 30 : Atelier-mime G. Le Breton ; les 6 et 7, à 14 h. 30 : Ballet-Théâtre Ethery Pagava.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 22 h. 45 : Délire à deux ; 22 h., mat. sam., 18 h. 30 : Madame le Rabbin.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.
ARTS HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Mon père avait raison. (A partir du 3.)
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Culotte.
ATHENEE (742-67-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim, 15 h., I : Les papas naissent dans les armoires ; II : les Thermes vénitiens.
BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. : la Citrouille.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) les 6 et 7, à 20 h. 30 : l'Opéra de quat'sous.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim, 16 h. : la Sœur de Shakespeare (dernière le 4) ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Têtes mortes.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65), les 6 et 7, à 20 h. 30 : Quand ?
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (278-82-20, les 1er, 2, 3 à 20 h. 30 : Un tas de sable.
CITE INTERNATIONALE (589-67-57) Resserre, les 1er, 2, 3 à 20 h. 30 : Mime-Parade ; Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Roi Lear (à partir du 1er ; Grand Théâtre (D., L., Mar.) 20 h. 30 : Beau Sang (à partir du 1er) ; Pavillon Central, les 28 et 1er, à 21 h. : Seul et contre tous
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) les 6 et 7, à 20 h. 30 : le Tour du monde en 80 jours.
ESSAION (278-46-42) (D) I : le 28, à 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau (dernière). ; II, (D., L.) : 18 h. 30 : Contre la peine de mort ; 22 h. 15 : Un certain plume.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D.L.), 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la pétroleuse.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Folies du samedi soir.
LUCERNAIRE (544-57-34). (D.), I, 18 h. 30 : Bonsoir Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit ; II : 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim 15 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses (à partir du 1er).
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MODERNE (874-63-55) (L.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Comme tu veux.
MOGADOR (285-28-80) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : l'Opéra de quat'sous (à partir du 3) : les 1er, 2, 6, à 14 h. 20 : le Bourgeois gentilhomme.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D soir, L.), 21 h., mat. sam., 17 h., dim., 15 h. : l'Etoile du Nord ; (S., D.), à partir du 1er, 14 h. 30 : le Roman de Renart.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Petite Hutte. (Dernière, le 4.)
OBLIQUE (805-78-51), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : l'Arbre à palabres (dernière, le 4) ; (D. soir, L.) 22 h. 30, mat. dim., 18 h. 30 : Elektra.
ORSAY (548-38-53) I (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Diderot à corps perdu ; II, les 28, 3, à 20 h. 30, le 4 à 15 h. : Harold et Maude ; les 1er, 2, 6, à 20 h. 30 : Zadig.
PALACE CROIX-NIVERT (734-52-21) (Mar.), 20 h. : Rocky Horror Show.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Le tout pour le tout.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : Laurence ; V, S, D, à 18 h. 30 : Clowns et comédiens de rue.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30 mat. dim., 17 h. : Zut.
RANELAGH (288-64-44) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cantate à trois voix.
RENAISSANCE (208-89-78) (D.), 14 h. 20 : les Femmes savantes.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Grand'peur et misère du IIIe Reich.
STUDIO THEATRE-14 (539-88-11) (D., L.), 20 h. 45 : les Plaideurs.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
THEATRE-18 (293-60-42) (D. soir, Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Labiche.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 15 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : la Foraine
THEATRE DE MENILMONTANT (266-60-60) le 4, à 15 h. : la Passion à Ménilmontant.
THEATRE-13 (627-36-20) Mer., J., Sam., à 20 h. 30 ; dim., 15 h. : les Gens du Marais.
THEATROSPHERE ODEON (329-70-53) (D.), 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le Dampezzo.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Changement à vue.
TROGLODYTE (326-02-87) mer. 14 h. 30 ; dim., 15 h. 30 : Gugozone ; (D., L.), 20 h : J'aurai tant voulu parler d'amour.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. la Cage aux folles
LE 28 RUE DUNOIS (584-72-00) J., V., S., à 21 h ; dim., 15 h. 30 : la Vie en pièces.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. 20 : 20, rue Jacob.
LES BLANCS-MANTEAUX (887-97-58) (D.), I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Isabelle Mayereau ; II, 22 h. 30 : A. Valardy
AU COUPE-CHOU (272-01-73), Mar., Mar., 19 h. 30 : M. Ranson-Hervé ; (D.), 20 h. 30 : G Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en 80 jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D. et le 6), I, 20 h. 30 : Popeck ; J., V., S., 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise ; II (D.), 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. : Dominique Lavanant ; (D., L.), 21 h. : Lionel Rocheman (dernière le 3) ; à partir du 5 : Gilbert Lapaille ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
DIX-HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 30 : David MacNeil ; 22 h. : P. Péchin ; 23 h. : Bruant Super Star
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h. : Bernard Dimey.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
NOUVEAU CHIC PARISIEN (627) 28-09) (D.), 21 h. : l'Objet de mes hommages.
LES PETITS-PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 30 : V Gillet ; 23 h. : J.-P. Réginal
LE PLATEAU (271-71-00) (D.), 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 22 h. : le Klaxon.
LE POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
LA SORBETIERE (272-68-49), Mer., V., S., 21 h. 30 : Quel cirque ! .
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : Vania
LA TANIERE (337-74-38), J., V., S., 20 h. 45, L., 22 h. 30 : Annkrist ; L., 20 h. 45 : Chantal Grimm ; J., V., S., 22 h. 30 : Sitruk et Lazert.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye bye Baby ; 22 h. 30 : B. Mirmont, M. Dalba.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, le 3, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir., D. Martin ; sol., D. Frossard (Bach., Mozart, Haydn).
ARCUEIL, salle J.-Vilar, le 2, à 21 h. : Erik Satie.
ATHIS-MONS, salle des Fêtes, le 2, à 21 h. : Imago.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (D. soir, L., J.), 20 h. 15, mat. dim. 16 h. : Platonov.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : le Philanthrope (à partir du 1er).
BRETIGNY, C.C.C., le 3, à 20 h. 30 : Pierre Louki.
CACHAN, C.C.C., le 6, à 20 h. 45 : Peau de vache.
CHAMPIGNY, Le Soleil dans la tête, le 3, à 21 h. : le Clown vert. — Théâtre G.-Philipe, le 3, à 21 h. : Cuarteto Cedron.
CHOISY, Théâtre P.-Eluard, le 28, à 19 h., Marc Perrone ; le 3, à 21 h. : De belges histoires.
CLAMART, C.C. J.-Arp., le 3, à 20 h. 30 : Malicorne.
COLOMBES, M.J.C., le 2, à 20 h. 30 : Macadam 4 étoiles ; le 4, à 20 h. 30 : François Béranger.
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 1er, à 20 h. 30 : Paul Guilleminot, Polk. ; le 3, à 20 h. 30 : David Rose.
CRETEIL, M.J.C. Mont-Mesly, le 2, à 21 h. : Mama Bea Tekielski ; Maison A.-Malraux, le 2, à 20 h. 30 : Ballet national yougoslave ; le 3, à 15 h. 30 : Les frères Jacques.
ETRECHY, Eglise, le 2, à 21 h. : Guitarra Da Camera (Molino, Bousch., Villa-Lobos, Brouwer, Wissmer, Matiegka).
EVRY, Agora, le 3, à 16 h. : Mariana Pineda ; le 4, à 16 h. : Rythmes et danses du Japon.
GARCHES, C.C., le 3, à 21 h. : Scalzacani.
GOUSSAINVILLE, C.C.M., le 3, à 21 h. : Djurejura.
JOINVILLE-LE-PONT, Eglise Saint-Charles, le 2, à 21 h. : Arts Antiqua de Paris (musique médiévale).
MEUDON, C.C., le 2, à 21 h. : Claude Bolling.
MONTMORENCY, Collégiale Saint-Martin, le 2, à 20 h. 30 : B. Mathieu, orgue ; P. Le Devehat et S. Le Vieil (folklore celtique).
MONTREUIL, Eglise Saint-Pierre, Saint-Paul, le 2, à 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, Wind Ensemble.
NEUILLY, M.J.C. (D., L., Mar.), 21 h. 30 : Alpha-Oméga.
NOGENT-SUR-MARNE, Pavillon Baltard, le 2, à 20 h. 30 : P. Raitzin, G. Poulet, D. Markevitch (Chopin, Schumann, Brahms).
PONTOISE, Théâtre des Louvrais, les 2, 5, 6, à 21 h. ; le 4, à 15 h. : Volpone.
RIS-ORANGIS, M.J.C., Festival Ragtime : le 1er, à 21 h. : E. Genca ; le 2, à 21 h. : G. Blandin ; le 3, à 21 h. : R. Gensa, M. Larry.
ROYAUMONT, Abbaye, le 3, à 20 h. : Soirée berlinoise au temps de Wedekind ; le 4, à 17 h. 30 : R. Hansman, N. Shetler (Mozart, Schubert, Wolf, Mahler, Berg).
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe, salle Serreau (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30 ; mat. dim., 17 h. : Pauvre B...
Grande salle (D. soir, L.), 20 h. 30, Mar., 19 h. 30, mat. dim. 15 h. : Hamlet Machine et Mauser ; le 4, à 18 h. : J.-J. Rousseau ; les 2 et 3, à 23 h. : Armande Altaï.
SAINT-MAUR, Théâtre de la Pie, le 3, à 20 h. 30 : Clivage, Jazz.
SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, Maison pour tous, le 3, à 20 h. 30 : Théâtre du silence.
SCEAUX, Les Gémeaux, le 28, à 21 h. : Groupe Garana ; les 2 et 3, à 21 h. : Ça respire encore.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar, le 1er, à 21 h. : Marie-Paule Belle.
VERSAILLES, Théâtre Montansier, le 1er, à 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl, sol. : J.-J. Gaudon (Mozart, Haydn) ; le 3, à 21 h. : Peau de vache ; le 6, à 21 h. : les Mouches.
VILLE-D'AVRAY, M.J.C., le 4, à 21 h. : Ensemble vocal J. Bridier (Brahms, Schoenberg, Mendelssohn).
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland, les 2 et 3, à 21 h. : Raymond Devos.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally, les 1er, 2 et 3, à 21 h. : les Femmes savantes.
VINCENNES, Théâtre d'Animation, les 28, 3 et 4, à 15 h. : *le Marquis de Carabas*.
VITRY, Théâtre J.-Vilar, le 3, à 18 h. ; le 4, à 17 h. : Jour de vacance.
YERRES, Studio 209, le 2, à 21 h. : Jacques Debroncart ; M.P.T., le 3, à 21 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-Cl. Malgoire (Haendel, Rameau, Vivaldi, Mozart).



Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704 24 24)

MERCREDI 28 FEVRIER

Hommage à Louis Malle : 16 h. : le Monde du silence ; 18 h. : Zazie dans le métro ; 20 h. : Ascenseur pour l'échafaud ; 22 h. : les Amants.

JEUDI 1er MARS

16 h. : le Joli Mai, de C. Marker ; 20 h. 30 : Rétrospective du cinéma cubain : la Dernière Cène (en avant-première), de T. Guttierrez Alea.

VENDREDI 2 MARS

16 h. et 18 h. : Rétrospective du cinéma cubain ; 20 h. et 22 h. : le cinéma, la science-fiction et le fantastique (20 h. : le Peuple des abîmes, de M. Carreras ; 22 h. : King Kong escapes, de S. Honda).

SAMEDI 3 MARS

16 h. et 18 h. : : Rétrospective du cinéma cubain ; 20 h. et 22 h. : Le cinéma, la science-fiction et le fantastique (20 h. : le Sous-Marin de l'Apocalypse, de I. Allen ; 22 h. : la Femme reptile, de R. Fleischer).

DIMANCHE 4 MARS

16 et 18 h. : Rétrospective du cinéma cubain ; 22 h. : le cinéma, la science-fiction et le fantastique : Frankestein créa la femme, de T. Fischer.

LUNDI 5 MARS

Relâche.

MARDI 6 MARS

16 et 18 h. : Regards sur le cinéma français : le court métrage ; 20 h. et 22 h. : Rétrospective du cinéma cubain : (20 h. : l'Alphabétisateur, de O. Cortazar ; 22 h. : A vous la parole, de M. O. Gomes).

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 28 FEVRIER

15 h. : Sheherazade, de P. Gaspard-Huit ; 17 h. 15 : le jeune cinéma iranien (courts métrages) ; 19 h. : Pèlerins à La Mecque, de M. Ichac ; 21 h. : Tu ne tueras point, de C. Autant-Lara.

JEUDI 1er MARS

Panorama du film ethnographique : 15 h. : les films de Louis Lumière 1895 ; 17 h. : la Croisière jaune, de A. Sauvage ; 19 h. : la Complainte du sentier, de S. Ray ; 21 h. : les Sœurs de Gion, de K. Mizoguchi.

VENDREDI 2 MARS

15 h., 17 h. et 19 h. : Panorama du film ethnographique (15 h. : le Voyage au Congo, de M. Allegret ; 17 h. : The Hunters, de J. Marshall ; 19 h. : Désert people, de I. Dunlop) ; 21 h. Rétrospective du cinéma cubain : Histoire de la révolution, de T. Gutierrez Alea.

SAMEDI 3 MARS

15 h. 17 h. et 19 h. : Panorama du film ethnographique (15 h. : la Croisière noire, de L. Poirier ; 17 h. : Ishi in two worlds, de R. C. Tomkins ; 19 h. : Primary ; J.F.K. in the white house ; Cuba si) ; 21 h. : Rétrospective du cinéma cubain : le Jeune Rebelle, de J. Garcia Espinosa.

DIMANCHE 4 MARS

15 h., 17 h. et 19 h. : Panorama du film ethnographique (15 h. : Courts métrages ; 17 h. : l'Homme d'Aran, de R. Flaherty ; 19 h. : Tabou, de F. W. Murnau) ; 21 h. : Rétrospective du cinéma cubain : les Aventures de Juan Quinquin, de J. Garcia Espinosa.

LUNDI 5 MARS

15 h. et 17 h. : Panorama du film ethnographique (15 h. : Kermesse funèbre ; Que viva Mexico, de S. M. Eisenstein) ; 19 h. : les Révoltés d'Alvarado, de F. Kinnemann ; 21 h. : Rétrospective du cinéma cubain : la première charge à la machette, de M. O. Gomes.

MARDI 6 MARS

Relâche.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (633-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U. G. C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES BIDASSES EN VADROUILLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CANDIDAT COCO-LA-FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
LES CHAINES DE SANG (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o.-v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).
COUP DE TETE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CYCLE (Ira, v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp. ; La Clef, 5e (337-90-90), H. Sp.
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
LA FILLE (It., v. o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-92) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FURIE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA FUREUR DU DANGER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

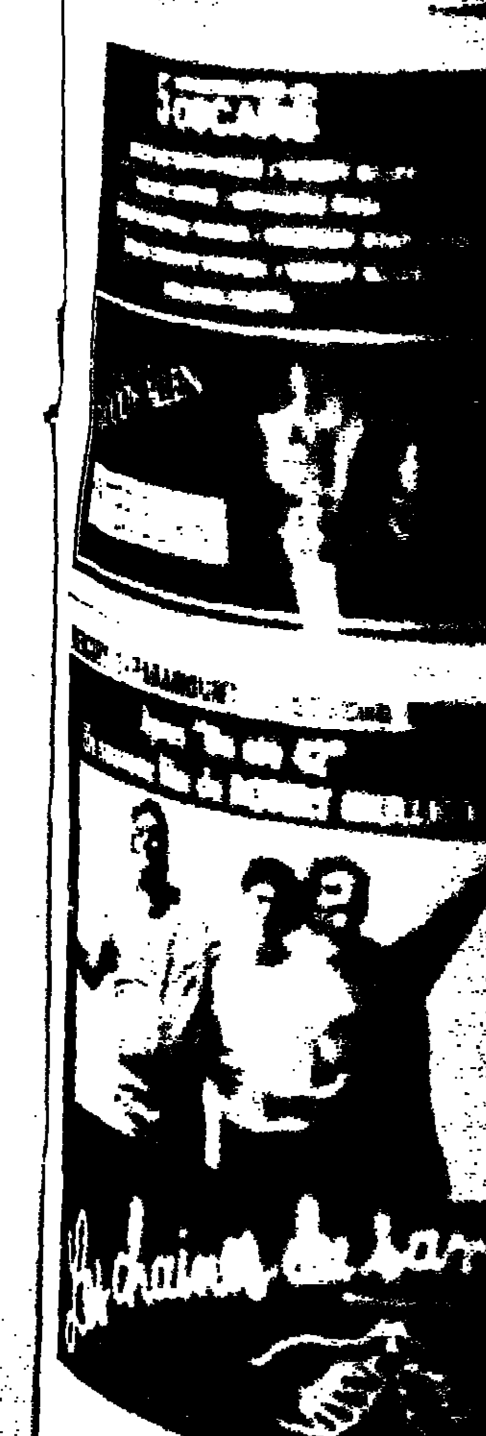
Les films nouveaux

LES BURLESQUES DE MELIES, films inédits : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
MAIS OU ET DONC ORNICAR ?, film français de Bertrand Van Effenterre : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
UTOPIA, film français de Iradj Azimi : Lucernaire, 6e (544-57-34), Git-Le Cœur, 6e (326-80-25).
DAGUERREOTYPE, film français d'Agnès Varda : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) (voir Festivals).
UN BALCON EN FORET, film français de Michel Mitrani : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Pagode, 7e (705-12-15).
PRISONNIERS DE MAO, film français de Vera Belmont : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).
UN SI JOLI VILLAGE..., film français d'Etienne Périer : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL !, film français de Patrick Schulmann : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Parnassien, 14e (329-83-11), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN ACCIDENT DE CHASSE, film soviétique d'Emile Lotianou (v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'ESPRIT DE FAMILLE, film français de Jean-Pierre Blanc : Berlitz, 2e (742-60-33), Omnia, 2e (233-39-36), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE ROI DES GITANS, film américain de Frank Pierson (*) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE POIGNEE DE SALOPARDS, film italien de Enzo G. Castellari (v.f.) : Max-Linder, 9e (707-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-St-Charles, 15e (579 33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CONTINENT DES HOMMES POISSONS, film italien de Sergio Martino (*) (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Galaxie 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75).

GALACTICA (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (723-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NEW GENERATION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) H. Sp.
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Saint-Michel, 5e (326-79-17).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.o-v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Sin'Ac, 2e (742-72-19). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.o-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70) H. sp., Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86).
LA TERRE AU VENTRE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Marais, 4e (278-47-86).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

ANTHOLOGIE DU WESTERN, Olympic, 14e (542-67-42), mer. : la Chevauchée fantastique ; jeu. : le Convoi sauvage ; vend. : les Cavaliers ; sam. : L'homme qui n'a pas d'étoiles ; dim. : les Aventures de Buffalo Bill ; lun. : John Mac Cabe and Miss Miller ; mar. : Quarante Tueurs.
QUATRE GRANDS RENOIR, Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : le Testament du docteur Cordelier ; jeu., lun. : la Grande Illusion ; vend., mar. : la Marseillaise ; sam. : la Règle du jeu.
VINGT ANS DE CINEMA FRANÇAIS, Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : Vivre sa vie ; ven. : le Petit Soldat ; sam. : Une femme est une femme ; dim. : Une femme mariée ; lun., mar. : Bande à part.
TOUT VARDA, Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). — I, 12 h. : le Pot-pourri de tout Varda ; 16 h. : Lions Love ; 18 h. : les Créatures ; 22 h. : le Bonheur — II, 13 h., 19 h. : Cléo de cinq à sept ; 15 h. : la Pointe courte ; 17 h. : Cinq courts métrages ; 21 h. : L'une chante, l'autre pas.
CINQ GRANDS FILMS AMERICAINS, Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Une étoile est née ; 16 h. : Missouri Breaks ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. 15 et V., S., 24 h. : Rocky Horror Picture Show.
MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : les Marx au grand magasin ; jeu. : Une nuit à l'Opéra ; vend., mar. : Plumes de cheval ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : Monkey Business ; lun. : la Soupe au canard.
HITCHCOCK, New Yorker, 9e (770-63-40), mer. : Complot de famille ; jeu. : les Amants du Capricorne ; vend. : Frenzy ; sam. : la Mort aux trousses ; dim. : Psychose ; lun. : l'Etau.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE, Bilboquet, 6e (222-87-23). Du mer. au sam. : le Désarroi de l'élève Toerless. Du dim. au mar. : le Renard.
FESTIVAL DE LA FEMME, Grand Pavois, 15e (554-46-85), v.f., mer., dim. : Trois Femmes ; jeu., lun. : le Tournant de la vie ; vend., mar. : Julia ; sam. : Une femme libre.



Cinéma

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A.) (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) (jusqu'à Dim.).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) et Ma.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It, v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-JUILLET - Parnasse, 6e (326-58-00).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v. f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
JETONS LES LIVRES ET SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
JOUR DE COLERE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LISZTOMANIA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MAHLER (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MANPOWER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o., v.f., 70 mm.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
MONTY - PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12); (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ORANGE MECANIQUE (A., **, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ORFEU NEGRO (Br., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PINK NARCISSUS (A., **, v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).
SEBASTIANE (Ang., **, v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., **, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TOUT, TOUT DE SUITE (Jap. v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
ROLLERBALL (A., *, v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
THE MAGUS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
UNE AUSSI LONGUE ABSENCE (A., v.o.) : André-Bazin, 13e, L. et Mar.
LE SEPTIEME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Jerry chez les cinoques.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Superman ; le Continent des hommes-poissons ; Furie.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : le Continent des hommes-poissons ; Superman ; la Fille ; Coup de tête ; l'Argent de la banque.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : Une poignée de salopards ; les Guichets du Louvre.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : le Jeu de la mort ; le Cavalier ; Music Lovers.
LES MUREAUX, Club AB (474-38-90) : Galactica. Sam., 0 h. : Du sang pour Dracula. — Club YZ : la Fureur du danger. Mardi, 20 h. : les Yeux bandés ; Superman ; les Yeux de Laura Mars.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Un mariage ; Cinécal (976-38-17) : l'Homme au pistolet d'or ; les Yeux de Laura Mars ; Soleil vert ; CAL (976-32-75) : Le 1er, 21 h. : Ivan le terrible.
MANTES, Domino (082-04-05) : le Gendarme et les extra-terrestres ; Coup de tête ; le Chat qui vient de l'espace ; Normandie (477-02-35) : le Continent des hommes-poissons.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : la Fureur du danger ; le Continent des hommes-poissons ; le Gendarme et les extra-terrestes ; Superman.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Molière ; les Bronzes.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Un si joli village ; le Chat qui vient de l'espace.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : le Gendarme et les extra-terrestres ; Un si joli village ; Coup de tête ; le Temps des vacances.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-48) : le Gendarme et les extra-terrestres ; Un si joli village ; le Chat qui vient de l'espace ; la Fureur du danger ; le Faiseur d'épouvantes ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; C2L (950-55-55) : l'Esprit de famille ; Club (950-17-96) : le Petit Monde de Don Camillo ; Julia ; l'Œuf du serpent.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Janis Joplin.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Bury (900-50-82) : Nosferatu, fantôme de la nuit ; le Temps des vacances ; Un si joli village ; les Dents de la mer.
BRETIGNY, CC (084-38-68), le 2, 20 h. 30 : Week-end.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : la Fureur du danger ; Superman ; le Continent des hommes-poissons ; le Chat qui vient de l'espace.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Un si joli village ; Drôle d'embrouille ; la Fureur du danger.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Gendarme et les extra-terrestres ; la Fille ; les Bidasses en vadrouille ; le Roi des gitans ; Coup de tête.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : une histoire simple ; Dersou Ouzala. Val Courcelles (907-44-18) : Le pot de vin ; Belfagor le Magnifique ; les Rendez-vous d'Anna ; les Monstres sont toujours vivants.
GRIGNY, France (906-49-96) : le temps des vacances ; Furie ; Paris (905-79-60) : Juke-Box ; L'or était au rendez-vous.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : l'Allemagne en automne ; le Bus ; Alambrista ; Safrana ou le droit à la parole ; Voyage en capitale ; Judith Therpauve.
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Superman ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; les Bidasses en vadrouille ; Et la tendresse, bordel !
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Galactica ; Superman.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Gendarme et les extra-terrestres ; Coup de tête, Martin et Léa.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : le Temps des vacances.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : l'Adolescente.
CHAVILLE (926-51-96) : Le sheriff est en prison, Furie.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : le Témoin.
COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : Rendez-vous d'Anna ; If. Mer., sam., 15 h. : Kounak ; le Lynx fidèle.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Juke-Box ; Nosferatu, Fantôme de la nuit.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous 793-21-63) : Perceval le Gallois ; les Bronzés.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-83-84) : Dernier amour ; la Clé sur la porte.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Pair et impair ; Molière.
NEUILLY, Village (722-63-05) : Un si joli village.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : le Gendarme et les extra-terrestres ; Coup de tête ; Studio (749-19-47) : Ces flics étranges venus d'ailleurs ; l'Invasion des profanateurs ; Je vous ferai aimer la vie.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Titi super star ; Midnight Express ; l'Adolescente. Gémeaux (660-05-64), le 28, à 19 h. : Pataquesse.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Nosferatu, fantôme de la nuit ; le Cavaleur.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : l'Adoption ; Comme chez nous ; Family Life.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Superman ; Le chat qui vient de l'espace ; l'Esprit de famille et la tendresse ; bordel !
Prado : le Temps des vacances ; la Loi et la Pagaille.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Une histoire simple ; le Cycle.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Ces flics étranges venus d'ailleurs ; l'Invasion des profanateurs.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : Perceval le Gallois ; salle Giono (847-18-27) : la Carapate.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Coup de tête ; le Gendarme et les extra-terrestres ; le Roi des Gitans.
MONTREUIL, Meliès (858-28-02) : le Gendarme et les extra-terrestres ; le Continent des hommes-poissons ; l'Argent de la banque.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : le Temps des vacances.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Superman ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; le Continent des hommes-poissons ; Le chat qui vient de l'espace ; Un si joli village ; la Fureur du danger.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Le chat qui vient de l'espace ; les Yeux de Laura Mars ; le Gendarme et les extra-terrestres ; Un si joli village ; Ces flics étranges venus d'ailleurs ; l'Argent de la banque.
VINCENNES, Palace : le Cavaleur.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, centre Jean-Vilar (657-11-24) : Jour de fête.
CACHAN, Pléiade (655-13-58) : Confidences pour confidences ; mardi soir : Remember my name.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : le Gendarme et les extra-terrestres ; le Temps des vacances ; Et la tendresse, bordel ! ; le Roi des Gitans.
CHOISY - LE - ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : l'Homme de marbre.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : l'Argent de la banque ; Le chat qui vient de l'espace ; Un si joli village ; la Fureur du danger ; Superman. — La Lucarne : Woodstock.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Superman.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Un si joli village ; Superman ; Le chat qui vient de l'espace.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : la Cage aux folles ; Furie ; New Generation.
NOGENT - SUR - MARNE, Artel (871-01-52) : la Fureur du danger ; le Continent des hommes-poissons ; Le chat qui vient de l'espace ; le Gendarme et les extra-terrestres. — Port : l'Esprit de famille.
FONTENAY - SOUS - BOIS, Kosmos (876-41-70) : Une histoire simple ; la Question.
ORLY, Paramount (726-21-69) : le Continent des hommes-poissons ; Une poignée de salopards.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-30) : les Bidasses en vadrouille ; Coup de tête ; la Fille ; le Gendarme et les extra-terrestres ; Et la tendresse, bordel ! ; Martin et Léa.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : le Second Eveil.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-68-54) : le Continent des hommes-poissons ; le Gendarme et les extra-terrestres ; l'Esprit de famille.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL Alpha (981-00-07) : le Gendarme et les extra-terrestres ; Un si joli village ; le Continent des hommes-poissons ; la Fureur du danger ; le Roi des Gitans ; Et la tendresse, bordel ! — Gamma (981-00-03) : Le chat qui vient de l'espace ; l'Esprit de famille ; l'Invasion des profanateurs.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Un si joli village ; le Gendarme et les extra-terrestres ; Coup de tête ; la Fureur du danger.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Un si joli village ; Coup de tête ; Le chat qui vient de l'espace ; Superman ; le Temps des vacances ; le Gendarme et les extra-terrestres. — Marly : l'Argent des autres.
GONESSE, Théâtre Jacques-Prévert 985-21-92) : Une histoire simple ; la Zizanie.
SARCELLES, Flanades (990-14-32) : le Continent des hommes-poissons ; la Fureur du danger ; Superman ; les Bidasses en vadrouille ; le Gendarme et les extra-terrestres.









LE MONDE DES SPECTACLES

Concerts

Voir aussi les salles municipales

MERCREDI 28

SALLE GAVEAU, 18 h. 45 : M. Nordmann, harpe (pièces romantiques) ; 21 h. : A. Rahman El-Bacha, piano (Bach, Mozart, Beethoven, Chopin).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Quatuor Parrenin (Dalayrac, Lalo, Jonas, Dutilleux).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : J. Bream, guitare (Villa-Lobos).
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : N. Proger, M. Oudar, D. Raclot (Greif, Liszt, Mozart).
INSTITUT HONGROIS, 20 h. 30 : I. Gati, V. Kincses, L. Polgar (Schubert, Kodaly, Verdi, Mozart, Debussy).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : N. Duwez (musique espagnole).
RIVERBOP, 20 h. 30 : N. Deleury, O. Robert, F. Stochl (Rossini, Beethoven, Ourgandjian) ; 21 h. 30 : A.-M. Fijal, piano, C. Gautier, voix (Bartok).
EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h. : Les Petits chanteurs de Saint-Louis (Schubert, Brahms, Mozart, Schumann).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : L. Petrova-Boinay, J.-C. Gardes, piano (chants russes et romances tziganes) ; 21 h. : P.-Y. Artaud, flûte, Sylvie Beltrando, harpe (Bartok, Arma, Tournier).
THEATRE DU RANELAGH, 18 h. 30 : Musique et tradition. C. Baudéon (mélodies), S. Bricard, M. Gonzales (Ibert, Bizet), J.-L. Bourré, C. Bourré (Fauré, Bourrel).

JEUDI 1er MARS

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Vyron Bellas, piano (Bach).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : B. Sylvestre, A. Saint-Clivier, Ondes Martenot (Charpentier, Levinas, Henze, Sprong).
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Quatuor Elyséen (Beethoven, Martinu, Brahms).
SALLE GAVEAU, 21 h. : S. Rosander, chant, C. Kahn, piano (Duparc, Fauré, Schubert, Pergolèse, Donizetti).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : R. Serkin, piano (Schubert).
THEATRE DU RANELAGH, 20 h. 30 : Quatuor Via Nova, C. Collard (Haydn, Debussy, Schumann).
CITE DES ARTS, 21 h. : N. Hamaguchi, piano (Chopin, Schumann), F. Borsarello, A. Berchat (Beethoven, Saint-Saëns).
EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 21 h. : D. Roth, orgue (Bach, Mendelssohn, Alain, Roth).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Duo Delangle (Dufour, Debussy, Messiaen).
PORTE DE LA SUISSE, 21 h. : G.E.R.M. (Roquin).
EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 12 h. : M. Jollivet, orgue (Bach).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 28 ; 21 h. : voir le 28 (Roussel, Cage, Mefano, Tailleferre, Hindemith).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 28.

VENDREDI 2 MARS

THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : R. Milosi, violon, E. Saglier, piano (Veracini, Brahms, Prokofiev, Ravel).
SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h. 30 : Quatuor Via Nova, J. Hubeau, piano (Schumann).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : V. Yankoff, piano (Schumann, Brahms, Chopin).
SALLE GAVEAU, 21 h. : M. Tagliaferro, piano (Fauré, Debussy, Chabrier).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 20 h. 45 : Les Saqueboutiers de Toulouse (de Machaut à Schütz).
CENTRE CULTUREL DU DIX-SEPTIEME, 20 h. : Ensemble Instrumental Anima Musicae (Haendel, Vivaldi, Durante).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 28.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 28 ; 21 h. : voir le 28 (Taira, Dao, Ton, Ton Tha Thiet).
RIVERBOP, 21 h. 30 : A.-M. Fijal, piano (Cyborg).

SAMEDI 3 MARS

THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Ensemble vocal T. Rudelle-Moreau, N. Afriat, piano, G. Besnard, violoncelle, Orchestre de chambre, dir. X. Bicour (Haydn, Mozart : Te Deum).
SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : J. Suk, J. Demus (Hindemith, Franck, Janacek, Strauss) ; 21 h. : J. Micault, piano (Schubert, Balbi, Saint-Saëns, Chopin).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : C. Bonaldi, L. Sgrizzi (Albinoni, Haendel, Bach).
THEATRE DU RANELAGH, 18 h. 30 : Ensemble Densité 3 (Dutilleux, Lemeland, Bartok, Constant, Kieffer).
CENTRE RACHI, 20 h. 30 : E. Koch, soprano, C. Cebro, piano (Brahms, Berlioz, Strauss, Milhaud, Ravel).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 28.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 28 ; 21 h. : voir le 28 (Debussy, Fauré, Jolivet, Bousch).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : C. Robyn, piano (Schumann, Liszt).

DIMANCHE 4

ORSAY, 10 h. 45 : English Chamber Orchestra Wind Ensemble (Schubert, Mozart, Gounod).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : R. Gerlin, clavecin (écoles italiennes des XVIIe et XVIIIe siècles).
LUCERNAIRE, 17 h. 30 : Quatuor Arcana (Mozart, Debussy, Beethoven) ; 19 h. 30 : voir le 28.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup (Weber, Schumann, Tchaïkovski).
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : Orchestre des Concerts Oubradous, dir. P. Dervaux (Ravel, Milhaud, Prokofiev, Chostakovitch).
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. W. Boettcher (J. et R. Strauss).
EGLISE ST-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : Ensemble de cuivres Da Camera (Pezel, Scheidt, Sciortino, J. des Prés, Purcell...).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : M. Bouvard, orgue (Grigny, Buxtehude, Bruhns).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 17 h. 45 : A. François, orgue (Bach, Buxtehude, Mendelssohn).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire (Bach, Vivaldi, Haendel, Rameau).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 30 : R. Rogier, orgue (Bach, Liszt).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : S. Taniel, piano, F. Bernède, violoncelle, E. Pachet, flûte (Bach, Poulenc, Taniel, Brahms).
EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 17 h. : Chorale et ensemble instrumental « Accord » (Lotti, Mozart).
SAINTE-CHAPELLE, 18 h. 30 : Ensemble vocal Madrigal de Paris ; les Saqueboutiers de Toulouse (Purcell, Monteverdi).
TROGLODYTE, 18 h. 30 : C. Mège, St. Dubois, flûtes (Mozart, Blavet, Crumb).

LUNDI 5

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre de chambre B. Thomas, sol. I. Gitlis (Bach, Haendel).
THEATRE DE L'ATHENEE : E. Istomin (Schubert, Beethoven).
SALLE CHOPIN-PLEYEL, 20 h. 30 : P. Pilia, guitare (Villa-Lobos, Renosto, Rodrigo).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Hommage à A. Caplet (le Miroir de Jésus, Conte fantastique, Messe à trois voix).
PALAIS DES CONGRES, 18 h. : Trio Fontanarosa, R. Pasquier... (florilège du violon).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre et chorale Bach Solisten de Berlin (Bach).
THEATRE ESSAION, 21 h. : Oberdoerffer, piano (Mozart, Chopin, Ravel).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 28 ; 21 h. : S. Milliot, violoncelle, A. Sabouret, piano (Duport, Poulenc, Schumann).
PALAIS DES ARTS, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. P. Stoll, sol. D. Lebrun, soprano (Fujii, Mozart, Chopin, Hindemith).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 28.

MARDI 6

SALLE PLEYEL, 21 h. : Les Cosaques du Don, dir. S. Jaroff (chants religieux et folklore russe).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, sol. C. Rosen, piano (Schoenberg, Beethoven, Berg).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Trio Stradivarius, D. N'Kaoua, piano (Beethoven, Schumann).

RADIO-TÉLÉVISION

LE CONFLIT DE LA S.F.P.

La direction sursoit jusqu'au 9 mars aux mesures de licenciement

La direction de la Société française de production (S.F.P.) et les représentants de l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. des sociétés issues de l'O.R.T.F. se sont rencontrés mardi 27 février pour la quatrième fois. Commencées à 17 heures, les discussions se sont prolongées jusqu'à 3 heures du matin mercredi 28 février. Une brève réunion du comité d'entreprise a eu lieu ensuite. Une nouvelle rencontre est prévue jeudi matin à 11 h.

Les deux parties se sont mises d'accord sur un texte aux termes duquel *« la direction de la S.F.P. s'engage à surseoir jusqu'au 9 mars à sa demande d'autorisation de licenciements à l'inspection du travail tandis que les organisations s'engagent à surseoir à des procédures juridiques jusqu'à la même date »*.

Le texte, qui consigne les engagements des deux parties, définit le cadre des négociations. *« Celles-ci*, est-il précisé, *consistent à examiner le volume de production, les activités nouvelles de la société et la capacité de l'entreprise dans toutes ses dimensions, humaine, financière et technique, à y faire face. Elles doivent recherche en priorité toutes possibilités de reconversion internes et un accord sur les départs anticipés, les reclassements éventuels dans les organismes de radio et de télévision. Les conditions des personnels feront l'objet d'une étude approfondie.*

» Parallèlement aux négociations qui auront lieu au niveau de l'entreprise, il est convenu que le ministre de la culture et qu la communication, en fonction de ses positions exprimées au cours de l'entretien accordé aux organisations syndicales le 26 février 1979, examinera à son niveau les conditions de reclassement, particulièrement dans les organismes de radio et de télévision. A cet effet, un groupe de travail sera créé sans délai afin de propose au ministe les modalités de son intervention. »

M. de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la S.F.P., a déclaré à l'issue de la réunion : *« Nous avons arrêté la pendule. Nous sommes arrivés*, a-t-il dit, *à un accord, puis nous avons exprimé, les uns et les autres, la volonté de trouver un maximum de solutions pour analyser toutes les conditions d'emploi pour permettre le maximum de reclassements, de reconversions ou de départs anticipés. La négociation a un cadre très ouvert et je pense qu'il y aura, en effet, plusieurs types de solutions qui pourront être exploités. Il n'en est pas moins vrai que si je suis prêt à accepter un délai, je devrai respecter le plan de redressement que je me suis fixé. Il serait malhonnête de considérer que cette nécessité a disparu. Au contraire, la situation financière est de plus en plus critique. Plus la crise se prolonge, plus les chances de survie disparaissent. »*

De leur côté, les syndicats ont indiqué qu'il n'était « *pas question de démobiliser* ». La journée nationale d'action entraîne, ce mercredi, l'application du programme minimum à la télévision et à Radio-France. Après un rassemblement et un défilé, le matin, un meeting devrait avoir lieu à partir de 15 heures à la Bourse du travail.

LE COMMENCEMENT DE LA SAGESSE ?

S'il est encore trop tôt pour considérer l'accord conclu, mercredi matin, entre la direction et les syndicats comme l'amorce d'une solution, le sursis accordé par M. de Clermont-Tonnerre n'en marque pas moins une première victoire pour les personnels de la S.F.P.

Bien entendu, de part et d'autre, on s'efforce de minimiser la portée de l'arrangement. Du côté syndical, par souci de ne pas démobiliser les troupes, on affirme que la grève ne va pas cesser pour autant. Du côté de la direction, on fait observer que, selon la formule de M. de Clermont-Tonnerre, on s'est contenté d' « arrêter la pendule ».

Il est vrai que la demande d'autorisation de licenciements, qui devait être adressée, mardi 27 février (soit quinze jours après le comité d'entreprise du 12, conformément à la loi), à l'inspection du travail, n'a été retardée que de dix jours et que les négociations vont seulement commencer. Cependant, l'ouverture même des discussions, qui semblent abordées par les deux parties avec la volonté d'aboutir, donne satisfaction aux syndicats puisque, pour la première fois, la direction accepte de débattre du plan d'activité de l'entreprise avant d'appliquer des mesures de licenciement. Preuve que le mouvement, lancé il y a trois semaines, n'était pas aussi « suicidaire » qu'on l'a dit.

Il faut reconnaître également que ni M. de Clermont-Tonnerre ni M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, n'ont cédé à la tentation de jouer la politique du pire. Ils ont su, autant que possible, éviter les menaces et les rodomondates. Preuve que les spéculations sur les projets de liquidation prêtés au gouvernement, à la faveur d'une grève impopulaire, étaient pour le moins prématurées et négligeaient le fait que, au-delà d'un certain seuil, les risques devenaient trop grands.

La sagesse a donc prévalu. Il faut espérer qu'elle continuera d'inspirer les uns et les autres.

T. F.

DÉPASSEMENTS D'HORAIRES SUR LES TROIS CHAÎNES

Les horaires du service minimum assuré obligatoirement par Télédiffusion de France (établissement chargé de la gestion des émetteurs) en cas de grève (22 h. 5 sur FR 3, 22 h. 20 sur TF 1, 22 h. 30 sur A 2) ont été dépassés mardi soir dans la région parisienne sur les trois chaînes. Jusqu'à 22 h. 20 sur FR 3, 22 h. 45 sur TF 1, 23 h. 30 sur A 2. A l'émetteur de la tour Eiffel, on indique que « des cadres et des non-grévistes » ont envoyé les émissions afin de satisfaire les téléspectateurs.

● *Radio-Franche*, la « radio libre » des grévistes de la S.F.P., a diffusé mardi 27 février une interview de deux journalistes — anonymes — de la radiotélévision, qui ont dénoncé les différentes formes de « censure » exercée sur l'information et l'existence de « sujets tabous », le conflit de la S.F.P. étant, selon eux, au nombre de ceux-là.

La projection d'« Holocauste »

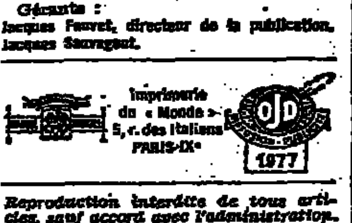
LE DERNIER ÉPISODE EST REPORTÉ AU 6 MARS

Le dernier épisode d' « Holocauste », qui n'a pas été diffusé mardi soir sur Antenne 2 en raison de la grève, pourrait être programmé le mardi 6 mars.

Dans un communiqué, l'intersyndicale de la Société française de production dénonce l'attitude de la direction d'Antenne 2, qui consiste selon elle à « se servir du martyre de la déportation pour monter l'opinion publique contre les travailleurs de la télévision qui ne font autre chose que de défendre leur emploi ».

Elle rappelle que la direction d'Antenne 2 semble avoir « la mémoire courte » puisqu'elle s'est « obstinément refusée à diffuser « Holocauste », même après le scandale de l'affaire Darquier de Pellepoix, en s'abritant derrière la défense de la production française (alors que les feuilletons nord-américains envahissent les écrans) », et qu'il a fallu « la pression de l'opinion et des associations de déportés et de la plus haute autorité de l'État auprès des P.-D.G. des sociétés de programmes pour qu'Antenne 2 accepte enfin de le diffuser ». Le quatrième épisode aurait pu parfaitement être diffusé mardi et le débat ultérieurement, ajoute l'intersyndicale qui suggère à la direction d'Antenne 2 « si soucieuse soudainement d'informer les Français sur cette période de l'histoire », de diffuser rapidement « le Chagrin et la Pitié », interdit d'antenne depuis 1971. »

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MERCREDI 28 FÉVRIER

En raison du préavis de grève, le « programme minimum » sera appliqué sur les chaînes de télévision et à Radio-France.

CHAINE I : TF 1

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LA DERNIERE CORVEE, d'A. Ashby (1973), avec J. Nicholson, O. Young, R. Quid.

Des marins en bordée dans une comédie plutôt vulgaire. Mise en scène brillante mais raccrocheuse. Numéro à effets de Jack Nicholson.

CHAINE II : A 2

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 45, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les Muppets (avec Avery Schneida) ; 21 h., Dramatique : Un coin charmant, d'A. Barron, avec F. Weaver ; 21 h. 40, Concert : Concerto pour orchestre (Bela Bartok), par l'orchestre national de Radio-France, dir. C. Dutoit, sol. K. Wha Chung.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : PASSAGE A TABAC, de G. Pollock (1964), avec M. Rutherford, S. Davis, C. Tingwell, J. Benham.

Miss Marple, vieille demoiselle détective amateur, enquête sur la mort mystérieuse du président d'une œuvre de reclassement de « blousons noirs ».

Un scénario original, inspiré par un personnage d'Agatha Christie. Ce scénario est aussi incohérent que la réalisation est maladroite.

FRANCE-INTER, FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE

Emissions et musique enregistrées ; bulletins d'information à 8 heures, 13 heures et 19 heures.

JEUDI 1er MARS

La prolongation de la grève pourrait entraîner une modification des programmes.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission réservée aux partis politiques : Les radicaux de gauche ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Le roi qui vient du Sud (4e épisode) : Le saut périlleux (1589-1596), de C. Brulé, réal. M. Camus.

Les grands seigneurs catholiques se dressent contre le nouveau roi. Celui-ci mettra sept ans à conquérir son royaume.

21 h. 30, Magazine économique et social : L'événement.

22 h. 35, Ciné première, d'A. Halimi.

Amédéo (chanteur, professeur de danse disco et de jazz) parle de deux films, Salsa et Tout, tout de suite.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Hélico ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Semblables et différents) ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 16 h., L'invité du jeudi : Rolf Liebermann ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Nathalie Sarraute ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (M.-P. Belle) ; 20 h., Journal.

20 h. 40, FILM : LE TROISIEME HOMME, de C. Reed (1949), avec J. Cotten, A. Valli, T. Howard, O. Welles, B. Lee, E. Ponto. (N.)

Dans la Vienne d'après-guerre, divisée en quatre zones d'occupation, un romancier enquête sur la mort mystérieuse de son ami d'enfance, qui était, selon la police britannique, un aventurier.

D'après Graham Greene, un film célèbre pour sa mise en scène expressionniste, l'interprétation d'Orson Welles et un air lancinant de cithare.

22 h. 15, Courte échelle pour grand écran.
23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le Centre des démocrates-sociaux ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE REPTILE, de J.-L. Mankiewicz (1969), avec K. Douglas, H. Fonda, H. Cronyn, W. Oates, B. Meredith, A. O'Connell. (Rediffusion.)

En 1883, un voleur cherche à s'échapper d'un pénitencier de l'Arizona pour récupérer un demi-million de dollars qu'il a cachés dans un nid de serpents avant son arrestation.

Histoire chargée de péripéties. Mankiewicz bouleverse, avec une belle vigueur satirique, les règles morales du code de l'Ouest.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Age du tendre », de Marie Chaix ; 14 h. 47, Départementales : à Carcassonne ; 16 h. 50, Libre appel : vers une nouvelle médecine pour les adolescents ; 17 h. 32, Jeunes interprètes : le Festival de Bratislava ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Les progrès de la science et de la médecine : le scanner ;

20 h., « Pauvre Bitos » ou « le Dîner de têtes », de J. Anouilh, avec M. Bouquet ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : derniers vestiges de l'Empire.

FRANCE-MUSIQUE

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Judith Triumphans » (Vivaldi) ; « Judith Triomphante » (Hamal) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, En direct de Courchevel... Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

21 h., En direct de Courchevel... « Concerto grosso » (Corelli) ; « Concerto pour piano en la majeur » (Mozart) ; « Quatre impromptus » (Schubert) ; « Allegro de concert pour piano » (Granados), par l'Ensemble instrumental de Grenoble. Direction E. Krivine. Avec A. Ciccolini, piano ; 23 h., Ouvert la nuit ; 1 h., Douces musiques.

هكذا من الأصل

JUSTICE

AUX ASSISES DE LA COTE-D'OR

Jean Portais est condamné à la réclusion à perpétuité

La cour d'assises de la Côte-d'Or a condamné, mardi 27 février, Jean Portais, soixante-dix ans, contre lequel la peine de mort avait été requise, à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'agression contre Mme Garnier et le meurtre de sa fille à Mâcon, en 1968, ainsi que pour le meurtre du sous-brigadier Prevost, à Libourne, en 1969 (le Monde *du 28 février).*

De notre envoyée spéciale

Dijon. — Mme Garnier, digne et sans haine, était venue raconter comment elle avait été attaquée, dans sa bijouterie de Mâcon, par Jean Portais et demandait qu'« *il ne nuise plus* ». Son avocat, Me Edouard Lamy, s'étonnant que l'arrêt de la cour d'assises de la Gironde condamnant à mort Portais, en décembre 1977, ait été cassé, avait « *une nouvelle fois demandé justice pour elle* ». Me Jean-Pierre Picard, « *sans pour cela rechercher l'application de la loi du talion* », avait évoqué la mémoire du sous-brigadier Prévost, tué à Libourne.

Pour M. Gilbert Steffen, avocat général, tout semblait donc « joué » et, contrairement à la coutume, il a annoncé qu'il demandait la peine de mort contre Jean Portais. Dans son court réquisitoire — à peine trois quarts d'heure, — *il a quelque peu délaissé* la personnalité de Portais et le dossier pour parler de la peine de mort : « *On va vous dire que la société s'honore lorsqu'elle supprime la peine de mort, comme veulent bien le prôner certains romantiques de salon* », a dit M. Steffen, « *mais elle ne s'honorera pas en oubliant les victimes* ».

Après avoir expliqué que seule l'existence du châtiment suprême pouvait faire reculer les malfaiteurs, l'avocat général a conclu : « *Je sais que l'on va me traiter de nazi. Mais la différence entre les nazis et moi, c'est que moi je ne vous demande pas un génocide, je vous demande d'extirper de notre société un fruit pourri.* »

« Vieil homme sans avenir »

Comme il l'avait fait à Bordeaux, Me Jean-Charles Gonthier s'est attaché à montrer que, quelque désagréables et étranges que puissent paraître la personnalité de Jean Portais et ses affirmations d'innocence, les obscurités et les ambiguïtés du dossier et de la procédure ne pouvaient être minimisées. « *On ne condamne pas à mort au bénéfice du doute* », a-t-il estimé. « *Et je ne viens pas vous dire que je suis convaincu de l'innocence de Portais, mais je viens vous dire que vous n'avez pas le droit de requérir le châtiment suprême devant tant d'incertitudes.* »

Il restait à Me Robert Badinter, qui ne plaidait pas sur le dossier, lui même, à se battre à son tour pour la vie de « *ce vieil homme sans avenir, sans espérance qui, s'il sortait de la prison-hôpital, irait à l'hôpital-prison réservé à ceux auxquels personne ne s'intéresse* ». Me Badinter a refusé, a-t-il expliqué, de s'enfermer dans le débat abstrait engagé, à propos de la peine de mort par l'accusation, « *débat qui n'a ni sens ni réalité* ».

Il a longuement parlé de Jean Portais, cet « homme d'un autre temps » grandissant dans le Nantes de la guerre 1914-1918, dans le prolétariat des chantiers de la Loire et des docks, de la misère et de l'alcoolisme. A Portais enfant on n'a rien donné, on n'a jamais appris le respect de la vie humaine. Mais à Portais, apprenti à treize ans, on a appris à boire. En 1937, il a perdu son travail pour fait de grève et s'est retrouvé sur les docks, manœuvre à la journée. « *Il a été jeté hors de ce qui faisait sa vie d'homme, sa dignité. Lorsqu'une société accepte de provoquer ces situations-là, qu'elle ne s'étonne pas ensuite que chez certains la graine de la délinquance et du crime ait été semée.* » Portais, ancien délinquant, a tenté de se réinsérer. En 1967, lorsque son petit élevage de poulet et de souris a fait faillite, il avait cinquante-huit ans, un casier judiciaire garni, pas d'argent, pas de famille. « *Dans notre société*, a dit Me Badinter, *il ne valait rien comme valeur de travail. Qu'est-ce qu'on lui offrait ? Rien. Qu'est-ce qui lui restait ? Ses copains de taule, c'est tout.* »

« *Portais*, a-t-il poursuivi, *n'a pas d'avenir. Et cela ne vous suffit pas ? Il faudrait encore qu'au nom de notre justice on prenne ce vieillard, qu'on le jette encore dans la cellule des condamnés à mort, dans cette cellule où, quand j'entre, j'ai honte de moi, honte de nous. (...) Et pourquoi ? Parce que ce serait le signe qu'on y croit encore, à la peine de mort ?* »

Il est impossible de dire si le jury, qui a délibéré pendant deux heures trente, a souhaité, par sa décision, refuser ce « signe », manifester qu'il ne croyait plus en la peine de mort. Si elle a reculé devant la responsabilité d'être la première cour d'assises à la prononcer depuis décembre 1977, ou si elle a simplement jugé inconvenant de condamner à mort un homme de soixante-dix ans.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Dessin de CHENEZ.)

Il n'y a plus de condamné à mort

Après le verdict des assises de la Côte-d'Or condamnant Jean Portais à la réclusion criminelle à perpétuité, il n'y a plus, en France, de condamné à mort. Les trois derniers condamnés à la peine capitale ont tous bénéficié d'une cassation des arrêts des cours d'assises les condamnant. Lors de leur seconde comparution en assises, ils ont tous les trois été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. Il s'agit de Mohamed Yahiaoui, meurtrier d'un couple de boulangers (assises des Yvelines, le 9 décembre 1978), Michel Rousseau, meurtrier d'une fillette (assises de la Somme, le 23 janvier 1979), et de Jean Portais.

Depuis le début du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, trois condamnés ont été guillotinés : Christian Ranucci, à Marseille, le 28 juillet 1976, Jérôme Carrein, à Douai, le 23 juin 1977, et Hamida Djandoubi, à Marseille, le 10 septembre 1977.

A quatre reprises, le président de la République a usé de son droit de grâce. Les bénéficiaires en ont été le jeune Bruno T., meurtrier d'une vieille dame (11 février 1976), Moussa Benzhara, également meurtrier d'une vieille dame (4 août 1976), Joseph Keller et Marcellin Horneich, meurtriers de deux jeunes Britanniques (9 février 1977).

Un débat sur la peine de mort aura lieu à la session parlementaire de printemps, qui commencera le 2 avril. Le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, a déclaré à plusieurs reprises que, avant de supprimer la peine de mort, il faudrait créer « une peine de remplacement » sous forme d'emprisonnement « de très longue durée incompressible ». Il a proposé que soit retenu le chiffre de « vingt-cinq ans de prison minimum, sans mise en liberté conditionnelle ».

Les partisans de l'abolition, opposés à un simple débat « d'orientation », auquel ils refuseraient de participer, semblent d'accord sur la nécessité d'une *peine de substitution*. C'est ainsi que M. Pierre Bas, député (R.P.R.) de Paris, vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale une nouvelle proposition de loi créant une peine de réclusion criminelle d'un minimum incompressible de vingt ans (« le Monde » du 27 février).

M. Bas, président du comité d'études parlementaire pour l'abolition de la peine de mort, constate que, depuis les débats du 24 octobre 1978 à l'Assemblée, aucune des peines de mort réclamées par le ministère public — au nombre de huit après le procès de Jean Portais — « n'a été décidée par les jurys populaires ». « Il s'agit là, a-t-il déclaré, d'un véritable sondage, grandeur nature, traduisant l'évolution de l'opinion publique. »

Légitime défense aux assises du Val-d'Oise

La loi du P 38

« *A-t-on le droit de tuer pour un tas de ferraille ?* », demandait, mardi après-midi 27 février, un avocat devant la cour d'assises du Val-d'Oise. Mais la mort d'un voleur de voitures, de surcroît gitan et forain, compte-t-elle beaucoup devant la soif de tranquillité d'un « citoyen honnête » ?

On jugeait, à Pontoise, un accusé, âgé de trente et un ans, M. Jean-Louis Peysson, « *gentil garçon, très bon camarade et bon voisin* », inculpé d'homicide volontaire par la chambre d'accusation. Il avait tué, dans la soirée du 18 décembre 1974, M. Marcel Vasseur, trente-six ans, père de huit enfants, qui tentait, en compagnie de son beau-frère et complice, M. Emile Garet, de voler sa voiture. Après les sommations d'usage, contestées par M. Garet, M. Jean-Louis Peysson s'armait d'un pistolet P 38, acheté six mois plus tôt « *à Barbès, auprès d'un camelot* », et tirait quatre fois en direction de sa victime, qui mourait, quelques instants plus tard, d'une hémorragie interne par plaie de l'artère pulmonaire.

Le procès est vite devenu celui de la délinquance, de l'insécurité à Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), où habitaient M. et Mme Jean-Louis Peysson au moment du drame, et sur laquelle devait insister M. André Houppert, avocat général, qui réclama cinq ans d'emprisonnement avec sursis.

« Arrêtez ce carnage »

Me Francis Fayout, avocat de la partie civile, devait dire, de son côté : « *Quand il se sent attaqué dans ses biens, je ne pense pas qu'un citoyen honnête aille se procurer, à Barbès, un P 38, arme de guerre dangereuse, avec deux cartouches de balles blindées (...). Au nom des huit enfants de la victime, je dis : arrêtez ce carnage. D'un côté, notre société dite civilisée se bat contre la peine de mort, mais d'un autre côté elle permet une peine de mort ouverte pour un tas de ferraille.* »

« *Je n'ai pas besoin d'une justice de succursale* », rétorqua Me Jean-Claude Woog, avocat de la défense. La justice, en l'occurrence, pour les jurés de la cour d'assises du Val-d'Oise, a été l'acquittement de Jean-Louis Peysson, dont l'annonce a suscité les applaudissements du public.

JACQUELINE MEILLON.

APRÈS LE RENVOI DE L'AFFAIRE PAHR

Vol, violence et vol avec violence

De notre correspondant

Strasbourg. — En se déclarant incompétente, mardi 27 janvier, la 1re chambre du tribunal correctionnel de Strasbourg a provoqué un nouveau renvoi de l'affaire opposant le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Willibald Pahr, à ses agresseurs, Ali Mezaache, dix-huit ans, et son complice mineur pénal (« le Monde » du 28 février). Le procès devrait donc venir devant la cour d'assises du Bas-Rhin.

Dans ses attendus, le tribunal, que présidait Mme Suzanne Lebrou, a fait droit à la thèse de Me Roland Dumas, conseil du ministre autrichien, partie civile, et suivi les réquisitions de M. Philippe Maitre, substitut, qui avait également conclu à la criminalisation prévue pour vol commis avec violence. D'après la décision du tribunal, les violences ont été reconnues à partir du dossier médical produit par M. Pahr et également à plusieurs reprises, par l'accusé lui-même, notamment à l'audience du 20 février.

Me Joseph Renemann, défenseur de M. Mezaache, avait soutenu que les actes de violence de ses clients sur la personne de M. Pahr résultaient de l'attitude provocatrice de ce dernier à leur encontre, le vol n'étant intervenu qu'à titre accessoire en quelque sorte. L'avocat a indiqué qu'il fera appel de la décision du tribunal en espérant prouver qu'il s'agit bien en l'occurrence d'une affaire teintée « *d'aventure nocturne douteuse* ». Il entend à cet effet disséquer l'horaire de la soirée ministérielle sur lequel les deux parties s'étaient affrontées à la dernière audience (*le Monde* des 8 et 22 février). Il semble bien, dès lors, que les assises du Bas-Rhin n'auront pas à connaître de l'affaire avant un an et que le huis clos sera prononcé puisqu'il faudra aussi juger le mineur. D'ici là, l'affaire risque pourtant de resurgir. Le procureur de Strasbourg est, en effet, toujours saisi d'une plainte avec constitution de partie civile de la mère du mineur poursuivi en même temps qu'Ali Mezaache, contre M. Willibald Pahr, pour incitation de mineur à la débauche. — J.-C. H.

● *Un jeune chômeur de vingt ans*, Jean-Pascal Tao, est mort des suites d'une overdose d'héroïne *dans la nuit de lundi 26* au mardi 27 février au domicile d'un instituteur de l'école de Candor, près de Noyon (Oise), M. François Marchand. Une jeune fille qui se trouvait près de lui, Mlle Sylvie Marecaux, dix-neuf ans, étudiante, a été transportés dans le coma à l'hôpital de Compiègne. Les deux jeunes gens étaient arrivés à Candor vers 23 heures afin d'y passer la nuit. Ils ont été découverts vers 6 heures du matin. Sur place, les gendarmes ont trouvé un sachet d'héroïne vide. — *(Corresp.)*



JUSTICE

LE PROCÈS DE MM. PÉTRIDÈS ET FRANCELET AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

La facilité d'exporter des œuvres d'art volées

Le moins que l'on puisse dire, si l'on s'en tient aux déclarations des témoins au procès de MM. Paul Pétridès et Marc Francelet, devant la 11e chambre correctionnelle de Paris, c'est qu'il n'y a rien de plus facile que d'exporter des toiles volées. Personne n'est, en effet, chargé, dans les différentes administrations intéressées, de vérifier la provenance des œuvres d'art. Cela peut paraître bizarre, si l'on sait, d'après la direction des douanes, que plusieurs dizaines de milliers d'œuvres d'art franchissent chaque mois nos frontières, mais c'est pourtant vrai.

Des lacunes regrettables que les responsables expliquent facilement. Elles se situent à deux niveaux.

A la direction des Musées de France tout d'abord, où on a délivré des autorisations sans consulter le fichier des œuvres volées. Mme Hélène Adhémar, conservateur en chef du Musée du Jeu de paume et de l'Orangerie, est catégorique : « *Nous n'avons pas à nous prononcer sur la provenance des toiles ni sur leur authenticité, mais sur leur intérêt pour le patrimoine national.* » C'est ainsi que Mme Adhémar, spécialiste des impressionnistes, a signé le document permettant l'exportation d'une œuvre de Renoir intitulée *la Source*, qui, selon elle, était « *un tableau courant* », une peinture mineure en quelque sorte. Bien sûr, reconnaît le porte-parole des Musées de France, « *quand on se rend compte que la toile a été volée, ou si c'est un faux, on intervient, mais c'est tout. On ne peut pas toujours intervenir, car le marché des œuvres qui ne sont pas bonnes est très encombré et les fiches d'Interpol sont mal faites* ».

M. Paul Pétridès a pu ainsi exporter en toute tranquillité et en toute légalité vers le Japon cinq tableaux. Des tableaux qui semblaient de si peu d'importance que le marchand de la rue La Boétie en a modifié les titres et les dimensions. On n'y a vu que du feu. En 1978, un an après le vol chez M. Lespinasse, quand Mme Adhémar a eu connaissance par la presse, à l'occasion d'un rebondissement, du détail des toiles dérobées, elle a alerté le directeur des Musées de France. Puis elle n'a plus entendu parler de rien, jusqu'au jour où elle a constaté que certaines de ces toiles étaient en vente en France ou chez Sotheby, à Londres. On les avait rapatriées par la valise diplomatique, mais personne n'en avait été informé.

Il n'est évidemment pas question de transformer les fonctionnaires de la Direction des musées de France en auxiliaires de la police. Mais le président du tribunal, M. Michel Guth, s'inquiète de cet état de fait. Il en exprime son dépit à Mlle Rouault, fille du peintre Georges Rouault, dont une œuvre a été également exportée dans ces conditions. Pour elle non plus, il pas question de s'inquiéter de la provenance d'une toile de son père. Elle délivre des certificats d'authenticité, un point c'est tout.

La deuxième grande lacune se situe au niveau de l'administration des douanes. On pourrait penser que celle-ci est en mesure d'établir un barrage efficace. Eh bien non. M. Jean Fougère, inspecteur central à la Direction centrale des enquêtes douanières, le dit clairement : « *Nous sommes là pour vérifier les formalités administratives. Nous ne sommes pas compétents pour dépister les tableaux volés ou les faux. Il n'existe pas de service pour cela. S'il y a un soupçon, on consulte l'Office central pour la répression des vols d'œuvres et d'objets d'art.* »

Quant au contrôle exercé par le Comité professionnel des galeries d'art, chargé de la vérification des œuvres ayant moins de vingt ans, il semble lui aussi assez formel. Surtout si la toile provient de la galerie Pétridès, dont « *il aurait été impensable, en raison de sa réputation, qu'elle nous envoie des tableaux volés* », déclare M. Gildo Caputo, le président du comité. Opinion qui sera confirmée par tous les hommes d'art cités à la barre.

Quand on sait, en plus, que M. Pétridès était expert auprès du Comité supérieur des douanes... Une position privilégiée de nature à le mettre à l'abri de toutes vicissitudes. Une renommée qui lui permit également de passer au travers des poursuites fiscales à la suite du contrôle de sa comptabilité, alors que son comparse d'un moment, M. Marc Francelet, était, lui, traduit devant les tribunaux. M. Pétridès fut simplement soumis à un redressement. Encore un mystère qui s'explique difficilement dans cette affaire, une affaire qui n'aura en définitive livré qu'une partie de ses secrets. Un dossier dans lequel il y a, comme le soulignait le président, M. Guth, « *beaucoup de lâchetés, de compromissions et de négligences* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

Après l'inculpation d'un commissaire-priseur et d'un responsable d'associations de bienfaisance

Des lézardes dans la bonne société de Chambéry

De notre correspondant

Chambéry. — Deux personnalités chambériennes sont « tombées » en moins de trois semaines du piédestal que leur dressait depuis plusieurs années une partie des habitants de la capitale savoyarde. M. Michel Perrier, trente-huit ans, commissaire-priseur, a été inculpé au début du mois de février de recel et de trafic de meubles volés. En compagnie de deux antiquaires et d'un gérant de remontées mécaniques, il participait à l'écoulement d'objets anciens qu'il présentait notamment dans sa salle des ventes. Ce scandale secoua la bonne société chambérienne, « tapie » au pied du château des ducs de Savoie et dans les beaux appartements de la rue de Boigne.

Le 25 février, les Chambériens apprenaient qu'on avait conduit à la prison de la ville M. Georges Aguettaz. Agé de soixante-huit ans, de petite taille, les yeux entourés de fines lunettes, M. Aguettaz est considéré comme l'un des plus importants propriétaires fonciers de la cité. L'homme déclarait volontiers aux personnalités du « Tout-Champéry » qu'il était « *intouchable* » et « *protégé* ». Malgré son « *terrorisme verbal* », on appréciait surtout en lui son dévouement à la tête d'une douzaine d'associations de bienfaisance chambériennes. On retrouvait en effet partout M. Aguettaz : président fondateur de l'Enfance inadaptée, il s'occupait de l'orphelinat du Bocage et participait à la réinsertion des anciens détenus ; membre du Lion's Club, il en dirigeait la commission sociale.

Mais M. Aguettaz était surtout connu pour son « *beau travail* » au sein de la Société savoisienne de protection animale, dont il était depuis 1974 le président. Sous le titre : « *Un loup dans les chenils de la S.P.A.* », l'hebdomadaire catholique *la Vie nouvelle* apprenait le 28 janvier aux Chambériens l'existence d'irrégularités graves commises dans la gestion de cette société, le dépôt d'une plainte contre X par des membres du bureau départemental de la S.P.A. et l'ouverture d'une enquête par le procureur de la République de Chambéry.

Cette enquête a conduit à l'inculpation, le 23 février, pour abus de confiance, de M. Aguettaz qui a été écroué. Les sommes « empruntées » à la S.P.A. par son président s'élèveraient — en l'état actuel des estimations 1 530 000 F. Une chose est certaine : une grande partie des dons — adressés le plus souvent personnellement au président de la S.S.P.A. — et des subventions sollicitées auprès des municipalités savoyardes n'a pas servi à l'amélioration des installations de la société considérées par beaucoup comme un « pourrissoir ». M. Aguettaz disposait à sa guise de l'argent destiné à ses « amies les bêtes », mais qu'il préférait prêter à des hommes d'affaires ou à son entourage familial. La S.P.A. était devenue son affaire personnelle ; il ne rendait aucun compte de la gestion administrative et financière de cette association dont les membres du conseil d'administration étaient nommés et renvoyés selon ses seuls désirs.

CLAUDE FRANCILLON.

NOUVELLE SOCIÉTÉ DE SURVEILLANCE AU CENTRE COMMERCIAL « BOISSY II »

Après les incidents qui se sont produits le 20 février au centre commercial de Boissy-Saint-Léger (*le Monde* du 24 février), la préfecture du Val-de-Marne a publié un communiqué dans lequel elle annonce que les dispositions suivantes ont été arrêtées :

La surveillance interne du centre commercial sera assurée par une société agréée différente de celle qui l'exerçait jusqu'à présent, dans des conditions qui devront garantir le respect de la dignité et de l'intégrité des personnes fréquentant le centre commercial et sous la responsabilité des sociétés gestionnaires de celui-ci ;

Un bureau de police sera installé dans le centre commercial et tenu par des personnels de la police nationale en civil ;

Le dispositif antérieur de surveillance extérieure, assurée par du personnel de la police nationale en tenue, sous forme d'îlotage et de patrouilles, sera renforcé ;

En même temps qu'ils seront informés de ces dispositions, des recommandations pressantes seront faites, tant auprès des utilisateurs du centre commercial qu'auprès des résidents du foyer de travailleurs immigrés qui se trouve à proximité du centre, pour éviter que ne se crée un climat d'hostilité de caractère racial ;

Enfin, en ce qui concerne les infractions relevées à l'occasion de ces incidents, le parquet a été saisi.

RELIGION

Dans son message de carême

« AIDEZ CEUX QUI MANQUENT DU MINIMUM NÉCESSAIRE » déclare Jean Paul II

Dans le message que Jean Paul II adresse aux catholiques pour l'ouverture du carême, ce 28 février (mercredi des cendres), le pape affirme que les chrétiens doivent dépasser le jeûne, « *ascèse personnelle, toujours nécessaire* », pour donner un « *témoignage collectif* ».

« *Vos communautés ecclésiales*, écrit Jean Paul II aux fidèles, *vous convient à prendre part à des « campagnes de carême » ; elles vous aident ainsi à orienter l'exercice de votre esprit de pénitence en partageant ce que vous possédez avec ceux qui ont moins ou qui n'ont rien.*

» *Peut-être restez-vous encore inactifs sur la place parce que personne ne vous a conviés à travailler ? Le chantier de la charité chrétienne manque d'ouvriers ; l'Eglise vous y appelle. N'attendez pas qu'il soit trop tard pour secourir le Christ, qui est en prison ou sans vêtements, le Christ, qui est persécuté ou réfugié, le Christ, qui a faim ou qui est sans logement. Aidez nos frères et nos sœurs qui manquent du minimum nécessaire à sortir de conditions inhumaines et à accéder à une véritable promotion humaine.*

» *Vous tous qui êtes décidés à porter ce témoignage évangélique de pénitence et de partage, je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.* »

La sauvegarde des pyramides

LES PROMOTEURS PERDENT LEUR PROCÈS EN APPEL CONTRE UNE UNIVERSITAIRE ÉGYPTIENNE

De notre correspondant

Le Caire. — Le groupe anglo-canadien de Hongkong, South Pacific Properties (S.P.P.), qui, l'an passé, avait perdu en première instance le procès en diffamation intenté contre Mme Namet Fouad, universitaire cairote et chef de file des opposants égyptiens à la construction par cette société d'un vaste complexe touristique au pied des pyramides de Guizeh, vient d'être débouté en appel par le tribunal du Caire.

Rappelons que, devant l'ampleur des protestations, le président Sadate avait en 1978 annulé le contrat passé par l'Egypte avec la S.P.P. pour réaliser ce projet.

A la suite d'un article rendant compte dans *le Monde* du 25 mars 1978 des remous suscités au Caire par l'« affaire des pyramides », la S.P.P. avait également intenté un procès en diffamation contre le directeur du *Monde* et son correspondant au Caire (*le Monde* du 10/1 et du 7/2 1979). Débouté en première instance par le tribunal correctionnel de Paris, les promoteurs ont fait appel de cette décision. — J.-P. P.-H.

PERQUISITION AU SIÈGE DU CRÉDIT LYONNAIS

Une perquisition a été opérée, mardi 27 février, au siège du Crédit lyonnais, à Paris, par la police judiciaire, sur commission rogatoire de M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris. Elle a eu lieu dans le cours de l'information ouverte après la découverte de détournements réalisés à l'occasion d'opérations sur des Bourses étrangères, et qui s'élèveraient à 37 millions de francs. L'enquête a déjà donné lieu à l'arrestation de M. Georges Branchart, cinquante-deux ans, ancien chef du service Bourse-étranger du Crédit lyonnais, et de M. Thomas Stoddart, quarante-quatre ans, chargé de gérer certains portefeuilles de clients de la banque (« le Monde » des 3, 4-5 et 9 février).

Des vérifications comptables ont été réalisées avec l'aide de MM. Charles Gaillard, Jean Fourcade et Maurice Ronfort, experts-comptables désignés par le magistrat instructeur. M. Michau a également interrogé, le 27 février, M. Georges Branchart. Comme M. Stoddart avant lui, M. Branchart a déclaré à M. Michau que toutes ces opérations bancaires furent effectuées au grand jour sans la moindre clandestinité.

● *Le meurtrier d'une religieuse inculpé.* — M. Alain Froment, dix-neuf ans, arrêté après le meurtre de sœur Marie Cabannes, soixante-seize ans, dans l'église de Saint-Marc-au-coteau, dans la Loire (*le Monde* du 27 février), a été inculpé de meurtre, tentative de vol et tentative de viol et écroué à la maison d'arrêt de Roanne.

ÉDUCATION

L'examen par le gouvernement du dossier des rythmes scolaires

Le temps ne presse pas...

Il avait déjà été envisagé d'en discuter au conseil des ministres du 14 février. Puis, plus officiellement, à celui du 28 février. Chute et rechute. L'aménagement du temps attendra : l'examen des rythmes scolaires et de l'étalement des vacances par le gouvernement est remis à plus tard.

Le motif invoqué pour ce report a du mal à convaincre. Le départ du président de la République pour le Mexique devait abréger le conseil des ministres. Mais celui-ci commencera plus tôt et ne sera donc pas écourté.

La vraie raison est ailleurs. Le dossier est épineux. Le gouvernement n'est pas saisi d'une folle hâte à le manipuler avant les élections cantonales. Une fois de plus, il s'agit de savoir comment l'on va concilier les intérêts inconciliables des enfants (toujours mis en avant dans les discours, rarement dans les faits), des adultes, des enseignants, des hôteliers et des transporteurs, pour n'en citer que quelques-uns. Le lundi 26 février, le Syndicat national des instituteurs a déclaré qu'il s'opposerait, « *de toute sa force* », à un raccourcissement des vacances d'été. La FEN rappelle qu'elle veut bien discuter de la répartition des vacances, si l'on n'oublie pas que moins de 10 % seulement des enfants partent à la neige, et qu'il faudrait commencer par donner les moyens à tous d'être accueillis pendant les congés d'hiver. Depuis deux mois, les évêques multiplient les prises de position sur le péril que ferait courir à l'équilibre des enfants et à l'enseignement religieux la suppression de la coupure du mercredi pour les élèves. Et les évêques, quand ils ne parlent pas des difficultés sociales, sont écoutés en haut lieu...

M. Beullac a l'intention de proposer des mesures qui, sans provoquer d'immédiats séismes, prépareraient les esprits aux changements. Par exemple, cette formule pour réduire la durée des grandes vacances des élèves sans diminuer celles des professeurs : dans les collèges et les lycées, la rentrée et la sortie des enseignants seraient échelonnées selon les disciplines (« *le Monde* du 11 janvier), tandis que celles des élèves seraient fixes et délimiteraient un nombre de jours de travail plus grand dans l'année. Ainsi serait amélioré l'équilibre quotidien des enfants sans augmentation de la charge des enseignants. Quant aux dates des vacances, le choix pourrait progressivement en être laissé aux régions, voire aux communes, ou aux établissements.

Le conseil des ministres ne repoussera pas indéfiniment l'examen des rythmes scolaires. Le sujet reste à l'ordre du jour du conseil supérieur de l'éducation nationale convoqué pour le 16 mars. Une décision, au moins, deviendra bientôt urgente : la date de la rentrée prochaine après les vacances d'été n'est pas encore connue, et les organisateurs de vacances et de voyages vont s'impatienter. Cette date pourrait être fixée au 13 septembre. Un jour plus tôt que les autres années. La réforme est en marche...

CHARLES VIAL.

Des lycéens chinois en France

« L'apprentissage du maniement de la fourchette s'est fait très facilement »

Penché sur une carte de France, un Chinois de dix-sept ans répète en s'appliquant le nom d'une ville du Sud-Ouest : « Pau... Pau... ». Il vient d'apprendre vers quel centre universitaire il allait rapidement partir.

Cet adolescent aux cheveux courts, visiblement peu à l'aise dans son costume gris clair, un peu large, agrémenté d'une cravate verte, fait partie d'un premier groupe de soixante-dix lycéennes et lycéens chinois envoyés par leur gouvernement pour faire toutes leurs études supérieures en France, où ils seront répartis entre huit universités et centres universitaires de province (le Monde *du 10 février*). *Pendant la durée de leurs études, ils recevront une bourse mensuelle de 1 200 F versée par leur gouvernement et paieront eux-mêmes leur chambre en cité universitaire et leurs repas.*

Après un retard dû aux perturbations aériennes provoquées par les événements d'Iran, ces jeunes Chinois sont arrivés le dimanche 25 février. Accueillis pour quelques jours de repos au centre « Villages Vacances Familles » (V.V.F.) de Dourdan (Yvelines), les lycéens, qui ne parlent pas encore le français, ont commencé par apprendre quelques notions de civilisation — et de civilité — occidentale.

« L'apprentissage du maniement de la fourchette s'est fait très facilement », *explique M. Labat, un professeur de Lyon, chargé d'accompagner douze de ces jeunes jusqu'à leur nouvelle université.* « Leur facilité d'adaptation à la nourriture occidentale semble d'ailleurs étonnante. Malgré la fatigue du voyage, ils se montrent très attentifs et curieux. »

Sagement assis dans une grande salle du centre V.V.F., filles et garçons, nettement séparés, ont écouté, le mardi 27 février, à l'occasion d'une réception d'accueil, les discours des représentants des affaires étrangères et de l'ambassade de Chine. Ils applaudirent particulièrement M. Wang, conseiller culturel de l'ambassade, quand celui-ci s'adressant à ses « jeunes camarades », *leur expliqua qu'un demi-siècle avant eux* « des Chinois, qui avaient à peu près votre âge, étaient venus en France pour étudier les moyens qui pourraient permettre à la Chine de se libérer et de devenir un pays prospère et fort. Certains de ces hommes s'appelaient Zhou Enlai (Chou En-lai), Chen Yi, Deng Xiaoping ».

Mais avant les études, la curiosité l'emporte chez les lycéens chinois qui, aussitôt les discours terminés, se sont précipités sur le parking pour regarder les voitures en stationnement.

Les embouteillages découverts la veille, lors d'une visite à Paris, les ont tout autant étonnés que la rareté des bicyclettes. Les lycéens de Shanghaï ont insisté pour visiter Notre-Dame de Paris : ils avaient tous suivi, avant leur départ, le passage à la télévision du film Notre-Dame de Paris, *tiré du roman de Victor Hugo... Mais il est à craindre que leur bourse ne leur laisse trop peu de moyens pour mieux connaître cette « société de consommation » qui les intrigue tant.*

Tandis que les jeunes filles riaient entre elles en balançant leurs petites nattes, plus loin, les garçons se donnaient des airs sérieux sous leur large casquette à l'occidentale. On est loin des uniformes et des vareuses qui ont servi de référence vestimentaire à bien des lycéens français. — S. B.

Dans les lycées, collèges et restaurants universitaires

LES PERSONNELS D'INTENDANCE SONT APPELÉS A FAIRE GRÈVE LE 5 MARS

Le Syndicat national de l'intendance de l'éducation nationale (SNIEN-FEN) a décidé d'appeler ses adhérents à la grève le lundi 5 mars. Ses responsables estiment en effet qu'ils n'ont pas eu la possibilité de « *négocier sérieusement, notamment sur la dotation des établissements en personnel d'intendance* ».

Cette grève consistera en une fermeture des bureaux et perturbera l'organisation des services de restauration dans les établissements scolaires. Le lundi 5 mars, les repas risquent donc de ne pas être servis dans les collèges, lycées, écoles normales, ainsi que dans les restaurants gérés par les œuvres universitaires.

Les revendications du SNIEN portent sur la création de postes, l'amélioration du régime des indemnités, l'amélioration de la formation professionnelle, la résorption de l'auxiliariat.

● *Une délégation de l'Institut Technion de Haïfa* (Israël), invitée par le ministère français des affaires étrangères, a visité du 18 au 27 février des universités, grandes écoles et centres de recherche scientifiques et techniques dans la région parisienne, à Toulouse et à Strasbourg. Le Technion de Haïfa est l'Institut polytechnique d'Israël, qui regroupe environ dix mille étudiants, répartis en vingt-deux instituts spécialisés. A l'issue de cette visite, un accord de coopération été signé entre l'Ecole des mines de Paris et le Technion de Haïfa.

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Directeur Commercial
180 000 F +

SUD DE LA FRANCE

Nous sommes une société qui conçoit, fabrique et distribue une ligne de produits liés aux loisirs.
Notre expansion constante va nous permettre d'accéder au rang de leader sur notre marché et de confirmer notre vocation internationale.
Avec la collaboration d'une équipe actuellement en place, ce directeur devra animer, gérer et contrôler l'ensemble des actions commerciales. Il devra conduire lui-même des négociations de haut niveau. Il participera activement à la conception de nouveaux produits.
L'homme que nous recherchons doit nous apporter la preuve de sa réussite dans une direction commerciale.
La typologie de nos produits implique qu'il ait acquis son expérience dans le domaine de la grande distribution.
Nous le voyons âgé de 35 ans environ, diplômé d'une grande école (HEC, ESSEC, MBA...).
Notre ouverture internationale rend la connaissance de l'Anglais indispensable.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 90196 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

ORGANISME DE SERVICES LYON bénéficiant d'une large audience dans la région RHONES ALPES recherche

conseil formation
POSTE PERMANENT

Pour apporter aux P E M l'assistance nécessaire à la mise en œuvre de la formation permanente (Démarches directes auprès des entreprises et participation à la réalisation de projets d'intérêt général)

chargé de mission

Pour assurer, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée, la promotion et la réalisation d'actions pour l'insertion des jeunes dans les entreprises.

Ces postes conviendraient à des candidats âgés d'au moins 28 ans, ayant acquis, après une formation de type supérieure une expérience d'entreprise, désireux de bien s'intégrer dans une équipe et motivés par une activité de conseil.

Leur personnalité devra leur permettre de s'adapter à des situations variées et être à l'aise dans des contacts à tous niveaux.

Adresser lettre de candidature CV manuscrit, photo et prétentions s/réf. 2090 à P.LICHAU S.A. - 18, quai Jean Moulin 69002 LYON qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures.



Directeur d'Usine

Nous sommes un important Groupe Pharmaceutique, en expansion régulière, et nous recherchons le DIRECTEUR de l'une de nos usines (120 personnes) située à 190 km de Paris.
Ce collaborateur, entièrement responsable de l'activité de l'usine sur le plan Industriel, assurera de plus la coordination des différentes activités de production, la gestion du personnel, l'animation de l'encadrement, l'établissement et la gestion du budget.
Ce poste conviendrait soit à un pharmacien soit à un cadre de l'industrie ayant déjà acquis une solide expérience d'usine.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 71015 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

SOPAD - NESTLÉ

recherche

pour USINE de PROVINCE

INGÉNIEUR de FABRICATION

ENSIA ou équivalent

possédant 1 ou 2 années d'expérience

Il assistera le Chef de Production
et aura en charge diverses études
relatives aux produits et aux procédés

Ecrire avec C.V. détaillé à SOPAD
Service du Personnel
17-19, quai Paul-Doumer, 92400 COURBEVOIE

---

développer l'exportation Réf. P 08

Un département du Groupe BSN-Gervais Danone développe son activité exportatrice et crée la fonction de responsable des ventes export.
Sa mission sera d'implanter une gamme de produits industriels en Europe. A partir de l'analyse des principaux marchés il devra proposer des objectifs de vente par pays, sélectionner des agents, mettre en place et animer les réseaux de vente.
Ce poste intéresse un jeune diplômé de l'enseignement supérieur disposant d'une expérience commerciale comportant au minimum deux années de vente à l'exportation.
Il est nécessaire qu'il parle couramment l'anglais et qu'il connaisse l'allemand.
Lieu du poste : région Rhône-Alpes. Fréquents déplacements à prévoir.

ESC, Sc. Po, débutant Réf. P 09

La Direction Commerciale des Brasseries Kronenbourg propose à un jeune ESC, Sc. Po... (option comptable et financière), d'assurer le suivi financier de la clientèle, en particulier par l'analyse des bilans et des comptes de gestion.
A partir de l'ensemble des informations commerciales, financières et de gestion, il recommandera les mesures adaptées, en liaison étroite avec la Direction des Ventes et la Direction Financière, dans le cadre de la stratégie distribution.
Ce rôle de diagnotic et de conseil suppose de nombreux contacts sur le terrain auprès de la clientèle. Des stages d'application en gestion financière seraient appréciés.

Lieu du poste : Strasbourg.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous référence correspondante à BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

REGION CENTRE

Importante unité
de production automobile de série
recherche

INGENIEUR CHIMISTE

— Il sera responsable du laboratoire et de l'encadrement de l'atelier peinture.
— Ce poste concerne un ingénieur chimiste de formation ayant une expérience d'au moins 5 ans, acquise dans le domaine du traitement de surface peinture et vernis avec notamment la pratique de l'encadrement de Personnel.

Adresser CV, rémunération souhaitée
et photo sous N° 7123 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Etablissement bancaire régional important dans région particulièrement agréable, recherche Collaborateur de 30 ans minim., spécialisé dans les problèmes titres et de gestion. Situation intéressante et d'avenir.

Ecr. no 7213, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

SERVICE ACHATS
BOURGOGNE
120.000 F +

Le Service Achats influe directement sur la marge de ce Centre de profit en recherchant pour les Appros chargés des commandes (+ de 70 MF/an) les meilleurs fournisseurs du moment (délais, qualité, prix), tant en France qu'à l'étranger. Cela va du laminé aux roulements en passant par la visserie et les composants électroniques. Le chef de ce Service doit être un Ingénieur (AM, ICAM, INSA) de plus de 32 ans, ayant une solide expérience des achats pour fabrications de très grandes séries (automobile ou électroménager par exemple), bilingue anglais (déplacements environ 20 % du temps), âpre négociateur et bon calculateur.

Adresser votre dossier sous n° 354 LM.

GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes,
75017 Paris.



emplois internationaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

recherche

POUR L'ALGERIE

CHEF DE PARC
TRÈS EXPÉRIMENTÉ

A même d'assurer la gestion d'un parc matériel polyvalent : terrassements, génie civil, carrières. Valeur approximative du matériel : 100 millions.

Conditions de salaire intéressantes, régimes sociaux garantis. Possibilité de séjour avec famille.

POSTE A POURVOIR IMMEDIATEMENT

Ecr. avec C.V., photo et prétention ss réf. R. 624 à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui tr.

IMPORTANT LABORAT. PHARMACEUTIQUE

recherche

pour GRENOBLE et sa région
UN (E) DELEGUE (E)
MEDICAL (E)
même débutant ; 24 a. minim.
BACHELIER
Domiciliation obligatoire
GRENOBLE ou banlieue

VOITURE FOURNIE - STAGE FORMATION REMUNERE

Adr. C.V., photo et enveloppe retour à Mme MINOTTE
22, rue des Félibres
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
qui transmettra.
Discrétion garantie.

THOMSON-CSF

Division TUBES ÉLECTRONIQUES
38120 - SAINT-EGREVE (près Grenoble)
recherche

UN INGÉNIEUR
Grande Ecole (ESE - ENSI - ESPCI ou équivalent)

Compétences souhaitées en physique du solide ou en technologie des composants ou matériaux pour l'électronique.
Pour prendre la responsabilité d'un programme d'étude de dispositifs de visualisation.

UN INGÉNIEUR
Ayant une formation mécanique et physicochimie (et notions d'électronique).
Pour le développement de produits nouveaux.

Adresser C.V. et prétentions.

Entreprise industrielle, région EST,
recherche pour renforcer son laboratoire :

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
(niveau B.T.S. ou Ingénieur)

— Ayant quelques années d'expérience dans le domaine des peintures, encres, vernis.
— Connaissant l'allemand ou (et) l'anglais.

Salaire en fonction du niveau et de l'expérience

Envoyer curriculum vitae manuscrit et prétentions sous n° 7.196 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.
DISCRETION ET REPONSE ASSUREES

IMPORTANT GROUPE MINIER

recherche pour

LE GABON

UN CHEF
du
SERVICE DU PERSONNEL

Pour s'occuper de la gestion (paie et problèmes administratifs et sociaux) du personnel expatrié et gabonais de la compagnie.

L'expérience d'un travail similaire si possible en Afrique est indispensable.

Envoyer curriculum vitae sous n° 60.067 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

ENTREPRISE DE DISTRIBUTION
en Expansion

Offre à un Directeur de Supermarché ou à un Chef de Département Alimentaire en Hypermarché Pouvant justifier de 4 à 5 ans d'expérience un poste de

SUPERVISEUR PRODUITS

Epicerie - Liquides - non Alimentaire

En liaison avec les Inspecteurs Chefs de zone, il aidera et conseillera les responsables de magasin, coordonnera leur action suivant la politique commerciale de la Société et proposera toutes mesures pour améliorer la rentabilité des rayons dont il aura la charge.

Le poste nécessite des déplacements fréquents en voiture de fonction limités au Nord de la France.

Résidence AMIENS

Ecrire en indiquant prétentions n° 99.838, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 87), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

---

offres d'emploi offres d'emploi

BANQUE INTERNATIONALE
liée à groupes étrangers et dépendant
très important groupe bancaire français
recherche pour PARIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL
expérimenté
Ayant très bonne connaissance
MOYEN-ORIENT

Ecrire n° 939, CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

FILIALE GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT

recherche

POUR SON SIEGE PARIS - ETOILE

JURISTE D'ENTREPRISE

Bonne connaissance et expérience indispensables du droit des sociétés, des contrats, du contentieux et des assurances.

Adr. C.V., photo + prét. à ARCHAT (réf. W 102), 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS.

IMPORTANT GROUPE TRANSPORT
quartier LA DEFENSE
recherche un

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Maîtrise/D.U.T.
2 années d'expérience sur
mini-ordinateur de gestion
pour participer au développement et à l'implantation de systèmes de gestion décentralisée.

Position cadre, avantages sociaux.

Ecrire sous référ. 764 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transm.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

AUDITEUR COMPTABLE de haut niveau

qui sera chargé de participer au sein d'une équipe à la refonte des procédures comptables de cet établissement. La mise en place de cette réforme se fait en liaison étroite avec l'informatique.
Niveau expertise comptable avec une expérience de 5 années au moins dans le domaine de la comptabilité des opérations bancaires.

Adresser C.V., prétentions et salaire à N° 99.834. Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION EUROPEENNE DES SYSTEMES DIGITAUX

vous propose de rejoindre son équipe à

VILLENEUVE-LOUBET (NICE)

comme

Ingénieurs systèmes de communication

- Si vous avez une expérience en microprocesseurs, en mini ordinateurs ou en systèmes de communication
- Que vous pratiquiez des langages évolués (Pascal...).

vous pourrez devenir rapidement responsable de projets.

- Anglais : langue de travail.



écrire avec C.V., photo, prétentions, date de disponibilité, sous référence EDSD/279/007 à Madame LE GUET
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
B.P. No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

un ingénieur — Réf. 04

Formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs.
Ingénieur d'application en mécanique de structures et de fluides.
Pour développement de programmes de calculs, traitement de problèmes concrets, contacts avec la clientèle.

un ingénieur — Réf. 05

chef de projet en informatique appliquée.

Pour développements d'outils informatiques généraux (langages, graphiques, bases de données, banques d'algorithmes) pour des applications techniques industrielles.
Expérience de plusieurs années indispensable.

Lieu de travail : **région parisienne.**

Envoyer C.V. et prétentions en précisant la référence à :
CISI, Direction du Personnel, 35 boulevard Brune, 75014 Paris.

Emplois et Carrières.

IMPORTANTE SOCIETE EUROPEENNE
solidement implantée en France
recherche,

dans le cadre du développement de son Département Machines, Equipements de Bureau et Traitement de textes

• CHEF DE VENTE

qui assurera la responsabilité de la commercialisation des produits «EQUIPEMENTS DE BUREAU» au niveau national.

Aura la responsabilité de la gestion d'un réseau de 200 distributeurs et de l'animation d'une équipe d'une dizaine d'inspecteurs commerciaux.

Anglais et expérience d'activité similaire exigés.

• JEUNES DIPLOMES (ES)

de l'Enseignement Supérieur Commercial

souhaitant accéder à l'issue d'un stage de formation rémunéré de 6 à 8 mois :

- à une carrière D'INGENIEUR COMMERCIAL et participer à la diffusion de matériel de TRAITEMENT DE TEXTES A PARIS, BORDEAUX, ROUEN, NANCY ou LYON
- ou à une carrière d'INSPECTEUR COMMERCIAL et assurer la promotion des produits «EQUIPEMENTS DE BUREAU» auprès des distributeurs de PARIS ou de NANTES.

Pour tous ces postes, une formation complète est assurée et un système de rémunération attractif proposé.

Bonnes perspectives d'évolution de carrière pour les candidats de valeur.

Adresser C.V. manuscrit en précisant la fonction souhaitée sous réf. 626 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Discrétion totale assurée.



Chef du Service Juridique

100 000 F +

Un des plus importants groupes alimentaires français recherche un homme ou une femme souhaitant mettre en pratique ses connaissances juridiques.
Rapportant au Directeur Financier, ce collaborateur sera chargé notamment de la défense des marques, en France et à l'étranger, de l'établissement des contacts, de la surveillance de la validité des engagements souscrits.

Ses responsabilités comprendront la gestion du patrimoine immobilier, le contrôle de la bonne marche des services généraux du siège et la direction d'un effectif d'une dizaine de personnes.
Ce poste conviendrait à une personne ayant une formation juridique ou équivalent (HECJF) et ayant travaillé dans un service juridique où elle aurait acquis une pratique en matière de politique de marques.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 902134 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06



THOMSON-CSF

DÉPARTEMENT A.V.G.

INGÉNIEUR MÉCANIQUE

A.M. ou équivalent

Ayant fait une spécialisation HAUTS POLYMERES débutants ou quelques années d'expérience.
Référence D.s.s.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

E.S.E. - I.S.E.N. - I.S.E.P.

Quelques années d'expérience, ayant des connaissances en circuits électroniques analogiques et servo-mécanisme.
Référence J.G.b.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

E.S.E. (option radio-commutation ou grande école équivalente)

Pour service d'étude et du développement des produits nouveaux (circuits analogiques rapides).

Débutants ou quelques années d'expérience.
Référence J.o.u.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions en précisant bien la référence à Mme CHARRIER, Thomson CSF, 48, rue Guynemer, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.



banque

Banque Internationale recherche,

LE FUTUR CHEF DE SON SECTEUR GRANDS GROUPES T.P.

Ce secteur représente une part importante de ses engagements et quelques uns de ses plus importants clients.

Le candidat de Classe VII ou VIII devra donc avoir une grande expérience bancaire du crédit aux entrepreneurs et des relations avec cette clientèle.

La préférence ira aux candidats âgés de 35 ans environ, de formation supérieure, ayant déjà eu la responsabilité d'un tel secteur au sein d'une banque pendant plusieurs années.

Ecrire avec photo et prétentions sous réf. 6716-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Important Groupe Électronique
recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour responsabilités d'un domaine de produits et d'une clientèle bien déterminée.

- formation universitaire ou grande école électronique ;
- anglais courant indispensable, 3e langue souhaitée ;
- expérience de quelques années en électronique professionnelle ;
- déplacements de courte durée France et étranger.

Lieu de travail : PARIS.

Adr. C.V. man., photo (retournée) et prét., n° 498, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Important Groupe Électronique Professionnelle
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé Grande Ecole exclusivement

(E.N.S.T. - E.S.E. - E.N.S.I.)

Débutant ou ayant quelques années expérience pour étude et développement matériel électronique de haute technicité associant circuits transistorisés et dispositifs hyperfréquence.

Adr. C.V., photo (retournée), n° 497, CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Créée en 1970, SG2 compte actuellement 2000 personnes, réparties dans plusieurs filiales ou établissements de taille moyenne.
Le développement et la diversité de notre clientèle nous amènent à recruter des

INGENIEURS GRANDES ECOLES INFORMATICIENS CONFIRMES

pour leur confier dès la prise de fonctions, la Direction de projets importants en France ou à l'étranger.
Ils ont acquis une solide expérience informatique (5 ans au minimum) de préférence dans une société de services.

Leur haut niveau de formation et leurs qualités personnelles leur permettent d'encadrer et d'animer une équipe d'une dizaine de personnes dans l'entreprise.

Notre expansion rapide et notre politique de promotion interne assurent à des candidats de qualité une excellente évolution professionnelle.
Les candidatures seront examinées avec une totale discrétion, par les responsables des Départements concernés.
Elles sont à adresser, accompagnées d'un C.V. sous la référence 27910 M à SG2, 12-14, avenue Vion Withcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

SG2

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

technico-commerciaux

pour son service calcul de structures

Réf. 01 Ayant plusieurs années d'expérience en calcul de structures par la méthode des éléments finis (connaissance de codes généraux souhaitée).
Intéressé par des responsabilités à fortes composantes commerciales : responsabilité d'un groupe de produits, suivi du marché et des produits, promotion des activités, assistance et formation clientèle.
Réf. 02 Intéressé par une activité technique et technico-commerciale dans le domaine de la mécanique appliquée aux problèmes de l'off-shore et des structures marines.
Réf. 03 Intéressé par une activité technique et technico-commerciale dans le domaine des calculs d'ossatures à barres et des calculs de tuyauterie.

Lieu de travail : **région parisienne.**

Adresser C.V. et prétentions en précisant la référence à :
CISI, Direction du Personnel, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

Emplois et Carrières.

---

transac groupe CGE

leader de la péri-informatique française recherche pour faire face à sa croissance exceptionnelle en vue de nouveaux développements de terminaux intelligents, de mini-ordinateurs et de guichets bancaires

INGENIEUR LOGICIEL

(Référence SLP024)

CONFIRME (4 à 6 ans d'expérience)

Spécialiste langages évolués et compilateurs, pour :
- analyse langages d'implémentation système et d'applications temps réel, pour mini-ordinateur ;
- responsabilité du développement du (des) produit (s) sélectionné (s) sur nos matériels.

INGENIEURS ANALYSTES

(Référence SLP025)

débutants ou ayant quelques années d'expérience dans le domaine des microprocesseurs :
- langage assembleur
- temps réel
- systèmes organisés autour de microprocesseurs.



Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à Mme Thiriot
TRANSAC S.A.
Centre Pierre Herreng
91680 Bruyères-le-Châtel

GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL
recherche

un chef de groupe marketing

DEVELOPPEMENT INTERNATIONNAL DE NOUVEAUX PRODUITS MENAGERS GRAND PUBLIC

L'analyse et la sélection des éléments du marché lui permettront de :
● **faire un diagnostic** : - canaux de distribution - merchandising - publicité - gamme - design.
● **proposer un plan opérationnel** : - positionnement des produits - structures tarifaires - équipes de vente - logistique - publicité.

IMAGINATION ET CREATIVITE sont indispensables.

Le candidat devra apporter la preuve de son **EXPERIENCE** et de **RESULTATS AU PLAN INTERNATIONAL** dans le marketing de produits Grand Public (droguerie de préférence).

Le poste est basé à Paris. La fonction implique de fréquents déplacements. La pratique courante de l'anglais est impérative, celle de l'espagnol serait souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 6316/F à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

ÊTES-VOUS A LA FOIS TECHNICIEN ET ANIMATEUR ?

Si vous alliez ces deux caractéristiques, vous pouvez être intéressé par le poste de

CHEF DES VENTES

offert par une Société industrielle spécialisée dans les composants et automatismes pneumatiques basée dans la banlieue Est de Paris.

Nous souhaitons :
— Pratique personnelle de la vente
— Expérience de la Direction d'une équipe de Technico-Commerciaux
— Excellente formation technique.

Nous offrons une situation intéressante et d'avenir.

Notre Conseil :

ANDRÉ DEFAUX
22, avenue de Choisy
75013 PARIS
accueillera votre candidature.
Discrétion assurée.



CAP SOGETI SYSTEMES

POUR ASSURER SON DEVELOPPEMENT ANNUEL A PREVU DE RECRUTER en 1979

100 INFORMATICIENS

Nos besoins dans l'immédiat sont :

• 20 analystes-programmeurs Réf. 9031
DUT, AFPA, 2 ans d'expérience
ASSEMBLEUR IBM 370, GEMAP, COBOL, PL1

• 5 ingénieurs Réf. 9032
Justifiant au moins d'une année d'expérience dans la programmation de systèmes temps réel. Connaissance microprocesseurs appréciée.

• 3 ingénieurs commerciaux Réf. 9033
chargés de promouvoir de nouveaux produits dans les domaines suivants : Télématique, Bureautique, Distribution d'informations au travers de réseaux spécialisés.

Envoyer CV, prétentions et photo en précisant la référence à Melle Christine JACQUEMINET
CAP SOGETI SYSTEMES
92, Boulevard du Montparnasse
75682 PARIS CEDEX 14

sperar

C.I.E.F.O.P.

recherche

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS
(Position II)
Dynamiques, intéressés formation

Expérience souhaitée :
— Méthode WARNIER
— Connaissances matériel et logiciel IBM

Postes offerts :
• Négociation, préparation, animation, actions de formation
• Conseil PMI - PME

AGENTS TECHNIQUES
(Position V2 - V3)

Expérience souhaitée :
— Laboratoire d'études en milieu industriel

Formation :
— Electronique - Niveau BTS
— Aptitudes à la conception de maquettes en analogique et en logique

Postes offerts :
• Organisation et gestion de trois laboratoires d'enseignement
• Suivi de la réalisation de maquettes
• Rédaction de supports T.P.
• Participation aux T.P. en tant qu'enseignant

Envoyer lettre manuscrite, C.V., prét. et photo à CIEFOP, Mlle LEGROUX
83-85, bd Vincent-Auriol, 75013 PARIS

MSL

73, bd Haussmann 75008 PARIS Tél. 266.04.93
11, pl. A. Briand 69003 LYON Tél. (78) 62.08.33.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF
125.000 F. PARIS

Une Compagnie Américaine spécialisée dans les brevets et les dépôts de marques depuis plus de 50 ans, recherche le responsable administratif de sa filiale française implantée à Paris depuis près de 15 ans. Assisté d'un employé et rendant compte de la tenue des comptes, du reporting, de la paie, des déclarations fiscales il assistera le directeur en toute matière comptable et administrative. Ce poste sera confié à un comptable qualifié, ayant une bonne connaissance de l'anglais, âgé d'au moins 33 ans et familiarisé avec les problèmes d'administration pouvant se poser à une petite entreprise filiale d'un groupe international. Ecrire à A. Leclercq, réf: B.8109

Absolue discrétion assurée

PIC
Permanence Informatique engage immédiatement

INGÉNIEURS ANALYSTES
Pratique :
— Microprogrammation
— Microprocesseurs
— Mini-industriels.

Missions longue durée et postes stables.

Envoyer lettre avec C.V., 128, rue de Rennes, Paris-6e. TEL. : 222-25-31.

Service Education Surveillée Consultation/Milieu ouvert Paris - cherche

UN (E) ASSISTANT (E) SOCIAL (E)
diplômé (e)
Libre immédiatement.
Tél. heures bureau : 250-85-40

BANQUE INTERNATIONALE place de Paris recherche

EXPLOITANT

jeune et dynamique, responsable au sein d'une équipe de direction de la gestion et du développement d'une portefeuille d'entreprises industrielles et commerciales.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence nº T 011471 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cabinet Expertise Comptable PARIS-5e, recherche

UN EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE
titulaire D.E.C.S.
Tél. : 337-62-64 pr rendez-vous.

METRO

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE
JEUNES GENS
Niveau Bac
pour formation, exploitation
sur I.B.M. 370/138
• Horaire en 3 × 8 ;
• Restaurant d'entreprise ;
• Avantages sociaux.

Envoyer curric. vitae détaillé sous référence LT. au Service du Personnel, 102, avenue de Verdun, 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE.

banque

Banque Internationale en pleine expansion, recherche,

CADRES

pour son **Service Organisation.**

• goût de l'analyse et imagination dans la recherche de formules nouvelles,
• expérience en gestion administrative et en banque,
• connaissance de l'anglais,
• missions à l'étranger.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 6629-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES TECHNIQUES

(Chimie - Physicochimie - Mécanique)
Réalisant des équipements de haute technicité

Réf. B.E.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Pour assister puis succéder au chef du bureau d'études.
Le candidat devra posséder une expérience contrôlable dans un emploi similaire, être capable d'encadrer et d'animer une équipe de projeteurs et dessinateurs.

Réf. E.R.

INGÉNIEUR DÉBUTANT OU AVEC UN AN DE PRATIQUE

DIPLOME GRANDES ECOLES spécialisé en génie chimique, construction mécanique.
Langue anglaise indispensable

Pour ces emplois la nationalité française est exigée.

Lieu de travail : banlieue Sud-Paris, près Versailles.

Avantages sociaux — Restaurant entreprise, transport gratuit par cars, etc.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à nº 328 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex-01 qui transmettra.

DEUTSCHER JOURNALIST

Wird von internationaler Presseagentur in Paris für deutschsprachigen Dienst gesucht.

Voraussetzung :

Perfekte Kenntnisse der französischen Sprache, Englisch oder spanisch Kenntnisse erwünscht.

Zuschriften unter an 45008, HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

L'intérêt d'un poste juridique tient à l'importance de la Société dans laquelle s'exerce cette fonction et à la diversité des problèmes qui sont traités. C'est dans un tel cadre que
COLGATE PALMOLIVE
propose le poste d'

ADJOINT AU DIRECTEUR JURIDIQUE

Le poste :
Sous la responsabilité directe DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES JURIDIQUES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES, il aura la mission de conseiller la Direction et l'ensemble des Services des Sociétés du Groupe Français. Il recevra l'assistance de cabinets spécialisés et sera en liaison avec des responsables juridiques internationaux du Groupe.

Le candidat :
Une réussite complète dans ce poste requiert un Docteur en Droit ou diplômé d'Etudes Supérieures, ayant déjà quelques années d'expérience du DROIT DES AFFAIRES, acquise de préférence dans une entreprise industrielle internationale.
UNE TRÈS BONNE CONNAISSANCE DE LA LANGUE ANGLAISE qui est indispensable.

Si cette proposition vous intéresse, veuillez prendre contact par lettre adressée au Service Recrutement - COLGATE PALMOLIVE - 92401 COURBEVOIE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche

UN CHEF DU PERSONNEL

Rattaché au Directeur des Relations Humaines de la Société, il aura la responsabilité de l'intégralité de la fonction personnel d'un Centre de production (800 personnes).

Ce poste peut convenir à un candidat ayant une solide expérience de la fonction (au moins 5 ans) acquise en milieu industriel.

Lieu de travail : BANLIEUE NORD DE PARIS.
Rémunération : 120 000 F/an.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé + photo ss numéro 742, à Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
DISCRETION ABSOLUE GARANTIE.

La Société Générale pour les techniques Nouvelles

souhaite étoffer son équipe
Instrumentation - Automatismes
en recrutant

3 INGENIEURS CONFIRMES
DE HAUT NIVEAU

spécialistes de ces problèmes, capable de prendre en charge d'importants projets d'études dans leur ensemble (5 à 10 ans d'expérience, B.E. ou installation).

2 INGENIEURS DEBUTANTS

ou possédant quelques années d'expérience : IPG, ESE, ISEP, ENSI d'électricité

Anglais indispensable, allemand apprécié

Envoyer CV, photo, prétentions à SGN Direction du Personnel et des Relations Humaines - B.P. No 30 - 78184 St-Quentin Yvelines Cedex

pour SYSTÈMES TEMPS RÉEL

UN INGENIEUR, UN TECHNICIEN
UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

voulant faire du Hard et du Soft sur PDP 11, 8080, Z 80, 2900 (débutants acceptés).

C.V. à I.M.C., 29, rue de Cotte, 75012 PARIS.

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER situé près de l'ETOILE

recherche

Fiscaliste

Chargé de suivre l'évolution de la réglementation et d'analyser ses conséquences sur notre institution afin de proposer des solutions pratiques (notes informations, procédures, actions de formation ...) à nos différents établissements.
De formation supérieure (Ecole des Impôts ou équivalent), il possédera une expérience de plusieurs années de la fonction (D.G.I. ou Cabinet ou Banque).
Une préférence sera donnée au candidat qui aura des facilités de contacts à tous les niveaux et de réelles capacités pédagogiques.

— Discrétion absolue assurée —

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence RHU 26 à

ARIAN VRIVIN 35 rue du Rocher 75008 Paris

LES ÉDITIONS ROMBALDI

filiale du GROUPE REDOUTE
recherche pour PARIS

JEUNE DIPLOMÉ (ÉE)
E.S.C. ou Sc. E.

pour le Service Gestion clientèle de son département « vente par correspondance ». Il (ou elle) assurera la gestion quotidienne des commandes par le suivi des réactions de la clientèle, par son animation, sa fidélisation et son analyse statistique.
Il (ou elle) sera l'interlocuteur privilégié du département auprès des services expéditions et informatique avec lesquels il (ou elle) mettra en place les améliorations à apporter au service clientèle.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
Eliane VIGNERON, Editions Rombaldi,
15-17, rue de Rome, 75008 PARIS.

STE D'EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES
recherche
pour son usine située à 200 km sud-ouest de Paris

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
25 ans minimum
Avec expérience industrielle milieu aéronautique ou similaire.
Connaissances techniques micro-mécaniques, électromécaniques et électroniques

Dans un premier temps, il aura pour mission :
— la coordination des problèmes de fabrication d'instruments de bord ;
— le lancement de nouvelles fabrications ;
— la restructuration du service méthodes.

Ce poste devrait évoluer ultérieurement vers la responsabilité totale de la direction de l'usine.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Envoyer C.V. et prét. nº 1.116 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL A LA DEFENSE
recherche pour son SERVICE INFORMATIQUE IBM 370/148 sous O.S./VS1

PROGRAMMEURS CONFIRMÉS
diplômés AFPA ou IUT d'informatique ou Institut de Programmation de la Faculté des Sciences.

13e mois, prime de vacances. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., photo et salaire brut annuel souhaité à nº 556 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANT
GROUPE PRIVÉ D'ASSURANCE
recherche
PR SON BUREAU DE PARIS
COLLABORATEURS (TRICES)
Chargés (es) de Production en Prévoyance et retraite

Formation assurée au sein d'une équipe dynamique
Carrière évolutive
Adr. lettre manusc., C.V.+photo nº T 11446 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Rech. pour « Service soins et d'éducation spécialisés » en voie de création

UNE ASSISTANTE SOCIALE
possédant une expérience des problèmes de prévention de la pathologie mentale infantile.
Le service sera intégré à l'externat médico-pédagogique de ROSNY-SOUS-BOIS (93).
Tél. : 875-59-62

COMPAGN. INTERNATIONALE DE SYSTEMES
pour renforcer son potentiel technique ds les départements : Logiciels de base - Systèmes temps réel (Process Control - Systemes d'armes...)

INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA - SOLAR - IRIS 50
INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80 - ZILOG 80
INGÉNIEURS SYSTÈMES
maîtrisant le langage LTR.
Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur.
Nous assurons une formation technique à nos collaborateurs.
26, rue Daubenton-5e. - 337-99-22.

Important constructeur machines-outils, proche banlieue Paris, recherche

PROGRAMMEURS
GAP II - IBM 3/12
Expérience BOMP appréciée.

— Horaire 8 × 5.
— Restaurant entreprise.

Adresser C.V. détaillé à nº 984 CONTESSE PUBLICITE, 2, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Devenez
DÉLÉGUÉS (ES) UNIVERSALIS
Vous avez 28 ans minimum, le goût des contacts humains. Une excellente présentation.
Nous vous proposons :
— Travail à mi-temps très bien rémunéré,
— Tous les avantages sociaux.
SOYEZ CURIEUX (SES)
Téléphonez-moi le jeudi 1er mars
M. CHABARD
538-66-23, de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30

Rech. Ingénieur Technico-ccial, confirmé génie chimique, 3-5 ans expér. séchage. Déplac. fréqu. Dynamique. Expér. vente biens industr. Bonne conn. allemand ou angl. Adr. C.V., ph. et prét. Ecr. nº 7210, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Immeuble grand standing ch. : COUPLE GARDIEN. Adresser référ. au Gérant, M. WALTER, 1, r. de Chazelles, Paris (17e)

SOCIETE REGION PARISIENNE
recherche

INGÉNIEUR
Débutant ou ayant 5 ans d'expérience pour être support technique à un Directeur Commercial dans une entreprise de Composants passifs.

Ecrire avec C.V. et prétent. à nº 988, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

COMMERCIAUX
Pr visiter sociétés sur rdez-vs. Haute rémunération - Possibilité salaire + %. - Promotion rapide pour éléments travailleurs et dynamiques. — Ecr. ss nº 2.379 à P LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui trans.

secrétaires

Le Directeur Général d'un organisme de Conseil de notoriété internationale recherche sa :

Secrétaire

Elle devra :
- avoir 4 ans d'expérience,
- maîtiser les fonctions de secrétariat de direction,
- répondre avec efficacité et diplomatie au téléphone,
- travailler à un rythme rapide,
- faire preuve d'organisation et de méthode,
- posséder de très bonnes connaissances en allemand et de bonnes notions d'anglais.
Entrée en fonction : immédiate.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 7945 M (à mentionner sur l'enveloppe) à France PARISY,

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
Secrétaires-Assistantes de Direction
« Haut Niveau »
1, rue Danton 75263 Paris cedex 06

Importante Société rech. pour secrétariat de direction

SECRETAIRE ou ASSISTANTE
— Parfait. bilingue anglais ;
— Grande expérience ;
— Exc. présentat. et contacts ;
— Grande disponibilité ;
— Libre rapidement.
— Lieu de travail : PARIS ;
— Expérience domaine publicité appréciée.
Tél. au : 260-32-44

Cabinet Expertise Comptable PARIS-5e - recherche

UNE SECRÉTAIRE
Formation jurid. et comptable
Tél. : 337-62-64 pour rdez-vous.

Organisation juive recherche : Secrétaire Sténodactylo pouvant assurer animation centre culturel. Avantages sociaux. Ecrire nº 60151 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

capitaux ou proposit. com.

Cadre commercial, 37 ans, dynamique, rompu gestion/finance, disposant 200.000 F + garantie éventuelle secrétariat dépôt, étudie toutes propositions sérieuses. Ecrire sous nº 301.353, à A.H.P., 4, rue du Sauvage, 68100 MULHOUSE.

Recherche Particulier pour Investissement. M. ANDRE 149, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

gérances appointées

Recherche gérance libre LIBRAIRIE-PAPETERIE Banlieue ou Paris.
Ecr. à 6.003, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.





demandes d'emploi

INGÉNIEUR ORGANISATION
(Boulangerie-pâtisserie industrielles)
Homme d'une grande puissance de travail
Expérimenté DIRECTION D'USINES
et Redressement et Développement de Sociétés
Etudierait toutes propositions.
Parle anglais, espagnol, portugais.
Ecrire n° 737 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09.

DIRECTEUR SOCIÉTÉ ÉDITION
en fonctions
40 ans - autodidacte - diplôme C.P.A. - 15 ans de références agence de publicité - produits grande consommation et industriels - Parfaitement rodé aux problèmes de négociations et gestion importants budgets de communication
recherche poste
DIRECTION AGENCE OU GRAND ANNONCEUR
Ecr. sous le numéro 739. « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

JURISTE - 24 a.
Maîtr. Droit privé. DESS. Droit des Aff., dipl. de Juriste Conseil d'entreprise (D.J.C.E.).
Expér. rédaction juridique.
Anglais, notions italien.
Ét. ttes prop. Paris et rég. par.
Ecr. n° 87952 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Cadre supérieur, 41 ans, français, actuellement dirigeant à l'étranger filiale groupe américain. Trilingue français, anglais, espagnol. Recherche :
Direction en France, filiale importante groupe multinational, préf. pharmaceutique. Ecrire : M. YVON, 1, sq. de l'Aveyron, 75017 PARIS, qui transm.

J.F. 34 ans rech. emploi mi-temps, secrétaire écrivain ou frappe manuscrite - T. 567-65-71

Sup de Co, Français, 30 a., célibataire, 8 a. expér. Afrique, étudierait ttes propositions pour direction commerciale ou délégation côte Afrique de l'Ouest. Ecr. n° 7202, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. 25 ans cherche emploi TOURISME :
— Agent de comptoir,
— Hôtesse accompagnatrice.
Culture générale et linguistique.
Habitude des voyages.
Ecr. n° 6004, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Jeune femme 27 a., célibataire, maîtrise anglais, mention très bien, cherche poste conduisant à responsabilités. Active, sens organisation, excellente culture générale, très bon contact humain, 2 ans pratique professionnelle. Ecrire n° 26.954 P.A. SVP, 37, rue du Gén.-Foy, Paris-8e.

J.H. 25 ans ch. emploi tous travaux (plongeur, manutention, etc.). Ecr. n° 6002, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 38 ans - INGENIEUR, agréé ARCHITECTURE, polyglotte, ch. situation France/étranger. Accepte déplacements. Libre à toute proposition TEL. : 278-24-41.

H., E.S.C., 5 a. Export. & ad., angl. exc., esp., ch. situat. UK ou resp. exp. Tél. : 80 230090.

TRADUCTRICE TRILINGUE
ISIT licence d'allemand, 7 ans d'expér. Etudie ttes prop. Ecr. n° T 011.377 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dessinatrice, C.A.P. + 3 ans d'expérience industrie, cherche emploi en mécanique générale. Ecr. n° 6005, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Franç., 35 a., cad. direct cciale expér. direct. Afr. noire, bil. franç., esp., bnes conn. d'angl., format. univ. cherche situation direction cciale export. Ecrire n° 7.144 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e q tr.

Jne cadre 30 a., 15 a. d'expér. Responsable serv. ccial, achats, vente, px de revient. Traitem. des commandes et coordination autres services pour la clientèle, ch. place stable. T. : 837-05-17 à partir de 18 h. 30 ou écrire à n°956 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

automobiles

divers

box-parking

DAUMESNIL Récents BOXES FERMES 32.000 F chaque - 346-11-76.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PL. VENDOME (pr.)
Luxueux pied-à-terre 70 m2
Etage élevé - Séjour + chbre
ZANETTACCI - 727-21-27

2e arrdt.

BOURSE 690.000 F 5 pièces, 140 m2 + 2 chbres, 6e ét., asc., balc., soleil - 296-05-66.

4e arrdt.

26, RUE DES TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
DU STUDIO AU 4 PIECES
DPLEX AVEC JARDIN
S/pl. ts les jrs 14-18 h. 274-57-89.

MARAIS - Maison indépendante. Rez-chaussée + 1er étage 160 m2, grand sous-sol - 567-22-88

5e arrdt.

Ptaire - RUE MOUFFETARD Très grand studio, refait neuf. Soleil. 240.000 F - 336-32-71. Hres bur. ou 886-33-11, le soir.

CENSIER-DAUBENTON
Imm. P. de t., 4e ét., asc. 5 p. 120 m2 + service - 535-86-37

CENSIER - Part. vd 2/3 pces, tt cft. Soleil. Bel imm. Agence s'abstenir - Tél. : 705-35-56, soir

128, RUE MOUFFETARD
DU 2 PIECES AU 5 PIECES
S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30 - Tél. : 755-98-57

6e arrdt.

HAUTEFEUILLE Ec. Médecine
175 M² DUPLEX caractère
ODE. 42-70 - Grand stading

RUE DU **CHERCHE-MIDI**
Immeuble récent, 125 m2, salon, s. à manger, 3 chbres s/jard., 2 bains, possibilité parking. 1.050.000 F.
FRANK ARTHUR - 766-01-69

ST-PLACIDE Propriétaire vend 4 pièces, imm. ancien, SOLEIL, état parf. + chbre de service. - 225-05-67.

RASPAIL - Près
APPT 450 m2
MAGNIFIQUE
JARDIN PRIVÉ 800 m2
FRANK ARTHUR - 766-01-69

PLACE DE L'ODÉON
(THEATRE DE L'ODEON
Grand luxe, rénovation,
2 P. - 4 P. LIVRAISON MAI 79.
Renseignements sur rendez-vous
SAGE - 359-63-63.

7e arrdt.

CHAMP-de-MARS - 7e, ascens. Plein Sud. JOLI 2 P. 52 m2, grand confort - 222-69-50

8e arrdt.

CHAMPS-ELYSEES près
46 M² Pied-à-terre Très agréable
730.000 F. - 633-29-17.

St-Lazare - 6 p. 155 m2, possibilité professionnel. Conft. Balc. 660.000 - 265-01-86

10e arrdt.

COLONEL-FABIEN
Immeuble moderne
— Studios bien équipés depuis 153.000 F.
— 2 pièces, cuisine équipée, depuis 210.000 F.
522-81-10

12e arrdt.

ALIGRE - GARE DE LYON
A vendre dans bon imm. 1969 superbe appt 85 m² : séjour + 2 chbres + gde entrée + cuis. équipée, bains, placard, balcon 13 m², 6e étage ascens., vue dégagée. Prix très intéressant. Jeudi, de 14 heures à 18 heures, 24, RUE BECCARIA (12e).

13e arrdt.

Près **BOBILLOT** Bel immeuble standing
30 m² cuisine équipée
589-49-34

ARAGO - STUDIO
118.000 F - 589-49-34.

14e arrdt.

RESIDENTIEL - 5 P., 115 m2, loggia, box, vue dégagée
GEFIC CTI 723-78-90 poste 325

ATELIER D'ARTISTE
CŒUR MONTPARNASSE
55 M² LUXUEUSEMENT AMENAGE. TÉL.
KIJOXON - 522-13-09

PARC MONTSOURIS
BEAU 5 PIÈCES
ENTOURE DE VERDURE
balcon, soleil. 970.000 F.
SERGE KAYSER - 329-60-68.

15e arrdt.

COMMERCE Séjour, cuisine, chbre, salle de bains, w.-c., sur rue, soleil, chauffage, tél., 265.000 F, créd. poss. Jeudi, vendredi 15-19 h. 9 BIS, RUE LAKANAL

CONVENTION 3e étage Tapis
Très bel imm. pierre de taille
3 P. cuis., wc, s. d'eau, tél., chauff. cent. 279.000 F.
Visite les 1er et 2, de 14 à 17 h : 7, rue Ferdinand-Fabre

PASTEUR Imm. pierre de taille 6e sans asc. Beau 2-3 p., c., wc, poss. bns, 45 m2, calme, soleil. Prix 180.000 F. 322-69-10.

RUE LACRETELLE (15e)
Bel immeuble pierre de taille, PART. vend 3 pièces, tout cft, 70 m2. Calme. Vue dégagée. Profession libérale possible. Tél. après 18 h. au 828-18-75

15e ARRDT
52, RUE MADEMOISELLE
Studios et 2 pièces DUPLEX avec jardins privatifs.
Renseignements sur place tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.
CIME - 538-52-52.

16e arrdt.

FOCH-ALPHAND - Ptaire vd APPT 210 M2. Belle réception, 3 ch. + 2 services. Poss. professionnel - T. 500-27-96 av. 14 h.

AV. FOCH - Grand appartement 275 m2 (7 pièces). Tt cft. Chbre de bonne - 544-58-38

AV. RAPHAEL - Appt standing 200 m2, dble livg, 3 ch. + serv. Cuis. équ., balc. Belle décorat. Parkgs. 3.000.000 F - 380-45-10

12, RUE DUFRESNOY/ FAISANDERIE - Grand 4 pièces 175 m2 + chbre indépend. Cft + chambre service. 1.400.000 F. Jeudi 14 - 17 heures.

A VENDRE EN EXCLUSIVITE
APPT AV.FOCH - 150 m2
+ chbre serv. + cave + gar.
Mme Claude MARTY, CANNES.
Tél. (93) 38-33-03.
Vis s/pl. mardi, jdi, vend., sam., de 14 h. à 17 h. et sur rend.-vs. Tél. PARIS 553-67-58.

RUE FAISANDERIE
Près Bois de Boulogne ds imm. neuf gd standg. Façade marbre, particulier vend
DUPLEX 90 m2
sur jardin, calme, sans vis-à-vis. Plein soleil. Aménagé par décorateur. Avec terrasse 40 m² (arbres et plantes) et balcon 11 m². Cheminée. Air conditionné. Téléphone. Double parking et cave.
Prix : 1.290.000 F justifié.
Tél. : 504-81-18.

AV. VICTOR-HUGO
Duplex moderne 3 p., 80 m² 5e étg., terrasse 45 m², parking. MICHEL & REYL - 265-90-05.

17e arrdt.

17e TERNES. Très bel appt 5-6 p. + serv., 200 m², bon état, bien distribué, soleil, asc., standg, profess. libér. autorisée. Prix intéressant, crédit possible. Jeudi, 13 h. à 17 h. 30, 45, rue Poncelet.

18e arrdt.

PARTIC. A PARTIC.
6, RUE SEVESTE (18e)
2 PCES : entrée, cuis. équipée, chauffe-eau, chauff. accumul. Superf. 25 m2 - Clair - Calme. 6e ét. ss asc Prix : 69.000 F. Tél. : 255-74-78 le matin de préf. ou voir gardienne.

20e arrdt.

20e. Partic. Studio décoration exceptionnelle. Doc. s/demande. Téléph. au 347-86-91, heures bur.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY SAINT-JAMES
Immeuble gd standing, 250 m2. Prix intéressant. Belle réception + 3-4 chambres. Tél. 633-29-17

LEVALLOIS. Très belle affaire dans imeuble briques, parfait état, 3e étg. s/rue et cour-jard. Beau 3 p., entr., cuisine, w.-c., débarras, 43 m², 130.000 F. - Tél. : 755-82-30.

RUEIL, 15 minutes ETOILE, 5 pièces, grand standing, neuf, 750.000 F. Tél. 749-13-57 soir.

MAIRIE COURBEVOIE, 14e ét., vue, gde réception, 2 chbres, 110 m² + loggia - 754-42-49.

94 Val-de-Marne

94 - CHEVILLY-LA-RUE
4,5 KM PORTE D'ITALIE
Résidence récente, appt 5 p., 100 m², 2e étg., entrée, séjour double, 2 chambres, moquette, cuis. équipée, 2 s. de bs, 2 wc, loggia 7 m² carrelée, dressing, placards aménagés, cave, garage, ss-sol. Prix 398.000 F. Tél. : 687-63-91.

95 - Val-d'Oise

HERBLAY
20 min. Paris, 3 pièces, tout confort, dans cadre exceptionnel. Tél. 997-19-62 après 19 h.

Province

CANNES, du studio au 5 pces, luxe, piscine, calme, proche lycée, commerçants. Crédit 80 % possible, brochure gratuite.
EDEN SQUARE
4, rue Rebuffer,
06110 Le Cannet-sur-Cannes.

SKI à CHATEL (Haute-Savoie), studios 4 personnes, 2-3 pièces, avec 31.000 comptant + crédit. Gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. (50) 38-52-89.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 5 pces PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travx. Urgent. Paiem. cpt chez notaire. Tél. 873-20-67.

URGENT - RECHERCHE
5-7 pces, tout cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly.
MICHEL & REYL - 265-90-05.

immeubles

13e - Pour INVESTISSEUR
Ds sect. indust. S/terr. 2.000 m2
3 CONSTRUCTIONS A USAGE CCIAL
REVENU 125.000 F. T. 522-58-10.

IVRY - 90, RUE PASTEUR
Très bel immeuble en briques, 1.070 m² UTILES - 500-54-00.

bureaux bureaux

SURESNES/RUEIL-MALMAISON
IMMEUBLE RECENT
BUREAUX DE 6 000 M² TOTALEMENT EQUIPES
Restaurant, parking, téléphone, cloisonnement.
CONDITIONS INTERESSANTES.
DISPONIBILITE IMMEDIATE.
EUROLAND 522-15-24

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Locations sans pas-de-porte
MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON, 5 bureaux. 120 m2, à aménager + sous-sol éclairé, 200 m2, grande hauteur sous plafond, 4 parkings.
PRIX : 950.000 F.
Tél. : 707-02-31

fonds de commerce

MADELEINE
Bail à céder 40 m2 - 265-38-65.

EMPLACEMENT
pour CREATION
CAFE-RESTAURANT ou autre commerce avec ou sans murs
PROCHE BANLIEUE
508-51-21 ou 51-82

Prox. ROND-POINT des CHAMPS-ELYSEES, 1er étage, cause décès, cède
CABINET MÉDICAL
installé médecine générale et urologie.
Bel appart. 7 pièces, 220 m2. Reprise justifiée.
Tél. 16 à 19 h : 737-22-22.

CONSEILLER en RESTAURAT. excellentes références achèterait affaire restauration ou étudierait toute proposition. Ecr. n° 721, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

A vendre, blanchisserie maritime, sise à Rouen-Port, possibilités d'extension sur terrain existant. Chiffre annuel 1 million. Téléphone (16-35) 72-63-02.

A vendre dans centre ville du S.-O. fonds de commerce armes, munitions, articles de pêche, coutellerie, très bon emplacem. C.A. s/dem. Prix : 200.000 F. Ecr. n° 7.195, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

A vendre dans ville du S.-O. fonds de commerce avec ou sans murs, électro-ménager, radio-télé, lustrerie, station essence, dépôt Primagaz, C.A. 8.000.000. Ecr. n° 7.196, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Vends cause départ province agence matrimoniale bien implantée à Asnières. Prix 250.000 F. C.A. en rapport. Téléphone : 793-49-62.

Vends, Midi, Sud-Est, BUREAU D'ETUDES INDUSTR. et PRESTAT. de SERV. Bon C.A., réseau commerc. et référ. Mise au courant. Ecrire, n° 1.887, HAVAS, AIX-EN-PROVENCE.

Boutiques

VILLAGE SUISSE
Antiquités sans pas-de-porte
Jean FEUILLADE - 566-00-75

locaux commerciaux

A louer, RUE DU TEMPLE, près de République, local Cclal, 60 m2, aménagé pour vente bijouterie en gros. Possible tous commerces ou bureaux. Téléphone : 272-31-54.

RIVOLI - CONCORDE
dans bel immeuble gd standg. 1er étage, gd local commercial, 400 m2, angle 2 rues, belle fac. toute en vitres, possibil. publicité, ascenseur, tapis escalier, 3 lignes téléph., 6 postes, sanit., ESCAL. serv. av ascens., poss. nombreux commerces. — Loyer intéressant. — Reprise justifiée. Visite, sur place, mercredi 28 et jeudi 1er mars, de 12 à 19 h., 5, RUE CAMBON. T. : 260-71-82.

constructions neuves

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvement prévu ds 12 mois) INVESTISSEURS privés cèdent au prix préférentiel surface à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 707-02-31

ASNIÈRES (92)
18-20, av. Henri-Barbusse
150 M GARE ASNIERES
Très ensoleillé, vue très étendue. Entièrement terminés. Prêt nouveau PIC. Tous les jours, 14 h à 19 h (sauf mardi, mercredi). - Renseign. 359-63-63.
LIVRAISON EN COURS

BOULOGNE (92)
57, RUE DES TILLEULS
4 P., 5 P., Studios, Chbres. S/pl. mardi-jeudi., 14-19 h. 359-63-63 - 604-52-97. LIVRAIS. EN COURS.

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES
SAINT-LAZARE
Chbres, Studios, 2, 3, 4 P. Nouv. prêt PIC. S/pl. jeudi-vend.-sam.-dimanche-lundi, 14 à 19 h.
359-63-63 - 788-41-45
LIVRAISON EN COURS

propriétés propriétés

BOIS VINCENNES R.E.R.
PPTE DE PRESTIGE à rénov. Epoque Haussmann, 12 p. pp. SUR PARC DE 3.500 M2. FRANCE CONTI — 346-63-09.

SOLOGNE à vendre
TERRAINS
ET TERRITOIRES
de 1 à 100 ha avec ou sans étang et bord rivière dont certains sont constructibles ou comportent des bâtiments à restaurer. Tél. le matin 9 h. 30 à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

LAURIS (84)
Mas provençal T6 construction neuve 168m² hab. s/cave, cuis. éq., sél., cheminée prov., chff. central, garage, serre, piscine. Jdin arboré, terrain 3.000 m2. VUE FEERIQUE, ETAT LUX. A VOIR, 850.000 F., fac. poss. CABINET TIJAN - (91) 79-34-34.

ALBY - CORDES
Demeures anciennes de caractère restaurées ou à restaurer avec ou sans notre concours. Dont : anc. fermette du XVIIIe avec cour intérieure, très belle restaurat., 7 p., 1 ha, 370.000 F. Renseign. s/place, P. BARRIER, 81170 CORDES, Tél. (63) 56-02-07 ou Paris 833-62-60, sauf le matin

BRÉTIGNY-SUR-ORGE (91)
Except. en zone verte, s/3 nivx + ss-sol, récept., 10 ch., 2 bns, 2 cuis., tt cft, cheminées, gar. 4 voit., parfait état, terrain 3.500 m2. Prix 1.700.000 F. Tél. 633-55-42

Vds mas provenç., mblé, 3/4 P., av. piscine, terrain tot. 550 m2, pr. Fréjus/St-Raphaël, 280.000 F. Lemoin - Téléphone : 284-34-61.

maisons individuelles

pour FAMILLES NOMBREUSES
nous disposons de
GRANDES MAISONS AVEC JARDIN
moins de 500.000 francs
disponibles avant l'été - 6 pces + garage + grenier
40 mn maximum de PARIS dans les YVELINES :
MAUREPAS - PONTCHARTRAIN - RAMBOUILLET
Visite sur place : 062-87-81, du lundi au vendredi. 051-01-09, du sam. au dimanche.

viagers

MARAIS
Petit immeuble BIEN SITUE R + 5. CAFE - TABAC + BOURGEOIS - 522-95-20.

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie (8e). 266-19-00.
Prix. Indexation et garanties. ETUDE GRATUITE DISCRETE

LIBRE VAUCRESSON, gd stdg. 4-5 pces, garage, terrasse, soleil, 350.000 F + 3.000 F. F. CRUZ, 8, r. La Boétie (8e) - 266-19-00.

16e Près PONT ST-CLOUD. Gd 3 p., imm. récent, stdg, occupé, 110.000 F + 3.600 F. F. CRUZ, 8, r. La Boétie-8e. 266-19-00.

Particulier ch. pour placement viager libre ou occupé : villa ou propriété, bord de mer ou avec vue. Var de préférence. Mme GAUNET, 4, rue de l'Abbé-Niort, 93350 Le Bourget. T. 837-77-23.

terrains

A vdre 2.000 m2 terr. à constr. toute viabilité, vue imprenable. Bon air, 45 minutes de Paris. TUYTTENS, 95420 Genainville. TEL. : 467-05-04.

SEVRES - Ville d'Avray, TERRAIN 900 m², 350 mètres gare - Secteur arborisé. Tél. : 522-22-60.

Part. vd 15 km lac du Salagou, 20 km mont., 40 km mer, parcelles viabilisées de 600 à 800m² dépt 34. Tél. 16 (67) 96-41-89, de 11 h. à 12 h., de 17 à 19 h.

ORSAY
795 m2 PLAT 26 m FAÇADE VIABILISE, COS 0,25 TEL. 928-68-00

forêts

Sud Sologne part. vend près forêt dom. bois 22 ha 350.000 F. Téléphone : 41 87-71-78 le soir.

locations non meublées Offre

Paris

COLONEL-FABIEN
Immeuble moderne
— Studios, bien équipés, depuis 900 F + charges.
— 2 Pièces, cuisine équip. Parkings. Depuis 1.350 F + ch.
522-81-10

R. de BAGNOLET - Imm. mod., 2 p. 48 m2, tt cft, 3e ét., cave, parking. Tél. 1.140 F + charges. 522-81-10

PARIS 18e - Direct. 2 p. neuf. Cuis. équipée. Parking. 1.950 F. Téléph. : 366-91-58

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

ST-MARCEL - Imm. récent, gd 3 p. 110 m2, loggia, 4e étage, ascenseur, 2.800 F - 874-70-47

Région parisienne

77 Combs-la-Ville. Loue pavillon meublé, 3 p., tt cft, 500 m2 terr. 1.500 F mensuels - T. 060-99-38

locations meublées Demande

Paris

PARIS PROMO
IMPORTANTE CLIENTELE
rech. apparts gd stand. et luxe
TEL. : 325-28-77

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour sa direction
Beaux appts de standing 4 Pces et plus - 285-11-08

maisons de campagne

VAUCLUSE
PRES GORDES
Votre résidence secondaire dans un cadre exceptionnel av. jardin privatif pour 90.000 F. - Crédit possible - Visites samedi, dim., sur place. - CATRY.
Tél. pour rdez-vs : (90) 57-47-95.

EXCEPTIONNEL
Au nord de la Creuse, rég. tour. ds bourg, mais. caract. constr. pierre, G.O. et toit. tr. b. état.
9 PIÈCES HABIT. AV. CHEMINEES RUST.
Poutr. app., cour devt et jardin derrière, Eau A.B., électricité.
Prix 95.000 F
Pos. crédit 90 %, solde s/10-15 a. PROGECO, 33, avenue Gambetta 23000 GUERET
Tél. : (16-55) 52-50-87

BASSES-CEVENNES
rég. Le Vigan, vd MAS cévenol 10 pièces sur caves voûtées + nombreuses dépendances, terrain attenant de 50 hectares bordé par rivière, 320.000. F. 80 % crédit poss. CATRY jeudi. T. (91) 54-92-93. Jrs suivants (66) 22-20-92 ou (66) 22-15-73.

A VENDRE DANS L'YONNE
100 km de Paris
Maison de campagne, tt confort. Granges, cellier, cave voûtée, jardin 250 m2. Prix : 200.000 F. Cab. RENARD, Pont-sur-Yonne. Tél. : (86) 67-02-73.

villas

LE VESINET SITUATION EXCEPTIONNEL.
Grande VILLA anglo-normande, réception 65 m2, 6 chbres, bains, cft, mazout. Beau parc 3.800 m2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-98.

CONFORTABLE
MAISON EN L
Salon, sol en marbre, donnant sur terrasse, grand séjour, 3 chambres, tout confort, garage, grand sous-sol, jardin d'agrément. Frais notaire réduits. C.F. à reprendre. HAUTS DE CLAMART, 850.000 F.

4 APPTS DE 3 PIECES pour 790.000 F à MASSY, dans petit immeuble d'un étage, conviendrait pour bureau ou cabinet médical. Garage 4 voitures. Petit jardin.

C.P.H. IMMOBILIER
Agence de Chevry
Tél. : 012-12-12

P. à P. vd 10 km Pau villa F5 1965, plain-p., 3.000m² env., clôturé, arborisé, ch. c.+tél., 2 gar. calme, vue Pyrén., bne constr., 450.000. (68) 67-07-40 Perpignan.

manoirs

Conf. ANJOU-TOURAINE petit CHAT. 9 p. PARC et bois 30 ha
VENDOMOIS
BEAU CHATEAU XVIIIe 20 p. parc, étang, bois, 35 ha.
NORMANDIE 15 km Caen MANOIR L. XV cft parc 4 ha.
HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. TEL. : (43) 53-25-21.

l'agenda du Monde

Animaux

Vends superbe Barzoïs, 5 mois, 1.000 F, et Teckels nains, 700 F, vaccinés. Téléphone : 271-60-23 ou 16 (45) 81-60-10.

Artisans

Tous travaux maçonnerie, carrelage, plomberie, chauffage, isolation, électricité, peinture, moquette. — Crédit possible. Téléphone : 688-24-36.

MENUISERIE GENERALE
Artisan. Travail soigné.
T. 834-25-71 et 528-07-12, le soir.

Astrologie

Thème ASTRAL analytique par professeur de faculté. 500 F. Téléphone, le soir : 588-20-63.

Bijoux

BIJOU PLAISIR
Offrez-lui une pierre précieuse et choisissez ensemble la monture. Crédit Cételem. L'Atelier, 210, bd Raspail (14e). 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

Cours toutes matières par diplômés grandes écoles. Prix étudiés. IEPC. Téléph. : 224-17-95.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS.
TEL. : 633-67-28.

SESSIONS INTENSIVES D'AMÉRICAIN NON-STOP
IMMERSION TOTALE
déb. les 26 fév., 5 et 12 mars
COURS DE PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.
pour l'examen du 7 avril, début le 12 mars.
Inscriptions immédiates.

Jeune enseignant supér. donne cours particul. de MATH., tous niveaux. - Téléphone : 322-88-92.

Arabe pratique par professeur d'origine, début cours 19 mars. Téléphone : 222-39-89.

Arts

Belles lithographies de S. Dali, L. Fini et T. Tobiasse, garanties. — Conditions intéressantes. - Téléphone : 504-51-80.

Collections

VEND 1.800 EXEMPLAIRES : « le Film complet » « Mon film » années 1931 à 1953. Tél. 980-84-50 après 18 heures.

Décorations

ACHAT CHEMINÉES
MARBRES, PIERRE, BOIS
ainsi que tous
OBJETS DE DÉCORATION
BOISERIE, PARQUETS, MOBILIER, STATUES.
264-35-11

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Livres

A céder Editions Francis Lefebvre : 6 tomes Impots directs ; 2 tomes Chiffre d'affaires ; 1 tome Enregistrement; 3 tomes Sécurité sociale et Législation du travail.
Strictement à jour + bulletins bleus et verts en cours et abonnement de mise à jour 1979 à payer.
Téléphone : 333-24-73, jusqu'à 15 heures.

Psychologie

REBIRTHING
ACUPUNCTURE sans aiguille séances individuelles.
A. DENIS. Téléphone : 566-82-86.

Psychanalyse, psychothérapie GROUPE I.C.S.
T. : 236-26-79, 584-07-21, 770-22-34.

Matériel industriel

Vente ou location-vente matériel de petit atelier de routage fichier 30.000 adresses. Mme CARUSO : 727-12-53.

Pêche

PECHE WEEK-END et SEJOURS
Maison Poitou - Charentes - Vendée, 4, av. de l'Opéra, 75001 Paris. T. 296-04-08 et 296-01-88.

Moquettes

MOQUETTE 100 % LAINE
T4 98 F LE m2
Velours et bouclée
334, rue de Vaugirard, Paris-15e.
TEL. : 842-42-62.

DISCOUNT
30 à 60 %
sur 30.000 m2
moquette synthétique et laine.
TEL. : 757-19-19.

Rencontres

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir
Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.
A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie
a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.
Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.02.78 / 720.02.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59800 LILLE
Tél. : 54.86.71/54.77.42

Télé-Hi-Fi

TÉLÉ - CHAINE HI-FI dès 1.499 F
REMISES 5 à 20 %
Crédit-garantie de 2 à 5 ans.
RÉPARATIONS RAPIDES
STEREO 4021
T.I.S. - 766-57-56
82-84, rue de Saussure, 75017 PARIS

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

La Grande-Motte-PALAVAS
Bord de MER
couple avec 2 enfants rech. pour la période 9 avril au 17 avril app. 3 p. tt cft, meub., av. chff. Ecr. n° 6.998 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Voyages professionnels B. T. P. architecture Venezuela, 21 avril-5 mai. - Téléphone : 952-28-13.

NÉPAL (lic. CA 2)
VACANCES DE PAQUES
1er-27 avril randonn. camp de base du Makalu, Leblanc guide 618, route des Pèlerins, 74400 CHAMONIX. Tél. (50) 53-10-72.

Pour vos prochains week-ends ou voyages, louez un camping-car, tout confort. Tél. 723-89-10.

هكذا من الاصل

CARNET

Naissances

— M. et Mme Dominique BLANC, Domitille et Alexis, ont la joie d'annoncer la naissance de

Aymeric,

le 22 février 1979.
13, square Port-Royal, 75013 Paris.

— M. et Mme Maurice COURAGE, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Jérôme,

au foyer de leur fille Agnès Lucet, Paris, le 4 février 1979.
Ambassade de France, Aden (R.D.P.Y.) ;
Laboratoire de Farcha, N'Djamena.

— M. Renaud MEYER et Mme, née Florence Orsetti, ont la joie d'annoncer la naissance de

Stéphanie.

Paris, le 17 février 1979.

Décès

— Nous apprenons la mort de

M. Jean BARBIER,

ancien député (S.F.I.O.) de l'Allier.

[Né le 23 décembre 1892 à La Verpillière (Isère), directeur d'école à Vichy, Jean Barbier est élu député socialiste de l'Allier le 3 mai 1936. Il démissionne, pour raisons personnelles, le 26 septembre suivant. A la Libération, il est nommé maire provisoire de Vichy, mais il est battu aux élections municipales d'octobre 1947.]

— Mme Hélène Baumsztejn et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mari et père,

M. Léon BAUMSZTEJN,
directeur général des Ets M.V.S., à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le 13 février 1979, au cimetière parisien de Bagneux, dans la plus stricte intimité.
Mme Hélène Baumsztejn,
118, bd Richard-Lenoir, Paris-11e.

— Mme André Bidet, son épouse,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BIDET,
retraité de l'enseignement,
ancien conseiller de l'Union française,

survenu le 25 février 1979, dans sa quatre-vingt-deuxième année, en son domicile, 1, allée Mozart, à Meudon.
Les obsèques civiles ont eu lieu le mardi 27 février, à Meudon, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 5 juillet 1897 à Commentry (Allier), retraité de l'enseignement, M. André Bidet, membre du comité directeur de la S.F.I.O., avait siégé à l'Assemblée de l'Union française comme membre élu par l'Assemblée nationale. Spécialiste des questions africaines, il écrivait régulièrement sur ce sujet dans « le Populaire », organe de la S.F.I.O.]

— Mme Gilbert Billiemaz et ses enfants, François, Anne et Matthieu,
Mme Pierre Billiemaz et sa fille, Monique,
M. et Mme Jean Billiemaz et leurs enfants, Benoît, Hélène et Elisabeth,
M. et Mme Bernard Billiemaz et leurs enfants, Hugues et Aude,
Les familles Billiemaz et Joyant,
Mme Desvaux du Vimont,
Et tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Gilbert BILLIEMAZ,
avocat à la cour de Paris,

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami,
survenu le lundi 26 février 1979, dans sa cinquante-septième année, après une longue et douloureuse maladie.
La levée du corps aura lieu le vendredi 2 mars 1979, le matin à 7 h. 15, au 24, av. de la Porte-de-Saint-Ouen, Paris-18e.
Les obsèques religieuses seront célébrées dans la plus stricte intimité en terre africaine.
110 bis, av. de Suffren, Paris-15e ;
Bois Plaisance,
10, allée de Chenonceaux,
77240 Vert-Saint-Denis.

— Mme M. Chemin, pharmacien, sa fille,
Toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules CHEMIN,
ingénieur des mines,
ancien directeur à la société des Fonderies de Pont-à-Mousson,
ancien professeur à l'Ecole des mines de Nancy,

pieusement survenu le 27 février 1979, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, à Saint-Maur-des-Fossés.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 2 mars, à 14 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, place Kennedy, à Saint-Maur-des-Fossés, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Michel d'Epinal (Vosges), le samedi 3 mars, à 11 h. 15.
59, rue Léon-Bocquet et
73, bd de Créteil,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4297-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

— M. et Mme Jacques Lieury,
M. et Mme Jean Pillias,
M. et Mme Daniel Buchston et leurs enfants,
M. et Mme Alain de Lavilleon et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Pillias et leur enfant,
M. et Mme Henri-Paul Bougrain, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Mme veuve André DELAHET.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 27 février 1979, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, sa paroisse.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marie-Louise DESPAULX,
gérante de la société Puck.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
71, av. Paul-Doumer, 75016 Paris.

— Son épouse, ses enfants, petits-enfants, et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

M. Louis DURAT,
président honoraire du tribunal de grande instance de Draguignan,
chevalier de la Légion d'honneur,

et invitent et demandent de partager leur peine, leurs prières et leur espérance à la résurrection.
Les obsèques ont été célébrées à Tourtour, le 21 février 1979, dans la simplicité et l'intimité voulues par le défunt, qui a en outre exprimé le souhait que la famille ne porte pas le deuil.
Tourtour, 83690 Salernes ;
Aingeray, 54460 Liverdun.

— Mme Pierre Gaillard, née Marie Le Genissel,
M. et Mme Jean-Claude Gaillard et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Marsaud et leurs enfants,
M. et Mme Jean Rivoire et leurs enfants,
Mlle Thérèse Mercadier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GAILLARD,

leur époux, père, grand-père et oncle, survenu le 10 février 1979, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en la basilique Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire).
Une messe sera célébrée le samedi 3 mars, à 10 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
78, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

— Mme Guy de Gassion,
M. et Mme Pierre Andriès,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy de GASSION,

survenu le 27 février 1979.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1er mars 1979, à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.
Il reposera auprès de sa famille au cimetière du Père-Lachaise.
55, rue Boileau, 75016 Paris ;
« Les Fauvettes », domaine Saint-François-d'Assise,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

— Mme Henri Graux, son épouse,
Le lieutenant-colonel, Mme Claude Mascret et leurs enfants,
M. et Mme Georges Graux et leurs enfants,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri GRAUX,
préfet honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
grand-croix du Mérite national,
maire honoraire du 16e arrondissement,

survenu à Cannes, le 26 février 1979, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 1er mars 1979, à 14 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, à Paris, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière d'Auteuil.
53, boulevard Murat,
75016 Paris.

— L'amicale des anciens préfets a le très vif regret de faire part du décès de son président d'honneur,

Henri GRAUX,
préfet honoraire,
ancien maire du 16e arrondissement.

Les obsèques auront lieu à Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, le jeudi 1er mars 1979, à 14 heures.

[Né en 1888 à Paimbœuf (Loire-Atlantique), M. Graux, licencié en droit, entre, en 1911, à la préfecture d'Ille-et-Vilaine comme rédacteur. Il devient, en 1913, chef de cabinet du préfet de la Mayenne. A partir de 1920, il est successivement sous-préfet de Menton et de Montargis. En 1934, nommé préfet de la Drôme, et en 1936, préfet des Deux-Sèvres, il est, en 1940, préfet du Calvados. Placé hors cadres en 1942, il dirige l'année suivante le service central d'approvisionnement en matériaux contingentés. En 1946, il est admis à la retraite et nommé préfet honoraire.]

— Mme Philippe Grenon, son épouse,
Thomas, Clarisse, Henri, Marie, ses enfants,
Mme Henri Grenon, sa mère,
M. et Mme Philippe Aubert-Couturier,
Le professeur et Mme Gérard Ballon,
Le docteur et Mme Jean-Claude Grenon,
M. et Mme Dominique Grenon, ses frères et sœurs,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa quarante et unième année, survenu subitement le samedi 24 février, de

Philippe GRENON.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 2 mars 1979, à 15 heures, en l'église de Gaillon-sur-Montcient, 78250 Meulan.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, place Furstenberg,
75006 Paris.

Le personnel de la société Caillette et Dony a la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Philippe GRENON,
son président-directeur général,

survenu le 24 février 1979, et s'associe pleinement au deuil de sa famille.
16 bis, rue de Paris,
91160 Champlan.

Le personnel de la société Electro-Application a la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Philippe GRENON,
son gérant,

survenu le 24 février 1979, et s'associe pleinement au deuil de sa famille.
7, rue de Longjumeau,
91160 Champlan.

— M. et Mme Jean-Loup Lécharny, ses parents,
Emmanuel et Edith Lécharny, ses frère et sœur,
Mme Jean Lécharny,
M. et Mme Claude Moreau, ses grands-parents,
Les familles Moreau, Lécharny, Denis du Péage, Hechinger, Agli, Chaminade,
ont la douleur de faire part du décès de

Véronique LÉCHARNY,

rappelée à Dieu, le 20 février 1979, dans sa seizième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation, à Paris, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Le docteur et Mme Yves de Mare et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Philippe de Thieulloy et leurs enfants,
Le révérend père de Mare,
M. et Mme Conley et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques de Mare et leurs enfants,
M. et Mme Trintignac et leurs enfants,
M. et Mme Eric de Mare et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père et grand-père,

M. Jehan de MARE,

chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 25 février 1979, muni des sacrements de l'Eglise. La messe sera célébrée en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles, le jeudi 1er mars 1979, à 8 h. 30, et l'inhumation aura lieu à Tinchebray (Orne).

— M. et Mme Jean-François Vieu, leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Jacques Fauconnier et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pascal Vieu,
M. et Mme Xavier Tandeau de Marsac et leurs enfants,
M. Daniel Deschamps,
M. Pierre-Noël Deschamps,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Charles VIEU,

née Georgette Gaston Deschamps, leur mère, grand-mère, sœur et belle-sœur, survenu le 27 février 1979, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Le service religieux sera célébré dans l'intimité à l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, le vendredi 2 mars 1979, à 8 h. 30, et sera suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

« Retournons à l'Eternel ;
Il a fait la blessure, mais
Il nous guérira. »
(Osée, VI, 1.)

10, boulevard Emile-Augier,
75016 Paris.

Remerciements

— De retour à Paris, après la cérémonie qui a marqué le trentième jour de l'inhumation au mont des Oliviers, à Jérusalem, de la dépouille mortelle de

Salomon FRIEDRICH,

sa veuve, Mme Friedrich, et ses enfants tiennent à exprimer leur gratitude aux amis et personnalités qui leur ont adressé des condoléances et l'expression de leur sympathie.

— La famille de

Claude KHODOSS,

profondément touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées, remercie toutes les personnes qui se sont associées à son deuil et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

— Saint-Julien-en-Born.
Mme Ludovic Navarre,
M. et Mme Gilbert Navarre et leurs enfants,
Les familles Dominique Navarre, André Navarre, Bernard Navarre, Vincent Navarre, Marque, Veyron, parentes et alliées,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Ludovic NAVARRE,
ingénieur E.C.P.,
ancien combattant 1914-1918,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.
Villa Navarre Contis,
40170 Saint-Julien-en-Born.

Visites et conférences

JEUDI 1er MARS

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 11 h., entrée du Grand Palais, Mme Garnier-Ahlberg : « Exposition Chardin », entrées limitées.
14 h. 30 et 15 h. 30, 58, rue d'Hauteville, Mme Legregeois : « L'hôtel de Bourrienne ».
15 h., entrée du musée, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Mme Bouquet des Chaux : « Joseph Vernet et les ports de France ».
15 h., 77, rue de Varenne, Mme Meyniel : « Le musée Rodin » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Etienne-Marcel : « Vieilles rues de Paris » (A travers Paris).
14 h. 30, musée du Louvre : « Des œuvres des valets de chambre des rois aux écoles de Fontainebleau » (Mme Barbier).
15 h., 23, rue de Sévigné : « Mme de Sévigné au musée Carnavalet » (Mme Ferrand).
15 h., 16, rue de Birague : « La place des Vosges et l'hôtel de Sully » (M. de La Roche).
CONFÉRENCES. — 17 h. 30, Cercle interallié, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Antoine Reille : « Oiseaux de France à sauver ».
18 h. 30, lycée Jacques-Decour, 12, avenue Trudaine, M. A. Méglin et Mme Férent de Létang : « Etudes de moyens de compenser la fatigue nerveuse imputable à la vie parisienne ».
20 h., Centre Georges-Pompidou, petite salle du centre, M. Mosché Moyal : « La recherche scientifique en Israël » ; M. David Lazar et Mme Myriam Feldhandler : « La littérature israélienne », entrée libre.
20 h. 30, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, M. Philip de Vries : « Christiaan Huygens entre Descartes et les philosophes du siècle des lumières ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28.II.1979 A O h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 1.3.79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas
dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 28 février à 0 heure et le jeudi 1er mars à 24 heures :

Une perturbation abordait mercredi matin nos régions de l'Ouest ; elle traversera tout notre pays au cours des deux journées de mercredi et de jeudi.

Jeudi 1er mars, il pleuvra le matin des Ardennes à la Bourgogne et à la Provence, et il neigera passagèrement sur l'ouest des Vosges, le Jura et les Alpes. En Alsace, le ciel sera nuageux, mais il fera encore assez froid. Partout ailleurs, le temps sera variable, avec des éclaircies et des averses. Au cours de la journée, la bande pluvieuse achèvera de traverser l'est et le sud-est de la France, et le temps instable avec éclaircies et averses s'étendra progressivement sur tout le pays.

Des vents modérés et irréguliers, de secteur sud accompagneront les pluies, mais, dans la zone de temps instable, les vents tourneront au nord-ouest en devenant assez forts dans l'intérieur et forts près des côtes.

Les températures minimales seront généralement en hausse et les gelées cesseront, sauf peut-être dans l'extrême Nord-Est.

Les températures maximales, sans grand changement dans la moitié ouest du pays, s'élèveront dans la moitié est.

Mercredi 28 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 007.6 millibars, soit 755,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 février ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 10 et — 2 degrés ; Biarritz, 10 et 2 ; Bordeaux, 12 et — 2 ; Brest, 10 et 4 ; Caen, 10 et 3 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et — 5 ; Dijon, 8 et — 6 ; Grenoble, 7 et — 4 ; Lille, 8 et 1 ; Lyon, 7 et — 3 ; Marseille, 9 et 2 ; Nancy, 8 et — 6 ; Nantes, 11 et 4 ; Nice, 8 et 3 ; Paris-Le Bourget, 9 et — 1 ; Pau, 11 et 0 ; Perpignan, 12 et — 2 ; Rennes, 0 et 3 ; Strasbourg, 7 et — 4 ; Tours, 9 et 0 ; Toulouse, 10 et — 1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 10 et 7 degrés ; Amsterdam, 2 et — 1 ; Athènes, 8 et 5 ; Berlin, 2 et — 4 ; Bonn, 7 et — 3 ; Bruxelles, 7 et 2 ; îles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 1 et — 1 ; Genève, 4 et — 8 ; Lisbonne, 14 et 9 ; Londres, 9 et 5 ; Madrid, 12 et — 2 ; Moscou, — 2 et — 3 ; New-York, 2 et — 1 ; Palma-de-Majorque, 14 et — 3 ; Rome, 8 et — 3 ; Stockholm, 5 et — 3.

Sécurité sociale

UN RAPPEL AUX EMPLOYEURS : ATTENTION AUX SANCTIONS

« La Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne rappelle que, en cas d'inobservation de certaines obligations, les employeurs peuvent se voir appliquer diverses sanctions.

Ces dernières se traduisent par une demande de remboursement des prestations versées aux salariés de l'entreprise même lorsque l'employeur a réglé ses cotisations de sécurité sociale.

Il s'agit, notamment, des cas suivants :

● *Déclaration tardive d'un accident du travail :* L'employeur peut être amené à rembourser la totalité des sommes réglées à son salarié au titre de l'accident (article 504 du code de la Sécurité sociale.)

● *Règlement tardif des cotisations :* Il peut être demandé à l'employeur de rembourser tout ou partie des prestations versées au titre d'un accident du travail ou d'une maladie de longue durée. Le montant peut être égal à celui des cotisations restant dues à la date de l'accident ou de la maladie (article 160 du code de la Sécurité sociale).

● *Emploi d'un ressortissant étranger qui n'a pas subi le contrôle médical de l'Office national de l'immigration :* Les prestations versées au salarié pour lui ou ses ayants-droit, au titre d'un risque quelconque (maladie, accident du travail, maternité, invalidité, décès), pourront être réclamées en tout ou en partie à l'employeur et ce pendant trois ans à dater du risque (article 161 du code de la Sécurité sociale). »

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2320

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III						■			
IV						■			■
V			■						■
VI	■			■		■			
VII			■						
VIII		■			■		■	■	
IX									■
X							■		
XI		■							■

HORIZONTALEMENT

I. Endroits où l'on peut prendre un bain. — II. Piquent chez les barbues ; Donne le choix. — III. Sorte d'andouille ; Permet de tirer des traits. — IV. Sur le Tarn ; Agrément d'autrefois. — V. Article arabe ; Met à l'abri des indiscrétions quand elle est sympathique. — VI. Donné avant une exécution ; Croix. — VII. Sous la ligne ; A de beaux gestes. — VIII. Utile pour une élévation. — IX. Fait un travail de garçon. — X. Peut être préférée à une vieille ; Se dit en famille. — XI. Qualifie une humeur vraiment mauvaise.

VERTICALEMENT

1. Très utile pour celui qui veut construire un château ; Ne fait pas toujours l'objet d'une demande. — 2. On ne peut pas suivre quand elle est trop dure ; Morceau de verre. — 3. Vit une victoire qui conduisit à une paix ; Nom de chose. — 4. A le bras long ; Frapper fort. — 5. Sorte de colle ; Dans un alphabet étranger. — 6. Coin de France ; Peuvent exprimer une déception. — 7. Part du cœur. — 8. Mangé quand on se met à table ; Donne de bons mois. — 9. S'exprime avec peine ; Ne rumine plus.

Solution du problème n° 2319

Horizontalement

I. Nocive. — II. Peu. — III. Regardant. — IV. Flatteurs. — V. Rousse. — VI. DEUG ; Ego. — VII. Trac ; IS. — VIII. Lit ; Darse. — IX. Erin. — X. Mu ; Anoure. — XI. Bras ; Nues.

Verticalement

1. Nerfs ; Plomb. — 2. El ; Ur. — 3. Cigarette. — 4. Atour ; Ras. — 5. Vertugadin. — 6. Dés ; Canon. — 7. Pause ; UU. — 8. Enregistré (Cf. « Brouillard »). — 9. Buts ; Osé ; Es.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 février 1979 :

UN DÉCRET

● Relatif à certaines modalités de mise à la retraite des fonctionnaires civils et des magistrats.

UN ARRÊTÉ

● Modifiant un précédent arrêté relatif aux prêts aidés par l'Etat pour la construction de logement en accession à la propriété.



Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Lorraine et la Bretagne principales bénéficiaires des primes de développement régional

Le gouvernement a accordé, en 1978, sept cent quatre vingt une primes de développement régional, au lieu de huit cent trente-trois l'année précédente, mais pour un montant légèrement supérieur (474 millions contre 453 millions). La comparaison de ces chiffres fait ressortir que, pour chaque projet, les entreprises ont reçu en 1978 plus de subventions de l'État qu'en 1977. La Délégation à l'aménagement du territoire, qui publie ces chiffres, indique que les projets aidés en 1978 doivent procurer à peu près le même nombre d'emplois nouveaux qu'en 1977, soit un peu plus de trente quatre mille postes de travail.

Il apparaît, à la lecture de ces statistiques, que le montant moyen d'aide par emploi créé est de 13 850 francs environ en 1978, au lieu de 13 000 en 1977, lorsque c'est la procédure classique de la prime de développement régional qui est utilisée. Mais ces chiffres apparaissent extrêmement faibles lorsqu'on les compare au montant moyen des aides par emploi attribuées selon la procédure « exceptionnelle » du Fonds spécial d'adaptation industrielle (131 000 francs). C'est d'ailleurs par le biais de ce Fonds spécial, doté de 3 milliards de francs, que seront financés les investissements déjà décidés (Peugeot-Citroën dans le Valenciennois ou Matra en Loire-Atlantique, par exemple) ou en cours de négociation (Ford et General Motors en Lorraine).

Les principales régions bénéficiaires de ces primes industrielles sont la Lorraine (5 125 emplois), la Bretagne (4 818), l'Aquitaine (3 571).

Sur les 781 primes industrielles accordées en 1978, 687, soit près de 88 %, ont été décidées au niveau départemental par les préfets, dans un but de déconcentration des procédures.

Les primes au secteur tertiaire ont porté sur 42 dossiers (54 en 1977) et 2 259 emplois (2 528 en 1977). Ce sont les régions Provence - Alpes - Côtes d'Azur et Midi-Pyrénées qui ont été les principales bénéficiaires.

Enfin, le gouvernement a accordé 799 primes spéciales rurales pour les projets situés dans des cantons à faible densité démographique et déshérités, représentant des crédits d'un montant de 55,4 millions et 3 110 emplois.

LES DÉCISIONS DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

• 275 millions de francs pour les routes du Massif Central
• Amélioration de la desserte aérienne de Strasbourg

M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, a commenté, lundi 26 février, les décisions prises par le comité interministériel d'aménagement du territoire le 22 février (le Monde *du 21 février). La plupart des dossiers examinés par les ministres concernent la réanimation ou la mise en valeur des régions rurales, quelque peu oubliées dans la conjoncture présente puisque l'actualité se concentre surtout sur les zones de vieille tradition industrielle (Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Loire).*

● *Le programme de développement du Massif Central.* — Annoncé en septembre 1975, ce programme entre dans sa quatrième année. L'effort financier spécifique de l'État pour cette zone atteint 480 millions de francs (+ 15 % par rapport à 1978). Il est prévu 275 millions pour les routes (notamment les deux axes nord-sud, la desserte du Cantal, la liaison Mende-Nîmes), des aides pour l'artisanat (embauche d'apprentis et d'adultes), la décentralisation à Clermont-Ferrand du service de formation du ministère de l'intérieur, des mesures pour les agriculteurs de montagne (ils conserveront leur statut d'agriculteur, même s'ils se livrent à des opérations de forestage).

● *La rénovation rurale.* — Le gouvernement a arrêté la première tranche du programme (310 millions de francs) qui touche, outre les régions traditionnelles (Ouest, massifs montagneux, Corse, Gers, îles du Ponant, zones périphériques des parcs nationaux), le département de la Dordogne (aménagements hydraulique et foncier). Mais ce sont les départements du Massif Central qui reçoivent l'essentiel des crédits (43,4 % du total) contre 13,1 seulement pour l'Ouest. Dans ces crédits de rénovation rurale, une large part est affectée à l'amélioration du fonctionnement des services publics (*le Monde* du 21 février).

● *La voirie départementale en montagne.* — Six départements pauvres de montagne recevront des aides particulières pour l'entretien de leurs routes (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Cantal, Ariège, Lozère, Hautes-Pyrénées).

● *L'aide à l'hôtellerie rurale en montagne.* — Pour favoriser le tourisme diffus, les hôtels ruraux seront aidés d'une manière spécifique. Les établissements de cinq à vingt chambres bénéficieront d'une prime de 4 000 francs par chambre financée par l'État et les conseils généraux.

Le gouvernement a approuvé d'autres dispositions, par exemple le contrat de pays d'Armor dans le Finistère, la simplification des procédures d'allégements fiscaux liés aux primes de développement régional, le classement du chantier de la centrale de Belleville (Cher) dans la catégorie des « grands chantiers », pour favoriser l'accueil de la main-d'œuvre nécessaire à la construction de l'usine.

D'autre part, parmi les interventions financières du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT), il faut souligner l'aide accordée au lancement de trois nouvelles lignes aériennes (Nantes - Francfort, Rennes - Londres, Quimper-Morlaix-Londres) et à la desserte aérienne internationale de Strasbourg (vers Rome et Cologne notamment). La maison des Arts et des activités de Redon recevra une subvention et une autre subvention permettra l'ouverture d'une mine de tungstène près de Montredon-Labessonnie (Tarn).

Enfin, dernier dossier, la restructuration des zones minières (Nord - Pas-de-Calais, Lorraine, Centre-Midi) portera sur la rénovation de 1 750 logements en 1979 (dont 3 000 dans le Nord-Pas-de-Calais) et les équipements routiers et sportifs.

M. Chadeau a précisé que l'ensemble de la carte des départements et cantons bénéficiaires des aides de la Datar serait mis à jour fin 1979, mais que le gouvernement avait décidé, pour l'heure, de reconduire les dispositions qui avaient été prises à titre temporaire l'an dernier pour des zones particulièrement affectées par la conjoncture (Valenciennois, Ardennes, La Rochelle, Longwy, etc.).

P.T.T.

EXPÉRIENCE D'ANIMATION EN LOZÈRE

Un « convive » au téléphone

De notre correspondant

Mende. — Pour certains, la solitude n'a pas de prix. En Lozère, ce serait plutôt le contraire. Les soixante-dix mille habitants de ce département du bout du monde seront-ils tentés par l'expérience de « télé-convivialité » qui leur est proposée comme antidote à leur isolement ? Il leur suffit de composer sur le cadran du téléphone le numéro 00711 pour « rencontrer » au bout du fil des interlocuteurs prêts, comme eux, au dialogue tous azimuts. Le tarif ? Quarante-sept centimes les cinq minutes.

Déjà, au début de la semaine, M. Grosso, directeur de la bibliothèque centrale des prêts du département, a animé une rencontre téléphonique. Il a présenté quelques ouvrages, lesquels seront lus par les participants, dans une quinzaine de jours, chacun pourra donner son point de vue sur ces livres.

Le paysan lozérien serait peut-être plus intéressé par les derniers cours de la viande de bœuf ou de porc ou plus encore par les petites nouvelles locales : tel habitant de Champerboux a fait l'acquisition d'un tracteur, ou le fils de tel autre, ayant terminé son service militaire, est retourné au pays où il va prendre la direction de l'exploitation familiale.

Reste à définir le fonctionnement de « télé-convivialité ». Il faudra désigner au moins un animateur, établir un programme des heures d'appel, fixer un thème autour duquel tournera la discussion.

Tout cela est encore flou. Certains apprécient de pouvoir ainsi parler à des habitants des villages voisins, à avoir des contacts entre fermes ou hameaux assez éloignés. Mais la plupart n'hésitent pas à parler d'un nouveau gadget qui ne fera pas le poids, en face de la télévision.

GÉRARD MÉNATORY.

PAR SUITE DE LA GRÈVE D'UN CENTRE DE TRI

Les habitants des Yvelines sont privés de courrier depuis une semaine

La grève qui paralyse depuis le 20 février le centre de tri postal de Trappes provoque de sérieuses perturbations dans l'acheminement et la distribution du courrier dans l'ensemble du département des Yvelines.

Cette situation préoccupante a conduit, le 27 février, M. Norbert Segard, secrétaire d'État aux Postes et Télécommunications, à demander aux usagers de limiter au maximum leurs envois à destination des Yvelines.

Le mouvement a été déclenché par une partie de l'équipe de nuit, après un différend opposant un agent du tri à un inspecteur qui lui donnait l'ordre d'effectuer un travail sur un « chantier » voisin. Averti qu'il ferait l'objet d'un rapport et avant même de connaître la sanction (qui n'a d'ailleurs toujours pas été prononcée), l'employé a vu aussitôt se déclencher une grève de solidarité en sa faveur.

Selon les syndicats, les grévistes représentent plus de 40 % des équipes qui totalisent six cent quarante personnes. Pour la direction du centre de tri, les grévistes sont entre cinquante et soixante-dix, mais affichent une grande détermination.

Les camions continuent à venir apporter le courrier destiné à être traité, mais aucun véhicule n'a pu sortir du centre depuis le 20 février pour ventiler, dans le département et ailleurs, les lettres et colis triés par les non-grévistes. Une cinquantaine de personnes ont établi des barrages sur le quai de chargement des sacs postaux.

Les syndicats ont présenté des revendications portant sur les conditions de travail, les effectifs et les rémunérations, mais posent comme préalable la levée de toutes les sanctions prononcées contre le personnel depuis l'ouverture du centre de Trappes en 1978. Le Groupement des industriels de la région de Versailles (GIRV) a adressé un télégramme à M. Segard pour lui signaler que plusieurs entreprises ne pourraient assurer la paie de février de leur personnel et que six sociétés envisageaient de mettre leurs employés en chômage technique partiel, faute d'avoir reçu des commandes bloquées dans le courrier. La chambre de commerce et d'industrie de Versailles a, de son côté, alerté le préfet des Yvelines sur la gêne importante subie par les commerçants, artisans et industriels du département. — D. R.

URBANISME

Le président du conseil national de l'ordre des architectes écrit à M. Giscard d'Estaing

Le conseil des ministres de ce mercredi 28 février doit entendre une communication de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, sur l'architecture (*le Monde* du 28 février). A cette occasion, M. Alain Gillot, président du conseil national de l'ordre des architectes, a écrit au président de la République pour lui faire part de ses inquiétudes.

M. Gillot écrit notamment : « *Il serait particulièrement grave que la nécessaire insertion des architectes dans l'administration soit l'occasion d'une concurrence déloyale faite aux architectes privés qui ne pourrait aboutir qu'à deux résultats également contraires à l'intérêt public : la disparition de l'exercice libéral... et l'instauration d'une architecture officielle d'inspiration technocratique, aux antipodes de la nouvelle architecture française inventive et comprise des Français que vous réclamez.* »

M. Gillot évoque tour à tour les conseils d'architecture dont « *le financement reste insuffisant et aléatoire* », l'agrément des maîtres d'œuvre qui « *se déroule dans des conditions qui nous font craindre le pire* », les règles de l'ingénierie qui « *étouffent la commande publique d'architecture et qui devaient être réexaminées* », l'enseignement dont les moyens sont « *dérisoires, un étudiant en architecture coûtant en moyenne trois fois moins qu'un élève ingénieur* ».

La nouvelle politique de l'urbanisme et de l'architecture que le gouvernement doit mettre en œuvre à la demande du président de la République a été préparée par de nombreux rapports. M. d'Ornano reçoit ces jours-ci le dernier en date, celui de la mission confiée à M. Jacques Mayoux, sur le développement de l'habitat périurbain, dont l'agence Urbapress (1) révèle le contenu dans le n° 201 de son bulletin.

« *La querelle de religion entre tenants et opposants de la maison individuelle et de l'habitat collectif semble s'être trompée d'objet* », estime M. Mayoux d'entrée de jeu. Demandée en septembre 1977, l'étude de rationalisation des choix budgétaires (R.C.B.) a été menée pendant un an par une dizaine de groupes de réflexion. Ils ont passé en revue les risques de gaspillage d'espace, de hausse des prix fonciers, de déséquilibre sociologique et financier pour les collectivités que porte en germe l' « *éclatement non maîtrisé des villes* ».

Sans remettre en cause la préférence des familles françaises pour l'habitat individuel, la mission Mayoux émet « *des doutes sur le sérieux des études relatives aux coûts comparés de consommation d'énergie et d'espace : il n'existe pas aujourd'hui de comparaison objective permettant d'affirmer que tel ou tel mode d'organisation urbaine est significativement plus coûteux* ». Estimant que le modèle de la ville latine est « dépassé » et n'est « *plus utilisable* » pour le développement périurbain, M. Mayoux écrit : « *Il est urgent pour la France de reconnaître un nouveau mode de vie et de lui organiser un nouveau cadre de vie.* »

Deux types d'organisation de l'espace sont possibles : la « ville-parc », structurée par une ossature de transports et de services et une pluralité de centres ; le « rurbain », espace rural adapté pour y accueillir des habitants mais n'offrant pas de services collectifs.

Pour organiser et maîtriser ce développement, la mission Mayoux propose que la collectivité planifie l' « essentiel » (espaces protégés, réserves foncières, seuils limites de développement) et laisse plus de libertés aux habitants à l'échelon individuel.

En conclusion, le rapport Mayoux évoque les deux « blocages » du système : le rythme insuffisant et inadapté de production de terrains à bâtir et l'absence d'organisation et de solidarité intercommunales.

(1) 18, rue Duphot, 75001 Paris.

SPORTS

HANDBALL

Déroutes françaises

Au cours de la première phase du Championnat du monde B organisé en Espagne du 23 février au 3 mars, l'équipe de France a dû abandonner ses dernières illusions. Battue par la Suisse (16-17) la Hongrie (14-31) et la Norvège (16-17), elle est condamnée à disputer en 1980 aux îles Féroé, archipel danois situé au nord de l'Ecosse, le tournoi mondial de troisième série.

Pour les spectateurs du stade Pierre-de-Coubertin, qui avaient pu assister à la large victoire de la Pologne (33 - 15) sur les joueurs français en finale du dernier tournoi de France (*le Monde* du 5 décembre 1978), cette nouvelle déroute n'est pas une surprise. Elle souligne tout simplement l'insuffisance de préparation de l'équipe de France qui ne peut supporter la comparaison avec la majorité des formations étrangères habituées à un entraînement plus rationnel.

De toute évidence, ces échecs répétés vont susciter une levée de boucliers contre la politique fédérale. Découragés, plusieurs joueurs auraient même déjà décidé de décliner les sélections internationales. Il est vrai qu'accumuler les défaites et les humiliations n'incite pas à multiplier les sacrifices. Pour sortir de l'impasse et appuyé par de nombreux dirigeants de clubs, M. Jean-Michel Germain, directeur technique national, réclame depuis plusieurs mois une profonde réforme de la formule du championnat national. Il est donc vraisemblable que la prochaine assemblée générale de la Fédération française de hand-ball (F.F.H.B.) qui se tiendra au mois de mai sera lourde de conséquences. L'affrontement entre les partisans du *statu-quo* fidèles au président Nelson Paillou et les réformistes risque en effet de placer les dirigeants fédéraux dans une position critique.

En réalité, les arguments avancés par les deux tendances se défendent très bien. Les uns craignent qu'un changement débouche sur un semi - professionnalisme analogue à celui du basket-ball mais contraire à leur éthique sportive, les autres estiment que, scindé en deux groupes, le championnat de 1re division masculine est trop déséquilibré pour obliger les meilleurs joueurs à de constants efforts. Reste à savoir si, dans le contexte français, l'instauration d'une poule unique d'élite suffirait à modifier les mentalités. Car, dans la plupart des cas, les clubs se contentent de deux entraînements hebdomadaires tandis que la grande majorité des équipes étrangères compétitives au niveau international s'astreignent à une et parfois deux séances quotidiennes. A cet égard, les leçons du Challenge Georges Marrane organisé par l'U.S.-Ivry les 23, 24 et 25 février 1979 méritent d'être méditées : avec 59 buts marqués et 92 encaissés, l'équipe locale, pourtant classée à ce jour troisième de la Poule A de division nationale I, a terminé à la dernière place derrière les formations soviétique de Tbilissi, tchécoslovaque du Slavia de Prague, et hongroise de Szegedi.

Il semble donc que l'élévation du niveau du hand-ball français passe autant par une prise de conscience des clubs dans le domaine des conceptions de préparation que par un aménagement du championnat. Si ce dernier devait offrir un nouveau visage au début de la saison 1980-1981, il conviendrait d'établir des règles très strictes pour éviter les transactions financières dénoncées dans d'autres sports de ballon.

JEAN-MARIE SAFRA.

● *L'ouverture d'une campagne pour l'organisation du boycottage* des Jeux olympiques de Moscou (COBOM) afin d'obtenir le respect des droits de l'homme en U.R.S.S. (*le Monde* daté 25-26 février) est commentée ce mercredi 28 février par *l'Humanité*. Après avoir qualifié — sans le nommer — de « groupuscule » le COBOM, Jean-Claude Grivot écrit notamment :

« *Appeler au boycottage des Jeux de Moscou sous prétexte de se préoccuper du sort des libertés en Union soviétique, c'est aller à l'encontre du développement sans doute nécessaire de ces libertés. En effet, les droits de l'homme souffrirent dans le passé du glacis anticommuniste, l'odieux « cordon sanitaire » établi autour de l'U.R.S.S., laquelle se comporta alors en bastion assiégé du socialisme.* »

ENVIRONNEMENT

Le gouvernement adopte un plan de prévention contre les marées noires en Méditerranée

M. Raymond Barre a présidé le mardi 27 février le premier comité interministériel de la mer, créé par le décret du 2 août 1978. Le gouvernement a estimé que les mesures prises au cours des derniers mois à la suite de l'accident de l'*Amoco-Cadiz*, le 16 mars 1978 au large du Finistère, avaient permis de limiter les risques d'accidents susceptibles d'entraîner des pollutions marines, dans la Manche.

Le gouvernement a aussi approuvé un plan de prévention contre les marées noires en Méditerranée (*le Monde* du 11 juillet). Il a accueilli avec satisfaction l'initiative des armateurs français acceptant de ne plus faire passer leurs pétroliers à travers le détroit de Bonifacio entre la Sardaigne et la Corse où la circulation maritime est délicate.

Paris a demandé au gouvernement italien d'obtenir des armateurs de ce pays qu'ils s'associent volontairement à ces mesures de restriction de la navigation maritime, afin d'accroître la sécurité dans ces parages.

Rappelant que l'action des différents ministères en mer est placée sous la responsabilité des préfets maritimes pour ce qui est de la coordination des opérations de surveillance et de lutte contre la pollution (*le Monde* du 4 août), le gouvernement a décidé la mise en place de trois remorqueurs de forte puissance pour participer, notamment en Méditerranée, aux interventions contre les marées noires.

Outre le remorqueur de la compagnie Abeilles basé à Brest, il est prévu d'acquérir deux nouveaux remorqueurs, qui seraient basés à Cherbourg et à Toulon.

Enfin, le conseil interministériel a approuvé le schéma national de la conchyliculture et de l'aquaculture, et pris des dispositions relatives à l'exploitation des granulats marins. Il s'agit de repousser plus au large ces exploitations pour éviter qu'elles ne détériorent les sites côtiers.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

LES INCIDENTS DU 24 FÉVRIER

Des balles ont été tirées contre le commissariat de Longwy

Le commissaire central de Longwy, M. Albert Michel, a révélé, au cours d'une conférence de presse, réunie mardi 27 février, qu'une dizaine d'impacts de balles avaient été relevés à la hauteur du deuxième étage du commissariat de la ville, attaqué samedi dernier par plusieurs centaines de manifestants sidérurgistes après l'évacuation, par les forces de l'ordre, d'un réémetteur de télévision (*Le Monde* daté 25-26 février).

M. Michel a indiqué que les balles de calibre 5,5 mm. provenait d'une carabine 22 long rifle. Les forces de l'ordre ont, de leur côté, lancé sept cents à huit cents grenades déflagrantes et lacrymogènes contre les manifestants. Ces incidents ont duré un peu plus de deux heures : « *Nous pouvions tenir encore une heure, pas plus* », a reconnu le commissaire de Longwy, qui n'exclut « *l'éventualité d'une nouvelle attaque contre le commissariat* », les manifestants n'ayant pas réussi, samedi, à l'investir.

Une vingtaine d'ouvriers procèdent actuellement aux réparations : la plupart des vitres ont été brisées par des jets de pierres, de boulons et de billes d'acier. Les toitures ont également souffert et des tapis et du mobilier ont été brûlés par de la chaux vive. Quatorze voitures appartenant aux gardiens de la paix ont été endommagées.

Nouvelles actions

« *La colère et la volonté de lutte sont très fortes dans notre région* », écrit d'autre part M. Jules Jean, maire (P.C.) de Longwy, dans une lettre adressée à tous les députés. M. Jean leur « *demande instamment d'intervenir (comme l'a fait le groupe communiste) auprès du gouvernement et de M. le président de l'Assemblée nationale, afin que celle-ci soit convoquée d'urgence en séance extraordinaire et délibère sur cette grande question d'intérêt national : il faut revoir les objectifs de la politique française en matière de sidérurgie* ». « *Notre population*, ajoute le maire de Longwy, *sera très attentive à votre position à ce sujet.* »

De leur côté, les fédérations C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. de la métallurgie se sont rencontrées mardi 27 février à Paris et ont décidé de se réunir à nouveau le 8 mars afin de « *rechercher la définition commune de leurs objectifs dans la suite des discussions et arrêter ensemble des initiatives d'action nationale propres à soutenir les discussions avec les dirigeants des groupes industriels comme avec les représentants du gouvernement* ».

Enfin, nous indique notre correspondant à Metz, les actions se poursuivent en Lorraine. Mardi 27 février, à Piennes, les retraités mineurs, qui n'avaient pu assister à la réunion du comité d'entreprise de la mine, ont occupé les bureaux administratifs pendant plus de deux heures avant de se rendre à la sous-préfecture de Briey, où ils ont été reçus.

A Homécourt, une grève des personnels roulants du laminoir perturbe les activités de l'usine Orne-Amont de Sacilor, ce qui pourrait entraîner la mise en chômage technique d'une partie du personnel. A Jarny, une rame de minerai, fonte ou acier étranger de Dunkerque a été immobilisée par un groupe de manifestants réunis autour de M. Gilbert Schwartz, maire communiste de la localité. Ce dernier voulait faire respecter un arrêté municipal du 27 janvier interdisant la traversée de la ville aux convois de minerai fonte ou acier étrangers. Dans l'après-midi, à l'issue d'un meeting, plus de quatre-vingts personnes ont occupé la gare de Conflans-Jarny avec l'intention de poursuivre le mouvement aussi longtemps que la S.N.C.F. ne s'engagerait pas à refuser de transporter du minerai étranger sur le territoire de la commune. Cette opération a provoqué de nombreuses perturbations dans le trafic. Des trains de grande ligne ont dû être détournés.

A Revin (Ardennes)

SITUATION CONFUSE CHEZ ARTHUR MARTIN

(*De notre correspondant.*)

Charleville-Mézières. — Malgré un vote favorable à la reprise, la situation demeure confuse chez Arthur Martin, filiale d'Electrolux à Revin (Ardennes), où le personnel a cessé le travail depuis un mois. Deux mille cent personnes y sont employées. C'est à la suite d'une tension croissante entre grévistes et non-grévistes que les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont décidé d'organiser ce scrutin à bulletin secret. Il y a eu 1 629 votants et 7 bulletins nuls : 627 salariés (38,40 %) se sont prononcés pour la poursuite de la grève, 790 (48,70 %) contre et 205 (12,63 %) pour le plan proposé par Electrolux. Ce plan prévoit notamment la fermeture de la fonderie et le transfert du service des pièces de rechange à Senlis.

Les partisans d'une action dure ont malgré tout maintenu les piquets de grève dans la journée de mardi. Deux fusils de chasse et une carabine 22 long rifle sont même apparus, mais des syndicalistes sont intervenus à temps et se sont rendus maîtres des armes. Mardi, trois cent cinquante travailleurs se sont rendus à la préfecture, à Charleville-Mézières. Ils ont investi la cour après une légère bousculade avec les gardiens de la paix et y sont demeurés de 10 heures à 14 h. 30, jusqu'à ce qu'une délégation, reçue par le directeur du cabinet du préfet, obtienne un rendez-vous avec le président du directoire Electrolux-France, M. Andren. En contrepartie, les syndicats ont promis de retirer les piquets de grève.

● *Le P.-D.G. de Manufrance*, M. René Mestries, les deux syndics, MM. Dutrievoz et Rossignol, ainsi que le juge-commissaire, M. Jacques Plaine, qui s'étaient réunis dans les bureaux de la direction, mardi 27 février, à 11 heures, ont été bloqués par des salariés de la firme stéphanoise, tandis qu'un millier d'autres travailleurs s'étaient rassemblés devant l'entrée principale du siège social, réclamant la présence des syndics. Ceux-ci, accompagnés du P.-D.G. et de M. Plaine, ont accepté de venir dialoguer avec les manifestants.

M. Rossignol ne put que répéter que des négociations étaient en cours avec la MACIF (Mutuelle d'assurances des commerçants et industriels de France) et la MATMUT (Mutuelle d'assurances des travailleurs mutualistes) pour la recherche de capitaux. — *(Corresp.)*

SOCIAL

Les grévistes des banques, des assurances et de la S.F.P. ont organisé des manifestations communes

Une certaine tension est observée dans le secteur tertiaire, où l'on parle de l'ouverture d'un nouveau front social.

Ce mercredi 28 février, les employés des banques, des assurances, de la S.F.P. et de certaines entreprises du secteur semi-public ont organisé des manifestations communes à Paris. D'autre part, de nouveaux mots d'ordre de grève sont lancés dans les assurances pour le vendredi 2 mars.

Ce mercredi matin, les employés de banque étaient appelés par leurs fédérations, C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., à se rassembler devant le siège de la Société générale, place Edouard-VII, à Paris. Les syndicats ont demandé aux sections d'entreprises d'organiser à cette occasion des débrayages dans les établissements. Contrairement à ce que nous avions indiqué (*le Monde* du 28 février), les établissements financiers du Crédit agricole ne sont pas affectés par les mouvements de grève.

La journée d'action de ce mercredi s'insère, soulignent les fédérations, « *dans un mouvement qui se développe* », et dont les temps forts se situeront le 5 mars avec le blocage des « *compensations* » (mouvements de chèques inter-banques), et, le 6 mars, avec une manifestation devant le siège de l'organisation patronale, l'Association française des banques (A.F.B.). Les revendications portent sur les salaires, les trente-cinq heures hebdomadaires, et le maintien de l'emploi face aux restructurations et au développement de l'informatique.

De leur côté, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du secteur semi-public, ainsi que le Syndicat autonome de la Banque de France, avaient convié les salariés de cette branche (Banque de France, Crédit foncier et Crédit national notamment) à une manifestation place des Victoires, à Paris. A l'appel également des Unions régionales de la C.G.T. et de la C.F.D.T., ces manifestants devaient ensuite rejoindre les employés de banque place de la Trinité, ainsi que les salariés des compagnies d'assurances et ceux de la Société française de production et des sociétés de l'ex-O.R.T.F., pour un défilé commun.

Dans les assurances, les fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et SNAMAT (C.G.C.) ont en outre appelé leurs adhérents à une grève de vingt-quatre heures le vendredi 2 mars, pour des revendications similaires. Là aussi, les conflits se durcissent, tant en province qu'à Paris, où la journée du mardi 27 février avait été marquée par des incidents rue Pillet-Will (9e) dans l'un des immeubles du Groupe des assurances nationales (GAN). Après l'occupation nocturne de cet établissement parisien — et non de celui de la Défense à Courbevoie, comme une amputation malencontreuse du texte a pu le faire croire dans notre dernière édition du 28 février — des cadres nantis de masses et de chalumeaux avaient forcé les portes du bâtiment de la rue Pillet-Will vers 7 h. 30 du matin, ainsi que celles d'un autre centre parisien du GAN, boulevard Haussmann. Les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. avaient protesté contre ces méthodes, tandis que la direction invoquait « *la liberté du travail pour ceux qui entendent rejoindre leurs postes* ».

AGRICULTURE

LES MANIFESTATIONS D'ÉLEVEURS DE PORCS SE MULTIPLIENT

Commencée depuis le lundi 26 février, à l'initiative de la Fédération nationale porcine, l'opération « contrôle des importations » devrait se poursuivre pendant une dizaine de jours. Des commandos d'agriculteurs bloquent plusieurs passages de la frontière franco-belge. Dans la nuit de mardi à mercredi, plusieurs camions transportant de la viande de porc et des jambons belges, danois ou hollandais, ont été vidés de leur contenu. Ces arraisonnements ont été effectués par des producteurs de porcs bretons venus prêter main-forte aux éleveurs du Nord.

En Saône-et-Loire, mardi, c'est un camion allemand livrant de la viande de bœuf en Espagne qui a été bloqué à Mâcon, à la suite d'une manifestation réunissant deux mille agriculteurs, au cours de laquelle l'autoroute A-6 fut bloquée pendant deux heures Par ces actions directes, les éleveurs de porcs français entendent protéger le marché intérieur, qu'ils estiment menacé par les importations en provenance des pays partenaires de la France. Ils reprochent au gouvernement la faiblesse du prix de soutien accordé dans le cadre des caisses de compensation, ainsi que le peu d'empressement que Paris mettrait à exiger de la Commission européenne un nouvel abaissement des montants compensatoires monétaires. Ces montants, on le sait, jouent le rôle de subvention pour les exportations belges néerlandaises et allemandes et de taxe sur les exportations françaises.

Le Boerenbond, principal syndicat d'agriculteurs belges, a demandé au gouvernement belge et à la Commission de Bruxelles que des mesures soient prises pour faire appliquer le principe de libre circulation des marchandises dans la C.E.E. ; pour 40 %, les exportations belges de viande porcine sont, en effet, destinées à la France. La Commission européenne précise pour sa part que les prix de marché, bien que déprimés, sont stables et même plus élevés en moyenne en France que dans le reste de la C.E.E.

PRESSE

Le conflit Syndicat du livre-Hersant se durcit

M. Audinot menace de suspendre la parution du « Figaro »

Le comité d'entreprise du *Figaro*, dans un communiqué publié mardi 27 février, fait état des inquiétudes exprimées par son président, M. André Audinot. Le président du conseil de surveillance de la société de gestion du *Figaro* a souligné, en effet, que *« les retards quotidiens enregistrés depuis plusieurs mois »*, dus à des arrêts de travail répétés dans l'imprimerie du journal perturbent gravement la diffusion.

Cette situation, poursuit le communiqué, a amené M. Audinot à envisager la cessation provisoire de la parution du *Figaro*.

Le comité d'entreprise, précisant qu'un nouveau retard s'est produit le 27 février, *« s'inquiète de ces pertes quotidiennes dues à la diminution des ventes qui, jointes à la minoration des recettes publicitaires, risquent de compromettre la stabilité de l'entreprise »*.

Au Syndicat du livre C.G.T., on affirme qu'aucun mouvement de grève n'a eu lieu dans les ateliers où sont fabriqués les quatre titres, *le Figaro, France-Soir, l'Aurore* et *Paris-Turf*, depuis leur non-parution, le mercredi 21 février. Les *« arrêts de travail »* dont M. Audinot fait état se confondraient avec des réunions d'équipes dont la durée est difficilement contrôlable.

A La Plaine-Saint-Denis, où les travailleurs du Livre occupent depuis lundi soir la future imprimerie Hersant en construction, la situation s'est durcie en raison, affirment les responsables syndicaux, de *« certaines pressions »*, ainsi que des propos tenus lundi soir par M. Boussemart (1), P.-D.G. de la SIRLO (l'imprimerie du *Figaro*). Le comité intersyndical, revenant sur l'engagement initial de ne pas contrarier les travaux en cours, vient de décider de s'opposer au montage des nouvelles rotatives, toujours dans le but d'avancer la date de l'entrevue (6 mars) prévue avec M. Hersant.

(1) Montrant l'immense hall, le P.-D.G. avait dit : *« Avouez que « ça » a une autre allure que nos vieux ateliers parisiens ! »* Un délégué : *« Oui, à condition que tous les ouvriers y viennent. »* M. Boussemart : *« Non, pas tous. »*

● *L'Association des journalistes de l'information sociale* (A.J.I.S.) vient de réélire son bureau pour 1979 : président, M. Philippe Gallard (*Ouest-France*) ; secrétaire général, Mme Michèle Houx (A.F.P.) ; secrétaire général adjoint, M. François Charpentier (*la Voix du Nord*) ; trésorier, M. Luc Quinat (*la Vie ouvrière*) ; trésorier adjoint, M. Michel Noblecourt (*la Croix*) ; membres : MM. Emile Favart (*l'Expansion*), Benoît Granger (*Liaisons sociales*).

JOURNAUX EN FRANÇAIS DU MONDE ENTIER A BRUXELLES

La « Maison de la Francité » (18, rue Joseph II, 1040 Bruxelles) présente jusqu'à fin mars, sous le patronage de la Commission française de la culture de l'agglomération de Bruxelles, une exposition commentée consacrée essentiellement aux quotidiens de langue française hors de France.

Une brochure-répertoire, éditée à l'occasion de cette manifestation, rappelle l'importance et la vitalité de la presse de langue française hors de France, qu'il s'agisse de l'ensemble Wallonie-Bruxelles avec plus de vingt quotidiens, de la Suisse Romande, du Luxembourg, du Québec et de l'Ontario ; et de jeunes « titres » africain, souvent plus riches de courage que de moyens.

(1) On peut se la procurer à l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française, 3, cité Bergère, Paris-9e.

INFORMATIQUE

L'« affaire Solmer » ou les contradictions du libéralisme avancé

La politique préférentielle d'achat en faveur de CII-Honeywell-Bull, pratiquée par les pouvoirs publics français, suscite toujours bien des remous. L'agitation, jusqu'alors circonscrite au.. administrations et sociétés nationales, gagne maintenant le secteur privé avec ce qu'on appelle déjà l'« affaire Solmer ». De quoi s'agit-il ?

Solmer, société privée (50 % Usinor 50 % Denain - Nord - Est-Longwy) dispose à Fos-sur-Mer de l'usine sidérurgique la plus moderne de France. La productivité y est élevée, grâce notamment à un équipement informatisé à base d'ordinateurs de l'ex-C.I.I. Les Iris-45-50, acquis au début de la présente décennie, n'ont pas démérité. Mais ils ont fait leur temps. Il faut augmenter la puissance des machines. La Solmer décide donc, début 1978, de les changer. Un appel d'offres est lancé. Trois réponses parviennent à Solmer : celles d'I.B.M., du groupe américain, Univac et de C.I.I.-Honeywell-Bull. Après un premier tour de piste, seuls les deux derniers restent en compétition. Univac propose un « 1100-82 » et C.I.I.-H.-B. le « 66 D.P.S. » de son partenaire américain Honeywell (1).

Début novembre, Solmer les prévient que son choix va se porter sur Univac. Pour trois raisons principales : l'expérience de ce dernier dans le secteur sidérurgique ; son prix ; les possibilités d'extension de son système. Le 22 novembre, le contrat est officiellement signé : son montant avoisine 30 millions de francs. Or, le ministère de l'industrie, prévenu régulièrement de l'évolution de l'affaire, demande le lendemain à Solmer de ne pas mettre à exécution le contrat pendant quinze jours, afin que C.I.I.-H.-B. puisse formuler une nouvelle offre. Celle-ci parviendra à la fin du mois de décembre. Les conditions financières se sont rapprochées de celles d'Univac. Mais la Solmer juge que la proposition ne peut globalement *« l'emporter sur celle d'Univac »*. On pourrait croire l'affaire réglée. Mais la DIELI (Direction des industries électriques et de l'informatique) revient à la charge.

« Attendez... Ne concluez pas. Suspendez le contrat Univac... C.I.I.-H.B. va faire de nouvelles propositions. » Bref, au cours des deux derniers mois, les *« pressions »* sur Solmer se multiplient. Bien que de droit privé, la firme ne peut les ignorer, ses liens avec l'Etat étant étroits. *« Pressions »* également sur les deux maisons-mères pour qu'elles fassent entendre raison à la Solmer. Sans succès, semble-t-il, MM. Etchegaray et Mayoux soutenant leur filiale. *« Pressions »* sur Univac pour l'amener à résilier le contrat à l'amiable, la DIELI lui offrant même de payer les frais d'étude engagés sur le dossier (500 000 F environ). Aux démarches multiples des dirigeants des deux entreprises, on répond que *« les ordres viennent d'en haut. » « En haut »*, on déclare *« ne pas être au courant »*. Bref, chacun se renvoie la balle.

Toujours est-il qu'Univac a décidé de contre-attaquer. Elle a engagé, il y a quelques semaines, la procédure prévue dans le contrat en cas de litige. Un arbitre a été choisi d'un commun accord avec Solmer. Il doit se prononcer dans quelques jours sur le montant du préjudice déjà subi par Univac du fait de la suspension du contrat. Il doit également déterminer le montant des dommages et intérêts à verser au groupe américain au cas où Solmer dénoncerait le contrat. Cette indemnité serait comprise entre 5 et 8 millions de francs.

Solmer, où l'on déclare *« comprendre l'attitude d'Univac »*, s'inquiète du retard pris dans son plan d'informatisation. L'ancien système est saturé, ce qui risque, à terme, de nuire à la bonne marche de l'entreprise. C.I.I.-Honeywell Bull, où l'on se refuse officiellement à tout commentaire, prépare, de son côté, une nouvelle offre. Elle serait plus intéressante que les deux précédentes sur le plan financier. Mais Solmer campe sur ses positions : *« Si une proposition aussi valable, notamment sur le plan technique, n'est pas formulée, si l'Etat ne prend pas en charge les frais supplémentaires occasionnés par une solution utilisant l'ordinateur « 66 » de C.I.I.-H.B., si les pouvoirs publics n'assurent pas les risques financiers d'un contentieux avec Univac, il n'est pas question d'annuler le contrat »*. On en est là.

L'« affaire Solmer » prouve, s'il en était besoin, que le « libéralisme avancé » a ses limites et que le groupe américain Honeywell a de la chance d'avoir un partenaire français si bien en cour.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Les 66-D.P.S. d'origine Honeywell peuvent provenir, depuis quelques semaines, de l'usine d'Angers de C.I.I.-H.B., où ils commencent à être montés, ou de celles de Phénix (E.-U.) ou d'Angleterre, qui dépendent directement d'Honeywell.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JAEGER

Pour élargir ses débouchés, faciliter sa croissance et pour s'assurer une plus grande résistance aux aléas conjoncturels, la société a mis en œuvre une politique de diversification basée sur ses acquis techniques et technologiques, ainsi que sur son potentiel industriel (ce qui s'est concrétisé en particulier par des prises de participations dans des sociétés d'horlogerie).

Pour mener à bien cette politique et atteindre les objectifs de croissance correspondants, la société vient d'adapter sa structure de la manière suivante :

Sont créées trois branches :

— la branche automobile,

— la branche aéronautique et électronique industrielle,

— la branche horlogerie.

Chacune d'entre elles assumera la responsabilité de la politique mondiale de la société, pour le secteur d'activité correspondant.

M. Frédéric Girardot est nommé directeur délégué de la branche automobile et M. Raymond Bridelle, directeur délégué de la branche aéronautique et électronique. M. F. Girardot, 42 ans, né à Mulhouse, est diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité de Paris.

Après avoir été ingénieur, puis chef du service commercial de la Compagnie des Compteurs, il a exercé pendant cinq ans les fonctions de directeur général des établissements l'EPEE, fabrique d'horlogerie technique et de micromécanique.

Entré chez Jaeger en février 1970, il a assuré successivement les fonctions de directeur commercial de la division automobile, puis de directeur de la division automobile.

M. R. Bridelle, cinquante ans, né à Havrincourt, est ingénieur E.N.S.C.L. et docteur ès sciences.

Chargé de recherches au C.N.R.S. de 1951 à 1954, entré chez Jaeger en 1954, il a, après avoir occupé différentes fonctions techniques, été nommé successivement directeur des achats centraux, puis directeur de la division aéronautique.

SÉLECTION CROISSANCE (SICAV)

	30 sept. 1978 (M.F.)	31 déc. 1978 (M.F.)
ACTIF NET	58,27	55,35
Répartition :	%	%
— Actions françaises	33,9	34,5
— Actions étrangères	32,1	30,6
— Obligat. franç. :		
- convertibles	13,1	12,3
- autres	15,4	13,6
— Obligat. étrang.	3,3	2,2
— Liquidités	2,2	6,8
	100	100
Nombre d'actions en circulation	89 434	87 432
Valeur de l'action	656,08 F	632,72 F

CESSATION DE GARANTIE

« La Société Générale, pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, Société anonyme au capital de 933 120 000 francs, dont le siège social est à Paris (9e), 29, boulevard Haussmann,

AVISE LE PUBLIC

Que la garantie qu'elle avait accordée par l'intermédiaire de son agence Ao Auteuil, 118, rue La Fontaine, 75016 Paris, à M. Jean-Pierre Pensieri, 43, rue Le Marois, 75016 Paris, au titre de :

— « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » « sans manipulation de fonds, visée par la loi du 2 janvier 1970 prendra fin dans un délai de trois jours à compter de la présente publication vis-à-vis de M. Jean-Pierre Pensieri et dans un délai de trois mois à compter de la même date vis-à-vis des tiers (articles 44 et 45 du décret du 20 juillet 1972) ; l'activité de M. Jean-Pierre Pensieri est reprise par la société Serdim, Société anonyme dont le siège social est à Paris (8e), 122, rue La Boétie, et que celle-ci bénéficie de la garantie de l'Union industrielle de crédit, 2-8, rue Lamennais, 75008 Paris. »

CONSOMMATION

Après les « produits libres »

« Carrefour » lance la bataille des indices de prix des grandes surfaces

Carrefour va-t-il réussir, en lançant avec l'IFOP son « indice des économies », un « coup » publicitaire aussi « fumant » que celui des « produits libres » ? Ceux-ci, après avoir suscité la rage et la grogne des fabricants de grandes marques, ont finalement redonné vigueur aux marques de distribution. Les grandes chaînes d'hypermarchés ont d'ailleurs gaillardement emboîté le pas.

Aujourd'hui Carrefour va s'attaquer à ses concurrents directs, les trois ou quatre magasins de grande surface situés à proximité des 45 hypermarchés à son enseigne. Chaque mois, les enquêteurs de l'IFOP vont relever, durant trois jours et dans tous ces magasins, les prix de 200 articles tirés au sort, chaque fois, sur une liste de 430 produits de très grande consommation (boisson, épicerie, produits frais, droguerie, parfumerie, hygiène, électro-ménager, photo-ciné-son et textile). Des indivant les critères de l'INSEE) vant les critières de l'INSEE) seront établis, puis une moyenne pondérée (selon le poids respectif des produits dans le budget des ménages) sera calculée pour chaque magasin. Un indice national en sera tiré. L'opération sera contrôlée par un « conseil de surveillance » composé d'élèves de six grandes écoles de commerce. Quels que soient les résultats, Carrefour s'est engagé à les diffuser intégralement par les habituels canaux publicitaires.

Chez Carrefour, on affirme que l'objectif n'est pas seulement de restaurer l'image de marque de « casseur de prix » qui fit le succès des premiers hypermarchés, mais de contraindre les responsables de magasins à rester vigilants dans le domaine essentiel pour la formule des prix et des marges.

Reste à savoir si cet « indice des économies » sera un feu de paille publicitaire ou s'il donnera naissance à une bataille des indices entre les grands de la distribution : il n'est pas sûr que le consommateur, qui a déjà beaucoup de mal à garder son cap entre tous les « îlots de perte dans les océans de profit » des magasins qu'il fréquente, trouve là des phares pour guider sa route...

Il reste que l'opération va être montée ave l'habituelle agressivité publicitaire du groupe : six débats en province et à Paris, animés entre autres par Mme Anne Gaillard, célèbre pour l'extrême conviction qu'elle mit à défendre le consommateur sur France-Inter, et MM. Estingoy, ancien directeur de l'Institut national de la consommation. Cette campagne est la premère manifestation de la nouvelle équipe de responsables de Carrefour-France, animée par MM. Jacques Defforey et Bernard Fournier, fils de l'actuel P.-D.G., Marcel Fournier. Lors de l'assemblée générale du 2 mai, d'autres changements plus importants interviendraient à la tête du groupe, M. Marcel Fournier, qui va avoir soixante-cinq ans, abandonnerait alors la présidence à M. Denis Defforey (frère de Jacques).

JOSEE DOYÈRE.

Énergie

● *La Compagnie générale d'électricité* annoncera dans quelques jours la signature d'un accord de coopération avec la société américaine Sensor Technology dans le domaine de l'énergie solaire. Sensor est spécialisée dans la production de cellules et de modules photovoltaïques. De son côté, la C.G.E., par l'intermédiaire de la CIPEL, commercialise des systèmes complets à base de cellules photovoltaïques (panneaux solaires, pompes, etc.).

ÉTRANGER

En Grèce

La hausse des prix et les grèves des services publics inquiètent la population

De notre correspondant

Athènes. — Depuis deux mois, les Athéniens sont privés de courrier, une grève des facteurs affectant 65 % du trafic postal.

Cette grève, parmi tant d'autres — dont celle qui paralyse une partie du réseau national de distribution d'électricité — est d'autant plus vivement ressentie que le gouvernement annonce un nouveau train de mesures destinées à contenir une inflation qui menace de devenir galopante. Durant la première quinzaine de février, alors que la période des soldes entraîne généralement une baisse des prix, le coût de la vie a augmenté de 1,8 %, sur la base de la hausse déjà enregistrée en janvier (soit 3,8 %). On estime que, d'ici la fin de 1979, le taux annuel d'inflation dépassera 20 %. L'opposition avance que ce taux sera de très loin supérieur aux estimations officielles les moins optimistes : près de 40 % fin 1979.

Le gouvernement annonce un contrôle encore plus sévère des prix et même leur blocage au niveau du 31 décembre 1978, mais, en décembre dernier, des déclarations identiques avaient été suivies par une flambée des prix. Les Grecs sont donc sceptiques et se bornent à enregistrer l'annonce de nouvelles restrictions pour le chauffage des maisons et la consommation d'essence, de la réduction des prêts bancaires et de ceux consentis pour la construction de logements. De même le gouvernement prévoit une réduction des crédits affectés aux investissements publics.

Avec un secteur tertiaire représentant 53 % de la population active, l'Etat ressent, sans cesse, le besoin de s'assurer de nouvelles recettes, d'où un recours camouflé ou non à l'impôt. Pour les Grecs, si le gouvernement peut faire appel au concours de la population pour faire face aux menaces pesant sur l'économie grecque du fait de la crise mondiale, il devrait, pour le moins, assurer le fonctionnement normal des services publics les plus essentiels, en premier lieu la distribution du courrier.

MARC MARCEAU.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dep —		DEUX MOIS Rep + ou Dep —		SIX MOIS Rep + ou Dep —	
$ E.-U. ..	4,2620	4,2680	— 125	— 90	— 270	— 225	— 860	— 790
$ can. ...	3,5680	3,5745	— 135	— 95	— 255	— 205	— 715	— 645
Yen (100)	2,1070	2,1125	+ 55	+ 90	+ 100	+ 150	+ 265	+ 330
DM	2,3055	2,3105	+ 40	+ 75	+ 95	+ 135	+ 310	+ 375
Florin	2,1335	2,1380	+ 15	+ 20	— 25	— 5	+ 5	+ 50
F. B. (100)	14,5920	14,6200	— 115	— 5	— 250	— 90	— 730	— 385
F. S.	2,5620	2,5675	+ 125	+ 160	+ 265	+ 310	+ 835	+ 995
L. (1 000).	5,0731	5,0810	— 205	— 145	— 440	— 365	—1475	—1355
£	8,6375	8,6505	— 485	— 410	— 920	— 805	—2375	—2215

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 11/16	4 1/16	3 3/4	4 1/8	3 3/4	4 1/8	4 1/16	4 7/16
$ E.-U.	29 7/16	29 13/16	9 5/8.	10	10 1/8	10 1/2	10 15/16	11 5/16
Florin	7 1/8	7 7/8	7	7 1/2	7 1/16	7 9/16	7	7 7/16
F B. (100)	6	7 1/2	7 1/4	8	7 1/2	8 1/2	7 7/8	8 5/8
F. S.	— 1/8	+ 1/4	— 1/16	+ 5/16	0	3/8	1/4	5/8
L. (1 000).	8 3/4	11 1/4	12 1/8	13	11 3/4	12 5/8	13	13 7/8
£	3 1/2	16 1/2	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/2
Fr. franç..	6 1/8	6 7/8	6 5/8	7 3/8	7 3/16	7 11/16	8 1/2	9

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

DAÏ NIPPON S'OPPOSE A RHONE-POULENC POUR LA PRISE DE CONTROLE DE POLYCHROME

La prise de contrôle de la firme américaine Polychrome par Rhône-Poulenc, qui détient déjà 40 % de son capital (*le Monde* du 23 février), n'est pas encore acquise. Le groupe japonais Daï Nippon Inc. and Chemicals est lui aussi sur les rangs et a offert de racheter les titres de cette société au prix unitaire de 21 dollars. Pour déjouer cette offensive, Rhône-Poulenc a relevé de 17,25 à 22 dollars les termes de son OPA. Effort insuffisant, semble-t-il, puisque Daï Nippon vient de surenchérir à son tour et propose maintenant 25 dollars par action. En outre, le groupe japonais paraît disposer de solides appuis parmi les autres actionnaires de Polychrome, qui ont non seulement approuvé son offre mais aussi décidé de lui vendre 400 000 actions de préférence, disposant d'un droit de vote triple.

Une belle bataille boursière en perspective, à moins que Rhône-Poulenc ne décide d'abandonner la partie. Ce qui ne semble pas être le cas, puisque le numéro un français de la chimie, jugeant illégale cette vente de titres à son concurrent, a décidé d'intenter une action auprès de l'U.S. District Court du 7e district de New-York, contre Polychrome, certains de ses administrateurs, Daï Nippon et sa filiale américaine à 100 %.

Selon Rhône-Poulenc, « *les défendeurs ont violé les lois fédérales concernant les valeurs mobilières en se livrant à des manœuvres, en omettant de faire les dépôts nécessaires auprès de la Securities and Exchange Commission et en omettant de divulguer des faits importants en rapport avec l'OPA envisagée par Daï Nippon* ».

Daï Nippon a, pour sa part, formellement démenti ces allégations. — A. D.

● *La conférence* sur la coopération industrielle entre la C.E.E. et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie et Philippines), actuellement réunie à Djakarta, a étudié, mardi 27 février, la possibilité de mettre sur pied un fonds de développement commun.

BALENCIAGA PASSE SOUS LE CONTROLE DE HOECHST

Le groupe allemand Hoechst, numéro un mondial de la chimie, vient de prendre le contrôle de la maison Balenciaga (30 millions de francs de chiffre d'affaires dans les parfums et la haute couture). Toutes les autorisations nécessaires à cette opération ont été obtenues auprès du ministère des finances.

Cette prise de participation majoritaire, qui s'effectue par le biais de la société Marbert, un des plus importants fabricants allemands de cosmétiques, filiale à 100 % de Hoechst, permettra à ce dernier de renforcer sa position dans l'industrie des parfums, où il est déjà présent par ses intérêts dans Rochas (51 % par Roussel-Uclaf) qui, en 1977, a réalisé 236,3 millions de francs de chiffre d'affaires.

Après le contrôle de Givenchy par le groupe britannique Beecham (*le Monde* du 26 octobre 1978), cette nouvelle transaction fait passer un peu plus l'industrie française des parfums (plus de 8 milliards de francs de chiffre d'affaires) dans l'orbite de sociétés étrangères. D'après des statistiques officieuses, on évalue actuellement à quelque 35 % environ les intérêts non français dans cette industrie.

Automobile

● *M. Jean Panhard* a été nommé président du conseil d'administration de la chambre syndicale des constructeurs d'automobiles. Il remplace à ce poste M. Erik d'Ornhjelm, décédé le 11 janvier dernier. M. Marc Ouin a été désigné comme vice-président délégué.

[Agé de soixante-six ans, M. Jean Panhard, ancien élève de l'Ecole polytechnique, exerce de nombreuses fonctions industrielles. Il est notamment P.-D.G. de la Société de constructions mécaniques Panhard et Levassor, spécialisée dans la construction de matériels militaires, administrateur de Citroën, président de l'Automobile-Club de France depuis 1977 et du Salon de l'automobile depuis 1967.

[M. Marc Ouin, âgé de cinquante-neuf ans, après être passé par le ministère des finances et l'Organisation européenne de coopération économique, est entré en 1960 comme directeur des relations extérieures de la régie Renault, dont il est le secrétaire général depuis 1968.]

LES MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

La poussée de fièvre enregistrée vingt-quatre heures plus tôt se prolonge mercredi, après l'accord entre les Charbonnages et les syndicats de mineurs. Une nouvelle flambée des fonds d'Etat se produit, tandis que l'indice des industrielles progresse de 7,4 points à 487. Hausse des pétroles et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 258 90 contre 242 60

VALEURS	CLOTURE 26 2	COURS 27.2
Bowater............	643 ...	650 ..
British Petroleum ...	1000 ...	1000 !
Courtaulds..........	111 ...	113 ...
De Beers............	422 ...	428 ...
Imperial Chemical....	380 ...	386 ...
Rio Tinto Zinc Cor. ...	284 ...	288 ...
Shell................	656 ...	658 ...
Vickers..............	179 ..	179 ..
War Loan 3 1/2 %....	32 1/4	33 1/4
*West Driefontein....	31 1/2	31 3/4
*Western Holding....	28 15/16	28 3/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/2	28 2
1 dollar (en yens)....	202 65	202 35

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 1/2 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

AKZO. — Le groupe a atteint en 1978 l'objectif qu'il s'était fixé : rentrer dans l'ère des profits avec un bénéfice net de 24 millions de florins contre une perte de 116 millions de florins pour l'exercice précédent. Ce résultat a toutefois été obtenu grâce aux filiales étrangères, l'évolution de l'activité aux Pays-Bas restant toujours préoccupante. Le chiffre d'affaires s'élève à 10,66 milliards de florins contre 10,43 milliards. Pour la quatrième fois, aucun dividende ne sera versé, le dernier perçu au titre de l'exercice 1974 s'étant monté à 4 florins.

SAINT-GOBAIN. — Le bénéfice net du groupe pour 1978 serait de l'ordre de 430 millions de francs, accusant par rapport à l'exercice précédent une baisse de 20 % provenant des mauvais résultats des sociétés française ainsi qu'en témoigne la marge brute dégagée en France (230 millions de francs), réduite de moitié en l'espace d'un an. Selon le département des études économiques de Saint-Gobain, il est à craindre que les performances du groupe soient en 1979 un peu inférieures en volume à celles de l'ensemble des économies, le bâtiment (50 % environ de son activité) le tirant vers le bas. Le dividende de 14,55 F sera maintenu.

NEW-YORK

Forte baisse

Ralentie vingt-quatre heures plus tôt, la baisse des cours a repris de plus belle mardi à Wall Street et, à l'issue d'une séance très animée, l'indice des industrielles accusait une perte de 14,12 points à 807, la plus forte enregistrée depuis le 18 décembre dernier (— 17,84).

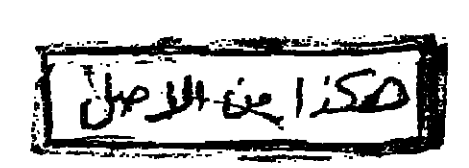
L'activité s'est accélérée et 31,67 millions de titres ont changé de mains contre 22,62 millions précédemment.

La situation confuse sur le plan des approvisionnements pétroliers avec la décision du Koweït d'augmenter à son tour le prix de son brut, mais aussi le refus de l'Irak et de l'Arabie Saoudite de céder à cette tentation, les incertitudes grandissantes sur les chances de parvenir un jour à l'établissement d'un traité de paix israélo-égyptien, l'aggravation du conflit sino-vietnamien et enfin la poussée inflationniste aux Etats-Unis ont fini, semble-t-il, par émouvoir sérieusement les opérateurs.

Sur 1 877 valeurs traitées, 1 419 ont fléchi, 172 seulement ont monté et 286 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 26 2	COURS 27/2
Alcoa..............	52 1/2	52 1/8
A.T.T.	61 7 8	61 1/2
Boeing	65 1 2	62 1 8
Chase Manhattan Bank ..	29 1 4	28 3 4
Du Pont de Nemours....	132	128 1 2
Eastman Kodak	61 1 8	59 3 4
Exxon	50 1 2	49 3 4
Ford	40 3 8	40 1 8
General Electric	46 3 4	46 1 4
General Foods..........	33 1 2	32 3 4
General Motors........	54 3 8	53 3 8
Goodyear	16 5 8	16 1 2
I.B.M.	304 1/4	299 1 8
I.T.T.	28 ..	27 1 2
Kennecott	23 1/2	22 1/2
Mobil Oil	73 ...	72 ...
Pfizer	30 ..	29 3/4
Schlumberger	100 7 8	98 ..
Texaco	24 1 2	24 1 8
U A L Inc.	24 7/8	23 5 8
Union Carbide..........	36 3 4	36 1/2
U.S. Steel	23	22 3 8
Westinghouse	17 3 4	17 3 8
Xerox.	55 1 2	53 3 8





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 28 février 1979 a été tiré à 581 551 exemplaires.

La presse mexicaine accorde une grande importance au voyage de M. Giscard d'Estaing

De notre envoyé spécial

Mexico. — Attendus ce mercredi 28 *février*, au début de l'après-midi, à Mexico, le président de la République et Mme Giscard d'Estaing devaient commencer leur séjour par un déjeuner « en famille » avec le président mexicain, Mme Lopez Portillo et leurs enfants. Les deux chefs d'Etat auront un premier tête-à-tête tandis que les ministres qui accompagnent M. Giscard d'Estaing auront des entretiens avec leurs collègues mexicains.

Trois tête-à-tête en tout entre les deux présidents sont inscrits au programme. Vendredi, le communiqué et plusieurs accords économiques (dont un important protocole financier) et culturels seront signés. M. François-Poncet signera aussi le premier protocole du traité de Tlatelolco, relatif à la « non-nucléarisation » de l'Amérique latine. Déjà, à la veille de l'arrivée du président de la République, un contrat pétrolier a été signé.

Depuis plusieurs jours, la presse fait le plus grand cas de M. Giscard d'Estaing — non sans ironie ni notes discordantes parfois, comme il va de soi dans un pays où les journaux, fort sages sur le chapitre de la politique intérieure, se rattrapent en commentant la situation internationale. Les médias multiplient les interviews du président français, ses portraits et ceux de sa famille, les éditoriaux, informations et commentaires de toute nature — soulignant, notamment, le parallélisme des politiques étrangères des deux pays, leur volonté commune de rechercher une complémentarité de leurs économies, sans oublier la communauté culturelle et intellectuelle.

Un thème revient constamment : la comparaison entre la visite de M. Giscard d'Estaing et celle de M. Carter. De toute évidence, les Mexicains désirent trouver en la France un partenaire indépendant des Etats-Unis, mais peu d'entre eux souhaitent entrer dans un engrenage d'allure anti-américaine.

Autre thème : le rôle du pétrole dans les relations franco-mexicaines. Certes, la visite du président français n'est pas improvisée ; elle a été décidée bien avant la crise iranienne et ses conséquences énergétiques. M. Giscard d'Estaing a pris soin de dire au journal *Excelsior* (gro-gouvernemental et libéral), qui en a fait sa manchette, que le pétrole n'est pas son affaire et que ce qui compte, c'est le développement du Mexique. Tout de même, nul ne peut penser que la France ne s'intéresse pas au pétrole mexicain. Lundi, le même journal publiait, à côté de deux chroniques de journalistes indépendants, l'un très louangeur, l'autre féroce à l'égard de la France, un dessin représentant, côte à côte, une tour Eiffel et un derrick mexicain, avec cette citation du président français : « *Rien ne justifie plus ma visite au Mexique que cette extraordinaire ressemblance entre nos deux peuples.* »

MAURICE DELARUE.

La C.F.P. a signé un contrat d'achat de pétrole avec PEMEX

La Compagnie française des pétroles et la société pétrolière mexicaine PEMEX ont signé, le 23 février, un contrat pétrolier portant sur l'achat, à partir de 1980 et pendant dix ans, de 100 000 barils par jour (5 000 000 de tonnes par an) de pétrole mexicain. Le ministère de l'industrie, qui a annoncé cette signature le 27 février, en souligne l'importance pour la diversification des approvisionnements français.

Mais l'accord est bien loin des espoirs exprimés par M. Giraud, ministre de l'industrie, à son retour de Mexico, le 13 décembre. Un protocole avait en effet été signé instituant, « *pour la première fois, des mécanismes qui permettront le développement parallèle de ventes de pétrole d'une part, de ventes de biens d'équipements et de services, produits en coopération, d'autre part* ».

La Banque française du commerce extérieur avait à cet effet prévu un mécanisme financier suceptible de permettre, dès à présent, l'utilisation des revenus que les Mexicains tireront de la vente du pétrole. C'était le premier exemple d'une nouvelle politique pétrolière où les accords de compensation devaient se multiplier. Mais les Mexicains ont finalement refusé de ce lier par un tel mécanisme financier. Il n'est donc plus question d'achat de pétrole. On reparlera peut-être un jour du protocole financier.

Il faut ajouter que le pétrole mexicain est cher puisqu'il est vendu au prix de l'OPEP, auquel s'ajoute une prime qui représente le coût d'affretement du Golfe à la côte américaine. Le raffiner en Europe signifierait donc un surcroît pour la Compagnie française des pétroles de plusieurs dizaines de cents au baril par rapport au brut importé du Golfe. La Compagnie française annonce cependant que le prix sera compétitif sur le marché international. Elle dispose, il est vrai, de raffineries aux Etats-Unis, et il est sans nul doute important de prendre pied dans un pays qui sera l'un des tous premiers producteurs du monde dans les années 90.

LA CHINE AURAIT ANNULÉ CERTAINS CONTRATS CONCLUS AVEC LE JAPON

Tokyo. — La Chine veut différer la réalisation de tous les contrats conclus avec les sociétés japonaises, en décembre dernier, et portant sur l'importation d'usines pétrochimiques et la livraison d'acier, a-t-on appris mercredi 28 février à Tokyo.

Le souhait du gouvernement chinois a été rapporté au président de l'association économique sino-japonaise par le ministre chinois de l'industrie métallurgique en visite au Japon, du 23 au 26 février, indique le journal japonais « Asahi Shimbun ».

La Chine, pense-t-on, désire retarder les importations en provenance du Japon à cause de la faiblesse de ses réserves en devises. Ainsi, les différentes usines qui auraient dû être exportées par le Japon cette année représentent un montant d'environ 3,7 milliards de dollars, alors que les avoirs chinois en devises étrangères se situent entre 2,2 milliards et 2,3 milliards de dollars, poursuit le journal nippon.

L'association devait se réunir pour étudier la façon de faire face à la nouvelle situation. — (A.F.P.)

Selon Luanda

LE RAID AÉRIEN RHODÉSIEN EN ANGOLA A FAIT CENT SOIXANTE MORTS

Selon les autorités angolaises, le dernier raid aérien rhodésien lancé en Angola (*le Monde* du 27 février) a fait 160 morts et 987 blessés, dont 470 grièvement.

Lundi dernier, la radio de Luanda avait dénoncé « *l'attaque par cinq Mirage rhodésiens de la ville de Boma, située à 30 kilomètres de la capitale de la province de Moxico, Luena, et le bombardement d'une école du Front patriotique du Zimbabwe* ». Réaffirmant le soutien de l'Angola aux mouvements de libération, la radio a indiqué que « *l'Angola n'abdiquera pas son rôle international en Namibie, au Zimbabwe et en Afrique du Sud, car c'est le prolongement de sa lutte* ».

Mardi 27, M. Robert Mugabe, coprésident du Front patriotique rhodésien, a affirmé : « *Il ne fait aucun doute que les Rhodésiens ont utilisé des appareils sud-africains et des pilotes sud-africains et israéliens.* » M. Mugabe a ajouté que des avions de type Mirage, « *appareils dont ne dispose pas la Rhodésie* », avaient été utilisés.

La crise de la sidérurgie

LA CHAMBRE PATRONALE DE VALENCIENNES EST MISE A SAC PAR DES MANIFESTANTS

(De notre correspondant.)

Lille. — La chambre syndicale de la métallurgie de Valenciennes, place Froissard, a été saccagée dans la matinée du mercredi 28 février par des manifestants. Vers 10 heures, plus d'un millier de personnes se sont présentées devant l'immeuble. Quelques-unes ont pénétré dans les locaux, puis ce fut la *ruée*.

Au rez-de-chaussée comme au premier étage, tous les carreaux ont été cassés, les meubles brisés et jetés par les fenêtres, ainsi que les dossiers. Dans la rue, des manifestants allumaient un feu. On a même vu un début d'incendie à l'intérieur d'une pièce de l'immeuble. L'action a été très rapidement menée ; les policiers qui étaient dans les parages ne sont pas intervenus. Ensuite les manifestants se sont regroupés et ont défilé derrière une banderole de l'intersyndicale de la sidérurgie.

Le matin, une assemblée générale s'était tenue à Denain-Usinor, de même qu'à l'usine de Chiers à Anzin. C'est là que fut prise la décision de manifester devant la chambre syndicale de la métallurgie. Plusieurs centaines de travailleurs vinrent à Denain en voiture à marche très lente pour ralentir la circulation. Ceux de Chiers-Anzin vinrent à pied. Aucun mot d'ordre d'occupation des lieux n'avait été donné.

A Bar-le-Duc, une trentaine d'ouvriers appartenant aux établissements Rouméas (constructions métalliques) de Ligny-en-Barrois (Meuse) occupent depuis mercredi matin les locaux de la chambre de commerce et d'industrie de la Meuse à Bar-le-Duc, annonce-t-on de source syndicale.

Les ouvriers affiliés à la C.G.T. protestent contre l'annonce de licenciements dans l'entreprise qui emploie deux cent cinquante personnes.

A Télédiffusion de France

M. AUTIN INVITE LE PERSONNEL A REPRENDRE LE TRAVAIL

M. Jean Autin, président de Télédiffusion de France, a adressé mardi aux directeurs centraux et régionaux de son établissement une lettre où il écrit notamment :

« *T.D.F. entre dans sa quatrième semaine de grève. Faisant suite à trois longs mois d'incertitudes sociales, cette situation, qui n'est motivée par aucune revendication propre à l'entreprise, est lourde de conséquences. Nous perdons la confiance du public : les malades, les vieillards, les enfants sont privés de leurs après-midi ; nous sommes considérés comme ceux qui empêchent les modulations et les signaux de parvenir aux auditeurs et téléspectateurs ; nous ne remplissons plus nos obligations à l'égard des sociétés de programmes qui hésitent à nous rémunérer pour un service que nous ne rendons plus ; nous nous installons dans un régime de facilité, puisque le nombre de grévistes réels, donc non payés, a oscillé journellement entre 3 et 7 % sur plus de trois mille statutaires.*

» *Dès lors, des menaces certaines pèsent sur notre maison après qu'elle a, depuis plus de quatre ans, fait la preuve de son efficacité et de son dynamisme.*

» *Pour tenter de remédier à une dégradation bientôt irréparable, je demande, en plein accord avec notre directeur général, à tous les personnels de T.D.F., et notamment à tous ses dirigeants, de mobiliser les moyens maximaux pour un retour progressif à l'intégralité de la diffusion des programmes de radio et de télévision. (...)* »

● *Réservation d'Air Inter : grève du zèle.* — Le personnel C.G.T. et C.F.D.T. de la réservatoin d'Air Inter informe les passagers qu'à partir du mercredi 28 février « *toutes les demandes de réservation ne pourront être satisfaites. Si le personnel en grève du zèle pour les salaires et pour les trente-cinq heures déplore la pénalisation de la clientèle, c'est la direction d'Air Inter qui en porte l'entière responsabilité* », indiquent les syndicats.

La police face aux mouvements sociaux

Les violents incidents qui se sont produits à la fin de la semaine dernière à Longwy entre sidérurgistes et policiers (« le Monde » daté 25-26 février) ont provoqué une grande inquiétude au sein des forces de l'ordre qui redoutent, dans le Nord comme en Lorraine, un « pourrissement » de la situation susceptible de conduire à de nouveaux affrontements. Tandis qu'on dit le gouvernement préoccupé par l'état d'esprit de la police face aux opérations engagées dans ces régions, les dirigeants syndicaux policiers se montrent soucieux d'éviter que les manifestants se trompent d'objectif en faisant des forces de l'ordre leur unique cible.

Plusieurs d'entre eux se sont rendus ces derniers jours à Longwy et à Denain pour s'expliquer avec les sidérurgistes. M. Roger Cousin, secrétaire général du Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S., analyse, dans un article qu'on lira ci-dessous, les raisons — telles que les ressent un policier — d'une crise dont ses collègues connaissent, sur le terrain, la réalité ; il insiste, en conclusion, sur la nécessité, qui doit selon lui s'appliquer à tous, de bien comprendre le rôle des forces de police dans de telles affaires.

Point de vue

« Nous devons faire notre devoir »

par ROGER COUSIN (*)

La tension sociale dans notre pays devient de plus en plus préoccupante, les manifestations, les échauffourées et les raids sur les édifices publics se multiplient. Les fonctionnaires des C.R.S., comme la grande majorité des policiers, sont d'extraction modeste ; ils sont à même de comprendre la colère des travailleurs menacés de chômage ou ceux à qui l'on enlève le seul moyen dont ils disposent pour vivre et faire vivre leurs familles : le travail.

La société hybride dans laquelle nous vivons, bien qu'appelée pompeusement libérale, et avancée, présente bien des inconvénients. L'un de ceux-ci, et sans doute essentiel, est la difficulté, voire l'impossibilité pour le gouvernement de suivre un plan rendu nécessaire par l'évolution du monde moderne et l'internationalisation des problèmes économiques. La France est sans doute potentiellement riche, notamment en culture et en imagination, mais elle ne peut vivre en économie fermée. Dès lors, des exportations deviennent vitales pour permettre l'importation des produits qui nous font défaut, c'est-à-dire des matières premières, le pétrole, l'uranium, etc.

Il est patent que le gouvernement, dans le système actuel, est loin d'avoir la complète maîtrise de la balance commerciale, d'autant que l'on a laissé aux chevaliers d'industrie à la fois la liberté d'entreprendre, le risque de ne pas réussir pour des raisons diverses, mais la possibilité, en fin de compte, de faire appel à la collectivité nationale pour éviter les licenciements et redresser les déséquilibres financiers. Cela, bien entendu, sur le dos des contribuables. Pendant ce temps, celui qui a apporté le seul capital irremplaçable, « le capital travail », subit, sans pouvoir intervenir, les conséquences d'un manque de prévoyance coupable ou d'une gestion fantaisiste ou peu prospective. L'incitation louable à l'accession à la propriété lie pratiquement le travailleur à son emploi ; s'il le perd, il perd tout ; se sentant injustement frustré, il devient naturellement méchant et c'est humain.

C'est dans ces conditions que l'Etat intervient, généralement de manière ponctuelle, et souvent, malheureusement, trop tard.

En outre, des prises des bénéfices trop importantes dans certains secteurs avec dégagement des capitaux hors de nos frontières ne sont pas de nature à permettre les investissements pourtant indispensables pour que nos excédents restent concurrentiels sur le marché international.

D'autre part, le manque presque total de concertation dans la vie courante entre les chefs d'entreprise et les syndicats ne contribue pas à créer un climat de compréhension entre les travailleurs et les patrons. Il s'agit de phénomènes bien connus, mais que l'on ne veut bien examiner que lorsque la situation devient inextricable et que l'on est en état de conflit, le dos au mur.

Ceci pour porter témoignage que nous comprenons parfaitement la nervosité et la passion qui animent les travailleurs en lutte, mais il est bon que ceux-ci ne se trompent pas de cible. Est-il besoin de rappeler que ce ne sont pas les policiers qui légifèrent. Ils ne font qu'appliquer les lois votées par les élus du peuple. Les policiers de ce pays sont au service de la nation (article 12 de la Déclaration des droits de l'homme) et non les suppôts du pouvoir. Nous savons faire la différence entre les voyous et ceux qui ne demandent qu'à travailler. Mais chacun comprendra que nous devons faire notre devoir, c'est-à-dire protéger les personnes et les biens — y compris les biens publics.

Quelle que soit la motivation qui habite ceux qui pensent que tout casser apportera une solution au grave problème de l'emploi et aux nombreux autres, il est certain que le gouvernement ne cédera pas en fonction du nombre de flics qui seront envoyés au « tapis ». Sa réaction sera sans doute de mettre en œuvre d'autres moyens. Alors, la porte sera ouverte à toutes les aventures dont la première conséquence, la plus grave, sera la mise à mal de la démocratie : c'est alors dans un bain de sang qu'il nous faudra la reconquérir.

(*) Secrétaire général du syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S.

Pour protester contre la « chasse » aux phoques

DES MILITANTS DE GREENPEACE S'ENCHAINENT SUR UN BATEAU NORVÉGIEN

L'équipage du *Combattant-de-l'arc-enciel*, le bateau de l'organisation internationale Green Peace, a entamé, de manière spectaculaire, sa campagne contre la « chasse » aux phoques qui doit commencer le 10 mars.

Le navire des écologistes est arrivé, mardi 27 février, dans le port norvégien d'Alesund pour s'opposer à l'appareillage de la flottille des « chasseurs ». Neuf volontaires de Green Peace sont montés à bord de l'un des bateaux norvégiens et se sont enchaînés les uns sur le pont, les autres au sommet d'un mât, où ils ont déployé une banderole « *Sauvons les phoques* ».

La police a coupé les chaînes des premiers et les a appréhendés, mais n'a pas réussi à maîtriser les seconds. Le « bateau chasseur » a finalement pris la mer en comptant sur le froid pour déloger ses occupants.

L'association Green Peace entend protester contre le quota de 195 000 phoques qui a été accordé cette année aux « chasseurs ». Estimant que les connaissances scientifiques sont insuffisantes pour fixer de tels quotas, elle demande une supension de la « chasse » pendant deux ans afin de réaliser des études complémentaires. — *(A.F.P.)*

A B C D E F G